This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

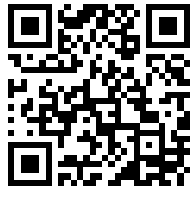

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

WIDENER
HN HFT9 0

Digitized by Google

Fr 27.46

HARVARD COLLEGE LIBRARY

BOUGHT FROM THE INCOME OF THE FUND
BEQUEATHED BY
PETER PAUL FRANCIS DEGRAND
(1787-1855)
OF BOSTON

FOR FRENCH WORKS AND PERIODICALS ON THE EXACT SCIENCES
AND ON CHEMISTRY, ASTRONOMY AND OTHER SCIENCES
APPLIED TO THE ARTS AND TO NAVIGATION

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES & COMPTES-RENDUS
DE LA
SOCIÉTÉ SCIENTIFIQUE & LITTÉRAIRE D'ALAIS

ANNÉE 1899. — TOME XXX

TYPOGRAPHIE, LITHOGRAPHIE, PAPETERIE J. BRABO et Cie — ALAIS
1900

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES & COMPTES-RENDUS

DE LA

SOCIÉTÉ SCIENTIFIQUE & LITTÉRAIRE

D'ALAIS

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES & COMPTES-RENDUS

DE LA

SOCIÉTÉ
SCIENTIFIQUE & LITTÉRAIRE
D'ALAIS

ANNÉE 1899 — TOME XXXI

ALAIS

—

TYPOGRAPHIE, LITHOGRAPHIE & PAPETERIE J. BRABO
Square de Sauvages

—

1900

Digitized by Google

Fr 27.16.

HARVARD COLLEGE LIBRARY
DEGRAND FUND
Jul. 5, 1935

Digitized by Google

SOCIÉTÉ SCIENTIFIQUE & LITTÉRAIRE

D'ALAIS

FONDÉE LE 28 FÉVRIER 1868, AUTORISÉE PAR ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 27 JUILLET 1868

Reconnue comme établissement d'utilité publique
par Décret du 15 Décembre 1879

Bureau pour l'année 1899

Président	MM.	Ch. de CABISSOLE.
Vice-Président. . . .		C. ARNASSAN.
Trésorier		SARRAN D'ALLARD
Secrétaire général. . .		A. BLAVET.
Secrétaire des séances .		G. HAON.
Secrétaire-adjoint. . .		CORNETTE.
Bibliothécaire-Archiviste		MARTEL-FAVAND.

Liste par ordre alphabétique des Membres de la Société

MEMBRES HONORAIRES

MM. ALMER (Auguste) ✲. I. ❶, correspondant de l'Institut, conservateur honoraire du Musée épigraphique de Lyon.

ARNAVIELLE (Albert), ✲, félibre majoral à Montpellier.

AUPHAN (Victor), ✲, docteur en médecine, à Alais.

BAISSAC (Jules), ✲, homme de lettres, av. des Gobelins, 25, Paris.

Digitized by Google

MM. BALAGUER (Victor), G. C. ✻, ancien ministre, sénateur, à Madrid.

BARDON (Achille), I. ❶, receveur de l'enregistrement, à Nimes.

BASTET, sculpteur-statuaire, rue des Artistes, 36, Paris.

BÉCHAMP.

BÉGUINOT, évêque de Nimes, Uzès et Alais.

BELON (Paul), ✻, homme de lettres, rue Mozart, 135, Paris.

BOISSIER (Gaston), G. C. ✻. I. ❶, secrétaire perpétuel de l'Académie française, Paris.

BONNARIC, inspecteur d'Académie, I. ❶ à Nimes.

BORNIER (de) (Henri), ✻, membre de l'Académie française, rue Sully, 1, Paris.

BREYTON, ✻, président du Consistoire, à Alais.

BUISSON (Ferdinand), professeur à la Sorbonne, boulevard Montparnasse, 166, Paris.

CARRIEU, I. ❶, professeur à la Faculté de médecine de Montpellier.

CASTANIÉ, ingénieur, directeur des Mines de Saumah (Algérie).

CASTAGNIER (Léopold), licencié en droit, Génolhac.

CASTELNAU (de) (Clément), ✻, ingénieur en chef des Mines, Paris.

CASTETS, ✻, doyen de la Faculté des lettres, Montpellier.

Digitized by Google

MM. CAZOT (JULES), I. ✪, sénateur, questeur du Sénat, Paris.

CHABAUD (LÉOPOLD), avocat, 1er adjoint au Maire, Alais.

CHAUVEAU, membre de l'Institut, rue Jules-Janin, 10, Paris.

CHIPIEZ (CHARLES), inspecteur des écoles de dessin, Paris.

CLARETIE (JULES), membre de l'Académie française, rue de Douai, 10, Paris.

COMTE (LOUIS), directeur du *Relèvement*, Saint-Etienne.

COPPÉE (FRANÇOIS), Comm ✻, membre de l'Académie française, rue Oudinot, 12, Paris.

CROIZIER (LE MARQUIS DE) ✻ . ; I. ✪ ; ✠ ; G. C. ✠ ; G. O. ✠ ; Président de la *Société Académique Indo-Chinoise de France*, à Paris.

GUI (CÉSAR), ✻ (Général), correspondant des Beaux-Arts, compositeur de musique, Saint-Pétersbourg.

DADRE (ADRIEN), avocat, à Alais.

DARBOUX, ✻, I. ✪., membre de l'Institut, professeur à l'Ecole normale supérieure, Paris.

DESMONS, sénateur du Gard, boulevard Saint-Marcel, 52, Paris.

DEXTREMX de Saint-Christol (LÉONCE), ✻, ancien député, Alais.

DEVISE (FERNAND), commissaire du Gouvernement près le Conseil de Préfecture de la Seine.

Digitized by Google

MM. DUCLAUX, directeur de l'Institut Pasteur, Paris.

ESCALLE, ingénieur, à Longwy (Meurthe-Moselle)

FABRE (GEORGES), ✻, ⛯., I. ⚙, inspecteur des Forêts, à Nimes.

FAURE (MAURICE), député de la Drôme, à Paris.

FRAISSINET (EDOUARD), ingénieur civil, à Alais.

GAUDEZ, ✻, sculpteur-statuaire, boulevard d'Argenson, 56, Neuilly-sur-Seine.

GAUJOUX, pasteur, à Aix-en-Provence.

GERNEZ, professeur à l'Ecole normale, Paris.

GIDE, professeur d'économie politique, Bordeaux.

GOUNELLE (ELIE), pasteur, à Roubaix.

GOURDOUX (CÉSAR), rédacteur principal au Ministère de l'Intérieur, Paris.

GRAS (FÉLIX), juge de paix, à Avignon.

GRASSET, professeur à la Faculté de médecine de Montpellier.

GROS (AMÉDÉE), architecte à Alais.

GUIMET, directeur des *Annales du musée Guimet*, Paris.

HERLUISON, ✻, éditeur, homme de lettres, Orléans.

JOURDANNE, félibre majoral, château de Poulharès, près Carcassonne.

LAFORGUE (CAMILLE), président du tribunal, au Vigan.

LAURENT (ACHILLE), Ministère de l'Instruction publique, Paris.

Digitized by Google

MM. LAURON (Abbé), curé de la cathédrale d'Alais.

LAVAUD (Denis), chef comptable aux mines de Portes.

LEDOUX, ✻, ingénieur en chef des mines, Paris.

MALZAC (Miranda), ✻, I. ❶, ancien député, rue Notre-Dame-des-Champs, 119, Paris.

MARION (A.-F.), ✻, professeur à la Faculté des sciences de Marseille.

MARUÉJOLS (Gaston), avocat, ancien maire de Nimes.

MISTRAL (Frédéric), O. ✻., poète provençal, à Maillane (B.-d.-R.)

NOBLEMAIRE, O. ✻, directeur de la Cie P.-L.M. à Paris.

PASTEUR fils, secrétaire d'ambassade, à Madrid.

PECH (Gabriel), sculpteur-statuaire, rue Notre-Dame-des-Champs, 85, Paris.

PELADAN, rentier, rue Cujas, Paris.

PELLET (Scipion), Château de la Rouvière (Gard).

PIN (Emile), avocat, à Alais.

PIN (Paul), docteur en médecine, à Alais.

PORTAL, A. ❶, C. ✻, ✠ ✠, homme de lettres, à Palerme.

POULLE-SYMIAN (Raymond), A. ❶, magistrat à Nimes.

De RAMEL (Fernand) ✻, I. ❶, député du Gard, Paris.

REINAUD, maire de Nimes.

Digitized by Google

MM. REVOIL (Henri), O. ✻, I. ❍, correspondant de l'Institut, architecte du Gouvernement, à Nimes.

RINN (Louis), commandant d'état-major, conseiller du Gouvernement, à Alger.

RIVIÈRE-DEJEAN (Alfred), propriétaire-rentier, à Alais.

ROGER-BALLUE, ✻, inspecteur des Beaux-Arts, rue Ballue, 10, Paris.

ROQUE-FERRIER, I. ❍, O. ✠, président du Félibrige, à Montpellier.

ROUJON (Henri), ✻, directeur des Beaux-Arts, rue de Valois, 3, Paris.

ROUQUET (Achille), directeur de la *Revue Méridionale*, Marseille.

De ROUVILLE, ✻, I. ❍, doyen honoraire de la Faculté des sciences de Montpellier.

De ROUX-LARCY (Ernest), propriétaire-rentier, à Alais.

SABATIER (Armand), ✻, doyen de la Faculté des sciences de Montpellier.

SEXTIUS-MICHEL, ✻, président du Félibrige, maire du XIIIe arrondissement, Paris.

SILHOL (Alfred), sénateur du Gard, Paris.

SOUBIES (Albert), ✻, I. , ✠, homme de lettres, Paris.

TONY-NOEL, ✻, sculpteur-statuaire, avenue de Villars, 147, Paris.

TORCAPEL (Alfred), ingénieur de la Cie P.-L.-M. à Avignon.

Digitized by Google

MM. TOURTOULON (Baron de), I. ✪, G. O. ✠ C. ✠, directeur-fondateur de la *Revue du Monde Latin*, à Aix-en-Provence.

URECHIA, V. A., O. L. H., ancien ministre, président du Sénat, à Bucarest.

VALLÉRY-RADOT (René), homme de lettres, Paris.

ZADOC-KAHN, ✲, Grand-Rabbin de France, à Paris.

MEMBRES RÉSIDANTS

MM. ARNASSAN (Clodomir), rentier, à Alais.

AUSSET (Odilon), I. ✪, proviseur du Lycée d'Alais.

AUPHAN (Jules), secrétaire de la direction des Houillères de Rochebelle, à Alais.

BALME (Léopold), architecte, à Alais.

BARRAUD (Ferdinand), architecte, à Alais.

BEAU (Emmanuel), industriel, à Alais.

BERTHARION (Antoine), A. ✪, contrôleur principal des Mines, à Alais.

BERTHÉZENNE (Ferdinand), avocat à Alais.

BERTRAND-LAUZE, ✠, A. ✪, docteur à Alais.

BLAVET (Alcide), A. ✪, négociant, à Alais.

BOISSIER (Ernest), vétérinaire, à Alais.

BOULZE ( ), ancien conducteur des Ponts et Chaussées.

BRABO (Julien), imprimeur, à Alais.

Digitized by Google

MM. De CABISSOLE (Charles), Président du Tribunal civil d'Alais.

CABANE, architecte, à Alais.

CARRIÈRE, docteur-médecin, à Alais.

CARRIÈRE (Victor), à Alais.

CASTELA (Justin), directeur de l'usine à Gaz d'Alais.

CORNETTE (Charles), commis-greffier au Tribunal civil d'Alais.

DELFIEU (Emile), I. ✪, inspecteur des Postes et des Télégraphes, à Nimes.

DELMAS (Gabriel), greffier du Tribunal civil d'Alais.

DROCCOS (Fernand), pharmacien, à Alais.

DUFFÈS (Emile), avoué, à Alais.

DUGAS (Fernand), avocat, à Alais.

ESCALIER (Jean), à Alais.

ESPÉRANDIEU (Emile), I. ✪, ancien maire à Alais.

FABRE (Charles), propriétaire-rentier, à Alais.

GAL (Paul), ingénieur, rue Saint-Dominique, 31, Paris.

HAON (Gabriel), négociant, à Alais.

LABBÉ (Joseph-Henri), A, ✪, ✠, inspecteur des Forêts, à Uzès.

LALLEMAND, ✪, O. ✠ ✠ ✠ ✠, sous-préfet d'Alais.

LAURANS, ✱, ingénieur en chef au Corps des

Digitized by Google

Mines, directeur de l'Ecole des maîtres-mineurs d'Alais.

LAURENT DE L'ARBOUSSET, ✠, A. ✪, filateur, à Alais.

MARMET (Emile), architecte de la ville d'Alais.

MARTEL-FAVAND (Louis), négociant, à Alais.

MARTEL-TEULON (Louis), ✻, rentier, ancien président du Tribunal de commerce d'Alais.

MAUMEJEAN (Guillaume), I. ✪, professeur au Lycée d'Alais.

MAURIN (Jean), A. ✪, banquier, à Alais.

MERCIER (Alfred), ingénieur, à Alais.

NÈGRE-GAY (Hippolyte), rentier, ancien président du Tribunal de commerce d'Alais.

OBERKAMPFF (Emile), receveur particulier des Finances, à Alais.

PATTUS, vétérinaire, à Alais.

PAGÈS (Eugène), représentant de commerce à Alais.

PAUL (Félix), I. ✪, professeur au Lycée d'Alais.

POISSON (Pierre), professeur au Lycée d'Alais.

QUIMINAL (Numa), notaire à Alais.

ROBIN (Abbé), aumônier du Pensionnat des Frères, Alais.

ROCHER, chef de la comptabilité des Forges de Tamaris et de Bessèges.

ROUSSY (Léon), avoué, à Alais.

ROUX (Pierre), ✻, percepteur, à Clermont-Ferrand.

De SARRAN D'ALLARD (Louis), A. ✪, archiviste de la ville d'Alais.

Digitized by Google

ZALESKI (Ludovic), docteur, à Alais.

MEMBRES NON-RÉSIDANTS

MM. ALEXANDROWICZ(Ladislaz),docteur,à Alais.

ANTOINE (Emile), filateur, président du Tribunal de commerce d'Alais.

BAGUENAULT de PUCHESSE(Cte Gustave) ✻ docteur ès-lettres, Paris, 18, rue Vignon.

BELON, ✻, capitaine au 6e d'Artillerie, Lyon.

BLANCHER (Léopold), percepteur en retraite, à Alais.

BOISSON (Jéan), industriel à Alais.

BOUDON (René), ✻, maire de Saint-Jean-du-Gard.

BOUQUET, géomètre en chef des mines de la Grand'Combe.

BOURINET (Louis), commissaire de police, à Alais.

BROVES (l'abbé de), ✻, curé de St-Jean-du-Pin.

CARLI (Euclide), chapelier, à Alais.

CASTELBON, pharmacien, à la Vernarède.

CASTRO (de) (Eugène), homme de lettres, à Coïmbre (Portugal).

CAZALIS de FONDOUCE (Paul), ✻, A. ❶, O. ✠ ✠, secrétaire général de l'Académie de Montpellier.

De CAZENOVE (Raoul), 8, rue Sala, Lyon.

CHABAL, receveur particulier des Finances, à Uzès.

Digitized by Google

MM. CHALMETON (FERDINAND), ✻, ingénieur-directeur de la Compagnie houillère de Bessèges.

CRESPON (EMILE), délégué en chef de la Compagnie des Forges d'Alais.

CROUZAT (HENRI), A. ❶, 44, rue de Châteaudun, Paris.

CROUZET (FÉLIX), architecte à Alais.

CUNHA (da) XAVIER, docteur, conservateur de la Bibliothèque nationale à Lisbonne.

DASTARAC (LÉON), avocat, à Alais.

DUMAS, pharmacien, à Alais.

FALGAIROLLE (EDMOND), A. ❶, ✠, procureur de la République à Aubusson.

FALGAIROLLE (PROSPER), propriétaire à Vauvert.

FARIA (ANTOINE DE PORTUGAL DE) C. ✠, O.✠, ✠, consul de Portugal, littérateur, Paris, 11, rue Boissière.

FRANCEZON (PAUL), ✻, filateur, à Alais.

GARMIER (JULES), homme de lettres, à Pont-Saint-Esprit.

GLORIEUX (FLORENT), ingénieur, à Alais.

HEDERER (AUGUSTIN), receveur des Postes et Télégraphes, à Alais.

JUMAS, répétiteur au Lycée de Montpellier.

JUMAS, licencié ès-lettres à Alais.

JOSÉ BATTAGLIA RAMOS, homme de lettres à Lisbonne.

LAJUDIE (DE) (FÉLIX), directeur de la Compagnie des Forges d'Alais.

Digitized by Google

MM. MARSAUT (J.-B.), directeur de la Compagnie houillère de Bessèges.

MARTIN (Joseph), inspecteur des Forêts, à Nimes.

MEIRIEU, pharmacien, à Alais.

MONTALET-ALAIS (le marquis de), propriétaire à Potelières.

MONTOISON, négociant, à Alais.

MOURIER (Henri), aide-major au 61e de ligne, à Marseille.

MOURIER (Louis), docteur à Vézenobres.

NÈGRE-BARGETON (Elie), négociant à Alais.

OLLIER DE MARICHARD (Jules), I. ✪, ✠, ✠, propriétaire à Vallon.

OLIVIER, ingénieur des houillères de Gagnières.

PADULA (Antoine), G. O. ✠, C. ✠, ✠, homme de lettres, à Naples.

PARLIER, capitaine d'artillerie, à Reims.

PARRAN (Alphonse), ✲, ingénieur-directeur de la Compagnie Mokta-el-Hadid, Paris.

PÉCHINEY (Alfred), ✲ directeur des usines de Salindres.

PAYRE (Emile), ingénieur aux Forges d'Alais.

PEYRE (Léon), ingénieur, route de Bagnols, Alais.

PIERREDON (Alfred), ingénieur, Mas-Brulat.

PINTO (BALSEMAS) (Manuel Maria de Mendonça Pereira, homme de lettres, à Lisbonne.

PLACE (de) (Henri), directeur des Houillères de Rochebelle.

PONCET (Honoré), horloger-bijoutier, à Alais.

Digitized by Google

MM. PORTES (EDGARD), A. ✪, inspecteur primaire, à Alais.

POUGET (JOSEPH), avocat, à Alais.

RAMEL (DE) (GABRIEL), colonel, avenue Bosquet, 10, Paris.

RANDABEL (JULES), chef de section à la Compagnie P.-L.-M.

ROUCHETTE (PAUL), homme de lettres, Paris.

ROUSSELIER (J.-G.), ingénieur, Marseille.

SERAPHIN, agent-voyer d'arrondissement, Nimes.

SEYNES (DE) (JULES), ✱, rue Chanaleilles, 15, Paris.

URECHIA (NESTOR), ancien élève de l'Ecole polytechnique de Paris, ingénieur chef de la ville de Bucharest.

VARIN D'AINVELLE (AMÉDÉE), propriétaire-rentier, Alais.

VEILLON, ancien secrétaire particulier du préfet des Alpes-Maritimes.

N. B.— MM. les Membres dont les titres ne seraient pas indiqués ou le seraient inexactement sont priés d'en informer la Société. Il en sera pris note et les rectifications seront faites au prochain Bulletin.

Digitized by Google

SOCIÉTÉS FRANÇAISES CORRESPONDANTES

AIN

Société littéraire, historique et archéologique du département de l'Ain, à Bourg.

ALGÉRIE

Académie d'Hippone, à Bône.
Société archéologique du département de Constantine.
Société des sciences physiques, naturelles et climatologiques de l'Algérie, à Alger.

ALPES-MARITIMES

Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes, à Nice.

ARDÈCHE

Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et lettres du département de l'Ardèche à Privas.

AUDE

Société des arts et des sciences de Carcassonne.

AVEYRON

Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, à Rodez.

BASSES-ALPES

Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes, à Digne.

Digitized by Google

BOUCHES-DU-RHONE

Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix.

Société scientifique industrielle de Marseille.

CHARENTE

Société archéologique et historique de la Charente, à Angoulême.

CHARENTE-INFÉRIEURE

Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, à Saintes.

Société des sciences naturelles de la Charente-Inférieure, à La Rochelle.

CORRÈZE

Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze, à Brive.

COTE-D'OR

Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon.

Société des sciences historiques et naturelles de Semur.

DORDOGNE

Société historique et archéologique du Périgord, à Périgueux.

DROME

Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme, à Valence.

Comité d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Digne, Gap, Grenoble et Viviers, à Romans.

Digitized by Google

GARD

Académie de Nimes.
Comité de l'art chrétien, à Nimes.
Société centrale d'agriculture du Gard, à Nimes.
Société d'études des sciences naturelles de Nimes.
Société d'agriculture d'Alais.

GERS

Société historique de Gascogne, à Auch.

GIRONDE

Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux.
Société archéologique de Bordeaux.
Société des sciences physiques et naturelles de Bordeaux.

HAUTES-ALPES

Société d'études historiques, scientifiques, artistiques et littéraires des Hautes-Alpes, à Gap.

HAUTE GARONNE

Académie des jeux floraux, à Toulouse.
Académie des sciences, inscriptions et belles lettres de Toulouse.
Société académique Franco-Hispano-Portugaise de Toulouse.
Société archéologique du midi de la France, à Toulouse.
Société d'histoire naturelle de Toulouse.
Université de Toulouse.

HAUTE-LOIRE

Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy.

Digitized by Google

HAUTE-MARNE

Société historique et archéologique de Langres.

HAUTE-SAVOIE

Société Florimontane, à Annecy.

HÉRAULT

Académie des sciences et lettres de Montpellier.
Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers.
Société archéologique de Montpellier.
Société d'études des sciences naturelles de Béziers.
Société des sciences naturelles et physiques de Montpellier.
Société languedocienne de géographie, à Montpellier.
Société pour l'étude des langues romanes, à Montpellier.

ISÈRE

Académie delphinale, à Grenoble.

LANDES

Société de Borda, à Dax.

LOIRE

Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire, à Saint-Etienne.

LOT

Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot, à Cahors.

LOT-ET-GARONNE

Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen.

Digitized by Google

LOZÈRE

Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère, à Mende.

PUY-DE-DOME

Académie des sciences, belles-lettres et arts, à Clermont-Ferrand.

PYRÉNÉES-ORIENTALES

Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales, à Perpignan.

RHONE

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon.
Société des sciences industrielles de Lyon.
Société littéraire, historique et archéologique de Lyon.

SAONE-ET-LOIRE

Académie des sciences, arts et belles-lettres de Mâcon.

SAVOIE

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie, à Chambéry.

SEINE

Société académique Indo-Chinoise de France, à Paris.
Société nationale des antiquaires de France, à Paris.
Société française de numismatique et d'archéologie, à Paris.
Société philotechnique à Paris.

SEINE-ET-OISE

Société des sciences naturelles et médicales de Seine-et-Oise, à Versailles.

Digitized by Google

TARN

Société des sciences, arts et belles-lettres du département du Tarn, à Albi.

TARN-ET-GARONNE

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Tarn-et-Garonne, à Montauban.

VAR

Société d'études scientifiques et archéologiques de la ville de Draguignan.

VAUCLUSE

Académie de Vaucluse, à Avignon.

SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES CORRESPONDANTES

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Géological Survey, Washington.
Smithsonian Institution à Washington.

BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

RECEVANT LES MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ

Alais.....	Le Lycée J.-B. Dumas.
—	L'Ecole des mines.
—	Bibliothèque municipale.

Digitized by Google

Avignon.....	Bibliothèque municipale.
Bagnols.....	Bibliothèque municipale.
Carpentras..	Bibliothèque municipale.
Marseille....	Bibliothèque municipale.
Montpellier..	Bibliothèque municipale.
Nimes.....	Archives départementales.
—	Bibliothèque municipale.
Paris.....	Archives du Ministère de l'Instruction publique (*5 volumes*).
—	Bibliothèque des Sociétés savantes.
Vauvert.....	Bibliothèque municipale

Digitized by Google

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

ADRESSÉES A LA SOCIÉTÉ

Annales des Ponts et Chaussées (envoi du Ministère des Travaux publics).

Répertoire des Travaux historiques (envoi du Ministère de l'Instruction publique).

Revue des Travaux scientifiques (envoi du Ministère de l'Instruction publique).

Revue épigraphique du Midi de la France (envoi de M. Allmer, membre honoraire).

Annales du musée Guimet (envoi de M. Guimet, membre honoraire).

Revue du Contentieux des travaux publics, du bâtiment et des marchés de fournitures (envoi de M. de Ramel, membre honoraire).

Annuaire des musées cantonaux (échange).

Feuille des jeunes naturalistes (échange).

Digitized by Google

Digitized by Google

EXTRAITS

DES

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

de la

SOCIÉTÉ SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE

D'ALAIS

Tenues pendant l'année 1899

Séance du 5 janvier 1899

Présidence de M. Nègre-Gay, président.

Présents : MM. de Cabissole, Gros, Boissier, Delmas, Sarran d'Allard, Cornette, Haon, Boisson et Roussy, secrétaire.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le président souhaite la bienvenue à M. Cornette, membre résidant. qui assiste pour la première fois à la séance; il lit ensuite plusieurs lettres qu'il a reçues depuis la dernière réunion; ce sont notamment des réponses aux lettres-circulaires adressées à MM. les membres honoraires de la Société, le 27 décembre dernier.

Il y a lieu de citer M. Guimet, directeur du Musée Guimet, qui fait don à la Société de 13 volumes ou

Digitized by Google

brochures; M. A. Ducros de l'Académie de Nimes, qui envoie 2 exemplaires de ses œuvres, *Les Caresses d'Antan* et *les Étrivières*; M. Paul Ollendorff, de Paris, qui, au nom de M. le directeur des Beaux-Arts, a adressé deux exemplaires de *Miremonde*, par M. Henri Roujon.

M. Blavet est prié de faire un rapport sur les ouvrages de M. Ducros, et M. le secrétaire est chargé d'accuser réception et de remercier les donateurs.

M. Antoine Padula, de Naples, accuse réception de sa nomination de membre non résidant et demande un exemplaire des statuts de la Société.

M. Sarran d'Allard est prié de faire le nécessaire.

M. Fallet, rue du Temple, 6 et 8, à Paris, (fournitures générales pour photographies), offre un escompte de 15 °/₀ à MM. les membres de la Société qui voudraient bien s'adresser à lui pour les fournitures énumérées à son catalogue général qu'il nous a adressé.

Toute commande devra porter le timbre de la Société. La liste des membres lui sera envoyée par les soins du secrétaire.

MM. Roux, de l'Institut Pasteur, et Torcapel d'Avignon, ne peuvent rien envoyer.

M. Pattus, vétérinaire, présenté à la séance du 22 décembre dernier, est élu, à l'unanimité, en deuxième lecture, membre résidant.

MM. Boissier et Sarran d'Allard, présentent comme membre non résidant, M. Jumas, fils, licencié ès-lettres, répétiteur au Lycée de Montpellier, et MM. Nègre-Gay et Sarran d'Allard présentent également comme membre non résidant M. Xavier de Cunha, homme de lettres à Lisbonne.

L'ordre du jour appelle le renouvellement des membres du bureau dont les pouvoirs sont expirés.

Digitized by Google

La réunion n'étant pas en nombre, cette élection est renvoyée à la séance du 12 janvier.

On procède ensuite à la nomination des délégués au Congrès des Sociétés Savantes qui doit se tenir prochainement à Toulouse.

MM. *Oberkampff* et *Laurans* sont désignés, et ce choix est unanimement approuvé.

Après quelques explications fournies par M. Sarran d'Allard, sur le fonctionnement de ce Congrès, la séance est levée.

Le Secrétaire, ROUSSY. — *Le Président*, H. NÈGRE-GAY.

Séance du 12 janvier 1899

Présidence de M. Nègre-Gay, président.

Présents : MM. de Cabissole, Mauméjean, Arnassan, Sarran d'Allard, Ausset, Gros, Blavet, Cornette, Martel, Favand, Pattus, Pagès, Haon et Roussy, secrétaire.

M. le président ouvre la séance et souhaite la bienvenue à M. Pattus, membre résidant, nouvellement élu.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté, après lecture, sans observation.

On procède ensuite à l'élection d'un nouveau membre, M. Jumas fils, présenté à la séance du 5 janvier, comme membre non résidant. Ce nouveau confrère est admis à l'unanimité en deuxième lecture.

M. le président donne connaissance de diverses

Digitized by Google

circulaires du Ministère de l'Instruction publique, contenant certains questionnaires au sujet de l'Exposition Universelle de 1900. M. Sarran d'Allard est chargé d'étudier la question et de présenter un projet de réponse à ces questionnaires.

La Société a encore reçu à la suite de la lettre-circulaire du 27 décembre dernier, adressée à MM. les membres honoraires:

1° 3 volumes de M. de Ramel, et une lettre annonçant l'envoi;

2° Une lettre de M. Gourdoux, qui regrette de ne pouvoir rien envoyer;

3° 7 volumes de M. Zadoc Kahn, grand rabbin de France;

4° 1 volume de M. Ferdinand Buisson, professeur à la Sorbonne;

5° 2 volumes de M. Armand Sabatier, doyen de la Faculté des Sciences de Montpellier;

6° 1 volume de M. Marion, membre honoraire de Marseille.

M. le secrétaire est chargé d'accuser réception de ces ouvrages et d'adresser des remerciements aux donateurs.

La parole est donnée à M. Sarran d'Allard, pour la lecture de sa traduction de l'*Epopée des Navigations Portugaises*. C'est une poésie du docteur portugais Xavier da Cunha. Cette lecture est applaudie.

L'ordre du jour appelle l'élection du bureau (2e convocation). Le vote a lieu au scrutin secret. Le résultat est le suivant:

M. de Cabissole, vice-président sortant, devient de droit président;

M. Arnassan, trésorier sortant, est élu vice-président;

M. Blavet, est élu secrétaire général;

M. Sarran d'Allard, est élu trésorier;

Digitized by Google

M. Haon, secrétaire-adjoint sortant, devient de droit secrétaire des séances;

M. Cornette, est élu secrétaire-adjoint;

M. Martel Favand, est élu bibliothécaire-archiviste.

Tous les membres nommés étant présents et ayant accepté, M. le président déclare définitive l'élection du bureau pour l'année 1899.

Sur la proposition de M. Sarran d'Allard, M. Gros est délégué au Congrès des Sociétés Savantes pour la lecture de son travail sur les moyens d'éviter les accidents de chemin de fer. Ce travail a été présenté à la séance de la Société du 26 avril dernier.

MM. Arnassan, Roussy et Sarran d'Allard entretiennent ensuite la Société de l'Œuvre des Conférences populaires, fondée par MM. Poisson, Prudon et par MM. les directeurs des Ecoles primaires.

Après quelques explications de MM. Ausset et Gros, la Société décide d'étudier les voies et moyens de coopérer efficacement à une œuvre si éminemment utile.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée. M. le président décide que la prochaine réunion aura lieu le 25 janvier.

Le Secrétaire, ROUSSY. — *Le Président*, H. NÈGRE-GAY.

Séance d'installation du 25 janvier 1899

Présidence de M. Nègre-Gay, président sortant.

Sont présents : M. de Cabissole, président du tribunal civil d'Alais ; Lallemand, sous-préfet;

Digitized by Google

Laurans, ingénieur en chef des Mines; Poisson, professeur au lycée; Sarran d'Allard, homme de lettres; Gros, architecte; Maumejean, professeur au lycée ; Boissier, vétérinaire; Duffès, avoué; Berthézenne, avocat; Pouget, avocat; Marmet, architecte de la Ville; Mercier, ingénieur; Boisson, industriel; Barraud, architecte; Cornette, commis-greffier du Tribunal civil; Fabre Charles, rentier; Pattus, vétérinaire; Dastarac, avocat; Emile Antoine, président du tribunal de commerce; Oberkampff de Dabrün, receveur des finances ; Rivière-Dejean, rentier; Martel-Teulon, ancien président du Tribunal de commerce; Ausset, proviseur du Lycée; Dr Bertrand-Bauze; Martel-Favand, négociant; Roussy, avoué ; Haon, négociant, secrétaire. — M. Arnassan, en voyage, et M. Blavet, indisposé, se font excuser.

Le procès-verbal de la dernière séance, lu par le secrétaire, est adopté sans observation.

M. le président souhaite la bienvenue à M. Marmet, qui assiste pour la première fois à la séance; il donne ensuite lecture d'une lettre du Ministère de l'Instruction publique, accusant réception des mémoires de MM. Laurans et Gros, délégués au Congrès des Sociétés Savantes, et d'une lettre de M. Duclaux, directeur de l'Institut Pasteur, qui fait don à la Société d'un superbe volume intitulé: *Cours de Physique et de Météorologie*.

M. Nègre-Gay, président, dont les pouvoirs sont expirés, prend la parole et en quelques mots bien sentis, remercie les membres du bureau, qui pendant l'année qui vient de s'écouler lui ont prêté un concours aussi intelligent qu'actif. Il est heureux d'avoir pour successeur un homme tel que M. de Cabissole, dont le dévouement aux intérêts de la

Digitized by Google

Société est connu de tous. Il cède ensuite le fauteuil au nouveau président pour l'année 1899.

ALLOCUTION DE M. NÈGRE-GAY

« MESSIEURS,

« Au terme du mandat que vous avez bien voulu me confier il y a un an, avant de me retirer, je vous exprime toute ma gratitude et ma plus vive reconnaissance pour les sympathies dont vous m'avez entouré et les conseils que vous m'avez donnés. J'aurais dû vous répondre alors comme Béranger à l'Académie : « Non, Messieurs, je ne veux rien être. » Vous avez tant de meilleurs sujets parmi vous, et cela parce qu'en retour je ne pouvais vous apporter ni espérance, ni talents utiles pour l'œuvre que vous poursuivez ; je n'avais que mon dévouement et ma bonne volonté à vous offrir, c'est ce que j'ai fait en toute sincérité.

« Cette fois, vos suffrages ont porté sur un des plus dignes, et votre nouveau président, M. de Cabissole, l'homme si honorablement connu, avec son esprit d'équité, son caractère aimable et ses connaissances parfaites, ravivera l'ardeur de vos séances.

« Avant de rentrer dans les rangs, permettez-moi Messieurs, de saluer les hommes distingués qui ont occupé ce fauteuil et de remercier sincèrement les membres du bureau, les collaborateurs intelligents et dévoués qui m'ont constamment secondé par leur concours pour remplir ma tâche.

« Je n'ai garde d'oublier notre regretté ami Boulze, notre vaillant archiviste, nos dévoués secrétaires et enfin notre sympathique trésorier, qui s'acquitte de sa mission délicate avec une compétence rare et une activité sans bornes.

Digitized by Google

« Avant de terminer, mon seul désir, Messieurs, est de souhaiter à notre Société toute la prospérité qu'elle mérite si bien et la bienvenue à tous les membres du bureau. »

Séance ordinaire du 25 janvier 1899

M. de Cabissole prend place au fauteuil et prononce le remarquable discours suivant :

« MESSIEURS,

« Vous êtes venus me prendre au milieu de mes occupations, au sein de ma solitude et, poussés par un sentiment d'une trop grande bienveillance, vous m'avez attiré à vous pour me placer à la tête de votre Compagnie.

« En agissant ainsi, votre but a été assurément de rendre hommage aux fonctions dont je suis investi : vous avez voulu accorder à un de vos fils adoptifs, rapproché de vous par les liens du cœur, un témoignage d'estime et d'affection réservé à vos propres enfants. Je vous en remercie doublement.

« Tout en faisant la part de votre pensée dominante, il m'est facile de comprendre combien votre détermination va faire rejaillir sur moi d'honneur, puisqu'elle reporte sur ma personne une partie de l'éclat dont votre Société est entourée. Je crains, toutefois, que vous n'ayez trop bien auguré, non de ma bonne volonté, mais plutôt de ma compétence, en me donnant la tâche de diriger vos délibérations. N'aurais-je pas été mieux inspiré, au lieu d'accepter votre offre sympathique, de rester dans l'ombre, de

Digitized by Google

conserver le rôle d'auditeur, heureux d'être admis à vos travaux, de profiter de vos leçons, de m'initier par votre intermédiaire aux choses de l'art, des sciences et de la littérature?

« Peut-être eût-il été préférable d'imiter la sage réserve du distingué confrère, qui, sous prétexte de santé, se récusa, il y a deux ans, nous montrant ainsi, une fois encore, combien la modestie est sœur du vrai savoir.

« Quelque présomptueux que je puisse vous paraître, j'ai cependant accepté le résultat de votre vote, désireux de vous témoigner ma reconnaissance, de m'unir davantage à ma cité d'adoption, désireux surtout de ne pas interrompre des traditions remontant à l'origine de notre Société.

« Ceux de mes prédécesseurs au tribunal, dont les noms retentissent encore dans cette enceinte, dont l'âme plane au-dessus de nos têtes, m'en voudraient de n'avoir point suivi leur exemple et mes successeurs, qui, à leur tour, se joindront à vous, seraient en droit de me demander compte de mon refus. Ces considérations n'étaient-elles pas de nature à faire disparaître mes dernières hésitations?

« Me plaçant résolument sur ce terrain et décidé à soutenir, comme eux, l'honneur du drapeau, je viens à vous, comptant sur votre affectueuse sympathie, pour continuer l'œuvre commune.

« Je vous appartiens donc sans réserve dès ce soir. Aussi serai-je très heureux de joindre mes efforts aux vôtres pour assurer la réalisatisn de notre désir le plus vif : la prospérité de notre Compagnie. Qu'il me soit permis de faire appel à votre bonne volonté! Je vous invite non à une veillée d'armes, comme un chef peut le faire, vis-à-vis de ses soldats, je vous convie à des luttes pacifiques, dont l'intelligence et le savoir feront comme jadis tous les frais.

Digitized by Google

« Aurai-je besoin de raviver votre ardeur? Mon trop bienveillant prédécesseur semble m'y inviter. Je ne le crois pas nécessaire. Nous redirons seulement avec Horace :

« *Respicere exemplar vitœ morumque jubebo*
« *Doctum imitatorem.*

« Oui, il nous suffira d'évoquer la mémoire des temps anciens et de chercher à imiter nos devanciers. Notre histoire locale fourmille de faits indiquant que la culture des lettres et des sciences fut toujours en honneur dans la cité alaisienne.

« Les chroniqueurs en mentionnant pour la première fois un seigneur d'Alais, Raymond Pellet, le dépeignent entouré de troubadours, heureux de saluer la gloire de leur maître, offrant, au retour de la croisade, à laquelle il vient de prendre part, l'hospitalité au pape Gélase II, de même que plus tard, son petit fils l'offrit au pape Alexandre III.

« La disparition de Raymond Pellet amena le morcellement de sa seigneurie. Deux châteaux abritèrent ses fils ou leurs successeurs. Ceux-ci rivalisèrent parfois l'épée à la main, mais ils surent pendant les années de calme développer le goût des lettres. Le donjon féodal protégea le peuple contre les incursions du dehors, sans qu'il lui déplut, pendant les périodes de paix, d'écouter les chants d'amour que firent entendre les poètes du temps.

« La ville d'Alais ne tarda pas à bénéficier de ce développement intellectuel.

« Elle reçut des chartes empreintes d'un vrai libéralisme.

« Exemple qui démontre qu'à toutes les époques, les esprits cultivés ont aspiré à la liberté !

« Cette législation locale, dont Augustin Thierry lui-même a fait l'éloge, atténua les rigueurs du

Digitized by Google

régime romain, apprit à chacun ses devoirs, tout en lui faisant connaître ses droits. Le désir de comprendre ces textes, l'obligation de les appliquer et d'en saisir toute l'étendue firent naître la nécessité de les commenter. Il fallut pour cela recourir aux règles des différentes législations. C'est ainsi que fut créée, dans notre cité, une école de droit.

« Nos maîtres du barreau nous démontrent chaque jour que si l'école a disparu, l'esprit juridique et l'éloquence des anciens se sont religieusement conservés au milieu de nous.

« Chanter des chants d'amour, loi primitive de la nature, célébrer la gloire des guerriers, c'est-à-dire de ceux qui acquièrent ou protégent le sol, fixer dans des débats judiciaires les droits de chacun sur ce même sol, telle est la succession naturelle des choses de ce monde. Ce but atteint, l'esprit qui tend vers l'infini, que Dieu seul comprend, donne libre cours à ses investigations et s'adresse à la philosophie, puis à la science. La première, toute scolastique, fut enseignée sous la surveillance des évêques, la seconde eut des adeptes dont certains ne furent pas sans mérite.

« La renommée de ces derniers franchit les sommets de nos montagnes. Le maréchal de Castries pendant son séjour au milieu de nous, en qualité de gouverneur, avait apprécié les aptitudes scientifiques de *ses chers Alaisiens* et la haute valeur de l'enseignement mathématique dans notre ville. Devenu ministre de la marine, il décida le Gouvernement à créer à Alais un collège naval.

« Ce choix peut paraître étonnant à ceux qui ignorent combien les connaissances mathématiques sont nécessaires aux marins. Le sourire vient facilement aux lèvres, si l'on jette un coup d'œil sur les bords ombragés du Gardon, d'ordinaire si paisible, si calme, si différent de la majestueuse immensité de l'océan.

Digitized by Google

« La valeur reconnue de nos mathématiciens l'avait cependant emporté.

« Aujourd'hui ces troubadours, ces poètes, ces juristes, ces philosophes, ces savants, ont disparu fauchés comme l'herbe des champs ; ils sont tombés, pour la plupart, dans l'oubli, mais, la semence que leurs paroles ou leurs ouvrages ont répandue a fructifié insensiblement.

« La civilisation actuelle dont nous sommes si fiers n'est-elle pas le résultat de leurs efforts ? Gardons-leur une vive reconnaissance et marchons d'un pas ferme dans la voie qu'ils nous ont tracée. Préparons de notre côté des temps meilleurs encore aux générations futures. Nos fils en profiteront. Il nous appartient de ne point laisser les ronces et les épines croître sur le sentier des connaissances et des aspirations humaines. Nous devons à notre tour leur faciliter la route et ne pas interrompre les anneaux de la chaîne qui unit les générations entre elles et les mène au progrès. Et pourquoi ne le ferions-nous pas ? Valons-nous moins que nos pères ? L'air des Cévennes que nous respirons est-il devenu moins fortifiant et moins pur ? Le soleil de notre Midi est-il moins ardent ? Aurions-nous moins de bonne volonté ? Aurions-nous moins de courage et d'énergie ? En un mot serions-nous dégénérés ?

« Laissons pareils propos et semblables pensers aux esprits inquiets qui prennent plaisir à dénigrer le présent n'ayant d'approbation que pour le passé. Combien plus juste et mieux fondé me paraît le sentiment de Pline, sur la question qui nous occupe.

« Cet éminent jurisconsulte, poète à ses heures, gloire du barreau Romain, honneur des lettres latines, écrit en ces termes à un de ses amis : « J'admire les anciens, mais je ne suis pas de ceux « qui méprisent les modernes. Je ne puis croire

Digitized by Google

« que la nature épuisée et devenue stérile ne pro-
« duise plus rien de bon. »

« Non, Messieurs, le génie Alaisien ne s'est pas épuisé, quelques belles qu'aient été ses créations dans le passé. L'esprit humain est toujours en marche. Ne suffit-il pas de voir les heureuses transformations qui se sont opérées dans notre arrondissement, de visiter ces cités industrielles qui se sont élevées presque subitement au milieu de nous, de connaître avec quelle sûreté la science sait découvrir et atteindre ces riches filons que la nature cherche vainement à cacher à son œil pénétrant.

« Non ! Messieurs, le génie Alaisien ne s'est pas épuisé.

« Vous êtes la preuve évidente de sa constante fécondité. Grâce à vous la physionomie d'Alais a été fixée dans vos travaux historiques ; vos ingénieurs et vos savants ont étudié la nature de son sol ; vos littérateurs et vos poètes nous ont fait voir que les langues de Florian et de Lafare n'avaient rien perdu de leur élégance et de leur grâce.

« Il en sera longtemps ainsi et ce faisant vous continuerez à être vous-mêmes, marchant vers le progrès dont Dieu n'a point fixé le terme, voulant laisser à l'activité humaine un aliment toujours nouveau et lui donner le mérite de soulever peu à peu le voile qui cache les mystères de la nature.

« De mon côté, je chercherai à ressembler à mon prédécesseur, désireux de posséder sa bonté, sa courtoisie et de m'intéresser comme lui à votre œuvre.

« Unissons donc nos efforts et cherchons ensemble à réaliser le vœu de Quintilien :

« *Imitons les meilleurs, cherchons même à les surpasser.* »

Digitized by Google

Après avoir fait l'éloge de son prédécesseur à la présidence de la Société, M. de Cabissole fait appel à toutes les bonnes volontés pour donner à la Société un nouvel essor et dit qu'on pourra toujours compter sur son dévouement aux choses alaisiennes.

La parole est donnée à M. Poisson, professeur au Lycée, qui expose le but poursuivi par la Société pour l'éducation populaire.

Cette Société qui est, en ce moment, en formation dans notre Ville, s'efforce par des conférences gratuites, données le soir dans les locaux des diverses écoles primaires publiques de la ville, de développer l'instruction et le goût des lettres et des sciences dans le public et en particulier chez ceux qui n'ont reçu qu'une instruction très restreinte.

La conférence de M. Poisson est vivement applaudie.

M. le président, en remerciant l'orateur, l'assure de toutes les sympathies de notre Compagnie pour l'œuvre excellente entreprise. Chaque membre aura à cœur d'aider M. Poisson et ses confrères dans leurs louables travaux, et ce sujet donne lieu à un échange d'observations entre MM. Sarran d'Allard, Oberkampff de Dabrun et Berthézenne.

M. le président fait part à la Société d'une proposition de M. Barbey, avocat à Lyon, de venir donner, sous le patronage de notre Société, une Conférence publique qui aurait pour titre : *Un mal du temps présent : l'Alcoolisme.*

M. Roussy donne lecture de la lettre de M. Barbey.

Cette proposition est acceptée en principe à l'unanimité, et, sur la proposition de M. Haon, pleins pouvoirs sont donnés au bureau pour l'organisation de la Conférence projetée.

Sur la proposition de M. Gros, la Société émet le vœu suivant :

Digitized by Google

« Vœu :

« *La Société Scientifique et Littéraire d'Alais*, considérant que, en tant que Société savante, reconnue d'utilité publique, il lui appartient de contribuer autant qu'il sera possible, au développement des sciences et des lettres dans sa zone d'action ;

« Qu'elle doit aider à la manifestation de toute découverte scientifique, de toute œuvre littéraire dont ses membres peuvent avoir connaissance ;

« Qu'il est de son devoir de faire connaître, dans sa région d'action, les découvertes ou les œuvres nouvelles se produisant dans les autres villes ou dans les autres pays ;

« Considérant de plus qu'il est constant que les Sociétés savantes sont mises en rapport avec le Ministère de l'Instruction publique, par certains de leurs membres officiellement désignés pour ces fonctions ;

Émet le Vœu :

« Qu'il plaise à M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux Arts de désigner plusieurs de ses membres pour être dans la section spéciale de leurs études respèctives, les correspondants officiels de la Société avec le Ministère. »

Le présent vœu sera transmis avec les propositions par le président de la Société à M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Une conférence de M. Sarran d'Allard, sur *Garrett et la poésie Portugaise*, est fixée à la prochaine réunion, jeudi 2 février.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le Secrétaire,
Gabriel HAON.

Le Président,
Ch. de CABISSOLE.

Digitized by Google

Séance du 2 février 1899

Présidence de M. de Cabissole, président.

Etaient présents : MM. Laurans, Delmas, Blavet, Sarran d'Allard, Gros, Martel-Favand, Cornette, Boisson et Haon, secrétaire.

Le procès-verbal de la précédente réunion est lu et adopté.

Le docteur portugais, Xavier da Cunha, homme de lettres à Lisbonne, presenté comme membre non résidant à la séance du 5 janvier est admis à l'unanimité.

La désignation des membres comme correspondants officiels du Ministre de l'Instruction Publique est renvoyée à une séance ultérieure.

M. Sarran d'Allard a la parole pour sa conférence sur le centenaire de *Garrett*. Après avoir donné une biographie très documentée du poète, M. Sarran d'Allard nous montre la grande place occupée par Garrett dans la littérature portugaise et ses relations avec les romantiques Français.

M. Haon fait ensuite le compte-rendu bibliographique de deux ouvrages de M. Padula, homme de lettres à Naples, membre de la Société (traduction de l'italien). Il parle de la poésie au XIX^{e} siècle et du culte que les poètes contemporains ont pour Camoëns.

Les deux conférenciers sont vivement applaudis par l'assistance, et M. le Président les félicite et les remercie au nom de la Société pour leurs intéressantes communications

MM. de Cabissole et Sarran d'Allard présentent comme membre non résidant M. de Portugal de Faria, homme de lettres à Paris.

Digitized by Google

Plus rien ne se trouvant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le Secrétaire, Gabriel HAON.

Le Président, Ch. de CABISSOLE.

Séance du 9 février 1899

Présidence de Cabissole, président.

Présents : MM. Marmet, Sarran d'Allard, Fabre Charles, Pattus, Carli, Gros, Mauméjean, Roussy et Haon, secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. de Rouville, de Montpellier, membre honoraire, annonçant qu'il fera parvenir prochainement à la Société un certain nombre de ses ouvrages, ouvrages dont il est l'auteur. Il demande ensuite quelques renseignements que M. Sarran d'Allard est prié de lui donner.

M. de Portugal de Faria, présenté le 2 février, est élu à l'unanimité membre non résidant.

Sur la proposition de M. Gros, la Société décide de demander à l'imprimeur de tirer sur papier de qualité supérieure les *deux* exemplaires du Bulletin qui conformément à la décision prise également sur la proposition de M. Gros, doivent être reliés et conservés dans la bibliothèque de la Société.

M. Marmet fait connaître ensuite qu'il y aurait lieu de s'occuper de la question de trouver un local, celui actuellement occupé par la Société devant être cédé prochainement à l'administration du Génie

Digitized by Google

pour le casernement militaire. Bien que la prise de possession par l'autorité militaire ne soit pas immédiate, il estime qu'il y a urgence. Après échange de vues et d'observations entre tous les membres, il est décidé que M. le Président écrira d'abord, et verra ensuite M. le Maire à ce sujet.

M. le Président fait part à la Société d'une entrevue qu'il a eue avec M. le Sous-Préfet relativement à la désignation des membres correspondants du Ministère de l'Instruction Publique. Après entente, il a été décidé que la Société proposerait *quatre* de ses membres : MM. *Oberkampff de Dabrun*, receveur des finances, *Paul*, professeur au lycée, *Pin Emile*, avocat, et *Sarran d'Allard*, homme de lettres. Ces propositions sont approuvées à l'unanimité.

M. le Président communique les lettres qu'il a reçues de divers imprimeurs donnant le prix de l'impression des papiers à lettres et des cartes postales à l'usage de la Société. La question des cartes postales est écartée. Pour l'impression des en-têtes de lettres, pleins pouvoirs sont donnés au bureau.

M. Gros a remarqué que certaines rues d'Alais n'ont pas encore reçu de désignation. D'autre part, il est un certain nombre d'hommes éminents qui, par leurs travaux ou leurs recherches historiques sur le vieil Alais, ont rendu de signalés services à la cité. M. Duclaux-Monteils, Maximin D'hombres, César Fabre, Marette, qui à part d'autres travaux ont écrit en collaboration : *les Recherches historiques sur la ville d'Alais*. A ces quatres noms, il convient d'ajouter celui de Goirand, dont nos bulletins ont publié les *Documents historiques*. La ville d'Alais serait-elle ingrate envers ces hommes distingués? L'occasion existe aujourd'hui de prouver sa gratitude, en donnant leurs noms à diverses rues.

En conséquence M. Gros propose d'émettre dans

Digitized by Google

le sens un vœu qui sera transmis à la Municipalité.

M. le Président dit qu'il s'associe pleinement à l'idée émise par M. Gros, particulièrement en ce qui concerne Maximin D'hombres son prédécesseur au Palais de Justice. M. le Président ajoute que, puisque l'ancien collège d'Alais va disparaître, il serait bon de perpétuer le souvenir de cet établissement et propose en plus des noms cités par M. Gros celui de l'abbé Reynaud, qui fut un des maîtres les plus remarquables de l'ancien collège d'Alais.

M. Sarran d'Allard propose d'ajouter celui de Emilien Dumas.

Les six premiers seuls sont acceptés.

En conséquence, M. le Président met aux voix le vœu suivant :

Vœu :

« La Société scientifique et littéraire d'Alais,

« Considérant que la ville doit un juste tribut de reconnaissance à ceux des Alaisiens qui se sont distingués par des travaux utiles à leurs concitoyens.

« Qu'entre ceux-là il convient de distinguer particulièrement les noms de Duclaux-Monteils, Maximin D'hombres, César Fabre, Marette, auteurs de plusieurs mémoires relatifs à l'histoire de la cité; l'abbé Reynaud, professeur à l'ancien collège d'Alais;

« Considérant qu'il existe à Alais plusieurs rues qui n'ont pas encore reçu de nom, notamment la rue allant de la place de l'Étoile au boulevard Louis-Blanc, celle qui va de la Croix de la rue Bienfaisance à la caserne de gendarmerie; celle parallèle à l'avenue de la Gare et qui coupe le boulevard Gambetta et

Digitized by Google

l'avenue Victor-Hugo, celle qui va de la rue de la Roque au quai de la Comté entre l'hôpital et la maison Boisson, l'avenue des Platanes et la montée du Bosquet, dont les noms bien que consacrés par l'usage n'ont jamais été établis officiellement, et d'autres peut-être encore.

« Emet le vœu :

« Que le Conseil municipal d'Alais veuille bien donner à chacune de ces rues qu'il désignera l'un des noms cités plus haut :

« *Duclaux-Monteils, Maximin D'hombres, César Fabre, Marette, Goirand* et *Abbé Reynaud.* »

Ce vœu qui est adopté à l'unaninimité sera transmis à la Municipalité par les soins du Président de la Société.

Une conférence de M. Roussy, sur le *Désarmement* est fixée à jeudi prochain, 16 courant.

La séance est levée.

Le Secrétaire, Gabriel HAON. — *Le Président,* Ch. de CABISSOLE.

Séance du 16 Février 1899

Présidence de M. de Cabissole, président.

Etaient présents : MM. Marmet, Pattus, Duffès, Delmas, Gros, Roussy, Carli, Laurans, Martel-Favand, Sarran d'Allard, Blavet, Ausset, Chabaud et Cornette, secrétaire-adjoint.

Digitized by Google

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le Président lit une lettre de M. Berthoumieu qui donne sa démission de membre non résidant et une lettre de M. Xavier da Cunha, qui accuse réception de sa nomination de membre non résidant et remercie la Société d'avoir bien voulu l'admettre dans son sein.

M. le Président communique également une lettre de la Société de géographie de Lisbonne annonçant la nomination de M. Sarran d'Allard comme membre correspondant de la dite Société. En lui remettant le diplôme, M. le Président félicite M. Sarran d'Allard pour la nouvelle distinction dont il est l'objet.

La question du local est ensuite agitée.

Profitant de la présence de M. Chabaud, premier adjoint, M. le Président lui demande s'il pense que la Ville pourra comme par le passé offrir gratuitement un local à la Société.

M. Chabaud répond qu'il n'en voit pas pour le moment la possibilité. Il dit cependant que si plus tard, dans les constructions prévues par la Municipalité, il se trouvait un local disponible, il serait heureux de pouvoir accéder à la demande qui lui est faite.

Après un échange d'observations entre plusieurs membres, notamment M. le Président, MM. Chabaud, Marmet, Duffès, Ausset et Gros, la Société décide de s'occuper de trouver un local, puisqu'il est impossible à la Municipalité de faire quant à présent une promesse formelle, et charge M. Gros de vouloir bien s'en intéresser.

M. Duffès demande la parole au sujet du déplacement projeté de la statue Pasteur.

Il expose que depuis quelque temps un certain mouvement d'opinion s'est produit en faveur de ce

Digitized by Google

déplacement, le Comité du monument l'a demandé et a même offert de participer aux frais. La Municipalité s'en est occupée, et la Société d'agriculture a émis un vœu dans ce sens. Il demande en conséquence à la Société d'émettre également un vœu dont extrait sera adressé à M. le maire d'Alais.

Après échange de vues, M. le Président met aux voix le vœu suivant :

VŒU.

« *La Société scientifique et littéraire d'Alais,*

« Considérant que la Société a le souci de toutes les choses d'art qui intéressent la cité, et le devoir de mettre en lumière les considérations qui s'y rattachent ;

« Considérant que le Comité Pasteur a doté la ville d'Alais d'une statue vraiment artistique, élevée pour perpétuer la mémoire de celui qui fut le bienfaiteur de l'humanité et une gloire pour notre patrie ;

« Considérant que cette statue a été exilée sur une promenade aujourd'hui abandonnée des Alaisiens et inconnue des étrangers qui visitent la ville ;

« Considérant que le Comité Pasteur justement ému de cette situation a pris une délibération exprimant le vœu que la statue Pasteur soit déplacée ;

« Que généreusement ce Comité a offert de participer aux frais de déplacement ;

« Considérant que l'opinion publique manifestée par les Comités, Sociétés intéressées et les organes de la Presse, tant régionale que locale, s'est prononcée pour le déplacement ;

« Que dans ces conditions tout concourt à le réclamer et à l'obtenir ;

Digitized by Google

« Par ces motifs la Société émet le vœu que la statue de l'illustre Pasteur soit déplacée et ramenée dans un endroit bien choisi, bien en vue, pour donner pleine et entière satisfaction à tous les gens de goût sans parti-pris et qui ne désirent que le bien et la prospérité de la cité. »

Ce vœu est adopté à l'unanimité.

M. Roussy a la parole pour sa causerie sur le désarmement. Il montre les puissances faisant des sacrifices considérables pour maintenir sous les armes de grandes quantités d'hommes.

Le but de chacun est, en effet, de ne pas se trouver inférieur à son voisin. Il démontre la nécessité, sinon de désarmer complètement mais au moins de ne pas armer davantage.

Le conférencier est vivement applaudi.

M. Blavet propose d'ajouter à la liste des six noms cités dans le vœu du 9 courant, celui d'Alphonse Daudet, en raison du passage du grand écrivain à l'ancien collège d'Alais.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité et sera mentionnée sur la copie à adresser à la municipalité.

La séance est levée.

Le Secrétaire-Adjoint, — Ch. CORNETTE.

Le Président, — Ch. de CABISSOLE.

Digitized by Google

Séance du 3 février 1899

A l'occasion de la mort de M. le Président de la République, la séance qui devait avoir lieu à la date ci-dessus a été renvoyée au 2 mars.

Le Secrétaire, Gabriel HAON. *Le Président,* Ch. de CABISSOLE.

Séance du 2 mars 1899

Présidence de M. de Cabissole, président.

Présents : MM. Arnassan, Chabaud, Delmas, Peyre, Léon Mercier, Laurans, Gros, Pattus, Varin d'Ainvelle, Lallemand, Martel-Teulon, Ausset, Roussy, Mauméjean, Cornette, Duffès, Espérandieu, Boissier, Boisson, Sarran d'Allard et Haon, secrétaire.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. le Président informe la Société qu'il a reçu deux volumes de M. Fernand Devise, membre honoraire, et charge le secrétaire d'accuser réception et de remercier l'auteur.

Il donne aussitôt après la parole à M. Laurans, ingénieur en chef des mines, pour la conférence sur l'*Or*.

Le conférencier examine l'or au multiple point de vue de ses propriétés physiques ou chimiques, de la production, des procédés d'extraction, et enfin il

Digitized by Google

traite l'histoire de l'or, parlant notamment des mines des Gaules et des rivières aurifères des Cévennes connues et exploitées depuis la plus haute antiquité.

Cette conférence, du plus haut intérêt, a été vivement goûtée de toute l'assistance et a valu à son auteur des applaudissements unanimes.

Une deuxième conférence de M. Laurans, dans laquelle sera traitée la question de l'argent, du monométalisme et du bimétalisme est fixée au 16 courant.

La séance est levée.

Le Secrétaire, Gabriel HAON. — *Le Président*, Ch. de CABISSOLE.

Séance du 9 mars 1899

M. Gros préside la réunion.

Sont présents : MM. Sarran d'Allard, Varin d'Ainvelle, Carli, Laurans, Martel-Favand et Cornette, secrétaire-adjoint.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président dépose sur le bureau 11 volumes ou brochures, donnés à la Société par M. de Rouville, membre honoraire, et 1 volume de M. de Portugal de Faria, membre non résidant, qui accuse réception de sa nomination; en cette qualité, il remercie la Société. Il communique également

Digitized by Google

une lettre du bibliothécaire de la ville de Nimes qui dit n'avoir pas reçu le volume N° XXVII, année 1896, de la Société.

Cet envoi est ordonné.

M. Sarran d'Allard lit une lettre d'un de ses amis le priant de solliciter de la Bibliothèque municipale ou de la Société un abonnement aux *Annales du Midi*, dont le prix est de 12 fr. par an, et il prie M. le Président de demander l'avis de l'assemblée. M. Gros fait observer que les ressources de la Société ne permettent pas de souscrire à tous les abonnements aux journaux ou revues qui lui sont proposés, mais il ne voit pas d'inconvénient à ce qu'une démarche soit faite au nom de la Société auprès de M. le Maire d'Alais pour ce qui concerne la bibliothèque municipale. Cet avis est partagé par la majorité des membres présents et M. Sarran d'Allard est chargé d'en donner verbalement connaissance à M. le Maire.

M. Sarran d'Allard donne ensuite lecture de la communication de M. de Portugal de Faria intitulée *les Gaditans ou la découverte de l'Amérique.*

M. le Président le charge de remercier l'auteur.

Une discussion s'engage entre tous les membres sur divers sujets :

M. Carli parle de la météorologie.

M. Gros a remarqué que les vieux châteaux sont généralement fissurés; et cependant, d'après lui, il ne faut pas en rechercher les causes dans les matériaux employés, qui, à son avis, étaient de qualité supérieure. Il pense que ces fissures proviennent de trémblements de terre imperceptibles, mais qui n'en ont pas moins désagrégé ces vieilles maçonneries.

Cette question de vieux châteaux, donne à M. Varin d'Ainvelle l'occasion de rappeler que Bernadotte, qui devait être plus tard roi de Suède, serait venu

Digitized by Google

maintes fois au château de Rousson étant ordonnance du capitaine de la garde, M. Duclaux, propriétaire du dit château.

M. Varin d'Ainvelle ajoute que plusieurs Français se rendirent par la suite en Suède, avec la recommandation de M. Duclaux et y furent très bien reçus par le roi.

Cette anecdote peu connue à Alais a été jugée très intéressante par la Société qui en a ordonné l'insertion au procès-verbal.

Cette causerie prend fin à 10 heures et la séance est levée.

Le Secrétaire-adjoint, CORNETTE. — *Le Président*, GROS.

Séance du 16 mars 1899

Présidence de M. de Cabissole, président.

Présents : MM. Laurans, Arnassan, Duffès, Sarran d'Allard, Peyre Léon, Boissier, Marmet, Pattus, Gros, Varin d'Ainvelle, Ausset, Meirieu, Boisson, Roussy, Lallemand, Cornette, Mercier, Mauméjean, Carli et Haon, secrétaire.

La lecture du procès-verbal de la précédente séance ne donnant lieu à aucune observation, M. le Président donne immédiatement la parole à M. Laurans pour sa conférence sur *l'Argent*.

L'orateur traite la question au point de vue des propriétés, des procédés d'extraction et parle notam-

Digitized by Google

ment des mines de notre région, celles de Vialas, malheureusement fermées, non par suite d'absence de minerai, mais par insuffisance du prix de vente.

La deuxième partie de sa conférence, où il a traité du *monométallisme* et du *bimétallisme* est particulièrement intéressante. Cette étude, des plus complètes, abonde en documents et renseignements utiles.

M. le Président félicite et remercie vivement M. Laurans. Il propose ensuite l'insertion *in-extenso* de ses deux conférences au Bulletin de 1899.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité et la séance est levée.

Le Secrétaire, Gabriel HAON.

Le Président, Ch. de CABISSOLE.

Séance du 23 mars 1899

Présidence de M. de Cabissole, président.

Présents : MM. Gros, Arnassan, Cornette, Boissier, Marmet, Lallemand, Pattus, Ausset, Sarran d'Allard, Delmas, Martel-Favand et Haon, secrétaire.

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté après lecture.

M. Haon a la parole pour une communication intéressant la Société.

Chacun a dû apprendre, dit-il, par la lecture des journaux, que la Municipalité avait décidé d'offrir à la Société un local dans les nouveaux bâtiments qui

Digitized by Google

vont être construits dans le jardin actuel de l'Hôtel-de-Ville. La Société ne pourra que se féliciter de cette heureuse décision due aux actives démarches de son Président auprès de M. le Maire. Elle savait d'avance qu'elle pouvait compter sur la sollicitude de la Municipalité et son attente n'a pas été déçue.

Aussi, la Société scientifique et littéraire d'Alais en prenant acte de la décision du Conseil municipal sera-t-elle heureuse de voter des félicitations à son dévoué Président et d'adresser ses remerciements à la Municipalité d'Alais.

La proposition de M. Haon est adoptée à l'unanimité.

M. le Président donne la parole à M. Marmet pour sa conférence sur le *ciment armé*.

M. Marmet, avec beaucoup de science technique, montre les avantages de ces constructions qui sont très grands : résistance aux pressions, stabilité, légèreté, et inaltérabilité en cas d'incendie. L'économie est également très appréciable.

Le conférencier fait passer sous les yeux de la Société d'intéressantes photographies de travaux en ciment armé qu'il a fait exécuter lui-même en Egypte.

Il fait connaître qu'il a déjà fait exécuter à Alais certains travaux en ciment armé et que d'autres travaux à faire le seront également.

M. le Président félicite M. Marmet et le remercie d'avoir bien voulu réserver à la Société une communication aussi intéressante. Il propose ensuite de soumettre ce travail à la commission du Bulletin en vue de l'insertion.

Cette proposition est adoptée.

Sur l'invitation de M. le Président, M. Marmet promet à la Société une nouvelle communication

Digitized by Google

sur le même sujet. Le conférencier traitera les méthodes de construction en béton de ciment et en fera la démonstration pratique.

M. le Président annonce que la police d'assurances contre l'incendie est expirée et demande si la Société est d'avis de la renouveler. La réponse est affirmative.

M. le docteur Carrière est présenté comme membre résidant, par MM. de Cabissole et Arnassan.

La séance est levée et la Société s'ajourne au 20 avril.

Le Secrétaire, Gabriel HAON.

Le Président, Ch. de CABISSOLE.

Séance du 20 avril 1899

Présidence de M. de Cabissole, président.

Présents : MM. Gros, Pattus, Marmet, Boissier, Carli, Rocher, Sarran d'Allard, Laurans, Rivière-Dejean, Martin et Cornette, secrétaire-adjoint.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté après lecture.

M. le docteur Carrière, présenté à la séance du 23 mars dernier, est admis comme membre résidant à l'unanimité (2me lecture).

M. Héderer Augustin, receveur des postes et des télégraphes, et M. Bourrinet Louis, commissaire de police, sont présentés comme membres non résidants, le premier par MM. Delfieu et Sarran d'Allard

Digitized by Google

et le deuxième par MM. Arnassan et Sarran d'Allard.

Il sera procédé à ces élections à la prochaine séance, conformément à l'art. 3 des statuts.

La parole est donnée à M. Gros pour sa communication sur la *forme des actes de l'état-civil.*

M. Gros a remarqué qu'il est très difficile et même très souvent impossible avec la forme actuelle de de ces actes de remonter bien loin si on cherche à connaître l'origine d'une famille.

Il voudrait que sur les actes de naissance indépendamment des noms et de l'âge des parents, le lieu de leur naissance fût indiqué.

De cette façon, dans les actes à venir, les inconvénients signalés plus haut n'existeraient pas.

M. Gros voudrait également donner un état-civil aux propriétés en exigeant par exemple qu'en cas de vente, un plan de la propriété ou de la parcelle vendue fût annexé à l'acte de vente.

M. le Président reconnaît le bien-fondé de l'idée de M. Gros, et ajoute que des jurisconsultes éminents se sont déjà occupés de cette question qui est des plus intéressantes. Il le félicite pour cette communication qui mérite d'être prise en sérieuse considération et qui a certainement intéressé l'assistance.

Après un échange d'observations entre plusieurs membres, M. le Président annonce que la prochaine séance sera consacrée à une conférence sur le général Sorbier, par M. Cornette, et lève la séance.

Le Secrétaire-adjoint, CORNETTE.

Le Président, Ch. de CABISSOLE.

Digitized by Google

Séance du 27 avril 1899

Présidence de M. de Cabissole, président.

Présents : MM. Gros, Sarran d'Allard, Delmas, Boissier, Cornette, Rocher, Crouzet, Martel-Favand et Haon, secrétaire.

Lecture est donnée du procès-verbal de la précédente séance, qui est adopté.

MM. Héderer, Augustin et Bourrinet Louis, présentés à la séance du 20 avril, sont admis à l'unanimité membres non résidants (2e lecture).

M. Cornette a la parole pour la lecture de son mémoire sur le *Général Sorbier*.

Né à St-Quentin, près d'Uzès, Sorbier était presque notre compatriote. Il rentra tout jeune dans la carrière des armes et fut remarqué de bonne heure par Napoléon Ier. Il conquit rapidement ses grades, devint aide-de-camp général du prince Eugène, vice-roi d'Italie, et fut plusieurs fois chargé par l'empereur de missions diplomatiques. Au retour d'une de ces missions, il fut de nouveau envoyé en campagne. Blessé mortellement, le général Sorbier mourait à 35 ans des suites de sa blessure.

M. Cornette a fait passer sous les yeux de la Société des portraits du général, un brevet de colonel, autographe de Bonaparte, Ier Consul de la République, et diverses lettres écrites de la main du prince Eugène, entre autres celle que le vice-roi d'Italie écrivit au père du général au lendemain de son décès et qui contient des éloges particulièrement touchants.

Au moment où la caserne Sorbier va disparaître, il ne paraît pas douteux, dit M. Cornette, que le nom

Digitized by Google

de Sorbier soit donné à la nouvelle caserne de la rue Pasteur. Il émet un souhait dans ce sens et la Société le partage unanimement.

La conférence de M. Cornette a été trouvée très intéressante par la Société et le conférencier a été vivement applaudi et félicité.

La séance est levée.

Le Secrétaire, Gabriel HAON. *Le Président,* Ch. de CABISSOLE.

Séance du 4 mai 1899

Présidence de M. Gros, membre honoraire.

Présents: MM. Laurans, Bourinet, Peyre, Rocher, Carli, Boissier, Louis Martel, Sarran d'Allard, Charles Fabre et Marmet.

M. le président présente les excuses de MM. de Cabissole, Arnassan, Blavet, Haon et Cornette, empêchés.

Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière séance.

M. le président annonce une présentation celle de M. Blancher, percepteur en retraite, présenté en qualité de membre non résidant, par MM. Marmet et Sarran d'Allard.

M. Marmet est prié de remplir les fonctions de secrétaire en l'absence des titulaires.

M. le président souhaite la bienvenue à M. Bourinet, nouvellement élu. Ce dernier remercie la

Digitized by Google

Société de l'avoir appelé dans son sein et l'assure de tout son dévouement. Son allocution est vivement applaudie.

L'ordre du jour appelle la communication de M. Sarran d'Allard : *Rapport bibliographique sur les récentes œuvres de M. Albert Soubies*, membre honoraire : Après avoir parlé de l'*Almanach des Spectacles* années 1897 et 1898, le conférencier analyse trois nouvoaux volumes de l'*Histoire de la Musique* hors de France : 1° *Bohême*, 2° *Hongrie*, 3° *Espagne* (des origines au XVII° siècle).

M. le Président insiste sur quelques faits nouveaux que M. Sarran d'Allard a su mettre en lumière d'une façon originale, puis il montre la conclusion philosophique qui se présente à son esprit à la vue du chiffre considérable des recettes effectuées à Paris par les théâtres de second ordre, par rapport à celles relativement minimes de nos premières scènes. M. Laurans fait remarquer que le public qui fréquente les théâtres à la mode est surtout composé d'étrangers venus de tous les points de l'univers.

Après quelques observations présentées par MM. Bourinet, Peyre, Rocher et Marmet auxquelles répond M. Sarran d'Allard, la séance est levée

La prochaine séance est fixée au jeudi 11 mai.

Le Secrétaire intérimaire, E. MARMET. — *Le Président*, A. GROS.

Séance du 18 mai 1899

Présidence de M. de Cabissole, président.

Présents : MM. Sarran d'Allard, Cornette, Marmet, Rocher, Gros, Pattus, Bourinet et Haon, secrétaire.

Digitized by Google

Le procès-verbal de la dernière séance, est lu et adopté sans observation.

M. Blancher, percepteur en retraite, présenté en 2e lecture, est élu membre non résidant.

M. Sarran d'Allard a la parole pour un compte-rendu bibliographique : l'ouvrage présenté traite *des Eaux des Fumades et de cette station thermale.* M. de Rouville, dont on connait la haute compétence, a traité la question au point de vue minéralogique ; M. le docteur Gibert, médecin de l'Etablissement des Fumades, l'a traitée au point de vue médical. Au total, l'étude est fort intéressante. M. le président prie M. Sarran d'Allard de transmettre à M. de Rouville et à M. le docteur Gibert, les félicitations et les remerciements de la Société.

M. Sarran d'Allard communique ensuite un document inédit sur un épisode de la Terreur dans nos pays.

La prochaine séance est fixée au 25 courant.
La séance est levée.

Le Secrétaire, G. HAON.

Le Président, CH. DE CABISSOLE.

Séance du 25 mai 1899

Présidence de M. de Cabissole, président.

Présents : MM. Sarran d'Allard, Laurans, Gros, Laurent de l'Arbousset et Cornette, secrétaire-adjoint.

Digitized by Google

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté après lecture.

La parole est donnée à M. Sarran d'Allard, pour un compte-rendu bibliographique. L'ouvrage offert à la bibliothèque de la Société est dû à la plume de M. Cazalis de Fondouce et a pour titre: *Contribution à une faune historique du Bas Languedoc.*

Ce travail se recommande tout particulièrement aux érudits et paléographes. M. Sarran d'Allard en fait une analyse.

Ensuite M. Laurent de l'Arbousset donne lecture d'une lettre qu'il vient d'écrire à M. le Ministre de l'Agriculture, pour lui signaler ce qu'il appelle à juste titre, une erreur agricole. Cette erreur consiste dans le développement exagéré de la viticulture et dans l'abandon intempestif de la sériciculture.

Il cherche à réagir contre la tendance actuelle qui pousse les agriculteurs du Midi et du Centre vers la culture de la vigne en leur faisant négliger et même abandonner leurs mûriers qui peuvent cependant leur donner des résultats meilleurs.

M. Laurent de l'Arbousset indique par des chiffres, que la consommation de la soie augmente et qu'il y a là une cause d'amélioration, de relèvement du prix de la soie.

Après un échange d'observations entre plusieurs membres, M. le président remercie M. Laurent de l'Arbousset de sa communication et annonce que la prochaine séance sera consacrée à une conférence par M. Dastarac, sur la question séricicole, et il lève la séance.

Le Secrétaire-adjoint, CORNETTE.

Le Président, CH. DE CABISSOLE.

Digitized by Google

Séance du 1er juin 1899

M. de Cabissole, président, préside cette séance à laquelle assistent : MM. Balme, Sarran d'Allard, Pattus, Gros, Cornette, Delmas, Bourinet, A. Martin, Marmet, Dastarac, Blancher et Haon, secrétaire.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté. M. le président souhaite la bienvenue à M. Blancher qui, pour la première fois, assiste aux séances.

M. le comte Baguenault de Puchesse, docteur ès-lettres, 18, rue Vignon, Paris, présenté par MM. de Cabissole et Sarran d'Allard, est proposé en première lecture comme membre non résidant.

La parole est donnée à M. Dastarac, pour sa conférence sur la question séricicole.

Avec autant d'élégance de langage que le comporte son sujet, un peu technique, M. Dastarac, fait l'historique de la question, et examine ensuite les causes du malaise où se trouvent en ce moment, les industries séricicoles et les moyens proposés pour y remédier.

Après un échange de vues entre le conférencier et MM. Gros, Balme, Haon, M. Dastarac conclut que, à la suite des débats assez étendus auxquels a donné lieu, en 1898, la question du renouvellement des primes, la solution adoptée par le Parlement est peut-être encore la plus sage, pour concilier les divers intérêts en présence

Il reste toutefois convaincu que, seul, le régime protectionniste appliqué par des droits de douane suffisamment élevés sur les produits étrangers, peut donner à la séricicultur française une nouvelle vitalité.

Digitized by Google

M. Dastarac est vivement félicité par M. le président, qui se fait l'organe de la Société, en demandant au bureau de statuer ultérieurement sur l'insertion *in-extenso* au bulletin de cette intéressante conférence.

La deuxième communication de M. Marmet, architecte-municipal, ayant trait aux procédés d'établissement et applications du ciment armé, est mise à l'ordre du jour de la prochaine séance, jeudi prochain 8 courant.

La séance est levée.

Le Secrétaire, Gabriel HAON.

Le Président, Ch. de CABISSOLE.

Séance du 8 juin 1899

M. de Cabissolle, président, préside cette réunion à laquelle assistent : MM. Balme, Cornette, Sarran d'Allard, Roussy, Peyre, Delmas, Bourinet, Boisson, Martin, Barraud, Arnassan, Boissier, Rocher, Gros, Paul, Marmet, docteur Carrière et Haon, secrétaire.

La lecture du procès-verbal de la dernière séance, ne donne lieu à aucune observation.

M. le président souhaite la bienvenue à M. le docteur Carrière, qui assiste pour la première fois aux séances.

M. le comte Baguenault de Puchesse, est élu à l'unanimité en deuxième lecture, membre non résidant.

Digitized by Google

La parole est donnée à M. Marmet, pour sa communication sur les procédés d'exécution des travaux en sidéro-ciment.

Le conférencier développe d'abord les théories et explique les formules qui doivent guider l'architecte.

Puis, passant de la théorie à la pratique, M. Marmet fait exécuter dans la salle voisine de celles des séances, un linteau en ciment armé de deux mètres de longueur. Ce linteau, coulé en ciment prompt, dans l'espace de quelques minutes, a résisté à des pressions verticales assez considérables.

M. Marmet est unanimement félicité et M. le président se fait l'interprète du désir de la Société, en décidant que le travail de M. Marmet soit examiné par le bureau en vue de l'insertion *in-extenso* au Bulletin.

L'ordre du jour de la prochaine séance portera une communication de M. Delfieu, sur un système de signaux électriques le long des voies ferrées.

La séance est levée.

Le Secrétaire, Gabriel HAON.

Le Président, Ch. de CABISSOLE.

Séance du 15 Juin 1899

M. de Cabissole, président, préside cette réunion à laquelle assistent MM. Lallemand, sous-préfet, Blanchet, Marmet, Peyre, Bourinet, Gros, Barraud, Cornette, Boissier, Falcou, Delmas, Martel-Favand,

Digitized by Google

Dr Carrière, Arnassan, Delfieu, Hederer, Roussy et Haon, secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observation.

M. le Président souhaite la bienvenue à M. Hederer, receveur des postes et des télégraphes à Alais, qui assiste pour la première fois aux séances.

M. le Président fait connaître qu'il y a plusieurs communications à mettre à l'ordre du jour des prochaines séances. Une communication de M. Gros sur les *Origines de la langue française* est fixée au jeudi suivant, 22 courant.

Le jeudi d'après, 29 courant, M. le docteur Carrière fera part à la Société d'un travail sur l'*influence des bains et douches dans l'hygiène populaire*.

M. Meirieu, pharmacien, donnera en juillet communication de son étude sur l'*éclairage et les appareils d'éclairage par le gaz acétylène*.

Sera mise à l'ordre du jour des séances d'octobre, après la rentrée des vacances que prend habituellement la Société, une communication de M. Marmet, architecte, sur les *Chasses d'eau dans les égouts et les appareils du commandant Dubois*, ainsi que diverses autres communications.

La parole est donnée à M. Delfieu qui fait part des modifications qu'il a apportées à ses appareils électriques propres à augmenter la sécurité des voyageurs en chemin de fer.

M. Delfieu avait déjà communiqué à la Société il y a quelques années, la description des appareils qu'il a imaginés dans ce but, et cette communication a été insérée avec dessins théoriques dans le Bulletin de 1894. Depuis cette époque, l'invention de M. Delfieu a été très sérieusement examinée dans les milieux intéressés, notamment à l'exploitation de

Digitized by Google

la Compagnie P.-L.-M., d'où notre confrère a reçu les plus précieux encouragements.

Le conférencier est chaleureusement félicité par M. le Président et tous les membres présents et M. le Président le prie de lui faire parvenir son travail écrit afin qu'il puisse être inséré au Bulletin comme complément de l'insertion du travail de M. Delfieu en 1894.

M. le Président ajoute qu'il est heureux de féliciter M. Delfieu de l'attachement qu'il a pour la Société scientifique, véritable famille où l'on se trouve si franchement unis dans la discussion des choses de l'esprit.

M. Delfieu remercie M. le Président et dit qu'il a reçu trop de gages de l'affection de ses confrères pour ne pas leur conserver, même après son départ d'Alais, un sincère et dévoué attachement et garder d'eux le plus affectueux souvenir.

La séance est levée.

Le Secrétaire, Gabriel HAON. — *Le Président,* Ch. de CABISSOLE.

Séance du 22 Juin 1899

M. de Cabissole préside cette réunion à laquelle assistent MM. Laurans, Blancher, Sarran d'Allard, Cornette, Gros, Rocher, docteur Carrière, Martel-Favand, Arnassan, Pouget, Bourinet et Haon, secrétaire.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Digitized by Google

M. le Président fait connaître qu'il a reçu les deux lettres suivantes dont il donne lecture. Il est décidé que ces deux lettres seront insérées *in-extenso* au procès-verbal. Les originaux en seront adressés à M. Delfieu.

SÉNAT
—o—

Paris, le 21 Juin 1899.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Vous avez bien voulu me demander des renseignements sur la pétition adressée au Sénat par la Société scientifique et littéraire d'Alais, au sujet des travaux de M. Delfieu, inspecteur des postes et des télégraphes.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la Commission chargée d'examiner cette pétition, en a décidé le renvoi aux ministres compétents, avec une recommandation toute particulière.

Un rapport en ce sens a été rédigé par M. le sénateur Desmons, et déposé par lui au bureau des procès-verbaux. Aux termes du règlement, les pétitions dont le renvoi aux ministres compétents a été ordonné, doivent rester déposées à ce bureau pendant un mois, afin que les sénateurs puissent en prendre connaissance, et porter leurs observations à la tribune, s'il y a lieu.

En ce qui touche M. Delfieu, ce délai n'est expiré que le 15 juin dernier et les démarches retardées par les évènements politiques, seront faites en temps utile pour que la pétition de la Société scientifique et littéraire d'Alais reçoive la solution qu'elle comporte.

Digitized by Google

Veuillez, Monsieur le Président, agréer les nouvelles assurances de ma haute considération et de mes sentiments dévoués.

Signé : Jules CAZOT.

SÉNAT
Service des Procès-Verbaux et des Pétitions

RÉPONSE A UNE PÉTITION

La 7me Commission des pétitions de la session 1898 a prononcé le renvoi aux ministres de la guerre, du commerce et des travaux publics sur la pétition de la Société scientifique et littéraire d'Alais inscrite au rôle général de la même session sous le nº 238.

(*Journal officiel* du 16 Juin 1899).

Pétition nº 238 du 5 décembre 1898 déposée par MM. les sénateurs Jules Cazot, Desmons, Bonnefoy-Sibour et Silhol.

La Société scientifique et littéraire d'Alais appelle la bienveillante attention du Sénat sur des études relatives à l'électricité faites par M. Delfieu, inspecteur des postes et des télégraphes à Nimes, et prie cette haute Assemblée de vouloir bien les faire examiner par une Commission spéciale.

M. Desmons, rapporteur.

Rapport. — La Société scientifique et littéraire d'Alais a adressé au Sénat une pétition tendant à faire examiner divers travaux scientifiques d'un de

Digitized by Google

ses membres les plus distingués, M. Delfieu, inspecteur des postes et télégraphes à Nimes (Gard), par une Commission spéciale devant laquelle celui-ci serait invité par l'intermédiaire de son administration à comparaître et à apporter diverses explications complémentaires.

Ces divers travaux insérés dans les mémoires et comptes-rendus de la dite Société (tome XXI, pages 30 à 60; tome XXII, pages 51 à 60; tome XXIII, pages 47 à 61), sont les suivants :

1° Un rapport sur les expériences faites par M. Delfieu et M. le capitaine Belon sur l'influence des lignes télégraphiques sur les lignes téléphoniques.

2° Des perfectionnements apportés à l'appareil Morse en vue de lui faire remplir, avec ses fonctions ordinaires, celles d'une sonnerie à mouvement d'horlogerie (par M. Delfieu).

3° Un système de communications électriques ayant pour but d'augmenter la sécurité en chemin de fer (par M. Delfieu).

4° Le pneumatoscope, petit appareil électrique propre à constater la présence de tout gaz dont la densité diffère de celle de l'air (par M. Delfieu).

Cet appareil a pour but de prévenir les asphyxies par l'acide carbonique et les explosions de grisou dans les mines.

Après examen de la pétition, j'ai l'honneur de proposer la résolution suivante :

La Commission : Vu la nature et l'importance de ces divers travaux, regrette de ne pouvoir, suivant le désir de l'auteur, en décider le renvoi devant une Commission spéciale ; mais elle décide de renvoyer la pétition aux trois ministres compétents, MM. le ministre de la guerre, le ministre du commerce et des postes, le ministre des travaux publics, avec un avis très favorable et de les inviter à entendre M.

Digitized by Google

Delfieu lui-même, dont les explications orales ne pourront être, ce nous semble, que de la plus grande utilité.

Renvoi aux ministres de la guerre, du commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes et des travaux publics.

Après cette lecture, M. le Président et M. Cornette présentent comme membre résidant, M. Fernand Droccos, pharmacien à Alais.

MM. Olivier, directeur des houillères de Gagnères et Bouquet, géomètre en chef de la Compagnie de la Grand'Combe, sont présentés comme membres non résidants par MM. le Président et Sarran d'Allard.

M. Gros a ensuite la parole pour la communication de son mémoire sur les Origines de la langue française.

Dans ce travail M. Gros montre comment les mots latins se sont introduits dans les Gaules avec les soldats et les ouvriers romains. Toutefois, la langue a conservé son ancienne forme que M. Gros croit être directe. D'ailleurs le caractère français même, droit, précis, évitant l'ambiguité devait forcément imposer à la phrase cette forme-là.

Voilà pourquoi le français qui tient ses mots surtout du latin, langue à inversions, est, et a toujours été, d'après M. Gros, une langue à construction directe.

Après un échange d'observations entre MM. Sarran d'Allard, Pouget, Laurans et Haon, M. le Président résumant les idées émises, fait ressortir l'originalité du travail de M. Gros qu'il félicite de toutes les remarques si justes groupées dans sa communication.

Digitized by Google

M. Haon lit ensuite une pièce de vers languedociens intitulée *Lou Maridage*, dont l'insertion est demandée par les membres présents pour le Bulletin.

L'ordre du jour fixé pour la prochaine séance comprendra : I. M. le docteur Carrière : *La santé par la propreté et la propreté par les bains, douches*. — II. M. Blancher, percepteur en retraite : *Variations du budget d'une commune de l'arrondissement d'Alais de 1815 à 1898. Communication de pièces autographes historiques*, par le même.

La séance est levée.

Le Secrétaire, Gabriel HAON. — *Le Président,* Ch. de CABISSOLE.

Séance du 29 juin 1899

M. de Cabissole, président, préside cette réunion à laquelle assistent : MM. Roussy, Dr Carrière, Laurans, Bourinet, Meirieu, Pattus, Gros, Blancher et Haon, secrétaire.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté après lecture.

M. Fernand Droccos, pharmacien, et MM. Olivier, directeur des houillères de Gagnières, Bouquet, géomètre en chef de la Compagnie de la Grand-Combe, présentés à la séance précédente, sont élus à l'unanimité ; le premier, membre résidant, et les deux suivants, membres non résidants.

Digitized by Google

Etant donné le mauvais temps et sur la demande de plusieurs membres, les communications qui devaient être données sont renvoyées à la séance du jeudi suivant.

M. Blancher montre aux membres présents diverses pièces autographes anciennes entre autres un exploit d'huissier assez original datant du siècle dernier et un volume manuscrit latin du XIVe siècle qui contient les actes d'hommages des seigneurs des localités des Cévennes à Bernard Pellet, baron d'Allest. Ce dernier volume qui est du plus haut intérêt pour servir à l'histoire locale, est donné par M. Blancher à la Société. M. le président le félicite de ce don spontané et le remercie vivement au nom de la Société.

Avec beaucoup de raison, M. Gros fait remarquer que, quelque soin que l'on prenne dans une famille des documents historiques que l'on peut posséder, il est très difficile de les conserver, pendant une suite de plusieurs générations. Au contraire, ces documents ont leur place marquée dans les collectians des sociétés du genre de la nôtre, très qualifiée pour les conserver.

Il est décidé que l'ordre du jour de la prochaine séance comprendra, outre les communications déjà annoncées de MM. Blancher et Dr Carrière, une troisième communication de M. Meirieu, pharmacien, sur l'*Eclairage et les appareils d'éclairage par le gaz acétylène.*

La séance est levée.

Le Secrétaire,
Gabriel HAON.

Le Président,
Ch. de CABISSOLE.

Digitized by Google

Séance du 6 juillet 1899

M. de Cabissole, président, préside cette réunion à laquelle assistent : MM. Blancher, Arnassan, Marmet, Sarran d'Allard, Gros, Meirieu, Rocher, Delmas, Roussy, Meumejean, Boissier, Cornette et Haon, secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observations.

M. l'abbé Robin est présenté par MM. Sarran d'Allard et Haon, comme membre résidant.

M. Gros, à propos du volume donné par M. Blancher, demande que les ouvrages de valeur que possède la Société, soient à l'avenir enfermés dans une reliure solide et convenable. Le bureau tiendra compte de l'observation de M. Gros.

M. le président excuse l'absence de M. le docteur Carrière qui, ne se trouvant pas à Alais, demande le renvoi de sa communication au mois d'octobre.

M. Blancher a la parole pour sa communication sur le budget de la commune de Cendras. Il examine les différents articles de ce budget en 1815 et puis en 1898. Cette comparaison donne lieu à de très intéressantes observations.

La parole est donnée ensuite à M. Meirieu, pour la lecture de son travail sur l'acétylène.

Avec la compétence d'un praticien, M. Meirieu explique les propriétés physiques et chimiques du carbure de calcium et du gaz acétylène et de quelle façon ces propriétés sont utilisées et mises en valeur dans l'industrie, l'agriculture, la thérapeutique et dans la vie pratique. Il fait l'historique de la découverte de ce gaz, des procédés de fabrication et des

Digitized by Google

genres d'applications. Pendant ces derniers temps dit M. Meirieu, il a été pris plus de trois cents brevets d'invention pour des appareils gazogènes à acétylène devant servir à l'éclairage. Chacun se flatte de réaliser un progrès. mais il y en a beaucoup, la plus grande partie, qui sont peu utilisables pratiquement. Toutefois, si les appareils idéals sont encore à trouver, il n'en existe pas moins certains qui donnent d'excellents résultats dans la pratique en donnant toute garantie de bon fonctionnement régulier et sans danger d'explosion. De ce nombre nous avons le plaisir de voir les appareils imaginés par nos concitoyens MM. Cier et Richard-Ducros, appareils qui, l'un comme l'autre, jouissent déjà d'une faveur marquée auprès du public.

M. Meirieu, après avoir expliqué la théorie de leur fonctionnement, en fait la démonstration pratique sur un appareil gazogène sortant de la maison Cier et Buclon, puis le conférencier montre les genres de flammes obtenues avec les différents types de becs à acétylène fabriqués aujourd'hui.

M. le président félicite M. Blancher et M. Meirieu des intéressants travaux dont ils ont bien voulu faire part à la Société.

La prochaine séance sera consacrée à une étude de M. Paul, sur les eaux de Latour, consommées à Alais.

La séance est levée.

Le Secrétaire, Gabriel HAON.

Le Président, CH. DE CABISSOLE.

Digitized by Google

Séance du 12 juillet 1899

M. de Cabissole, président, préside cette réunion à laquelle assistent MM. Balme, Sarran d'Allard, Gros, Paul, Héderer, Marmet, Meirieu, Barraud, docteur Bertrand, Boissier, Cornette et Haon, secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observations.

M. l'abbé Robin, présenté à la précédente séance, est élu membre résidant à l'unanimité.

M, le président rappelle qu'il est de tradition constante que la Société accorde, chaque année, une médaille d'honneur à l'élève du lycée qui en est jugé le plus digne. Pareille distinction est accordée pour l'Ecole des Mines. La Société qui tient à cœur de continuer cette excellente tradition, délègue son Président pour décerner ces deux médailles à la distribution des prix au lycée et à l'Ecole des Mines. En cas d'empêchement, le Président désignera lui-même la personne chargée de représenter la Société en ces circonstances.

M. Paul a la parole pour la communication de son étude sur les eaux de Latour, consommées à Alais. Le conférencier, justement ému des résultats contradictoires des diverses analyses faites jusqu'ici de nos eaux, s'est livré, non pas à une analyse de contrôle, mais à toute une série d'analyses, examinant même les variations que pouvaient amener dans leur composition, la sécheresse, les pluies, ou les crues du Gardon. Or, il résulte de cette minutieuse étude que les eaux de Latour ont une composition à peu près régulière, que cette composition chimique est différente en tout temps de celle des

Digitized by Google

eaux du Gardon, et que les eaux des bornes-fontaines de la Ville, identiques à celles de la source, ne contiennent jamais de bactéries pathogènes et sont par conséquent, sans danger pour la santé publique.

La communication de M. Paul est très applaudie et le conférencier est vivement félicité par M. le Président qui dit que ce rapport est la meilleure réponse à ceux qui avaient répandu des idées fausses au sujet des eaux de Latour.

M. le Président résume en ces termes, les travaux de la Société pendant les six mois écoulés :

« MESSIEURS,

« L'heure des vacances retentit de tous côtés. Elle sonne aussi pour nous. Dès demain, cette salle d'ordinaire si gaie, si bruyante, témoin tous les jeudis de nos efforts et de notre cordialité, va rentrer dans le calme et dans le silence jusqu'en octobre prochain. Ainsi le veulent nos règlements. Leurs rédacteurs ont compris que si nous n'avions pas à l'égal des maîtres et des élèves, besoin de repos, si nous n'avions pas les mêmes rêves à satisfaire, du moins les préoccupations d'intérêts, de santé, de famille, pouvaient nous appeler au dehors à cette époque de l'année.

« La nature en nous donnant ses fruits, le Ciel en nous accordant cette pureté si diaphane de l'atmosphère, le soleil en maintenant l'éclat de ses rayons pendant de si longues heures, ne nous convient-ils point à l'existence des champs?

« Dieu en prolongeant les jours pendant les mois des récoltes, n'a-t-il pas voulu laisser à l'homme la douce satisfaction de cueillir facilement le produit de ses travaux? N'a-t-il pas voulu ranimer son cou-

Digitized by Google

rage pour l'avenir et l'engager à reprendre avec ardeur ces outils qu'il trouve parfois si pesants au cours de l'hiver et du printemps? Comme le laboureur nous allons faire notre moisson, comme le jardinier nous arrivons à la saison où nous devons cueillir nos fruits.

« Vous en connaissez la riche variété ayant tous aidé à leur développement ; les uns en apportant les plants et les grains les plus excellents et les mieux choisis, les autres en répandant par une louable assiduité comme une douce rosée qui vivifie l'action de la sève et laisse voir que le terrain sur lequel ils croissent était un sol bien préparé.

« Je ne puis évoquer sans émotion les soirées passées au milieu de vous, je ne puis oublier davantage combien nombreux vous avez répondu à mon appel. Je vous en remercie bien sincèrement, je vous en remercie surtout au nom des conférenciers qui ont su nous intéresser par le charme de leur parole et l'étendue de leurs connaissances.

« Qui de nous, en effet, a oublié l'étude si attrayante des terrains d'Alais, de Rochebelle, de Russau ? Vous avez assisté à la formation de notre sol pendant l'époque primitive, à la naissance du terrain houiller, aux dislocations qui se sont produites à la suite de nombreux cataclysmes encore inexpliqués; vous avez enfin pris pied sur cette terre aux cultures si variées, aux exploitations si diverses; sur cette terre où la vie déborde de tous côtés, avec nos robustes agriculteurs et nos cités industrielles si laborieuses. Il semble que l'orateur en nous rappellant dans une première réunion tous ces efforts de la nature ait voulu discrètement nous inviter à suivre cet exemple et nous pousser au travail.

« Obéissant à cette salutaire pensée et au désir d'adresser à une nation amie un cordial souvenir, vous avez entendu parler de la musique portugaise

Digitized by Google

si appréciée sur les rives du Tage, musique dont les mélodies pleines d'attraits sont venues jusqu'à nous. Empreinte de douceur et de tristesse, elle exhale parfois une force toute particulière qui dénote un état d'âme dû à l'ardeur du climat et aux évocations si grandioses des gloires nationales.

« Je passe sous silence les traductions des pièces de théâtre ou autres, dont vous avez entendu la lecture et qui rappellent nos comédies qu'elles semblent vouloir imiter, pour vous signaler le travail sur Garrett, et son poème fameux de Camoëns.

« N'êtes-vous pas encore sous le charme de cette œuvre pleine de sentiments élevés, d'un patriotisme si pur où Camoëns en racontant ses malheurs et ceux de sa patrie, désire avec tant d'ardeur son relèvement, appelle de tous ses vœux le retour à la splendeur passée. Tout est beau dans ce livre, il mérite d'être lu et relu. Nous l'avons compris en France où la littérature portugaise commence à être connue. Nos voisins d'Italie l'ont également compris, ce qui nous a valu un résumé plein d'humour d'un ouvrage de M. Padula, membre correspondant de notre Société.

« Les études géologiques et littéraires ont été interrompues par l'examen de deux questions à l'ordre du jour, palpitantes d'actualité.

« Vous avez encore à l'esprit ces séances si intéressantes où l'or et l'argent furent examinés au point de vue de leur histoire, de leurs propriétés physiques et chimiques, de leur production et des procédés d'extraction et de manipulation en usage aux diverses époques du Monde. Vous savez avec quelle compétence et quelle hauteur de vue la question fut traitée. Dans cette première étude l'orateur a su également s'éloigner des traités élémentaires et des traités réservés aux érudits et aux savants. Il était difficile d'éviter cet écueil. Il

Digitized by Google

fut franchi néanmoins avec habileté et nous pouvons affirmer que notre Bulletin de 1899 est appelé à contenir un travail que tous consulteront utilement, puisqu'il ne rebutera point l'homme du monde par ses aridités et ses abstractions et il intéressera les jeunes gens désireux de s'instruire puisqu'il complètera les données qu'ils ont recueillies sur les bancs des écoles.

« La connaissance individuelle de ces deux métaux devait nous amener à étudier le bimétallisme qui occupe et divise les meilleurs esprits. Elle ne date point d'aujourd'hui cette question. Elle s'est offerte aux penseurs sous des formes diverses dans la suite des siècles. Les livres sacrés, les auteurs latins en font indirectement mention. De tout temps on s'en est occupé, tant il est vrai de dire avec Taine que l'histoire du monde est un perpétuel recommencement.

« La question séricicole n'est pas sans avoir quelques points d'attache avec l'étude du bimétallisme. Aussi la culture des mûriers, la connaissance des luttes des pays de production de la soie avec les fabriques, le moyen d'arriver à une entente pouvant satisfaire tous les intérêts ne devaient point nous rester étrangers. La solution de ces questions devait tenter deux esprits généreux. Le premier, industriel et séricic ulteur habile, nous a apporté le résultat de ses observations; le second, le résultat de ses recherches, de ses discussions si éloquemment soutenues, dont la presse a retenti maintes fois.

« Il appartenait à un de nos associés venant de l'Egypte, de ce pays où l'art fut si grandiose, dont les annales nous fournissent les premières connaissances historiques de l'humanité, de nous parler du ciment armé et des travaux qu'il comporte. Les expériences auxquelles vous avez assisté depuis

Digitized by Google

lors, ont reçu à Alais des applications variées et ont démontré que ce mode de construction n'était point à dédaigner en plein pays métallurgique.

« Parlerais-je de la conférence sur Sorbier, mon cœur pourrait me trahir et je serais tenté d'oublier que son sang ne m'est pas étranger. Tous vos éloges sont allés à son historien, j'y joins tous mes remerciements.

« J'arrive à cette œuvre si personelle et si originale sur notre langue française. Quelle séance animée! Que d'échanges de vues ce soir là. Ce n'est sûrement pas un mince mérite que de lancer une idée qui donne lieu à une discussion si vive. Son auteur s'est jeté comme les Gaulois dont il parle dans son travail, au sein de la mêlée, nous montrant non-seulement qu'il était apte à l'attaque mais encore préparé pour la défense. S'il se passionne pour les origines de notre langue, l'origine des familles ne l'intéresse pas moins. Il veut qu'en tout temps, en tout pays on puisse en retrouver la trace. Le moyen indiqué par ce chercheur est simple et naturel. Il suffit d'insérer dans les actes de naissance le lieu d'origine des parents.

« Vous rappellerai-je les études télégraphiques destinées à éviter les accidents en chemin de fer? L'idée humanitaire à laquelle son auteur a obéi fait l'éloge de son caractère et de son cœur. Son travail, si apprécié en haut lieu, nous fait connaître sa science, vouloir le résumer serait rappeler d'une façon bien terne ce qui a été dit par les hommes les plus compétents.

« Notre séance de jeudi dernier est pleine de souvenirs historiques. Elle déborde de saveur locale. Cet esprit alaisien, alerte, courtois, que nous trouvons dans ce discours adressé à un évêque dont on nous a donné connaissance; dans cet acte d'huissier si original qui date du siècle passé ne manque pas

Digitized by Google

de cachet. Ils nous démontrent qu'à toute époque on fut dans notre cité capable de culture littéraire et sensible aux attraits du beau sexe.

« Cette saveur locale. Ne sommes-nous point heureux de la trouver chez les nôtres? Quel éclat de rire et de bonne humeur a engendrée parmi nous cette poésie en langue alaisienne que nous entendîmes naguère « Après les convives d'une noce ». On peut dire que les eaux du Gardon sont faites pour se mêler à celles qui arrosent Avignon et Maillane.

« De nos jours on a beaucoup parlé pour ou contre l'acétylène. Ce gaz ne pouvait avoir de meilleur défenseur que le jeune orateur qui s'est fait entendre à notre dernière réunion. Les adversaires acharnés de ce mode d'éclairage auraient sûrement été convertis s'ils avaient pu assister aux expériences dont nous avons été témoins. Nous devons souhaiter aux industriels dont il s'est fait le porte-parole, toute la bonne fortune que mérite leur procédé.

« Vous êtes encore sous l'impression de la parole si nette et si savante de notre conférencier de ce soir. Son travail scrupuleux rassurera pleinement notre population heureuse d'apprendre que les eaux de Latour, analysées plus de cent fois, pendant plusieurs années de suite, dans les circonstances les plus variées, n'offrent en aucun cas le moindre danger pour la santé publique.

« Voilà notre moisson! Avais-je raison de vous dire qu'elle était abondante? Tout est venu à temps. Les graines ont levé, les épis ont mûri. Cultivateurs assidus, vous avez suivi d'un œil attentif le développement de la récolte et nous constatons avec plaisir que le premier semestre a été heureux à tous égards puisque, grâce au ciel, tous ceux qui ont préparé la récolte ont la joie de recueillir les fruits.

« Puisse-t-il en être longtemps ainsi.

« Ch. de Cabissole. »

Digitized by Google

Après avoir terminé son discours unanimement applaudi, M. le Président déclare close la série des séances d'été, et la Société s'ajourne au mois d'octobre.

Le Secrétaire
Gabriel HAON.

Le Président,
Ch. de CABISSOLE.

Séance du 9 novembre 1899

M. Arnassan, vice-président, préside cette séance à laquelle assistent: MM. Gros, Sarran d'Allard, Carli, Cornette, Delmas et Haon, secrétaire.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

L'ordre du jour appelle le vote sur MM. Eugène de Castro, professeur à l'Université de Coïmbre (Portugal), et José Battaglia Ramos, homme de lettres à Lisbonne, présentés comme membres non résidants par MM. Arnassan et Sarran d'Allard. Ces messieurs sont élus.

M. le président dépose sur le bureau un volume de M. Padula, intitulé. *Criterü Sulla Educazione morale et civile nelle scuole* et un volume de M. Clavel, ancien président du tribunal de commerce de Nimes: *Pour la Patrie.* Accusé de réception sera envoyé.

A propos des accusés de réception, il est décidé que mention en sera faite sur la page du titre de chaque volume reçu.

Digitized by Google

M. le président a reçu de M. le Ministre de l'Instruction publique, le programme du prochain Congrès des sociétés savantes qui sera tenu à la Sorbonne, à Paris, en 1900. Ce programme est à la disposition des membres qui désirent en prendre connaissance pour se rendre s'il y a lieu au Congrès.

Une invitation au Congrès des études basques n'est pas acceptée. Ne sont pas acceptées également les propositions d'échange du *Mois scientifique et industriel* et de *la Wiscousin Academy Review de Madison (Etats-Unis, Wiscousin).*

Le Ministre de l'Instruction publique a accusé réception du tome XXIX de nos Bulletins et la *Revue géologique des Etats-Unis,* du tome XXVIII.

Appelée à prendre une décision au sujet d'un bulletin acheté par M. Steckert, libraire à Paris, la Société décide de l'inviter à en payer le montant au prix net de 16 fr., ou de renvoyer le volume.

La séance est levée.

Le Secrétaire, CORNETTE. *Le Président,* C. ARNASSAN,

Séance du 16 novembre 1899

Présidence de M. Gros, membre honoraire.

Présents : MM. Sarran d'Allard, Carli, Delmas, et Cornette, secrétaire-adjoint.

Excusés : MM. de Cabissole et Arnassan.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Digitized by Google

M. le président dépose sur le bureau des exemplaires des statuts de la Société Alaisienne d'escrime, offerts par ladite Société.

M. Gros fait part du deuil qui frappe M. de Cabissole, président, et sur sa proposition la Société, après avoir expédié les affaires courantes, décide de lever la séance.

Le Secrétaire, CORNETTE. *Le Président,* GROS.

Séance du 23 novembre 1899

Présidence de M. Arnassan, vice-président.

Présents : MM. Gros, Delmas, Martel, Meirieu, Roussy, Rocher et Cornette, secrétaire-adjoint.

Lecture et adoption du procès-verbal de la précédente réunion.

M. le président dépose sur le bureau le rapport de M. Paul, sur les eaux des sources de Latour.

M. Sarran d'Allard, au nom de M. Bardon et en son nom personnel, expose à la Société les résultats d'une étude préliminaire sur le registre manuscrit de reconnaissances féodales offert à la Société par M. Blancher, non résidant.

La séance est levée.

Le Secrétaire, CORNETTE. *Le Président,* C. ARNASSAN.

Digitized by Google

Séance du 30 novembre 1899

Présidence de M. Arnassan, vice-président.

Présents : MM. Boissier, Carli, Delmas, Meirieu, Sarran d'Allard, Roussy et Cornette, secrétaire-adjoint.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le président dépose sur le bureau une brochure de M. Xavier da Cunha, conservateur de la Bibliothèque nationale de Lisbonne, membre non résidant de la Société. Cette brochure a pour titre : *Rovoadas de peste bubonica en Lisboa nos seculos XVI^e^ et XVII^e^*. Accusé de réception sera envoyé.

M. le président fait connaître qu'il a reçu trois lettres de remerciements de membres non résidants, la première du marquis de Crozier, la seconde de José Battaglia-Ramos, la troisième de Eugenio de Castro.

MM. Cabane, architecte, et Jules Auphan, secrétaire de la Direction aux Houillères de Rochebelle, tous deux domiciliés à Alais, sont présentés comme membres résidants, le premier par MM. Sarran d'Allard et Arnassan, le deuxième par MM. de Cabissole et Cornette.

L'ordre du jour appelle la communication de M. Sarran d'Allard sur une œuvre récente de M. Albert Soubies, membre honoraire sur l'*Histoire de la Musique hors de France*.

Le conférencier analyse le volume relatif à l'Histoire de la Musique en Suisse, des origines jusqu'au XVII^e^ siècle; cette analyse fort intéressante et très goûtée, vaut à M. Sarran d'Allard, les félicitations de tous les membres présents.

Digitized by Google

La prochaine séance est fixée au jeudi 7 décembre. Elle sera consacrée : 1° à une étude sur la géologie de St-Jean-de-Valériscle, rédigée par MM. Fabre, Sarran d'Allard et Cayeux, et dont communication sera faite par M. Sarran d'Allard ; 2° à la lecture de Lettres de François Ier au Consul d'Alais.

La séance est levée.

Le Secrétaire, CORNETTE. *Le Président,* C. ARNASSAN.

Séance du 7 Décembre 1899

Présidence de M. de Cabissole, président.

Présents : MM. Arnassan, Lallemand, Laurans, Delmas, Charles Fabre, Paul, Martel Louis, Roussy, Robin, Sarran d'Allard et Cornette, secrétaire-adjoint.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

En reprenant possession du fauteuil de la présidence, dont un deuil de famille l'avait tenu éloigné, M. de Cabissole prononce l'allocution ci-après transcrite :

« MESSIEURS,

« Au moment de notre séparation, en juillet dernier, je faisais un retour sur le passé et dans le but de dégager ma pensée, je tirais mes exemples de la

Digitized by Google

vie des champs. Permettez-moi de lui emprunter encore une image à l'heure où la nature elle-même nous convie au recueillement et à l'étude.

« La récolte levée, le cultivateur dont la moisson a été abondante, celui-là même qui a été déçu dans ses prévisions; retourne à la terre, le premier, encouragé par le résultat obtenu, le second, rempli de cet espoir qui console. Ils cherchent tous les deux à se la rendre favorable; ils attellent leurs équipages, appellent à leur aide les voisins s'ils manquent de force, et plantent à nouveau la charrue dans son sein. Ils fouillent le sol, le tournent et le retournent, le soulèvent en mottes compactes, puis le laissent exposé aux rayons du soleil. L'ardeur que ces mêmes rayons répandent le purifie jusqu'au jour où l'automne luit amenant les pluies bienfaisantes qui rendent la terre meuble, prête à recevoir le grain auquel elle donnera son meilleur suc, pour lui permettre de lever avant les rigueurs de l'hiver. A ce moment de l'année, il semblera reposer avec elle, dormir comme elle, tandis qu'en réalité, il se livrera au travail lent mais sûr de la transformation. La vie intellectuelle est en tout conforme à celle des champs. Notre esprit, notre intelligence, nos facultés ne sont autres que le sol où la nature a déposé les dons et les aptitudes diverses, vrais grains qu'il nous appartient de faire fructifier peu à peu par le recueillement, la réflexion et l'étude, les recherches auxquelles nous nous sommes livrés, les constatations que nous avons faites, les idées que nous avons recueillies. Nous avons aussi notre travail d'hiver. Vienne le printemps, l'été, la tige grandit, se développe, arrive à maturité. Vienne chez nous l'occasion, tout prend corps et les belles œuvres de l'intelligence sortent comme le grain que nous croyons endormi. Si notre intelligence a besoin de calme, si le repos s'impose à notre être, cet état

Digitized by Google

ne saurait toujours durer. Notre esprit réclame ses jours de culture ; il faut avant tout le tourner et le retourner si nous voulons que le grain lève, pousse, soit purifié de l'ivraie afin d'engranger quand viendra l'août. Sans doute les soins ne doivent pas être partout égaux ; les efforts varient suivant la richesse du sol et je n'ignore pas que chez le plus grand nombre d'entre vous la semence est répandue sur un terrain d'alluvion. Il en est certains que la nature a mieux favorisé encore. De même qu'il nous est permis de voir et d'admirer ça et là des tiges privilégiées venues sans soins et sans travail, pour ainsi dire comme un jeu du hasard, de même dans toute société comme la nôtre, il est des esprits délicats, primesautiers, aimés des dieux qui produisent d'une façon inopinée les fruits les meilleurs et les plus savoureux. Ce sont les privilégiés ; ils doivent en bénir le Ciel. Mes paroles ne les touchent point. Elles s'adressent surtout à ceux qui, comme moi, ont besoin d'un effort incessant afin d'assurer au jour de la moisson l'ouverture de leur modeste grenier. Les mois de repos sont passés, l'été a pris fin, il a fuit emmenant les distractions qu'il apporte suivant les circonstances, les goûts, la position sociale de chacun. Vous avez dit adieu aux voyages, aux saisons d'eau, à la vie champêtre. Comme vous j'ai cherché le repos. Je l'ai trouvé dans le calme et la solitude que m'a offert le village où s'écoulèrent mes jeunes années. Plusieurs d'entre vous ont assurément fait comme moi. Ils ont éprouvé les mêmes émotions que ressent le cœur à l'aspect des sites témoins de notre enfance. Quel lieu est capable de nous rappeler de plus doux souvenirs ? Est-il un sol plus sacré et plus attachant ? Tout y élève l'âme, tout y parle au cœur. Ici nous revoyons les champs où nous allions cueillir les fleurs, courir après les insectes. Là, nous retrouvons les arbres

Digitized by Google

dont l'ombrage cachait à peine les oiseaux, objet de nos cruelles convoitises. Ce modeste ruisseau a été témoin de nos premiers essais de pêche. Ce coin de bois nous a permis d'échapper à la surveillance de nos maîtres ou de nos parents favorisant nos instincts de paresse et notre amour pour l'école buissonnière. Tout cela est passé, mais notre mémoire en a gardé le précieux souvenir. Nous sommes heureux de nous le rappeler et d'y revivre par nos enfants dont les joyeux ébats nous égaient comme nous égaiions jadis nos vieux parents. Un tel retour vers le passé est plein de charme ; mais combien notre cœur bat plus fort encore à l'aspect du premier habitant que nous rencontrons sur notre chemin. Nous éprouvons un sentiment particulier. L'éloignement comme toutes les séparations nous a fait comprendre combien nos concitoyens nous étaient chers, et nous obéissons malgré nous à l'affection qu'entrainent les liens du sang et la communauté d'origine. Notre village, en effet, n'est-il pas notre famille ? Après plusieurs générations passées dans une de ces petites localités, est-il permis de considérer comme étranger le moindre de ses habitants ? Peut-on voir autour de soi autre que des parents ? Quel est celui dont le sang est resté intact, fût-il prince ou grand seigneur ? Pour moi, j'adore mon village, j'aime ses sites et ses habitants et mon cœur se partage entre les montagnes du Ventoux et celles des Cévennes, comme mon affection se partage entre mon père et ma mère. Les unes et les autres me rappellent mon enfance, mes joies et mes tristesses. Auprès d'elles je trouve également le repos et la solitude. En les quittant j'aspire au jour où je les saluerai de nouveau.

Aujourd'hui notre été est fini, il faut reprendre la charrue. J'y reviens avec courage car la moisson a été abondante et notre Bulletin, à l'égal du grenier

Digitized by Google

du cultivateur fortuné, sera largement pourvu. A cette satisfaction qui réjouit mon cœur une plus grande encore est venue se joindre. Le Gouvernement lui-même a voulu nous donner un encouragement dont toutes les Sociétés ont droit d'être jalouses. Sur ma proposition et grâce au concours dévoué de l'administration, deux de nos sociétaires ont été nommés correspondants du ministère de l'instruction publique. Vous connaissez le mérite de l'un et de l'autre. L'éloge du distingué professeur, M. Paul, qui jouit de la sympathie générale et celui de M. de Sarran, l'érudit archiviste de la ville d'Alais, n'est plus à faire. Je me joins à vous pour leur adresser mes sincères compliments et remercier le Gouvernement de l'encouragement qu'il a bien voulu donner à notre Société. Il nous appartient de démontrer par la continuité de nos efforts que la distinction dont nous avons été honorés n'est pas une faveur mais un acte de justice. »

Ce discours est très vivement applaudi ainsi que sa péroraison, à la suite de laquelle il remet à MM. Paul et de Sarran d'Allard leur titre de correspondants du Ministère de l'instruction publique.

A la même séance M. de Sarran a mis sous les yeux de ses confrères les originaux de lettres adressées par François Ier aux consuls d'Alais pour la convocation des Etats du Languedoc, puis il a fait, tant en son nom qu'en celui de MM. Georges Fabre et Cayeux, une causerie sur le *lias* de Saint-Jean-de-Valériscle, qu'ils ont étudié ensemble. Enfin, le même conférencier a rendu compte d'une série d'excursions faites par lui à La Valette près Montpellier, en compagnie de MM. Roque-Ferrier et Durand; le premier, président, le second, secrétaire du *Félibrige latin*, et M. Mourgues, préparateur de géologie à la Faculté des Sciences.

Digitized by Google

Ses conclusions précises contredisent, d'après le conférencier, les affirmations d'un géologue de Lyon, M. Roman, docteur ès-sciences, et confirment la manière de voir émise depuis longtemps par M. Paul Gervais de Rouville, en ce qui concerne l'*infra-crétacé* ou *néocomien* de la région Montpelliéraine.

La prochaine séance sera consacrée à la communication de M. Haon, rédigée en dialecte cévenol, ayant pour titre un *Un Jujament.*

La séance est levée.

Le Secrétaire, CORNETTE.

Le Président, CH. DE CABISSOLE.

Séance du 14 décembre 1899

Présidence de M. de Cabissole, président.

Présents : MM. Arnassan, vice-président, Cabane, Gros, Fabre Charles, Haon, Robin, Roussy, Sarran d'Allard et Cornette, secrétaire-adjoint.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté sans observations.

L'ordre du jour appelle la communication de M. Haon, ayant pour titre *Un Jujament.*

La parole est donnée à M. Haon qui lit une poésie cévenole composée par lui et dédiée à M. le président de la Société.

Ce poème, éloquent plaidoyer en faveur de la langue cévenole, est vivement applaudi par tous et tous également félicitent le poète.

Digitized by Google

M. le président, à son tour, remercie M. Haon de sa délicate dédicace, et il propose l'insertion de cette composition dans le Bulletin de la Société. Unanimement cette motion est acceptée par le bureau et il est décidé que la poésie sera insérée au Bulletin.

M. Gros rappelle que le 9 février dernier, la Société a émis le vœu que le Conseil municipal d'Alais veuille bien donner à certaines rues de la Cité les noms de Duclaux-Monteils, César Fabre et Maximin d'Hombres; que ce vœu transmis à la Municipalité a reçu une satisfaction partielle de la part de l'administration municipale, mais qu'il reste les noms de César Fabre et Maximin d'Hombres à donner à l'une des voies publiques d'Alais. En conséquence, M. Gros demande que le vœu soit renouvelé et transmis encore à l'autorité municipale.

La Société, à l'unanimité, décide que le vœu du 9 février dernier, en ce qui concerne les noms de César Fabre et Maximin d'Hombres sera, à la diligence de M. le président, de nouveau transmis à la Municipalité.

M. le président réclame le portrait de M. César Fabre, ancien président de la Société, à M. Charles Fabre, fils, présent à la réunion. Il exprime ce désir, partagé d'ailleurs par tous les membres présents, que ce portrait soit placé à côté des autres qui sont dans les salles des séances.

M. Fabre fils promet de faire don à la Société du seul portrait qu'il possède de son regretté père. M. le président le remercie.

A ce propos, M. Gros émet l'avis qu'il y aurait intérêt à créer un album photographique où chaque membre de la Société insèrerait son portrait avec l'indication de la date et du lieu de naissance.

Les membres présents approuvent cette idée qui sera soumise ultérieurement au bureau.

Digitized by Google

M. Poisson, professeur au lycée d'Alais, est présenté par MM. Arnassan et Sarran d'Allard, comme membre résidant.

La prochaine séance sera consacrée à une étude de M. Haon sur le *Discours Languedocien* (1re partie).

Le Secrétaire, CORNETTE. — *Le Président*, CH. DE CABISSOLE.

Séance du 21 décembre 1899

Présidence de M. de Cabissole, président.

Présents : MM. Arnassan, vice-président, Haon, Lallemand, Espérandieu, Pagès, Robin, Bourinet, Roussy, Boissier, Gros, Sarran d'Allard et Cornette, secrétaire-adjoint.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

L'ordre du jour appelle le vote sur M. Poisson (Pierre), professeur au lycée d'Alais, présenté comme membre résidant à la séance du 14 décembre. M. Poisson est admis.

M. Sarran d'Allard dépose sur le bureau divers exemplaires du journal *Confessioni e Battaglie* qui paraît à Palerme et qui contient dans son numéro du 19 décembre courant un entrefilet ayant pour titre : *La Società scientifica e letteraria di Alais*, dû à la plume de M. Portal, membre honoraire.

M. le président invite M. Cornette, secrétaire-adjoint de la Société à traduire cet article qui contient

Digitized by Google

outre l'historique de la Société des éloges pour un grand nombre des membres de notre association. L'auteur termine en chargeant son ami M. Sarran d'Allard de présenter à la Société l'hommage de son admiration.

M. le président charge le secrétaire d'adresser au nom de la Société, à M. Portal, ses plus sincères remerciements.

Une gratification de dix francs est votée à la concierge et une somme de 5 francs à titre d'étrennes est allouée au facteur des postes desservant M. le président de la Société.

La parole est ensuite donnée à M. Haon, pour sa communication sur le *Discours Languedocien* (1re partie),

M. Haon intéresse beaucoup ses confrères par ses citations et après échange d'observations entre lui et MM. Sarran d'Allard et Boissier, la continuation de cette conférence est renvoyée à la séance de jeudi prochain 28 décembre.

M. le président annonce qu'indépendamment de la communication de M. Haon sur le *Discours Languedocien* (2e partie), M. Auphan entretiendra la Société du traitement de la *Tuberculose*.

La séance est levée.

Le Secrétaire, CORNETTE.

Le Président, CH. DE CABISSOLE.

Digitized by Google

Séance du 28 décembre 1899

Présidence de M. de Cabissole, président.

Présents: MM. Arnassan, vice-président, Auphan père, Auphan fils, Boissier, Delmas, Gros, Haon, Pattus, Martel Louis, Robin, Sarran d'Allard et Cornette, secrétaire-adjoint.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté après lecture.

M. Sarran d'Allard dépose sur le bureau un ouvrage de M. F. L'homme, intitulé: *La Comédie d'aujourd'hui*, édité à Paris, qui lui a été transmis par l'auteur qui l'offre à la Société.

M. Sarran d'Allard est chargé par M. le président de faire à l'une des prochaines séances un compte-rendu analytique de cet ouvrage, et M. Cornette est chargé de remercier le donateur, en lui accusant réception.

M. Cornette dépose sur le bureau, au nom de M. Blombéry, bibliothécaire de l'Académie Royale des belles-lettres, d'histoire et des antiquités nationales de Stoctkholm, qui en fait don à la Société, le Catalogue du Musée des Antiquités nationales de Stoctkholm. Ce catalogue, écrit en langue française, contient des indications qui présentent beaucoup d'intérêt au point de vue archéologique. Sur l'invitation de M. le président, M. Cornette accusera réception de cet opuscule et remerciera le donateur.

Communication est faite par M. le président du *Regolamento per la Esposizione fotografica nel 1900 in Torino*, qui a été envoyé par M. le président de la *Société Photographique subalpine de Turin*.

La parole est ensuite donnée à M. Haon, pour la

Digitized by Google

continuation de son exposé sur le *Dicsours Languedocien*.

Le conférencier indique, à l'exclusion des proverbes publiés par Sauvages, toutes les locutions spéciales ou gasconismes en dialecte Cévenol; il groupe ces locutions, pour la facilité de la lecture et de l'étude du langage en chapitres où se retrouvent ensemble les formes de phrases se rapportant au nom ou à l'adjectif, les locutions verbales, adverbiales et interjectives, plus les locutions comparatives très nombreuses.

M. le président félicite M. Haon pour ce travail qui fixe les formes les plus originales de notre dialecte ainsi que leur signification.

M. Auphan a alors la parole pour sa communication sur la *Tuberculose*. Après avoir indiqué les formes de cette maladie, sa propagation, sa prophylaxie, son traitement, M. Auphan parle des sanatoria qui n'ont pas. dit-il, donné des résultats aussi parfaits qu'on l'avait espéré; il prouve que les traitements isolés, appropriés au climat habituel du malade, sont dignes de retenir l'attention.

Au nom de la Société, M. le président adresse des remerciements à M. Auphan, pour son intéressant et savant travail.

M. Haon lit plusieurs poésies cévenoles dont il est l'auteur : *Lou maridage de Luiseto, la Fado de l'amour* et *De Floùs*, ainsi qu'un sonnet dédié à M^lle^ de Chevigné, reine du Felibrige, à l'occasion des fêtes d'Arles.

Lecture est donnée d'une poésie de M. Lisbonne, membre honoraire.

M. le président demande l'insertion dans le Bulletin de la Société, de tous les travaux communiqués à la présente séance, puis il clôt pour l'année 1899

Digitized by Google

les séances, en se félicitant de n'avoir eu pendant l'année 1899 à déplorer aucun décès de sociétaire.

La prochaine séance sera consacrée à une communication de M. de Faria, sur la veuve de Garrett.

A la même séance aura lieu, si le quantum réglementaire des membres est atteint, l'élection du bureau. Dans le cas contraire, une séance spéciale pour le vote définitif aura lieu le samedi 6 janvier.

La séance est levée.

Le Secrétaire,
CORNETTE.

Le Président,
CH. DE CABISSOLE.

Digitized by Google

I

PARTIE CÉVENOLE

Digitized by Google

Digitized by Google

LE DISCOURS LANGUEDOCIEN

par M. Gabriel HAON.

INTRODUCTION

Une langue est fixée, nous dit-on, par son dictionnaire, qui est, si l'on peut s'exprimer ainsi, un état des mots qui la composent, avec la définition exacte de chacun d'eux, et par sa grammaire, laquelle énonce les règles du langage, bases de l'arrangement correct de ces mots dans le discours parlé ou écrit.

Mais, en plus du dictionnaire et de la grammaire, voire même de la syntaxe, qui n'est que la grammaire précisée, la connaissance complète d'une langue suppose une autre science, celle-ci d'ordre plus élevé : nous voulons dire l'*esprit* ou le *génie particulier* de cette langue.

En dehors des phrases correctes, régulières, à construction rigoureusement grammaticale, chaque langue possède une série de phrases faites, de locutions, que l'analyse ne peut bien définir qu'en détruisant leur construction, soit en rétablissant les mots elliptiques, soit en redressant les inversions, soit en les modifiant d'une autre manière. Toutes les langues possèdent de ces locutions qualifiées *idiotismes*, en général, et, suivant les cas particuliers, hellénismes, latinismes, gallicismes, anglicismes, etc.

Digitized by Google

Nous n'avons pas à développer ici les raisons qui font réclamer pour l'ensemble des dialectes d'Oc le titre de *langue*, donnant un démenti à ceux qui les qualifient de *patois* Il nous suffira simplement de rappeler que la langue d'Oc est de formation antérieure à la langue d'Oui, c'est-à-dire au français. Or, la langue d'Oc possède ses idiotismes, ses *gasconismes*, — puisque tel est, croyons-nous, le mot consacré, — ou, mieux, ses *occitanismes* (1), et ces tours de phrase sont très nombreux. La langue d'Oc, qui s'efface aujourd'hui de plus en plus devant l'influence croissante de sa sœur du Nord de la France, conserve encore dans ces gasconismes cet esprit qui lui est propre, son *génie particulier*.

Dans nos villes, il est vrai, là où l'on a conservé le dialecte ancestral, ce dialecte n'est pas reconnaissable, ni dans ses mots, ni surtout dans ses formes; ce qui se perd le plus, ce sont les mots particuliers au dialecte, et dont la racine n'est pas identique à celle de leur correspondant français, ou bien les mots qui n'ont pas de correspondant exact en français; ce qui se perd le plus, ce sont les tours de phrase qui, par leur construction, diffèrent de la forme des phrases françaises. Or, c'est précisément dans ces mots là, dans ces phrases là, qu'il faut étudier les caractéristiques du langage.

Veut-on un exemple? — Que l'on demande à une personne de passage dans une localité, une maison, si elle a intention d'y attendre le lendemain. Si celui qui pose la question *pense* vraiment en languedocien, si les formes naturelles du langage n'ont pas été perdues chez lui par une éducation française, il dira : « *Çai sès de coujado ?* ». Dans le cas contraire, il dira :

(1) Le terme *gasconisme* prend improprement dans le français un sens général qui le fait appliquer à tous les dialectes d'Oc. C'est dans ce sens que nous voudrions voir accepter le terme *occitanisme*.

Digitized by Google

« *Pensas de passà la nuiè aici* », ou même « *Pensas passà la nuié aici* ». La première phrase, qui ne contient pas un mot de la dernière a réellement la tournure languedocienne. La seconde est la traduction d'une phrase française mot à mot, mais en construction languedocienne, grammaticalement; l'emploi de la préposition *de* démontre que celui qui parle a l'habitude des formes du langage. La troisième des phrases ci-dessus est la traduction littérale du français, c'est une proposition languedocienne vicieuse.

Il existe de nombreux dictionnaires particuliers de langue d'Oc. Notre dialecte cévenol à lui seul, en possède deux, ceux de Sauvages et de Maximin d'Hombres; nous ne parlons pas, bien entendu, du grand ouvrage de Mistral, monument élevé à la langue d'Oc, *lou Tresor dau Felibrige*, auquel le maître de Maillane a consacré plusieurs années de sa vie, et qui, résumant tous les dictionnaires de langue d'Oc, contient, en plus de savantes recherches étymologiques, de fréquents exemples qui précisent l'emploi des mots. De même, pour la grammaire, il a été publié plusieurs ouvrages, entre autres celui de Savinian, qui consacre une étude spéciale au dialecte cévenol, sans toutefois être particulier à ce dialecte.

Légiférer, même en linguistique, n'est pas chose bien aisée. Encore que nous eussions pu nous baser sur des ouvrages similaires, nous n'avons pas osé entreprendre de suite la publication d'une syntaxe cévenole spéciale, ayant avant tout le souci absolu de la vérité, et cette vérité n'étant, quoi qu'on dise, pas trop facile à découvrir dans l'analyse d'une langue. En attendant, il nous a semblé que l'étude des locutions particulières que nous avions notées dans nos observations, était le meilleur moyen de mettre en évidence ce génie particulier de notre

Digitized by Google

dialecte, que nous voulons pénétrer. Notre travail est peut-être défectueux, sûrement incomplet ; mais, à défaut d'autres mérites, on nous accordera peut-être celui qu'on accorde à de patients efforts.

Laissant de côté les proverbes proprement dits, dont Sauvages a publié un recueil, nous avons tenu surtout à être précis dans la traduction des locutions cévenoles que nous donnons, ne cherchant pas à mettre, en regard d'un occitanisme, un gallicisme correspondant, ce qui serait souvent le cas (1), car le sens des gallicismes est souvent aussi peu clair que celui des occitanismes.

L'exercice de la traduction, thème ou version, exige une connaissance approfondie des deux langues en présence; l'on s'explique ainsi pourquoi, d'une part, certaines personnes traduisent si mal leur pensée en français, et, d'autre part, pourquoi la forme des phrases et les mots languedociens même se perdent. De plus, il arrive que l'on se trouve en face de mots d'une langue qui n'ont pas de correspondant dans l'autre. Nous citerons comme exemple trois types d'adjectifs : *barradis*, *cantarèl*, *sannadoù*. Ces qualificatifs expriment la *faculté*, la *disposition* à être fermé, à chanter ou à être chanté, à saigner ou à être saigné, forme d'adjectifs qui est généralement rendue en français par des mots terminés par les suffixes *able* ou *ible*. Mais l'on ne peut pas traduire *un poùs barradis* par « un puits fermable », *uno fiho cantarèlo* par « une jeune fille chantable », même « chanteuse » ; *un coutèl sannadoù*, *un porc sannadoù*, par « un couteau, un porc saignables ». Cela ne se dit pas. Force est bien,

(1) Quand nous disons *correspondant*, c'est, bien entendu, non pas quant à la forme, mais quant au sens de la phrase. Il est à remarquer d'ailleurs que, pour les proverbes également, ils se correspondent fréquemment d'une langue à une autre : l'on pourrait traduire par des proverbes français correspondants la plupart des proverbes languedociens.

Digitized by Google

donc, de recourir à la périphrase, et de dire : « un puits pouvant être fermé ; une jeune fille qui se plaît à chanter ; un couteau à saigner, un porc prêt à être saigné, ou devenu de taille à être abattu ».

Pour les noms, remarquons en passant que le languedocien accorde parfois une sorte de personnalité aux choses, à raison de leur grandeur même, ou de la grandeur de leurs effets ; et cette idée, qui préside à la construction de la phrase, en modifie la forme ou les mots. Ainsi on dira : *Gardoù a emmenat lou pont*, plutôt que de dire : *Lou gardoù a envessat lou pont.*

La difficulté de traduction se présente surtout en face des verbes ; *arribà, emboucà,* sont des verbes actifs qui n'ont pas de correspondant exact en français pour l'action qu'ils représentent. Il est fréquent aussi qu'un verbe languedocien soit actif, tel *toumbà*, et que son correspondant français soit neutre : *tomber* ; d'où nécessité de changer la forme de la phrase : *ai toumbat 'n escut*, j'ai laissé tomber un écu.

Quant aux participes, ils présentent souvent cette particularité que, participes passés en français, ils deviennent adjectifs en languedocien, ou inversement. On dira : *ma gauto es éflo*, ma joue est enflée, sens très différent de *ma gauto es eflado*, qui voudrait dire : ma joue s'est enflée, est devenue enflée.

L'on pourrait établir ainsi de nombreux points de comparaison, ou plutôt de dissemblance entre les deux langues. Le régime des prépositions, la place des adverbes, des conjonctions, nous en fourniraient toute une série. Nous ne citerons qu'un genre de phrases fréquent où la conjonction *endé* ou *embé*, lie deux propositions dont la seconde aurait, en français, son verbe au participe présent : *Es-t-i poussible qu'un ase sible, end'* AVEDRE *lou mourre tant long?* « Comment voudriez-vous qu'un âne siffle, en *ayant*

Digitized by Google

le museau aussi allongé. » En languedocien le participe présent *ayant* devient un infinitif *avedre*. Questions de syntaxe.

On le voit, il ne manque pas de points à préciser avant d'établir les règles d'une langue, d'en fixer la grammaire, la syntaxe. En rassemblant les locutions languedociennes qui, par leur forme ou le sens particulier de leurs mots, s'écartent du français, nous avons voulu surtout réunir les matériaux d'une étude analytique de la langue. Espérons que ce travail sera de quelque utilité à ceux qui s'engagent dans cette voie.

Les phrases groupées dans ce recueil ne sont d'ailleurs toutes pas, à proprement parler, des idiotismes. Nous nous sommes attaché à recueillir, dans la lecture des auteurs languedociens et principalement dans la conversation, en de fréquentes excursions dans les Cévennes, toutes les locutions, les formes de phrases, qui, dans leur construction ou leur allure, diffèrent de la phrase française correspondante. Ce travail n'était tout d'abord qu'une étude personnelle. Mais il a pris bientôt beaucoup plus de développement que nous ne croyions tout d'abord, et nous nous sommes décidé à le présenter à la Société scientifique et littéraire d'Alais.

Considérant qu'Alais a, de tout temps, été rattaché plutôt à ses montagnes cévenoles qu'à la plaine qui commence à ses pieds, il nous a paru que le dialecte alaisien, quoique se rapprochant du dialecte languedocien bas-rhodanien, lequel est quasi provençal, le dialecte alaisien, disons-nous, devait plutôt être considéré comme essentiellement languedocien. C'est pourquoi nous avons conservé, dans l'orthographe, les consonnes finales des mots, notamment le *t* final du participe passé des verbes et l'*s* plurale des noms, bien que, le plus souvent, ces consonnes, à Alais, ne soient pas sonores dans le

Digitized by Google

langage. Ainsi, nous écrirons : *Es mountat en mountagno*, au lieu de *es mounta en mountagno*, forme provençale. Dans toutes les Cévennes, dans la majeure partie du Languedoc, le *t* final sera sonore : on prononcera *es mounta-t-en mountagno ;* mais à Alais, on dira : *es mountâ' n mountâgno.* La phrase est la même, la prononciation seule diffère. Nous maintiendrons donc l'orthographe languedocienne qui est la nôtre. Quant aux règles générales de l'orthographe, nous tenons à rester attaché aux principes de la réforme mistralienne.

Reste à dire un mot de la méthode de classement que nous avons adoptée. Nous ne pouvions guère présenter ces expressions dans l'ordre où nous les avons recueillies, ce serait dire sans ordre. Il nous a paru logique, puisque nous les étudions d'abord *quant au sens*, de les classer suivant le sens des parties du discours : premièrement celles qui, exprimant une façon d'être, ou des qualificatifs de la personne ou de la chose, se rapportent au nom ou à l'adjectif ; ensuite, celles qui, exprimant une action ou un état, peuvent avoir rapport au verbe ; puis, groupant en un seul chapitre celles qui modifient l'action ou la manière d'être, nous les avons classées comme locutions adverbiales ; enfin, comme locutions interjectives, nous avons réuni les nombreuses exclamations qui sont fréquentes dans notre dialecte. Entre le premier chapitre et le second, nous avons placé les locutions comparatives de noms, d'adjectifs ou de verbes. L'article, le pronom, la préposition et la conjonction n'étant jamais que des mots simples, ne pouvaient guère avoir place dans notre travail. Leur étude est, à proprement parler, du domaine de la grammaire ; toutefois, on trouvera ça et là, mainte remarque à faire au sujet de leur régime ou de leur emploi.

Ajoutons que le languedocien partageant avec le

Digitized by Google

latin un privilège que n'ont pas toutes les langues, nous avons conservé, malgré leur tournure un peu libre, certaines phrases qui n'ont que telles quelles sont leur force d'expression.

G. H.

Digitized by Google

LE DISCOURS LANGUEDOCIEN

(DIALECTE D'ALAIS)

Digitized by Google

LOCUTIONS

A barbastat sus sa tèsto.
A be d'autres pargues à virà.

A bono arpo.

A bon biais.
Achas, aquel pissaire, de que se mèlo.
Acò a de balant.
Acò crèmo au lum.

Acò demando un bel coumble.
Acò fai badà de veire.
Acò fai bon ausì dire.
Acò fai taco d'oli (*v.* acò 's taco d'oli.)
Acò fai venì lou desfèci, lou bomi.
Acò farà sa perdo.
Acò me lèvo lou béure e lou manjà.
Acó m'es bien de grèu.
Acò n'es pas de refus.
Acò 's bien à l'abèu.
Acò 's daumage.
Acò 's de cacai.
Acó 's de-crégne.
Acò 's de fachoùs.
Acò 's de lessiu sus la bugado.

Acò 's de regardà.
Acò 's la bestio dau bon Diu.

Acò 's la cansoù de l'agnèl blanc.

Acò 's lou picà de la dalho.
Acó 's moun sauvant.
Acò 's pas de badinage.

Digitized by Google

ADJECTIVES

Ses cheveux sont tout blancs, il a les cheveux blancs.
Il a bien d'autres chats à fouetter (d'autres troupeaux à changer de parc).
Il est habile à ramasser la récolte, *ou* il prend facilement ce qui est à sa portée, c'est un voleur.
Il s'y prend bien (*souvent ironique*).
Voyez donc, ce morveux, de quoi se mêle-t-il ?
Cela a du balancement, du jeu.
Cela est l'évidence même (cela brûlerait, écumerait, à la simple clarté d'une chandelle).
Il y faudra beaucoup de remblai.
Cela vous tient en admiration.
Cela fait plaisir à entendre.
Cela s'étend comme tâche d'huile.
Cela vous donne des nausées, cela est dégoûtant.
Cela causera sa ruine, cela le perdra.
J'en perds le boire, le manger.
Cela m'est bien pénible, cela me contrarie.
Cela s'accepte volontiers, j'accepte avec plaisir.
Cela est fort exposé, fort en danger.
C'est regrettable !
Cela n'est rien qui vaille.
Cela est un peu répugnant.
C'est désagréable.
C'est ajouter encore à une situation accomplie *(se prend plutôt en mauvaise part).*
C'est à considérer.
C'est une personne qui fait toujours ce que l'on veut, qui agit toujours sans souci d'elle-même, c'est un innocent.
C'est une histoire qui recommence toujours (un cercle vicieux).
Voilà la difficulté, c'est le plus difficile.
C'est là mon dernier espoir, ma dernière ressource.
Ce n'est pas une plaisanterie, je ne dis pas cela en riant.

Digitized by Google

Acò 's pas de faire.

Acò 's pas de per en créire.
Acò 's pas lou mot.

Acò 's pas ni fat, ni sens *(sans)* faire.

Acó 's pas que de barjalados.
Acò 's pas que de tirlintèinos.
Acò 's soun biais.
Acò 's soun tic.
Acò 's taco d'oli.

Acò 's toujour à rèire.
Acò 's toujour d'un biais.
Acò 's toujour la mèmo sansogno.

Acó 's tout d'un avenen.

Acò 's tout d'un vanc.

Acò 's un basacle.
Acò 's un chancre.
Acò 's un conte d'apouticari.

Acò 's un coutèl-tripiè.

Acò 's un crèbo-vesto.
Acò 's un mau d'enduro.

Acò 's un ome de fato.
Acò 's un pau fort de gréso.

Acò 's un poulid moucèl de filho.
Acò 's un remèdi de chival.
Acò 's un salo-toupi.

Digitized by Google

Cela n'est pas à faire, il n'est pas convenable que cela soit fait.
Ce n'est pas croyable.
Ce n'est pas la question, ce n'est pas précisément là le sujet qui nous occupe.
C'est fait en dépit de bon sens. (Il vaudrait mieux qu'on ne l'eût pas fait).
Ce ne sont que des sornettes.
C'est une chose *(ou* une personne) de peu de valeur.
C'est sa façon d'agir, sa manière d'être.
C'est sa manie.
C'est une convention ineffaçable, cela vaut un contrat.
C'est toujours à recommencer.
C'est toujours la même chose, du même côté.
C'est toujours la même chanson (sansogno, cornemuse).
Cela est tout brutalement droit, sans bosses, tout d'une venue *(se dit par ex. d'un arbre)*.
Cela est d'un seul tenant, *ou* de plain-pied. *(se dit d'une propriété, par exemple, ou d'un appartement)*.
C'est immensément grand.
Cet homme est un importun (*vulg.* un crampon).
C'est un compte, un calcul, une combinaison, à n'en plus finir.
C'est un homme peu loyal (un couteau à deux tranchants).
C'est un homme très maigre.
C'est un mal qu'il faut supporter, qui n'a d'autre remède que la patience.
C'est un homme sans caractère.
C'est un peu grivois (*littéral.* fort en tartre, acidulé, piquant).
C'est une belle fille.
C'est un remède brutal, une médecine peu délicate.
C'est une femmelette, un homme tout au plus bon aux soins du ménage.

Digitized by Google

Acò 's un trasso de pistoulet, un trasso de pifre.
Acò 's un traval estrassat.

Aco 's uno envéjo de fenno grosso.
Acò 's uno poulido descargo !
Acò vau pas lou levà dau sòu.
Acò vous barro l'estouma, vous crèbo l'estouma.
Acò vous crèbo lou cor.
Acò vous faí fardà.

A de vèri.
A escampat la broco.

A escampat sas fèbres.
A escudelat tout soun bataclan.
A fat pacho embé lou diable.
A fat'qui uno bèlo cagado.
A foço be au sourel.

Aiçò caufo.
Aiçò 's la casso de las cagaraulos, tant de vist, tant de près.
Aiço 's pas Marmando !
Aiçò 's pichot fèt.
A la lengo trop longo.
A l'estouma gresat.

A lou mau de...

A lou mau de cat-usclat, vau mai que noun paréis.
A lou mau de la candi, la femelo vau mai que lou mascle.
A lou mau de la cò d'un porc, toujour anèlo, e jamai noun nouso.

Digitized by Google

C'est un homme qui ne vaut pas cher.
C'est un travail mal fait, les éléments en sont gaspillés.
C'est une tocade, une envie irraisonnée.
C'est un beau débarras !
Cela ne vaut pas la peine d'être ramassé.
Cela est poignant.

Cela fend le cœur.
Cela vous fait endiabler (vous fait monter la rougeur, le fard, au visage).
Il a de la méchanceté, du venin.
Elle en est à son dernier terme avant les couches (*la femme enceinte marquait ses mois sur une buchette*).
Il s'est débarrassé de ses fièvres, il est guéri.
Il a dissipé tout son avoir.
Il a une chance extraordinaire.
Il a fait là une jolie bévue.
Il a beaucoup de propriétés, (*la propriété immobilière étant seule considérée par nos anciens*).
Cela est mouvementé, agité.
Cela présente peu de difficultés, comme la chasse aux escargots : tant on en voit, tant on en prend.
Cela n'est pas Paris !
La divergence est peu de chose.
C'est un bavard.
C'est un ivrogne (son estomac doit être plein de tartre).
Il est comme... (*terme général de comparaison, dont les applications sont fréquentes*).
C'est comme un chat rôti, grillé ; il vaut mieux qu'il ne paraît.
C'est un ménage où la femme vaut plus (mieux) que le mari, comme dans le chanvre.
Il commence tout sans rien achever, comme la queue du porc qui ébauche toujours un nœud sans le terminer.

Digitized by Google

A lou mau de las galinos : tant mai fai fré, tant mai bévou.
A lou mau d'un iòu cuèch : doù-mai se coi, doù-mai vènt dù.
A 'no mino cruso.
An vendimiat davans las cridos.

A pagat, nautres devèn.
A pas de besoun de prene las endourmidouiros.

A pas de besoun que lou butou.

A pas que de lengo.
A pas que lou batèmo de trop.

A passat davans l'escolo.

A per dous liars de mau, e per cinq sòus de fatos.
A pissat vergougno.
Aquel capelan fai bien glèiso.
Aquel coutèl a bon prus.
Aquel garçoù coumenço de s'arrapà.
Aquel ome es tout siu.
Aquel tems fai veni la brodo.
Aquelo filho a 'no maio à son debas.
Aquelo filho es bien arestado.
Aquelo filho s'es bien estrassado.

Aquelo ribo es pas per aquel ase.
Aquelo roumano a trop de graisso.
Aquelo sourneto es de la fabrico.
A sa biasso coufido, *ou* a sa gripio garnido.

A sa councienço per darriès.
A toujour pet ou fouiro.

Digitized by Google

Il est comme les poules, à qui le froid n'enlève pas la soif, au contraire.
C'est comme un œuf cuit : plus on le fait bouillir, plus il durcit (*s'emploie au propre et au fig.*)
Il est d'un abord peu affable (écru).
Il ont vendangé avant la publication des bans de vendange (*se dit à propos de certains mariages légitimés en retard*).
Il a payé, nous devons (*se dit d'un mort*).
Il n'a pas besoin de prendre de calmant, de potion somnifère, c'est un apathique, un nonchalant.
Il n'a pas besoin d'être encouragé, excité (*se prend souvent en mauvaise part*).
Il ne sait que parler (il est tout langue).
C'est un misérable, une vraie bête, qui n'a de trop que le baptême (*c'est-à-dire sa qualité d'homme*).
Il n'est jamais allé à l'école (ayant dû se contenter d'y passer devant la porte).
Il fait paraître beaucoup plus de mal qu'il n'en a.

C'est un éhonté.
Ce prêtre officie bien.
Ce couteau est bien affuté.
Ce garçon commence à devenir homme.
C'est un égoïste.
Ce temps est languissant.
Cette jeune fille a une tache à sa réputation.
Cette jeune fille est très sérieuse, rangée.
Cette jeune fille s'est mal mariée, elle eût pu faire mieux.
C'est une chose qu'il ne mérite pas.
Cette romaine pèse trop grassement.
C'est un conte de votre invention.
Il a du foin dans ses bottes, il est à l'abri de la misère.
Sa conscience le gêne peu.
Il est de santé précaire.

Digitized by Google

A toujour pòu de se negà pèr quiu.
A toujour quauque ferre que li brando.

A toujour uno fato que trempo, l'autro que se bagno.
A un caiau que li boulego, *ou* soun caiau boulego.

Aucèl de Sant (*sent*) Lu.

Aurian fat 'n cònsou.
A vist lou loup.

Be de campano.
Be de mau-aquis.
Cadun (*chacun*) bat sa marcho.
Cadèts de las Matèlos, que lous doùs fan cent ans.
Casso de raço.
Cousinè-macari.
Crent pas brut, sibé lous cops.
Desgauchis pas mau un moucèl.
Dirias qu'a plourat per l'avedre.

Dirias que rabalo un lagui.
Diu l'a benurat.
Dourdo lous tauliès.
Efans de dous paires, de dos maires.
Embalo tant que pod (*sous ent.*) per l'autre mounde.
Empouisounarièt 'no barcado de crucifis.

Entend bouto per barau.
Es à la fi de soun camì.
Es bien empercairat.
Es bien recatat.
Es braiat bien naut.
Escaiè en biseto.

Digitized by Google

Il craint toujours de se noyer dans un verre d'eau.
Il lui manque toujours quelque chose, il a toujours quelque chose de dérangé.
Il est toujours embarrassé de mille choses, il ne peut jamais agir bien carrément.
Il a une pierre qui remue dans le cerveau, c'est un déséquilibré.
Oiseau de saint Luc, (*c'est-à-dire* le bœuf). Personne grosse et lourde.
Nous nous entendons bien.
Il a perdu la voix (*au fig.*,) de peur, en voyant le loup).
Propriété du clergé.
Bien mal acquis.
Chacun tire de son côté.
Cadets comme aux Matelles : deux ont en tout cent ans.
Il tient de ses parents.
Gâte-sauce.
Il ne craint pas le bruit, mais bien les coups.
Il mange bien un morceau.
Vous diriez qu'on le lui a parcimonieusement mesuré.
On dirait que quelque chagrin le poursuit.
Il est favorisé des dieux.
C'est un sot, complètement dépourvu de raison.
Frères consanguins, utérins.
Il s'achemine à grands pas vers la tombe.

Il ferait faire naufrage à une barque chargée de crucifix (tant il porte matheur).
Il comprend une chose pour l'autre.
Il est à la fin de sa carrière.
Il est bien empêtré dans de mauvaises affaires.
Il a une mise soignée, il est bien propre, bien vêtu.
Il a bien de la morgue !
Escalier en colimaçon.

Digitized by Google

Escampo tout per escudèlos.
Es catiu : prend las mouscos emb'un fiu.
Escriu dinc un burèu.
Es das medecis de Bezoucoù : descouvris lous malauts per lous fà susà.

Es countent coumo que tout vire.
Es dau bonur.
Es davalat dau cade.
Es de bèlo esclapo.
Es de la meno de Petre-Jan : n'entrarièt vinto-quatre dinc uno cougourlo.
Es de michant bridà.
Es de michanto jassino.
Es de raço de cigalos : viu de l'èr dau tems.

Es destrech au bren e large à la farino.
Es dins lous astres.
Es estat batejat souto un cade.

Es fach emb'acò coumo un chi d'anà descaus.

Es fol que jisclo.
Es fol estacadoù.
Es lou diable per lou traval.
Es manjat de las arnos, dau rouvil.
Es manjat das deutes.
Es mau ceuclat.
Es nascut dinc un trau.
Es nascut embé la crespino.
Es nèsci à courre carrièro, *ou* es nèsci que viro.
Es pau-parlo.
Es pas bò ni per boulit, ni per roustit.
Es pas de mau-traire.

Digitized by Google

C'est un prodigue.
Il est adroit : il attrape les mouches avec un fil.
Il est employé de bureau,
Il est comme les médecins qui mettent leurs malades au frais pour les faire suer : il s'y prend tout a rebours de ce qu'il faudrait.
Il est toujours satisfait de son sort.
Il a de la chance, en ce moment.
Il est en déconfiture.
Il est de belle venue.
Il est de petite race, de ceux dont vingt-quatre rempliraient à peine une gourde.
Il est malaisé à conduire.
C'est un mauvais coucheur.
Il est de la race des cigales, qui vivent de l'air du temps.
Son économie n'est pas raisonnée.
Il en est à des rêveries.
C'est un protestant. (*Terme de moquerie de la part des catholiques, rappelant l'époque où les protestants, tenant leurs assemblées au désert, donnaient le baptême en plein air, parfois sous un cade, grand genévrier).*
Il est habitué à cela comme un chien à marcher nu-pieds.
Il est totalement dépourvu de raison.
Il est fou à lier.
C'est un homme extraordinaire au travail.
Cela est rongé par les mites, par la rouille.
Il est rongé par les dettes, ruiné.
Il n'a pas les idées bien assises.
Il n'a rien vu du monde (il est né dans un trou).
Il est prédestiné.
Il est tout-à-fait niais, c'est un imbécile.
Il est peu parleur.
Cela n'est bon d'aucune façon.
Il n'est pas à plaindre.

Digitized by Google

Es pas endurant.
Es pas foutimard.
Es pas gaire amistous.
Es pas mort, mès badaio.
Es pas mousit.
Es pas per viure, a trop de pessaments.
Es plegat.

Es pus cargat de vices qu'un capelan de bénéfices.
Es pus nèsci que l'aigo es longo.
Es sens (*sans*) amour.
Es soun paire tout crachat.
Estouma dau diable.
Estouma de fato.
Es toucat dau vent de biso.
Es tout fiò, tout belugo.
Es trop chi per acò faire.
Es trop vièl, dévièt pas tant lèu naisse.
Es un bedigas sens (*sans*) lano, *ou* un tarnagas sens ploumos.
Es un bon fère.
Es un brave fil.
Es un emplastre de Bourgougno.

Es un estrasso-paraulos.
Es un tron de Diu.
Es uno lengueto.
Es uno limo douço.

Es un pau-de-biais.
Es un pau-de-sén.
Es un pisso-vinaigre.

Es un ris quand trono.
Es un sang de condoumbre.
Es un trauco-baragnado.

Digitized by Google

Il est très susceptible, très irascible.
Il est très décidé.
Il n'est guère aimable.
Il n'est pas mort, mais à l'agonie.
Il est plein d'ardeur.
Il ne vivra pas, il a trop d'idées. de préoccupations.
On peut le considérer comme perdu (sans espoir de guérison).
Il a plus de vices qu'un curé de bénéfices.

Il est sot au-delà de toute comparaison.
C'est un égoïste.
C'est tout le portrait de son père.
Fort estomac (qui digère tout).
Estomac débile.
Il a un peu perdu la raison.
Il est tout feu, tout flamme.
Il est trop avare pour faire cela.
Il est trop vieux, il n'aurait pas dû naître sitôt.
C'est un pantin sans ficelle (*dans des sens divers*).

C'est un piètre sujet (*ironique*, un fer solide).
C'est un honnête garçon.
C'est un importun, un homme dont on ne peut jamais se débarrasser.
C'est un diseur de riens.
C'est le diable en personne.
C'est un fin parleur.
C'est un sournois, qui parvient à ses fins tout en cajolant son monde.
Il est peu ingénieux, peu adroit.
Il est peu intelligent, il est irréfléchi.
Il est plein de méchanceté, il est mordant dans ses paroles.
C'est un grincheux.
C'est un homme sans énergie.
C'est un braconnier.

Digitized by Google

N'es bò que per metre de sablo sus lou papiè.

N'es pas aquel que deurié restre.
Fai coumo la cabro de moussu Sagnè, que se bateguèt touto la nuiè, e pièi lou matì lou loup la manjèt.
Fai dinà 'mbé de banos de cagaraulos.
Fai d'uno mousco un elefan, *ou* fai d'uno paio un paiè.
Fai la sauço à l'aucèl sens (*sans*) avedre vist la ploumo.
Fai lou malaute per manjà 'n iòu.

Fai toujour piu-piu.

Fai pas que de sourtì dau peiòu.
Fai un sourel que despaupèrlo.

Farà be la bouso per la gorjo!
Farièt rire las pèiros.
Farièt tetà 'n biòu vièl.
Farièt la barbo end'un iòu.

Fendrièt 'n pèu en quatre per n'avedre la moudelo.
Fougasso de reinage.
Hou a tout fat, hor lou be.
Hou a pas tout manjat, n'a be beugut de flocs.
I ai foço aubligacius.
I a flò au blad.
I a molo.
I a 'n poulid Gardoù.
I a pas res à tosse.
I a pa 'n pèu de ma testo que noun i pense.
I a 'no bono lègo de camì.
I danso dedins.

Digitized by Google

Il n'invente rien, il est toujours de l'avis des autres (il met du sable sur l'écriture, rôle du clerc de notaire).
Il n'est pas ce qu'il devrait être.
Il fait comme la chèvre de M. Sagnè, laquelle se battit toute la nuit, et puis, au matin, fut mangée par le loup.
Il fait dîner (ses invités) avec des cornes d'escargot.
Il exagère tout.

Il vend la peau de l'ours avant d'avoir tué celui-ci.

Il fait le malade pour être soigné délicatement *(au propre et au fig.)*.
Il se plaint toujours de sa santé (mais vivote tout de même).
Il sort à peine de l'œuf.
Il fait un soleil aveuglant (dont la lumière traverse les paupières).
Il vomira bien sa bile!
Il ferait rire même les pierres (tant il est amusant).
Il ferait têter un bœuf (tant il est malin).
Il trouverait à tondre un œuf (tant il est âpre au gain).
Il fendrait en quatre un cheveu pour en avoir la moëlle.
Gâteau de rois.
Il a tout fait, sauf le bien (dans sa vie).
Il n'a pas dissipé tout son bien sans boire.
Je lui dois beaucoup.
Le blé est hors de prix.
Cela va doucement, il y a morte-saison.
Il y a une belle étendue d'eau.
Il n'y a rien à prendre.
Je ne pense qu'à cela : tout mon esprit en est plein.
Il y a une bonne lieue.
Cette chaussure, ce vêtement, lui est trop grand.

Digitized by Google

Ié vènt pas à la caviho.

I fariè batejà 'n téule.

I fau toujour dire : ari !
I lou taparias emb'un gran de mel (soun quiu).

I tombo 'n ièl chaco fes que dis uno véritat, amai es pas borgne.
La fam lou buto.
La fortuno de moussu Mandari, que de curat devenguèt segoundari.
L'an batejat embé d'aigo de merlusso.
La paio n'en vau pas lou caucà.
L'a prés au begui, lou quitarà au couissi.

L'arraparias à cops de bounet.
Las brisos n'en sautavou au capèl.

L'avariço de ma tanto, que plouravo quand fasièt tant de nuiè.
Lengo de petard.
Lèvo l'ambre.
L'ome de la saco, l'ome dau capèl gris.
Lou bèu dimenche de la fièiro.
Lou bò dau jour.
Lou camì das endeutats.
Lou chival das courdeliès.
Lou fau pas penchinà a cronto-pèus.

Lou lugar dau pastre.
Lou mes das cats.
Lou traval fat ié fai pas pòu.
Lou tron lou peto.

Digitized by Google

Il ne lui arrive pas à la cheville, comme hauteur *(au pr. et au fig.)*
Il lui ferait faire ce qu'il voudrait : baptiser une tuile (en lui faisant croire que c'est un enfant).
Il faut toujours l'exciter, le pousser.
Il a peur (*cette locution exprime un curieux effet physiologique de la peur, qui fait se resserrer le muscle sphincter de l'anus).*
C'est un menteur avéré.

C'est la faim, la misère, qui le pousse là.
C'est la fortune, l'avancement à la façon de M. Maudaire, qui de curé devint vicaire.
C'est un mauvais chrétien.
La chose n'en vaut pas la peine.
Cela l'a pris au berceau, et ne le quittera qu'à la tombe.
Il se laisse facilement prendre (*pr. et au fig.*)
Les miettes ressautaient à hauteur du chapeau (tant on mangeait avec avidité).
Cela rappelle l'avarice de ma tante qui pleurait que les jours fussent si petits, et les nuits si longues.
Langue médisante et moqueuse.
Plus fin que l'ambre (très rusé, très subtil).
L'homme au sac, l'homme au chapeau gris.
Le beau dimanche (dimanche suivant) de la foire.
Le beau (bon) du jour.
Le chemin détourné, le chemin des écoliers.
A pied.
Il est assez irritable, la moutarde facilement lui monte au nez (il ne faut pas lui brosser la tête à rebours).
L'étoile du berger.
Février.
C'est un fainéant, il aime le travail fait d'avance.
Il a le diable dans le corps, il trépigne d'impatience.

Digitized by Google

Lou legì li lèvo pas l'escriure.

Lou vi l'a mes au cros.
L'un tiro a jà, l'autre a ruòu.
L'un tiro la rèsso, l'autre lou peitrau.
Madamo de trop.

Madoumaisèlo de Coutinfloun, que pisso l'aigo roso.
Manco pas de bè.

Marco pas pus.
Maridage (mariage) jalat.
Mau de landuro, mau d'enduro.
Medecì de las esclatos.
Me fai venì lous pèus blancs.

Mercat de Soumèire : tout d'un coustat, pas res de l'autre.
Merdo d'abéio.
Mes pas la man au sé per un pesoul.

Mesuro de Sant (sent) Ambrièi.
Moùre de vendimio.
Moùre d'escaufo-liè.
N'ai mon fais de tout acò.
N'ai pas piscut derrabà ni ferre ni clavèl.

N'a jamai vist lou sourel que per un trau.

N'a mai de pòu que d'envéjo.
N'a pas laissat sa lengo au couissì.

N'en quinco pas uno.
N'en sap mai qu'un vièl pastre.
N'ia 'n plen brès.
N'ia pas treje à la doujeno, de coumo 'cò.

Digitized by Google

Une science ne lui enlève pas l'autre, *s'emploie aussi pour :* Il a bon appétit, et il boit bien aussi.
C'est le vin qui l'a mis au tombeau.

Ils tirent chacun de son côté.

Se dit d'une enfant qui vient au monde sans avoir été désirée, soupçonne-t-on, par les parents.
C'est une précieuse.

Il ne manque pas de babil (*ne pas confondre avec* bé, bien).
Il vieillit (ses dents ne marquent plus son âge).
Mariage sans amour, de convenance ou d'intérêt.
Mal à prendre en patience.
Médecin des petites maladies (*au pr. et au fig.*)
Il me fait venir les cheveux blancs avant l'âge (du chagrin qu'il me cause).
Marché de Sommières ; tout en faveur de la même partie.
Miel.
Il ne se dérange pas pour rien, sans que cela en vaille la peine.
Bonne mesure.
Visage d'ivrogne.
Visage rond et plein.
J'en ai avec cela plus que je n'en puis porter.
Je n'ai rien pu en retirer (*d'une personne ou d'une chose*) ni fer ni clou.
Il n'est jamais sorti de chez lui (n'a vu le jour que par un trou).
Il en a plus de crainte que de désir.
Il a bonne langue (on ne la lui a pas oubliée, quand il est né).
Il reste silencieux.
Il en sait plus long qu'un vieux berger.
Cet enfant est très gros (il remplit son berceau).
Ils sont rares, comme cela.

Digitized by Google

Pago de bourèl.

Païs de garavesso.
Parlo per lou sens que-z-a.
Partirà pas aqueste ivèr, qu'estrémo foço pasturo.
Partiriét'n pèu au miè.
Partis pas chaco fes qu'embasto.

Pico tant sus l'arescle coumo sus lou tambour.

Plegarias lou profit dinc uno flèio de brus.

Pod pas caupre dins sa pèl.
Pod pas la barrà.
Pod pas s'aparà au proufit.
Pod pas s'endurà.

Porto bien soun age.
Poun de dissate.
Quauquo fado l'aura vist.
Quauqu'uno li sarà de courto.

Quouro canto, quouro plouro.
Sa modo es de... sa modo es de se levà sus las cinq ouros.
Save ço que vòu l'osco.
Sé de galino.
Se i entend proù.
Se laisso pas manjà soun lard.
Semblo lou chival de Pouiado que dourmiét tout dret.
Semblo lou premiè moustardiè dau Papo.
Semblo que las fados i an boutat sas mans.
Semblo que vai prene la maire au nis.

Digitized by Google

Paiement d'avance (*les condamnés, autrefois, donnaient de l'argent au bourreau pour que celui-ci les fasse moins souffrir*).
Pays aride, stérile.
Il parle suivant son peu d'intelligence.
Il mange beaucoup (*fam.*)

Il partagerait un cheveu (d'avarice).
Il n'agit pas chaque fois qu'il paraît être décidé à le faire.
Il agit sans discernement (il frappe autant sur le cercle que sur la peau du tambour).
Le profit est minime (on l'envelopperait dans une feuille de bruyère).
Il est très gras (ne peut tenir dans sa peau).
Il ne peut cesser de parler (fermer la bouche).
Il ne peut amasser tout son grain.
Il ne peut même pas vivre en paix avec lui-même (se supporter).
Il est bien conservé pour son âge.
Point long.
On lui aura jeté un mauvais sort.
A force de calculer juste, quelque chose finira par lui faire défaut.
Il est d'humeur variable.
Son habitude est de. Il a l'habitude de se lever vers cinq heures.
Je sais ce qu'en vaut l'unité.
Petit buveur.
Il s'y connaît assez.
Il ne se laisse pas prendre sa part.
C'est un apathique, un paresseux.

Il se croit un grand personnage.
Ce travail semble accompli de mains de fées.
Il y va avec précautions, tout doucement.

Digitized by Google

Semblo'qui lou papogai.

Semblo un aujou boufarèl.
Semblo un desenterat.
Semblo un croc.

Se me vendièt 'n iòu, creirièi qu' a levat lou rousset.
Sèn pas de colo.

Sèn pas rés.
Sèn pus urouses que braves.

S'en souvènt pas d'aqui-aqui.
Sent la sapino.
Se plan de trop de graisso.
Se pod pas soufrì dins soun oustau.
Se pòrtou pas de boudins.
Se preso pas.
S'estaco à dous sòus.
Soun mouli s'ataris pas jamai.
Sous iòus an dous roussets.

Temouens de Palias, que vènon sens (sans) lous anà quère.
Tout acò 's de recate.
Tout i es court.

Tout li beluguéjo.
Tout lou bèco.
Tres couiouns manjavou 'n api, el suçavo lou grel.
Un ase de soun tems cacharièt pas la paio.

Un ase i beurièt.

Digitized by Google

Il est là planté comme une borne (comme une cible), *la cible étant autrefois un perroquet,* papogai, *au sommet d'une pique*).
Il a une figure rose et joufflue.
Il a une mine de revenant.
Il est maigre au point que les os lui sortent de la peau.
L'on peut toujours s'attendre à être trompé par lui.

Nous ne sommes pas de même idée, de mêmes habitudes.
Nous ne sommes pas parents, ni alliés.
Nous sommes plus heureux que nous ne le méritons.
Il n'a pas de mémoire.
Le cercueil n'est pas loin de lui.
Il se plaint à tort, étant dans l'abondance.
Il n'a pas la patience de demeurer chez lui.
Ils ne sont pas amis (ne se font pas de cadeau).
Il n'est pas prévenu de lui-même.
Il attache grande importance à deux sous.
Il ne cesse de parler.
Son bien a toujours, à son estimation, une valeur double.
Témoins qui viennent sans être appelés *(au pr. et au fig.)*
Tout cela est mis en ordre.
Il n'est jamais satisfait complètement, il trouve toujours que quelque chose lui manque).
Il est pétillant, vif.
Il a du malheur (tout lui en veut).
Sa bêtise est proverbiale.

Il est d'une vieillesse avancée (un âne à son âge ne mâcherait pas la paille).
C'est chose facile, *ou* c'est très propre (*l'âne ayant la réputation d'un animal délicat*).

Digitized by Google

Un bé de dous coubles

Un cop de couissì.
Un foutrau de..., un foutralas de.

Un fre que ploumo.
Un fum de mounde.
Un marrit rencontre.
Un mourrimen de cor.
Uno bonno annado de blad
Un parel de...

Un porc bien braiat.

Un trasso de...

Un veiroù d'acò-bò.

Vau pas l'aigo que béu.
Vau pas 'no corgno.
Viage blanc.
Viu pas que de paupèrlos d'agassos.

Voudrié mai lou cargà que lou rampli.

Vòu la vaco amai lou vedèl, *ou* vòu lou mèu amai las brescos.
Vòu pas que siègue lou dit de...

Digitized by Google

Un bien à pouvoir être labouré par deux paires de bœufs.
Un sommeil.
Terme d'exagération, d'un emploi fréquent. Foutrau *est des deux genres:* « Un foutrau de bouto » foutralas *prend le féminin :* « Uno foutralasso de carétc. »
Un froid très vif (qui gerce la peau).
Une foule nombreuse.
Un incident fâcheux.
Une faiblesse, syncope, mal au cœur.
Une bonne année pour la récolte du blé.
Locution qui précède toujours les noms d'objets composés de deux parties pareilles, comme : « Un parel de cisèus, *des ciseaux* ; un parel de braios, *un pantalon.* »
Un porc fort en jambons (*se dit de l'animal vivant ou mort*).
Locution péjorative: « un trasso de capèl, *un mauvais chapeau ;* un trasso de chival, *un mauvais cheval.* »
Un petit verre d'une liqueur quelconque (*généralement une liqueur de ménage*).
Il ne vaut pas l'eau qu'il boit.
C'est un pauvre diable, un mauvais artisan.
Voyage, course inutile.
C'est un avare (qui ne se nourrit que de paupières de pies).
C'est un glouton (qui absorbe plus de choses qu'il n'en porterait sur les épaules).
Il voudrait tout pour lui.

Il ne veut pas qu'on puisse dire...

Digitized by Google

LOCUTIONS

Abihat de gris, coumo un ase.
Acò i vai coumo lou bas à l'ase.

Acò s'acordo coumo lou *magnificat* à matinos.

Acò's a prepaus coumo un caufo-liè d'estiu.

Acó's vrai coumo manjan d'agrihotos.

Acò t'es defendut coumo lou *pater* as ases.

Acò vai coumo la pèiro à l'anèl.

Afarat coumo la cresto d'un gal.
Afairat coumo un pauro ome que coulo sa trempo.

Afeciounat coumo uno dalho pèr Calendo.

Ai un ventre coumo une quitanço.

A lou ventre curat coumo lou quiu d'un capèl.
Amouroùs coumo un bartas.
Ardid coumo un paje de cour.
Arjentat coumo lou calice de Moulièiro.

A sas costos en long, coumo un loup.

A uno testo coumo un mal.

Digitized by Google

COMPARATIVES

Vêtu de gris, comme un âne.
Cela lui convient parfaitement, comme à un âne de porter le bât.
Cela est de circonstance comme de chanter *magnificat* à matines.
Cela est utile comme de chauffer les lits pendant l'été.
Cela n'est pas vrai. (On ne mange pas des cerises en tout temps).
Cela t'est défendu comme aux ânes de dire le *pater* (qu'ils ne peuvent dire).
Cela convient parfaitement (comme le diamant à la bague; comme la pierre de grosseur voulue, qui passe bien à l'anneau de dimension des cantonniers).
Affairé, remuant, comme la crête d'un coq.
Absorbé dans son travail comme un miséreux qui soutire son petit vin.
Appliqué, ardent au travail, comme une faux vers la Noël (*ironique*).
Mon ventre est plat (*vide*) comme une feuille de papier.
Il a le ventre creux (*vidé*) comme le fond d'un chapeau.
Affectueux, caressant (*iron.*) comme une ronce.
Effronté comme un page.
Argenté comme le calice de Molières (qui était en bois).
C'est un fainéant. (L'on disait autrefois que les loups avaient les côtes dans le sens de la longueur du corps, ce qui les empêchait de se retourner à demi).
Sa tête est énorme, difforme (comme celle d'un maillet).

Digitized by Google

Avivat coùmo un peissoù sus lou restouble.

Bado coumo un fataire, *ou* coumo un vedèl.
Bado coumo un four.
Bataiou coumo de pintardos.
Beu coumo un sablas·

Blanc coumo la nèu, *ou* coumo l'èli.
Boufoun coumo un cendriè.
Bramà coumo un ase, sens (*sans*) coumparasou.

Brando coumo uno sounaio.
Brandussà (quauqu'us ou quicon) coumo un periè.

Brule coumo d'espic.
Carat coumo un chafre.

Cargat coumo uno abéio.
Cla coumo de boudin.
Couioun coumo l'abat (*l'abè*) Latì.
Couioun coumo la luno.

Countent coumo un passeroù.

Countent coumo uno galino qu'atrovo un coutèl.

Counegut coumo lou loup blanc.
Couquì coumo genebroùso.
Crebà (quicon) coumo uno teto.

Curat coumo un brus.
Dannat coumo uno rabo (un Arabo).
Deglesit coumo uno vièio semau.

Digitized by Google

Eveillé (à l'aise) comme un poisson sur une terre en chaume.
Il crie comme un chiffonnier, *ou* comme un veau.
Il ouvre une bouche semblable à celle d'un four.
Elles jacassent comme des pintades.
Il absorbe le liquide comme du sable fin (*se dit des personnes et des choses*).
Blanc comme la neige, *ou* comme un lis.
Risible comme un cendrier (*iron.*)
Crier, hurler, brailler comme un âne (sans comparaison, *d'expression de politesse*).
Cela remue (a du jeu) comme une sonnette.
Remuer, secouer, comme on ferait à un arbre pour en faire tomber les fruits (*Au fig. en parlant des personnes*, solliciter, implorer avec instances).
Il brûle comme de la lavande sèche.
Deux sens : Robuste, vigoureux *(au propre)* comme une pierre à aiguiser les faulx, *et* énergique, ferme *(au fig.)* comme une pierre à aiguiser les faulx.
Chargé comme une abeille de miel.
Clair comme du jus de boudin *(iron.)*
Sot comme l'abbé Latin.
Simple, aussi facile à voir, à comprendre que la lune elle-même.
Gai comme un moineau *(en français on dit* comme un pinson).
Satisfait (*iron.)* comme une poule qui a trouvé un couteau.
Connu comme le loup blanc.
Madré comme un juif *(? gens hebrea).*
Crever quelque chose comme on crèverait une châtaigne molle (bouillie avec la peau.)
Dépouillé comme une bruyère sèche.
Voué à l'enfer comme un Arabe.
Disjoint comme une vieille cornue, comme un vieux tonneau.

Digitized by Google

Degourdit coumo un banastoù dessout-dessus.

Désarjentat coumo la croùs das capouchins.

Dourmì coumo un souc.

Dourmì coumo un vièl deute.

Drouvì d'ièls coumo de paumos.
Drouvis sous ièls coumo un crestaire.
Embestiant coumò la pluèjo.
Empeitat coumo un rat em' tres noses.

Endeutat coumo un bouchiè.
Enjincoùs coumo lou quiu d'un porc que se barro sens courejoù.
Entravessat coumo une barro de porto.

Envìnassat coumo uno cougourlo.
Es cargat d'argent coumo un grapaud de ploùmos.
Escarrabihat coumo un bourdet.
Es ceuclado d'anèls coumo uno bouto.

Es coumo l'ase dau mouniè, que s'aresto en toutos las portos.
Es coumo lous cats, que doù-mai manjou, doùmai rénou.
Es coumo lou curat de Pèire-Bufèire, que saviè pas legi que dins soun libre, amai dins sa glèiso.
Es coumo un porc à l'engrai.

Escù coumo la pego.

Digitized by Google

Agile, adroit, mobile, comme un banaston (corbeille) sans anses tourné sens-dessus-dessous.
Désargenté comme la croix des capucins (qui avait toujours besoin d'argenter).
Dormir (être plongé dans un profond sommeil, rester inerte) comme un tronc d'arbre *(se dit plutôt des personnes)*.
Reposer comme une dette ancienne *(se dit plutôt des choses)*.
Ouvrir des yeux aussi gros que des pommes (balles).
Il ouvre, écarquille les yeux, comme un châtreur.
Ennuyeux comme la pluie.
Embarrassé comme un rat ayant trois noix à emporter.
Endetté comme un boucher.
Ingénieux comme le système de l'anus d'un porc, qui se ferme sans cordon.
Mis en travers comme une barre de porte (*que l'on porte* (que l'on met en travers pour tenir la porte close).
Aviné comme une gourde.
Il a de l'argent autant qu'un crapaud a des plumes.

Éveillé comme une toupie.
Elle est chargée d'anneaux, bagues, bracelets, comme un tonneau de cercles.
Il fait comme l'âne du meunier qui s'arrête à toutes les portes (pour parler ou pour boire).
Il fait comme les chats : plus ils mangent, plus ils geignent.
Il est comme le curé de Pierre Bufière, lequel ne savait lire que dans son livre, et encore étant dans son église.
Il est (nonchalant, *ou* n'ayant d'autre souci que boire et manger) comme un porc à l'engrais.
Noir, obscur comme la poix.

Digitized by Google

Es emploumado coumo une miole limounièiro.

Es fach emb'acò coumo un chi d'ana descaus.

Es fi coumo l'ambro : lèvo la paio.
Esfraiat coumo un rat-griule.
Esfrountat coumo un brigand de bos.
Espés coumo lous pèus de la testo.
Esquichats coumo d'anchoios.
Es toujour en l'èr, coumo uno cadaulo.
Es tout d'uno pèço coumo un esclot.

Estringat coumo un galapastre.

Fai ço que pod, coumo Roubin en danso.
Fai coumo la calandro de Bàscou, que disiét pas rés, mès s'en pensavo pas mens.

Fai coumo lous aiets, travaio de testo.

Fai parla d'el, coumo lou cabriè de Nimes.
Fi coumo Gribouio.

Fi coumo un estève de pan brun.
Flac coumo la bano d'un biòu.
Flac coumo uno teto.

Franc coumo Escaiè.
Franc coumo l'or.
Franc coumo un bèmi, *ou* coumo un cerco-poùs.

Fré coumo la cadeno d'un poùs.
Frisat coumo un caulet.
Galoi coumo un gal sus la bouso.
Gras coumo uno grasiho.
Gras coumo un tai.

Digitized by Google

Elle est empanachée comme la plus belle mule de l'attelage.
Il est fait à cela comme un chien à marcher nu-pieds.
Fin comme l'ambre. D'une délicatesse extrême.
Peureux comme un rat d'eau.
Éhonté comme un brigand des bois.
Épais comme les cheveux sur la tête.
Serrés comme des anchois dans un baril.
Il est toujours en l'air comme un loquet de porte.
Il est tout d'une pièce, tel un sabot. *(au pr. et au fig.)*
Habillé de court comme une bergeronnette (dont le plumage est de plusieurs couleurs).
Il fait son possible, comme Robin à la danse.
Il fait comme la calandre (sorte d'alouette) de Bascou : elle ne disait rien, (ne chantait pas) mais n'en songeait pas moins à son idée.
Il travaille continuellement par la tête (comme les aulx) : c'est un homme de pensée.
Il fait parler de lui, comme le chevrier de Nîmes.
Intelligent, spirituel comme Gribouille (qui se mettait dans l'eau quand il pleuvait pour ne pas se mouiller).
Délicat comme un gâteau de pain bis.
Mou (*iron.*) comme une corne de bœuf.
Mou comme une châtaigne bouillie (*au fig. s'applique aux personnes :* sans ressort, sans énergie).
Franc (*iron.*) comme Escailler (?)
Franc comme l'or (*au positif*).
Franc comme un bohémien, *ou* comme un chercheur de sources (*iron.*)
Froid (frais) comme la chaîne d'un puits.
Frisé comme un chou.
Gai, vif, comme un coq picorant sur du crottin.
Gras comme un gril (*iron.*)
Gras comme un blaireau (*positif*).

Digitized by Google

Grelat coumo un pintre.
Groussiè coumo un pan d'ordi.
I courissou coumo la fedos à la sau.

Inoucent coumo un diable de quatre ans.
Inquièt coumo un cat borgne.
I vai a-deré, coumo un derrabaire d'èsses.

I vai coumo un ase quand troto.
Juste coumo un mantèl.
L'ai pregat coumo un Cors-sant.
L'an couchat coumo un petoùs.
L'an rabalat coumo un cuièr.

L'an revirat coumo uno aumeléto, *ou* l'an boufat coumo un pan caud.

Las espigos soun granados coumo de sau.

Long coumo la caremo.
Long coumo Pilato.
Maigre coumo un tenal.
Manjà coumo un destrùssi.
Manjà coumo un reṣsaire.
Matiniè coumo un fourniè.
M'en chaute coumo de mous vièls souiès.
M'en fiche coumo de pissà sens (sans) lum.

Messourguiè coumo un lebriè.
Michant coumo la galo.

Michant coumo un ase negre.
Mouquet coumo un ase.
Mourriguèt coumo un poulet.
N'en fai coumo un ase de pets.

Digitized by Google

Vêtu d'habits rapés, comme un peintre.
Grossier comme un pain d'orge.
Ils y courent, comme les brebis pour manger du sel (promptement, avec avidité).
Innocent comme un diable de quatre ans.
Inquiet comme un chat borgne.
Il y va sans rien omettre, comme cela vient, tel un défricheur.
Il y va d'un pas aussi décidé que l'âne au trot.
Juste, collant comme un manteau (*iron.*)
Je l'ai prié comme Dieu même.
On l'a mis dehors comme un péteux.
On l'a accablé d'injures (*pour augmenter le poids des cuirs, les bouchers les traînent dans le sang et les ordures des animaux*).
On l'a rébiffé sans y mettre des formes (*la seconde expression marque un degré de plus, et est aussi plus énergique*).
Les épis sont grainés comme du sel (ont beaucoup de grains).
Long comme un carême (en durée).
Grand, haut, comme Pilate (se dit des personnes).
Maigre comme des tenailles (?).
Manger comme un ogre.
Manger avec un appétit de scieur de long.
Matineux comme un fournier (boulanger).
Je m'en soucie comme de mes vieux souliers.
Cela m'est aussi indifférent que de pisser sans lumière.
Menteur comme un chasseur.
Mauvais comme la gale (*se dit des choses et aussi des personnes*).
Méchant comme un âne noir (qui reste à la porte).
Désappointé comme un âne.
Il mourut comme un poulet (sans souffrir).
Il en fait autant qu'un âne de pets (et aussi facilement).

Digitized by Google

Nesci coumo un taban *ou* coumo un toupi.

Nus coumo un verme.
Net coumo un cristal.
Parlà coumo la bèlo Jano.
Parlà coumo un libre.
Part coumo un pelerin.
Patì coumo las erugos, *ou* coumo l'ase des las gipiéiros, *ou* coumo las péiros, *ou* coumo las serps.
Paure coumo Jacas.
Paure coumo la trempo.
Pegoùs coumo las mouscos dau mes d'Aoùst.
Petà au sòu coumo un fedoù.
Picà (quicon) coumo un souc.

Pico coumo un sourd.
Plan coumo la man.
Plat coumo uno pennaiso.
Plantat coumo un estève.
Plé coumo un ióu.
Plòu coumo de cordos, de courdils
Plourà coumo un vedèl.
Propre coumo un calice.
Propre coumo la baro d'un galiniè.
Prim coumo un assignat.
Prim coumo uno agulho.
Pressat coumo un ase de vendimios.

Pressat coumo un nòvi.
Pudis coumo un nis de lupego.
Quilhat coumo un pancèl.
Ramat coumo un ariuèje.

Ramat coumo un caulet.

Digitized by Google

Niais comme un frelon, *ou* comme un pot (*un pot n'est pas chose intelligente, car ses usages sont des plus simples, et c'est un instrument des plus primitifs*).
Nu comme un ver.
Pur, net, comme le cristal.
Babiller, causer de futilités.
Parler d'un ton d'enseignement, *ex professo*.
Il part comme un pèlerin (sans soucis ni bagages).
Endurer le mal, souffrir, comme les chenilles, *ou* comme l'âne des plâtrières, *ou* comme les pierres, *ou* comme les serpents.
Pauvre comme Job.
Fade comme le petit vin.
Importun comme les mouches au mois d'août.
Tomber lourdement sur le sol.
Frapper (sur quelque chose) comme sur un billot (sans raison ni jugement, brutalement).
Il frappe comme un sourd.
Plat comme la main.
Plat comme une punaise.
Planté droit comme un santon.
Aussi plein qu'un œuf.
Il pleut à torrents.
Pleurer comme un veau.
Propre comme un calice (*positif*).
Propre comme le barreau d'un poulailler (*iron.*)
Mince comme un assignat.
Fin comme une aiguille.
Pressé (affairé) comme un âne pendant les vendanges.
Pressé (impatient) comme un nouveau marié.
Cela pue comme un nid de huppe.
Planté comme un étai, un support.
Touffu comme la salsepareille (*se dit au fig., d'un raisonnement même faux*).
Feuillu comme un choux.

Digitized by Google

Raspat coumo un garçoù *taiur*.

Rede coumo un pestél, coumo un aste.
Reglat coumo un reloge.
Remeno lou quiu, coumo uno cigalo.

Renà coumo un porc.
Renegà coumo un fol, *ou* coumo un pagan (*paièn*).
Renoùs coumo un cat borgne.
Renoùs coumo uno tirolo.
Ris coumo de tachos.

Rire coumo uno asclo.
Roundino coumo un chi que vei entrà un cat en cousino.
Rouje coumo un coural.
San coumo de metal.
Sautà coumo un cat maigre.
Sanle coumo un pouciu.
S'aparà coumo cat evès.
Sarrat coumo uno pigno verdo.
Se boulego coumo un ase mort.
Sec, secat coumo un brus.

Sec coumo uno pos, *ou* coumo uno bèrlo.

Se gimblà coumo uno amarino.
Se i entend coumo un loup à faire de sounaios.

S'embrassà coumo dos cougourlos.
S'en anà coumo un valat.

Se retiro coumo car de fedo.

Digitized by Google

Pauvrement vêtu (ayant les vêtement usés, rapés) comme un garçon tailleur.
Raide comme un pilon, comme une broche.
Réglé comme une horloge.
Elle remue le derrière (par coquetterie) comme une cigale.
Geindre comme un porc.
Jurer comme un fou *ou* comme un païen.

Hargneux, grognon, comme un chat borgne.
Pleurard comme une poulie.
Il rit comme de gros clous (*signifie* rire de bon cœur, mais non bruyamment).
Rire comme une crevasse (à gorge déployée).
Il grogne comme un chien qui voit entrer un chat dans la cuisine.
Rouge comme un piment.
Sain comme un métal.
Sauter, bondir comme un chat maigre.
Sâle comme une auge à cochons, une porcherie.
Se défendre comme un chat retourné sur son dos.
Serré comme un cône de pin vert (avare).
Il ne remue pas plus qu'un âne mort.
Sec, desséché comme la bruyère, *au fig.* l'an secat coumo un brus *signifie* on lui a pris tout ce qu'on pouvait en retirer d'avantageux, on l'a mis à sec.
Sec, desseché comme une planche *ou* comme un éclat de bois.
Etre flexible comme l'osier (*au pr. et au fig.*)
C'est son affaire comme à un loup de fabriquer des sonnettes.
S'embrasser comme deux courges.
S'en aller subitement, sans annoncer son départ; *ou* s'en aller doucement mais par sa pente naturelle et disparaître.
Cela se retire, se resserre comme de la chair fraiche de brebis.

Digitized by Google

Sès brave coumo un sòu !

Sot coumo uno banasto.
Susà coumo un gourg.

Susà coumo un paufère.
Testut coumo un ase negre.
Tirou d'aquì coumo d'un cambajoù.

Toumbà coumo un sac de blad.
Toundut coumo un ase.
Tramblà coumo de jalarèio.

Tramblo coumo lou quiu d'un agassoù.

Tranquinle coumo Batisto.
Trempe coumo un rat, *ou* coumo uno soupo.

Un fioc coumo un clarjas.
Urous coumo un crebat.
Veziat coumo un pesoul de vièio.
Vièl coumo un banc.

Voulur coumo uno agasso.

Digitized by Google

Vous vous portez bien ! (comme un sou qui se conserve bien dans la circulation).
Sot comme un panier.
Suer à grosses gouttes (comme un ruisseau, une flaque d'eau), être tout en nage de sueur (*iron.*)
Suer comme une barre de fer (*iron.*)
Entêté comme un âne noir.
Ils tirent de là comme d'une mine, comme d'un jambon dont on coupe pendant tout l'an des morceaux pour la soupe.
Tomber (lourdement) comme un sac de blé.
Tondu ras comme un âne.
Trembler comme de la gelée, de la gélatine (*se dit des choses*).
Il tremble comme le derrière d'une petite pie (*se dit des personnes et des choses*).
Tranquille, heureux, quiet, comme Baptiste.
Mouillé comme un rat, *ou* comme une soupe (*se dit des personnes et des choses*).
Un grand feu.
Heureux comme un mort.
Délicat comme un pou de vieille.
Vieux comme un banc (*se dit des personnes et des choses*).
Voleur comme une pie.

Digitized by Google

LOCUTIONS

Abenà, abenà sas fardos.
Acalounà. Aquel temps s'acalouno pas.
Acampà. Acampà 'n cop de sourél.
Acampà. Acampà de forços, acampà de sén, acampà d'apetis.
Achetà 'n cat dinc un sac.
Amadurà. Aiçò s'amaduro.
Amassà. Moun det amasso.
— A amassat foço argent.
Anà à l'espèro de las manèflos.
— Anà de caire.
— Anà veire mìo.
— I anà de pico.
— Anarà 'n jusqu'à pampas.
— Anas plan.
— I vau anà.
— Vai bas, voste poùs ?
— Tout acò i anarà pas.
— Aquelo taco s'es en anado.
— Aquelo couloù s'en vai.
— S'en vai tant que pod.
— Lou fiò s'en vai.
— Tout soun bon sen s'es en anat.
— Coumo n'en van lous afaires ?

Aparà. Pod pas s'aparà ou proufit.

Aparo ta man.
Apelà. Lou marin apèlo la plèjo.
— Acò s'apèlo travaia ! Acò s'apèlo un ome !

Apradì. S'apradis de per el.

Digitized by Google

VERBALES

Achever d'user ses vieux vêtements.
Ce temps ne devient pas chaud.
Etre frappé d'insolation.
Gagner des forces, acquérir du jugement, prendre de l'appétit.
Acheter une marchandise dans un sac.
Mûrir. Cela est près de finir.
Il se forme un abcès à mon doigt.
Il s'est constitué un certain avoir.
Aller à l'affût des cancans.
Aller de travers.
Aller voir sa belle.
Agir avec passion, de dépit.
Il vivra jusqu'à la chûte des feuilles.
Marchez doucement, avec précaution.
J'y vais à l'instant.
Votre puits est-il profond.?
Tout cela n'y rentrera pas.
Cette tache a disparu.
Cette couleur n'est pas solide, ne tient pas.
Il dépérit à vue d'œil.
Le feu s'éteint.
Il a perdu le sens commun, il a perdu la raison.
Comment vont les affaires? Quelle tournure prennent-elles?
Il ne peut amasser tout son profit (tant il en a), ouvrir les mains, les bras assez grands pour le tout amasser.
Présente ta main (pour recueillir ce qui va y tomber).
Le vent du midi appelle la pluie.
Voilà qui est vraiment travailler! Voilà ce qu'on peut appeler un homme fort, un homme savant, etc...
Le gazon, les herbes y poussent d'elles-mêmes.

Digitized by Google

Aprene. Aprene d'estre maçoù, relougiè.
— S'hou es aprés.
— Aprene de-per-cor.
— A aprés sa liçoù.
Arenjà. Lou juge lous arenjèt.
— Arenjà sous afaires

— Acò m'arenjo.
— Lou tems s'arenjo.
— Arenjà soun pèu.
— M'arenjarai un pau.
— Aquel garçoù s'es arenjat.
— Arenjas-vous à voste aise.
— Me pourai arenjà d'acò.
Arestà. Aven arestat de çai restà.
— Arestà lou sang.
— Arestà 'n varlet.
Arjentà. Estre argentat, desargentat.
Atroubà. Atrobe *ou* atrove pas la centeno.
— Pasco s'atrobo au mes de Mar.
Avedre. Aquel vièl a encaro bono aigo.
— Ia proù peno de...
— Avedre lou rire.
— Avedre lou fiu.
— Avedre talen, secaresso.
— Avedre lou tic de...
— Avedre souvenençò.
— Avedre lou tetà dous.
— A agut un michant rencontre.
— Avedre la messo.
— Avedre de questius.
— Avedre ime.
— A pas ges d'ime.

— Avedre en òdi.
— Avedre lou pan e lou coutèl.
— I ai pas la fé.

Digitized by Google

Apprendre la maçonnerie, l'horlogerie.
Il a appris cela par lui-même.
Apprendre de mémoire, par cœur.
Il sait d'avance comment il doit agir, se comporter.
Le juge les mit d'accord.
Mettre ordre à ses affaires *ou* liquider amiablement ses dettes.
Cela me convient bien *ou* cela me facilite.
Le temps paraît se mettre au beau.
Se coiffer.
Je ferai toilette.
Ce jeune homme est devenu rangé, sérieux.
Mettez-vous à l'aise, à votre aise.
Je pourrai acheter cela, m'en accommoder.
Nous avons décidé de rester ici.
Arrêter une hémorragie sanguine.
Retenir, louer un valet de ferme.
Etre muni d'argent (riche); n'être pas muni d'argent.
Je ne vois pas le nœud de la question.
Pâques est au mois de Mars.
Ce vieillard est encore vert.
On a bien assez de difficultés de...
Etre gai, en disposition, en goût de rire.
Etre habile à faire quelque chose (avoir le fil).
Avoir faim, soif.
Avoir la manie de...
Se rappeler.
Etre doucereux, cauteleux.
Il a éprouvé, rencontré un incident fâcheux.
Etre ordonné prêtre.
Avoir des querelles, des motifs de discorde.
Avoir intention, *ou* avoir idée, opinion.
Il ne se rappelle pas, *ou* il ne sait pas faire les choses intelligemment.
Avoir en horreur.
Avoir une chose à discrétion.
Je n'y crois pas.

Digitized by Google

— Avedre counvengut que...
— Avedre lou dessus, avedre lou dessouto.

— As uno bono ajudo embé N...
— Ia proù péno de...
— Avedre d'avantage.
Avedre regrèt de quauqu'us.
Avedre la sentido.
Avedre la courto-aleno.
Avedre pissagno.
A sujèt de faire acò.
Avedre lou gran de mel.
Aura la vaco amai lou vedèl.
Barrà deforo ; barrà dedins.
— Barrà boutigo.
— Barrà lou camì en quauqu'us.

— Se barrà lous ièls de quicon.

Bardà. Lou bardèt au sòu.
— Bardà l'ase.
Barbejà. L'aven barbejat.
Basti. Bastirièi aquel drole quand parlo coumo acò

— Lous aucèls acoumençou de basti.
— Basti sus lou davans.

Bataclà. Acò sarà lèu bataclat.
Batre. Batre dau briquet.

— Batre la berloco.
— Batre la pavano.
— Cadun (chacun) bat sa marcho.
Béure. Mous souiès bévou.
— Béure de pichot lat.

Digitized by Google

Avoir décidé que, être d'accord de...
Etre dans la situation supérieure, gagner; inférieure, perdre.
N... te sera, t'est d'un secours précieux.
Il est assez pénible de...
Avoir de l'avance (sur un concurrent).
Avoir pitié de quelqu'un.
Avoir le pressentiment, avoir vent de...
Etre asthmatique.
Avoir besoin d'uriner.
Il y a des raisons pour agir ainsi.
Avoir peur (*syn.* de cagà-meléto).
Il aura la mère et l'enfant, le capital et l'intérêt.
Enfermer; mettre dehors.
Cesser le commerce (*se prend génér. en mauv. part.*)
Se mettre au travers du chemin de quelqu'un, le contrarier dans ses projets.
Tâcher d'oublier quelque chose, en prendre son parti.
Il le jeta violemment sur le sol.
Mettre le bât à l'âne.
Nous l'avons complètement gagné au jeu (rasé).
Je battrais (jetterais violemment sur le sol) cet enfant quand il parle ainsi (tant cela me met en colère).
Les oiseaux commencent à bâtir leurs nids.
Engraisser, prendre du ventre (*en parlant d'un homme*); devenir enceinte (*en parlant d'une femme*). *Dans ce dernier sens, l'expression est familière.*
Cela sera rapidement bâclé.
Faire battre ses talons l'un contre l'autre en marchant.
Déraisonner, perdre les idées.
Vagabonder.
Chacun marche, se dirige à sa guise.
Mes souliers prennent l'eau.
Prendre un bain de lait (*au fig.*)

Digitized by Google

— I a bégut.
— Béure das ièls.
— Aquelo aigo se béu.
— Las tèros an proù bégut.

Boujà. Bojo de pluèjo à plenos bassinados ; n'en bojo coumo de cordos, de courdils.

Boulegà lou vespiè.

Boutà. Foudrà boutà 'co au libre das escrafats.

— Boutà 'n prus.
— Boutà fiò.
— Boutà davans.
— Boutà la man, metre la man.

— Boutà coire.
— Boutà lou levan.

Brida l'ase per la cuio.

Butà. Lou blad buto.
— Butas la porto.
— Butà ferme.

— Te butarai un pau.

Cagà. Cagà meléto.
— Cagà dau pichot quiu.

Canta clari.
— Cantaren pas messo.
— I foura be cantà pus naut.

Cargà. Cargà l'estiu, l'iver, lou dòu.
— Cargà 'n abihage.
— Lou tems se cargo, lou tems emboutéio.
— Cargo d'en-naut.
— Cargas-me 'no pauseto.

— Lou cargo à faus.

Digitized by Google

Il a naïvement cru la chose.
Dévorer de convoitise.
Cette eau est absorbée dans la terre, le sable.
Les terres sont suffisamment arrosées.
Il pleut à torrents (à pleins sceaux); la pluie tombe grosse comme des cordes, des cordons.
Remuer le guépier, susciter des querelles, ressusciter des querelles endormies.
Il faudra passer cette dette par profits et pertes, la considérer comme réglée.
Mettre en appétit, donner le désir.
Commencer, mettre le feu, prendre l'initiative.
Faire marcher devant soi (le bétail, une personne).
Mettre la main, s'occuper activement de quelque chose.
Mettre à cuire.
Mettre le levain de la pâte.
Agir à contresens.
Le blé pousse bien.
Poussez la porte.
Pousser de toutes ses forces, tenir la main activement à une entreprise.
Je t'aiderai, te pousserai un peu.
Avoir peur.
Mener petit train, vivre petitement.
Sonner creux.
Nous ne vivrons pas longtemps ensemble.
Il lui faudra bien augmenter la somme qu'il veut donner, s'il veut être acquéreur.
Mettre les vêtements d'été, d'hiver, de deuil.
Mettre un vêtement.
Le temps devient nuageux, se prépare à la pluie.
Le temps devient nuageux vers le Nord.
Portez-moi un peu sur votre dos (un temps, jusqu'à la première pose, au premier besoin de reprendre haleine).
Il témoigne faussement contre cet homme.

Digitized by Google

— Cargà sa mounino, cargà 'no mounino.

— Te vau cargà.
Cassà 'n raumas.
Cercà. Cercà rihotos.
— Cercà la nuiè per lous armasis.

Clutà lous ièls.
Coupà, coupà carau.
— Coupà de courcho.
— Coupà la figuro en quauqu'us.

— Coupà l'aigo.
— Coupà lou crei.
— Coupà las taios.
— Coupà court.
Courdurà. Courdura lou camì.
— De que fai de soun mestiè? Courduro.
Crachà. Fau crachà au bassinet.
Crebà. Crebà dau rire.
— Gardoù a crebat.
— Moun det a crebat.
Cridà. Cridà cébo.
— Cridà soun vi.
— Cridà las vendimios.
— L'an cridat dimenche passat, l'an escampat de la cadièiro.
— Crido end'aquel chì.
Cujà. A cujat mourì.
Dansà. Dansà sus las barjos.

Davalà. Davalà dau cade.
— Mas forços davalou.
— Davalo cade (chaco) jour.
Demandà. Acò demando de reflechì.
— Demanda escuso. Vous demande escuso.

Digitized by Google

S'enivrer de boisson, (*principalement de vin; ce terme est moins grave que* s'embriaigà).
Je vais fondre sur toi.
Prendre un rhume.
Chercher noise.
Chercher de faux-fuyants, midi à quatorze heures (une nuit artificielle dans une armoire).
Clore les yeux, mourir.
Contrarier.
Abréger, *ou* passer par un chemin raccourci.
Répondre effrontément à quelqu'un, donner la réplique d'une façon mordante.
Dévier une partie du courant d'un cours d'eau.
Arrêter la croissance.
Fixer la quotité des contributions directes.
Aller droit au but, dire en peu de mots.
Tituber.
Quelle est sa profession ? Elle est couturière.
Il faut payer d'avance.
Mourir de rire.
Le Gardon a renversé les quais, les digues.
Mon abcès au doigt a crevé.
Demander grâce (*fam.*)
Publier sa propre honte.
Publier les bans des vendanges.
On a publié son mariage à l'église dimanche dernier.

Fais sortir ce chien.
Il a failli mourir.
Danser de joie (être content de sa récolte de chanvre).
Descendre de son piédestal, déchoir.
Je perds mes forces.
Il dépérit chaque jour.
La réflexion est nécessaire pour cela.
Demander pardon. — Permettez... (*terme de politesse employé par un contradicteur*).

Digitized by Google

— Acò demando de...
Desabihà Peire per abihà Jan.
Dire. Dire de noù.
— Dire des messorgos, dire pas la verità.

— Moun paure grand disiè souvent....
Dounà. Dounà soun sac (en quauqu'us).
— Dounà à mièjo.
— Dounà la retirado.
— Dounà d'èr en qu'auqu'us.

— Dounas-vous la péno de...
— Aquelo meno de rasins dono foço.

— Soun oustau dono sus la plaço.
Empourtà lou cat.
Endurà. Ai endurat uno bono barlacado.
Engraissà. Engraissà sas babinos *ou* s'engraissà las babinos.
— Engraissa lou martèl de la porto.
— Engraissà las rodos.
Engajà sas daururos.
Entendre lou badinage.
Envalà sa lengo.
Escampà. Escampà lou blad.
— Aquel lum escampo l'oli.
Escampà. Lou cadis escampo la pluèjo.
— Escampà 'no bestio.

— Escampà d'aigo.
— L'an escampat de la cadièiro.
Escartà la granouiho.
Escoutà se plòu.
S'espandi au sòu.
Estrassà. Fourra estrassa tout acò.

Digitized by Google

Cela exige... (telle chose) y est nécessaire.
Oter à l'un pour donner (faire profiter) à l'autre.
Refuser.
Mentir. *Ces deux expressions s'emploient, la première en général, la seconde dans un cas précisé.* Menti (mentir) *ne s'emploie guère que dans la locution verbale* faire menti.
Mon défunt grand-père répétait souvent...
Congédier (quelqu'un).
Affermer (un bien) à mi-fruit.
Héberger.
Avoir quelques ressemblances physiques avec quelqu'un.
Veuillez bien, ayez la bonté de...
Cette variété de vigne est très fructifère, produit beaucoup.
Sa maison a vue sur la place.
Déménager sans payer le terme dû.
J'ai dû supporter une bonne averse.
Faire bonne chère.

Graisser la patte aux domestiques.
Graisser les essieux (d'un véhicule).
Mettre ses bijoux en gage.
Comprendre la plaisanterie.
Mourir.
Semer.
Cette lampe consomme beaucoup d'huile.
Le cadis (rejette la pluie (étoffe de laine).
Perdre une bête de ferme (crevée par maladie ou accident).
Pisser, uriner.
On a publié son mariage en chaire.
Dire des grivoiseries.
Flâner.
Se laisser tomber en s'étendant à terre.
Il faudra oublier tout celà.

Digitized by Google

— Estrassà soun mau, soun lagui.
Estre. Estre à la bourasso.
— Estre de coujado, de dinado, de sejoù.

— Estre de court.

— Estre de dous dires.

— Estre de durado. La pluèjo sarà pas de durado.
— Estre de lesé.

— Estre de requisto.
— Estre de tiro embé...
— Estre dins lou fangas.
— Estre la risèio dau mounde.
— Estre lache.
— Estre mau-vaugut.
— Estre tirat 'n plaço.
— I es pas rés.
— M'es avis.
Faire. Faire assaupre.
— Faire bouli l'eminau.

— Faire bourrut. M'a fat bourrut.
— Faire capel, faire bicicleto.

— Faire de tachos.
Faire. Faire de milà.
— Faire dringo-drango.
— Faire de founciu. Aquel oli fai de founciu.

— Ai fat aqui de bravos languidouiros.
— Faire de l'obro lou valat.

— Faire embut de la boutéio.

Digitized by Google

Dissiper la préoccupation du mal, des chagrins.
Être au maillot.
Être quelque part pour y coucher, y dîner, y séjourner.
Manquer de quelque chose lorsqu'on est sur le point d'avoir terminé.
Avoir deux façons de parler, suivant les circonstances.
La pluie ne durera pas.

Avoir son temps disponible, être en temps de repos momentané.
Se dit d'une chose choisie, rare.
Ne pas s'entendre avec... (*se dit des personnes*).
Être dans une situation embrouillée (dans le pétrin).
Être la risée publique.
N'être pas serré (*en parlant des choses*).
Être mésestimé.
Être interloqué, tout surpris.
Il n'a aucun lien de parenté avec cette personne.
Il me semble.
Faire savoir, donner avis.
Verser (*le blé*) de haut dans la mesure pour qu'il ne s'y tasse pas trop.
Il m'a gagné, m'a trompé (ma mis dedans).
Se permettre de porter un chapeau à la mode, se payer le luxe d'une bicyclette.
Claquer des dents en grelottant.
Partager.
Être déhanché, se balancer la taille.
Être avantageux, vu le peu de quantité. Cette huile gonfle beaucoup dans la poële.
J'ai passé là de belles heures d'ennui.
Creuser un fossé en en comblant un autre (*au pr. et au fig.*).
Boire à même à la bouteille.

Digitized by Google

— Faire farfantèlo. Mous ièls me fan farfantèlo.
— Faire fi. Vole faire fi de iéu.
— Faire finet (en quauqu'us).
— Faire fougasso.
— Faire de fum, menà de rambal.

— Faire gau.
— Faire Guiraud.
— Faire garda las cabros.

— Faire Jacas.

— Faire la trougno, fougnà.
— Faire lou darriè badal.
— Faire la barbéto.

— Faire lous boutels end'un efant,
— Faire la barbo. Vous fariè la barbo en toutes.
— Faire la man (en quauqu'us.)

— Faire las dos mans.

— Faire lego.
— Faire la lengo.
— Faire lum.
— Faire luno.
— Faire l'escolo.
— Faire l'acanau.

— Faire menti.

— Faire mountà au cièl sens (sans) escalo, faire mounta sus soun chivalet.
— Faire manobro.

Digitized by Google

Être grisé de la vue, de l'espérance de quelque chose. — J'ai la berlue.
Je veux me suicider.
Cajoler (quelqu'un).
Manquer, ne pas réussir.
Faire l'homme d'importance, attirer sur soi l'attention (*vulg.* faire des embarras.)
Faire plaisir.
S'esquiver, se dérober.
(*Au fig.*). Tenir à l'écart pendant quelque temps, tenir la dragée haute.
Flagorner ; caresser une personne dont on espère quelque faveur.
Faire grise-mine.
Rendre le dernier soupir.
Aider au nageur en le soutenant de la main sous le menton. *Au fig.* prêter aide, appui.
Célébrer le baptême d'un enfant par un repas.
Il vous en apprendrait à tous, vous rendrait des points.
Prêter la main (à quelqu'un) dans un but plutôt blâmable, et en se cachant.
Paraître servir l'un et l'autre parti, leur faire croire alternativement qu'on est avec chacun d'eux.
Tenter.
Parler au nom des autres.
Éclairer. Tenir la chandelle (*au pr. et au fig.*).
Faire clair de lune.
Donner des leçons, en remontrer.
Former l'U (comme parfois les feuilles d'olivier); *au fig.*, servir d'intermédiaire, (de canal).
Soutenir un fait contraire à celui exprimé par une personne, de façon a montrer qu'elle ne dit pas la vérité.
Faire endiabler quelqu'un en le plaisantent sur ses idées, faire mettre en colère.
Aider *(iron.)*. Jeter des pierres à quelqu'un (*fig.*).

Digitized by Google

— Fau pas qu'anà e venì.
— Fai pas que d'arivà.
— Fai pas que me fà rire, me fà coùre.

— Me farièt pas péno de...
— Faire péréso. Me fai péréso.
— Faire pesouiè.
— Me fai petejà.
— Faire per un bé. Fai acò per un bé.

— Faire pessamen. Me fai pessamen de vous quità.
— Faire petà soun fouét.
— Faire petà las messorgos.
— Faire plèti, anà faire plèti.
— Faire quicon qu'es pas de faire.

— Faire regrèt.
— Faire responso (en quauqu'us).
— Me fai susà l'ancro.
— Faire soun sac.
— Faire soun sac (en quauqu'us).
— Faire seléto.
— Faire sous besouns.
— Faire soulas.
— Faire soun fièr.
— Faire soun proù. N'en fara jamai soun proù.
— Faire sa besougno. Faire mau-besougno.

— Faire soun tracanet.
— Faire soun dret (en quauqu'us).

— Faire salat. Me l'an fat salat.
— Faire trépo-trépo.
— Faire tèro. N'en farai tèro.

Digitized by Google

J'y vais et reviens à l'instant.
Il arrive à peine.
Il me fait continuellement rire, courir ; il ne sait que me faire rire, courir.
Je ne craindrais pas de..., je n'hésiterais pas à...
Faire peine. Je suis paresseux de faire cela.
Vivre petitement.
Il m'impatiente.
Il croit faire bien, il fait cela croyant agir pour le mieux dans l'intérêt qu'il sert.
Attrister, être attristé. Cela me fait peine de vous quitter, de vous laisser.
Avoir le verbe haut, se targuer de sa situation.
Mentir impudemment.
Supplier, aller faire des courbettes.
Faire quelque chose qui n'est pas convenable, que l'on ne doit pas faire.
Inspirer la pitié, la commisération.
Répondre à une lettre (de quelqu'un).
Il me donne une peine inouïe.
Partir (*v. neutre*).
Congédier (quelqu'un).
Faire la courte-échelle.
Satisfaire des besoins naturels.
Tenir compagnie, assister en un moment pénible.
Etre orgueilleux, passer fier.
Aboutir. Il n'en viendra jamais à bout, ne s'en tirera jamais.
Réussir dans ses affaires commerciales, ne pas réussir. Avoir du bénéfice dans son travail, n'en pas avoir.
Mener son petit train de vie.
Accorder (à quelqu'un) ce qui lui revient, lui faire son droit.
On me l'a vendu assez cher.
Faire envie, impatience.
Succomber de douleur. J'en mourrai.

Digitized by Google

— Faire uno osco au cremal.

— Aquel ome fai uno bèlo descouverto.
— Faire un béure. Fan sièi béures dins lou jour.
— Faire un arestamen de...
— Faire un banimen de...
— Faire un trau per ne tapà 'n autre.
— Faire vergougno.
— Faire virat lou cruvelet.
— Faire veire. Li fai veire lou fen end'uno floundo.
— Fai veni lou fastì ; fai fastì e regoulige.

— Fai venì lou desfèci.

— Faire veni la maliço.
— Faire venì. Hou farai venì de Paris.

— N'en faire véire. Me n'a fat trop véire.

— Deman farà... uiè jours.
Se faire. Se faire bò de cent francs per...
— Se faire dins l'aje.
— Se faire embé...
— Se fai en-çai, en-lai.
— Se faire fort de...
— M'eh sièi fach un brave escaloù.
— Nous fasèn bien tard per acò faire.

— Se faire valé. Se faire bien valé, mau valé.

— I a fat valé 'quelo plaço,
Fichà 'n caire.
Se fichà 'no bosso de rire.
Foudre. Fau anà arribà sas nièiros.

Digitized by Google

(*Au fig.*). Marquer le jour d'une croix, en raison d'un fait digne d'être retenu (*souvent iron.*)
Cet homme (en mourant) laisse un grand vide.
Prendre un temps de repos, (*se dit princip. des travailleurs de terre*).
Faire opérer une saisie immobilière.
Faire opérer une saisie-arrêt, une saisie mobilière.
Emprunter à l'un pour payer l'autre.
Inspirer de la honte, faire honte.
Se livrer à la sorcellerie.
Faire semblant de donner. Il fume sa terre avec parcimonie.
Cela dégoûte, donne des hauts de cœur (*la deuxième expression est péjorative*).
Cela fait monter le dégoût, cela vous détache de la chose (*expression atténuée*).
Faire mettre en colère.
Commander (un objet) à un fabricant ou un détenteur éloigné. Je le commanderai à Paris.
Rendre la vie dure. Il m'a joué trop de vilains tours, m'a rendu l'existence trop mauvaise.
Il y aura demain huit jours.
Se porter caution pour cent francs pour...
Vieillir.
Fréquenter..,
S'avancer, se reculer.
Se prévaloir de..., *ou* affirmer que l'on pourra...
J'ai largement payé mon écot.
La journée (la saison, ou l'année) est bien avancée pour faire cela.
Mettre en évidence ses qualités, ses avantages. Se faire estimer, acquérir la considération, se faire mésestimer, perdre l'estime.
Je l'ai fait nommer à, lui ai fait avoir cet emploi.
Ennuyer, s'ennuyer.
Rire à ventre déboutonné.
Il faut aller se coucher (*fam.*)

Digitized by Google

Foundre soun bure.
Fretà. Se fretà (de quauqu'us).
— S'en fretà las babinos.

Fuma las maulos.

Gagnà. Gagnà lou grés, tirà sas guètos, faire poulinado.

— Gagno vèr l'arjen.
Garanti. Vous garantisse d'uno
Gardà. Se gardà de languì.
— Gardà de menti. Aqui N. que me gardarà de menti.
— Gardà la vaco amai lou vedel,

— Gardà l'escampi.
— Gardà las cabros.
Garnì. Garnì lou lum, l'ensalado.

— Garnì de cadièiros.
Jougà. Jouga de l'arpo.
— Jougà à déure.
— Jougà 'n èr.

Jouì. Jouì d'un bé, d'un oustau.

— Poudès pas jouì d'aquel efan.

Jujà. Jujas un pau se...
— Jujà au capitau.
Laissa. Hou laisso tout rebalà.

— Laissarà bę coùre quicon.

Digitized by Google

Dissiper son avoir.
Fréquenter (quelqu'un).
S'en lécher les doigts (après avoir mangé quelque chose de très bon), *ou* être forcé de s'en passer (se contenter de se lécher les doigts).
Être mort, être sous terre (fumer les mauves du cimetière).
Se sauver, s'enfuir prestement (*de ces trois expressions à peu près équivalentes, la 1re est la plus employée*).
Il engraisse (*se dit même des personnes*).
Je vous certifie.
Se désennuyer, se distraire.
Affirmer la vérité d'un dire. Voilà N... qui dira si ce que je raconte est vrai.
Garder, être chargé de la mère et de l'enfant; garder le principal et l'intérêt, ou l'accessoire.
Se tenir loin, par crainte.
Être tenu à l'écart, être impatient de rentrer.
Mettre de l'huile dans la lampe; mettre dans la salade l'huile, le vinaigre, et les condiments voulus.
Rempailler des chaises.
Egratigner *ou* voler (*au fig.*).
Jouer sans enjeux, sur parole.
(*Au pr.*) exécuter un morceau de musique, (*au fig.*) faire des remontrances, adresser un discours de reproches, en termes vifs.
Avoir l'usufruit, la jouissance d'un bien, d'une maison.
Il n'y a pas moyen de garder cet enfant tranquille à la maison, d'être heureux de l'avoir auprès de soi.
Vous voyez par là si...
Condamner à mort.
Il laisse tout en désordre chez lui, rien n'y est soigné.
Il fera bien une déduction sur le montant.

Digitized by Google

Levà. Levà boutigo.
— M'en levarès bé quicon.

— Levà de cassolo.

— Se levà de la testo. M'hou levarias pas de la testo.

— Levà de nisados.
— Levà las taios. Levà d'argent.
— Levà la taule.
— Ai pas que de levà lou dét.
— Levà lou moùre, lou nas.

— Levà 'n blaime (sus quauqu'us).
— Levà 'n efan.
— Lou tems se lèvo.
Manjaren pas grand blad ensemble
Manjà soun sant-Crespi.
— Manjà à peta.
— Manjà de regardèlos.

— Manjà lous rousigoùs.
— Manjà de pourquet embé de sauvio.
— Manjà soun pan blanc lou premiè.

Marchà devèr la nuiè.
Se mascà 'n damejano.
Menà de brut.
— Menà 'n bel batre.
— Menà la caréto.
— Menà 'no caréto, un couble.
— Menà foço rambal.

— Menà soun bé à la man.

Digitized by Google

Ouvrir un magasin (*au pr. et au fig.*).
Vous me déduirez, m'ôterez bien quelque chose du prix, cela n'est pas votre dernier prix.
Gagner complètement quelqu'un au jeu, prendre sa place.
Se débarrasser l'esprit (d'une idée). Vous ne m'ôteriez pas cette idée, cette opinion, ce pressentiment.
Dénicher les oiseaux.
Percevoir les contributions. — Quêter,
Desservir, ôter le couvert.
Je n'ai qu'à faire un signe, à manifester mon désir.
Être orgueilleux, prévenu de soi. *En parlant d'une jeune fille*, acoumençe de levà lou nas *signifie :* elle commence à faire des coquetteries, à être éveillée (*se prend plutôt en mauv. part*).
Calomnier, répandre une médisance.
Accoucher une femme.
Le temps se met au beau.
Nous ne vivrons pas longtemps ensemble.
Dissiper son avoir.
Manger à en crever.
Dîner des yeux, voir passer les plats sans pouvoir y toucher.
Manger ce que les autres ont laissé (les pépins).
Se régaler (*au fig.*) nager dans la félicité.
Commencer par la situation la plus agréable, dans la vie, pour déchoir ensuite.
Etre à la tombée de la nuit.
Se griser, boire à l'excès.
Faire du bruit, attirer l'attention sur soi.
Mener grand train (*au pr. et au fig.*).
Être voiturier, conduire la charrette.
Conduire une charrette, un couple de bœufs.
Faire beaucoup de remue-ménage, mettre beaucoup de choses en train.
Exploiter, travailler soi-même sa propriété.

Digitized by Google

— Acô lou menara pas luièn.
Metre. Metre au verd. L'an més au verd.

— Metre en bringo.
— Metén que sarias moun fraire.
— Metre de cassolo. L'an mes de cassolo.
— Lou bon Diu a mes un gavèl de mai.
— Metre au reglet.
— Metre dins las pénos.
— Metre lou pèd dins lou mourau.
Mountà. Mountà daut. Mountà à Ginoulha.

— Mountà sus lou poutajè.
Moustrà soun quiu.
Naussà lou rasteiè (en qu'auqu'us).
Negà. Ai negat ma soupo.
— Ai negat moun saboù, moun capèl.

Pantaisà d'aigos trébous.
Parlà. Parlà 'nd'uno fiho.
— Parlà de tèsto.
Parà sa sièto.
Passà. Passà per bardò.
— Passà la régo.
— Passà à l'embourdo.
— Passà au blu.
— La passà douço.
— Passà 'n libre.
— Quand me passarés acò ?

Penà. I peno proù de faire acò.

Digitized by Google

Cela n'aura pas de grands résultats pour lui.
Mener paître les animaux dans l'herbe fraîche. — On l'a réduit à la portion congrue.
Mettre en désarroi.
Supposons que vous soyez mon frère.
Renvoyer. On l'a renvoyé (*fam.*).
Le soleil est plus chaud que les autres jours.
Soumettre un caractère difficile.
Mettre dans l'embarras.
Donner dans le piège, dans le panneau.
L'*expression* mountà daut *ne contient pas de pléonasme, elle signifie :* monter aux étages d'une maison, *par opposition à* « mountà », *simplement, qui veut dire:* aller dans une localité, un lieu d'altitude supérieure : « mountà à soun oulivédo, mountà à Ginoulha. » *On peut faire la même observation au sujet de* davalà, davalà en bas, *ou* de-bas.
Se mettre en frais de cuisine.
S'enfuir.
Tenir la dragée haute.
J'ai mis trop de bouillon dans ma soupe.
J'ai laissé tomber DANS l'eau mon savon, mon chapeau.
Faire de mauvais rêves.
Fréquenter une jeune fille en vue du mariage.
Délirer.
Avancer son assiette (pour être servi).
Devenir le jouet des autres.
Dépasser les limites, les bornes permises.
Passer au crible, éplucher les défauts.
Disparaître, faire disparaître.
Vivre sans soucis.
Lire un livre d'un bout à l'autre.
A combien, à quel prix me laisserez-vous cet article ?
Faire peine, avoir peine. Il lui en coûte assez de faire cela.

Digitized by Google

Perdre la carto.
Petà. Petà sec.
— Petà dau rire, crebà dau rire.
— La branco vai petà.
— Ai mancat i petà, n'en petà.
Plantà. Plantà caviho.
— Plantà la piòlo.

Plegà boutigo.
Plòure. Plòu tant que pod.
Poudre. Pode pas me rebalà.

— Pode pas i toumbà.
— Pode pas grangalà de fré, de fam.
— Pod escoutà plòure.
Pourtà. Pourtà à cargo.
Pourtà cronto.
— Pourta crénto.
— La nòvio porto milo francs dins soun fandau.
— Pourtà lou cor (cur) sus la man.
Praticà 'n païs, trevà 'n païs.
Prene. Prene lou tic.
— Prene à l'espelido.
— Prene lou rouvil.
— Prene la piòto.
— Prene péno (en quicon).

— Prengués pas la péno.
— Prene lou barunle.

— Prene mau.
— Prene van.
— Prene la mousco.

Se presentà. L'annado se presento bien.

Digitized by Google

Perdre les idées.
Parler sèchement, ne pas admettre de réplique.
Mourir de rire.
La branche menace de se rompre.
J'ai failli y laisser ma peau, en mourir.
Rester en place.
Appliquer des prix élevés (à un client) faire payer de gros intérêts.
Cesser son commerce, son négoce *(au pr. et au fig.)*.
Il pleut autant qu'il est possible de pleuvoir.
Je ne puis me tenir debout, je n'ai pas de forces pour marcher.
Je ne puis arriver à y réussir.
Je meurs de froid, de faim.
Il est à l'abri de la misère, des intempéries.
Porter à dos de mulet.
Porter préjudice (*verbe neutre*).
Inspirer la crainte, en imposer.
La mariée apporte mille francs de dot.

Être la franchise, la bonté même.
Fréquenter un pays, le parcourir en tous sens.
S'entêter, s'être entêté (prendre l'habitude).
Prendre au nid, à la venue.
Se rouiller.
S'énivrer (fam.).
S'appliquer, mettre tous ses soins (à quelque chose).
Ne vous dérangez pas (*terme de politesse*).
Dégringoler, commencer à dégringoler (*au pr. et au fig.*).
Prendre froid, contracter une maladie.
S'élancer.
S'exciter dans la discussion, s'emporter brusquement et sans raison.
L'année paraît devoir être bonne.

Digitized by Google

Quità.

— Quità de faire quicon.
Rebalà la groulo.
Recatà soun fòure.

Regagnà las dénts.
Rendre sas tripos.
— Rendre pan per fougasso.
— Rendre responso.
Repassà. Repassà las courduros (en quauqu'us).

— I repassère soun couvert.
Restà. Restèt aqui 'n balant.
— Restà couè, restà bè.
— Aquelo fiho restarà au cougourliè.
Riblà sous clavels (en quauqu'us).
Sarrà lou mercat.
Saupre. Sap ço que ne vau dire.
— Saupre mau. — Acô me saupeguèt mau.
I saupeguère mau de...

— Me save grat de...
— Vous hou sauprai à dire.

Sourtì. Sourtì (quauqu'us) de soun oustau.
— Mas boucos m'an sourtit.
— Soun gran èro sourtit de Malatavèrno.
Taià la soupo.
Tapà. Tapà lou fiò.
— Me tapo mous jours.
— Tapà sous traus.

Digitized by Google

Ce verbe s'emploie dans de nombreuses locutions avec un sens très général de : laisser, abandonner, cesser de porter; *on dit ainsi:* Ai quitat moun paniè à moun oustau ; ai quitat la grand'routo au pont per prene la courcho, *etc.*

Cesser de faire quelque chose.

Vivre d'expédients.

Soigner, serrer ses hardes. ses provisions, ce que l'on possède *(s'emploie avec une idée de dépréciation)*.

Tenir tête.

Avoir de forts vomissements (*fam.*).

Rendre la pareille.

Donner une réponse.

Tomber (sur quelqu'un) à coups redoublés, battre violemment.

Je lui dis ses quatre vérités.

Il demeura là hésitant.

Rester coi, demeurer bouche bée.

Cette fille ne se mariera pas, restera au nid.

Répondre vertement.

Conclure le marché.

Il sait ce que cela signifie.

Garder rancune, *ou* causer de la peine. — Cela me fit de la peine. — Je lui gardai un peu de ressentiment de...

Je suis heureux de...

Je vous le ferai dire, *ou* je vous le dirai à l'occasion, au moment voulu.

Exproprier quelqu'un.

Mes lèvres se sont enflées.

Son grand-père était originaire de Malataverne.

Couper du pain pour la soupe.

Couvrir le feu de cendres pour conserver la braise.

Il me rend malheureux, me conduit au tombeau.

Payer ses dettes.

Digitized by Google

— Se tapà. Tapas-vous bien.

Tène *ou* tenì. Tène la régo drécho.
Tirà. Tirà as canards.
— M'en sièi tirat las braios nétos.
— Aquelo roumano tiro 50 kilòs.
— Tirà de fricot.
Toumbà. Toumbà de fèbre en mau-caud.
— Acò toumbèt pas au sôu.

— Toumbà 'n prouverbe.
— Toumbà 'n courcho.
— Me sièi toumbat. — Ai toumbat moun coutèl.

— Toumbà 'n litre.
— Ai mancat de me toumbà.
— Toumbà 'n aubre, un oustau.
Tourcà. Se torco pas lou nas end'uno fusto.

Tratà (quauqu'us) de voulur.
Trepà 'mbé lou cabestre.

Trissà de sau.
— Trisso bien.
Vau la péno. — N'en vau bé la péno !

Veni. Las aigos me venièu as ièls.
— Soun sang vènt en aigo.
— Acò me vènt en ódi.
— M'es vengut cercà.
— Vènt de lou boujà.
Veire. I vei pas sa mièjo vido.

— Te vese venì.

Digitized by Google

Couvrez-vous bien, serrez-vous dans vos vêtements, votre manteau.
Garder le droit chemin.
Être très peu vêtu, être misérable (fam.).
Je m'en suis adroitement tiré, sans rien perdre.
Cette romaine pèse jusqu'à 50 kilos.
Se servir d'un mets, d'un plat.
Tomber de Charybde en Scylla.
Cela ne passa pas sans être remarqué, quelqu'un se chargea de tirer parti de cette parole.
Devenir proverbial (*se dit des personnes et des choses*).
Ne pas aboutir.
Je me suis laissé tomber, j'ai tombé. — J'ai laissé tomber mon couteau. (*Ce verbe, neutre en français, est actif en languedocien. Il peut aussi, comme on le voit, devenir réfléchi en languedocien.*)
Boire facilement un litre (de vin).
J'ai failli tomber.
Couper un arbre, démolir une maison.
Il ne se contente pas de n'importe quoi! (il ne se mouche pas avec une pièce de bois).
Dire voleur à quelqu'un.
Jouer avec ses liens, être insouciant (comme un jeune poulain).
Marcher à petits pas, et assez vite.
Il mange d'assez bon appétit (il mâche bien).
Cela est à considérer. — Ce n'est vraiment pas la peine d'y faire attention.
Les larmes me montaient aux yeux.
Son sang se résout en eau ; il est hydropique.
Cela finit par me dégoûter, me vient en horreur.
Il m'a provoqué.
Elle vient à peine d'accoucher (*fam.*).
Il n'y voit pas à moitié, il y voit à peine pour se conduire.
Je vois où tu veux en venir.

Digitized by Google

— Vei pas lou moumen de s'en anà.

— Quau a jamai vist?

Virà. Virà lous cantoùs.

— Virà de caire.
— Virà casaco.
— Vira l'aigo.
— Vira lou tal.
— Acò me viro mas dents, me fai virà mas dents.
— Virà canturlo.
— Virà lou quiu.
— Virà la careto, lou troupèl.

Voudre. Vòu pas qne siègue lou dit.

Digitized by Google

Il ne songe qu'à s'en aller au plus tôt, il souhaite d'être libre le plus tôt possible.
A-t-on jamais vu ?
Tourner les difficultés.
Tourner de côté, mettre de champ.
Changer d'opinion.
Détourner le cours d'eau.
Emousser le tranchant.
Cela m'agace les dents.

Perdre les idées.
Tourner le dos.
Changer la direction de la charrette, détourner le troupeau.
Il ne veut pas, n'ose pas en convenir.

Digitized by Google

LOCUTIONS

A bèles uns, à bèles doùs.
A bel ime, d'ime.
A bèlos escoutados. Dourmì à bèlos escoutados.

A bèlos ouros.
A bèlos moulounados.
A brassado. Arapà à brassado.
Acò m'estounarièt pas amai faguèsse bèu deman.
Acò 's pas per dire, mès...

A despar d'acò.
A estras de mercat. Bailà à estras de mercat.

Aici digan.
Ai pòu que me sarai arteiat.
A jour-falì. (Fasiè escabour).
A la gargato. Béure à la gargato.

A la primo aubo.
A la sacre-moun-amo.
Amai n'i aguèsse ..
Amour de rire, de parlà.
A mous ièls vesents.
A pèd-couquet.
A respet d'acò.
Au bèu davans de ma porte.
Au doublis, au fourcàs. Laurà au doublis, au fourcas.
Au quiu d'aquesto luno.
Autres. Avièt autres dous fraires.

A viro-boudouiro.

Digitized by Google

ADVERBIALES

Un par un, deux par deux.
Approximativement, à vue d'œil.
Par intermittences. Dormir petits sommes, à bâtons rompus.
Parfois.
Par groupes.
A bras-le-corps. Prendre en embrassant.
Cela ne m'étonnerait pas qu'il fît beau demain.
Ce n'est pas que je tienne à le faire remarquer, mais...
En dehors de celà.
A vil prix. Céder (la marchandise) pour un prix dérisoire.
Entre nous soit dit.
Je crains d'avoir agi contre mes intérêts.
A la nuit tombante, à la brune.
Boire en faisant tomber l'eau (de la cruche ou d'un vase quelconque) en petit filet dans la bouche.
Au lever du jour.
Comme un possédé, *ou* à la diable.
Quand il y en aurait...
Histoire de rire, de parler.
Sous mes propres yeux.
A cloche-pied.
En égard à cela.
Au-devant même de ma porte.
Labourer à deux bêtes, à une seule bête.

A la fin de cette lunaison, *ou* aux calendes grecques.
Il avait encore deux frères, il avait deux autres frères.
A plat ventre.

Digitized by Google

Be. As be demourat ?
— De be s'en fau !..
Çai-en-rèire.
Coumo que n'ane.
Coumo se deu.
Coussì quicon lou bigaren.

Coussì quicon sèn arrivats.

D'abord que lou veguère.
D'abord qu'hou voulès.
D'aicì-'n-lai, d'ouro-'n-lai.
Dau coustat das capelans. Mountà dau coustat das capelans.
Daut. Mountat d'aut.

Dau tems que Martro fialavo.
Davans que. Hou farièi davans que vous.
De bò. I ana de bò.
De cauto-à-cauto.
De cinq-en-quatre.
De pèds-jounts, d'à-ginouls, d'assetoùs.
De pertout n'en picavo mièjour.
De quau soun aqueles classes ?
Descounfès. Mourì descounfès.
Dinc un besoun.
Doù-mai vai, doù-mai....
D'uno lègo. Me boufèt d'uno lègo.
En jun. Soui en-jun..
Embé touto la banastado. Ia anat embé touto la banastado.
Emb'uno capelado t'en veiras.

Enjusqu'au viu. Me taière en jusqu'au viu.

Emmancable que...
Enqué : S'ère enqué vous...

Digitized by Google

Tu as mis bien longtemps (à faire cela)?
Il s'en faut de beaucoup!
Autrefois.
Dans tous les cas.
Comme il convient.
Nous espérons bien malgré tout arriver à l'expédier, à nous en débarrasser.
Malgré tout (comme si une petite bonne chance nous avait protégés), nous sommes arrivés.
Dès que je le vis.
Puisque c'est ainsi que vous le voulez.
Jusque là, d'ici là.
Monter à cheval du côté droit.

Monter aux étages d'une maison. (*Voir aux verbes* mounta).
Dans le temps où Berthe filait.
Plutôt que, plus tôt que. Je le ferais plutôt que vous.
Sans plaisanter. Il y est allé pour tout de bon.
En tapinois.
Irrégulièrement.
A pieds joints. A genoux. Assis.
Il n'était question que de celà.
Pour qui sonne-t-on ces glas?
Mourir sans sacrements.
A l'occasion.
Plus il va, plus il...
D'une lieu, il me refusa dès qu'il m'aperçut.
A jeun : Je suis à jeun.
Il a tout dit quand il y était.

Avec un simple bonjour tu en seras quitte.
Tu t'en tireras par une simple politesse.
Jusqu'au vif, je me coupai le doigt jusqu'à la chair vive.
C'est inévitable, c'est certain que...
Au lieu que : A votre place, je...

Digitized by Google

En rafo : Pourta en rafo.
Entre tout. Acò se farà entre tout deman.

Es aqui que vènt.
E se me disias que...
Es pas 'ncaro gandit.

Es pas tout de sedo.

Es pèr lou dit que... Es per lou dit de dire que...
E tout lou tramblamen
Fai pas que d'arrivà.
Fin-z-e un diniè, fin-z-e uno centimo.
Forço me seguèt de...
Gaire : Soun gaire ?
Grand gau. Manjan de pan brun, e grand gau de n'avedre.
I a'n parel d'ans, de jours.
Lis : Passà lis.
Lou rire me prenguèt.
Lou nas i sanno, i sannèt.

Mai que mai ; n'aura mai que mai.
Marco qu'avès fort.
Me diguèt pas soulomen : bèstio, siès aqui ?

Mès que n'i ague !...
Mès qu'hou digue
Mità-mità.
Mounte gagnan devèr ?
N'es pas brut que d'acò.
Ni per aquelo : Perdeguèt sa mostro ; cresès qu'acò i serviguèt de liçou ? Ni per aquelo !
Noun sai quouro. Vendrà noun sai quouro.
Pas 'n caréto.
Pas n' lioc.

Digitized by Google

Sur le dos. Porter sur le dos, comme une hotte.
Dans le cours de. . Cela se fera dans la journée de demain.
Il est là, il arrive.
Et pourtant, note bien que...
Il se rendra péniblement, il aura de la peine à se rendre.
Il n'est pas parfait en tous points, on y trouverait bien à redire (*se dit des personnes et des choses*).
Ce n'est que par une question d'amour-propre que...
Et tout ce qui s'ensuit.
Il arrive à peine.
Jusqu'au dernier denier, jusqu'au dernier centime.
Je fus obligé de...
Sont-ils nombreux ?
Grâce à, heureusement que. Nous n'avons que peu de chose, et encore nous estimons-nous heureux !
Il y a environ deux ans, deux jours.
En frôlant : Passer sans s'arrêter.
Je fus pris d'un fou rire.
Il est, fut pris d'un saignement de nez. Il éprouve, éprouva un contre-temps qui vint bien à-propos lui permettre d'ajourner sa décision.
Plus que beaucoup. Il en aura énormément.
Cela prouve que vous avez tort.
Il ne me regarda même pas comme on considérerait un chien.
Encore s'agit-il qu'il y en ait !...
Pourvu qu'il le dise...
Par moitié de chaque sorte.
Vers où marchons-nous ?
On ne parle que de cela.
Je ne sais quand. Il viendra je ne sais quand.
N'importe, circonstance inutile : Il perdit sa montre : croyez-vous que la leçon lui profita ? Ah ! bien, oui !
Pas tout à fait encore.
Nulle part.

Digitized by Google

Pas 'n pèu : n'i a pas 'n pèu..
Passat. Passat dilus sarà trop tard.
Per alor.
Per aqui se vei.
Per besoun. Fai acò per besoun, *ou* es lou besoun que li fai faire.
Per entendre dire.
Per cop d'astre, per cas d'asar.
Per pas que... Per pas qu'hou digue.
Per tant que m'en digués.

Per tout lou be que se souréio, voudrièi pas ...
Per un escut n'en veirés la fièiro.

Pièi que li sèn.

Pire que poulid.
Pode pas faire de mens de...
Quand me sannarias...

Que descalado. Manjo que descalado.

Que noun sai. Aquelo drolo vous a une vouès que noun sai.
Qu'èro uno benediciu : N'i aviè qu'èro uno bénédiciu.
Que se descrestiano. Ploùro que se descrestiano.
Que siègue. Aparesit que siègue.
Quicon me disièt que...
Quouro que siègue.
Quouro que vengue Sant Bourtoumiu, i aura dous ans.
Sannarias pus lèu uno pèiro.

Sap pas ço que se pasto, ço que boul dins l'oulo.

Digitized by Google

Pas un atome; il n'y en a pas un brin.
Après..... Après lundi, ce sera trop tard.
Pour lors.
On comprend par là.
Par nécessité : Il fait cela par nécessité, c'est la nécessité qui le réduit à faire celà.
Par ouï-dire.
Par hasard.
Pour que... pas : Pour qu'il ne le dise pas.
Quelque raison (pour les meilleures raisons) que vous me donniez...
Pour tout l'or du monde, je ne voudrais pas...
Pour un écu vous en serez quitte, *ou* pour un écu, vous pouvez acheter cela.
Puisque nous y sommes, maintenant que nous y sommes.
Plus que joli.
Je ne puis m'empêcher, éviter de...
C'est ma conviction, quand bien même vous me couperiez les poignets...
Il mange, il dévore, (à se déchausser les dents, dépaver les gencives).
Que je ne sais à quoi comparer : Cette jeune femme a une voix étonnante.
A profusion : Il y en avait a profusion (tant qu'on aurait dit que cela tombait du ciel).
A se désespérer. Il pleure à se désespérer (à perdre l'espérance chrétienne).
Qu'il puisse être : Quelque apauvri qu'il puisse être.
J'avais le pressentiment...
N'importe quand.
A la prochaine Saint-Barthélemy (24 Août) il y aura deux ans.
Vous tireriez plutôt du sang d'une pierre (cette chose-là est impossible).
Il ne se méfie pas de ce qui l'attend (de ce qu'on va lui faire manger, lui faire subir).

Digitized by Google

Se Diu-z-hou vòu.

Se lou tems ne vòu dire.
Se n'avèn la peno.

Sens (sans) destourbe, vendra de cent ans.

Se-que de noù.
Se s'endevènt, se se rencontro.
S'hou es aprés.
S'hou dis. Venguère, s'houdis, lou lendeman.
Tant que Diu poudièt. Courissiét tant que Diu poudièt.
Toumbant-levant.
Toumbant lou cas.
Tout court et tout net.
Tout d'uno espèito.
Tout d'un vanc. Aqueles apartamens sou tout d'un vanc.
Tout lou sanclame dau jour.
Un escrase. N'i a 'n escrase.

Un jouine ome bien linde.
Un jour e l'autre noù.
Voste mihoù sarièt de...
A bon biais ! A foço biaisset !
Acò farà pas 'n plis.
Acò me fai cardà.
Acò 's be daumage.
Acò 's d'argen de soun gagnat.
Acò serièt be lou cop.
Acò te gamarà pas.

Aguès pas 'n èr.
Aguèt lèu boufat tout sou fòure.
Aiço 's pas la mort de Turèno.

Digitized by Google

Si Dieu le permet. (*Locution fréquente qu'on ne manque pas d'employer dans une phrase où l'on exprime un projet d'avenir*).
Si temps le permet.
Si nous y arrivons : (*même emploi que* Se Diu-z-hou vòu).
Sans contre-temps fâcheux, il peut aller jusqu'à cent ans.
Sinon.
Si l'occasion se présente, le cas échéant.
Il a appris cela par lui-même.
Dit-il. Je vins, dit-il, le lendemain.
Autant que faire se peut. Il courait autant qu'il pouvait (autant que Dieu lui donnait de jambes).
Avec beaucoup de peine, tant bien que mal.
Le cas échéant
Tout carrément, sans y rien ajouter.
Tout d'une seule traite.
D'une seule venue. Les pièces de cet appartement sont toutes à plain-pied.
Pendant la journée entière.
Enormément : il y en a à profusion (une charge à écraser la bête).
Un jeune homme de taille élancée.
Un jour et non l'autre.
Le mieux, pour vous, serait de...
Il s'y prend bien ! (*iron.*).
Cela se fera sans difficultés, l'on n'y manquera pas !
Cela me fait trépigner de dépit, de colère.
C'est bien fâcheux ! (*iron.*)
C'est de l'argent de ses économies.
Ce serait bien l'occasion (*souvent iron.*).
Cela ne te fera pas mal au gosier, tu n'y toucheras pas !
Ne vous moquez pas, ne soyez pas ironique !
Il eut bientôt fait de dissiper tout son bien.
Ceci n'est pas une catastrophe irréparable !

Digitized by Google

Ai, dè ma candi, l'aigo l'emmeno !
Ai un carnifès que me charco.
Ai un coudoun sus moun estouma.

Amai fasèn !
Amire voste plan *ou* avès un famous plan !
Anén, foura estrassà tout acò !
Anen zoù, per veire !
A pas 'ncaro finit de pati.

Aquesto fés, n'en siès toucat dau vent de biso !
Aqui la mostro amai lou mouloù.
Aro sièi bien plantat !

Aub'acò.
Aube sai-que.
Aube tant !
Autre mau noun i ague !
Avès be lou rire ?
Avès proù manjat de favos ?
Barbo de paio !
Bando de Bigòro !
Be ! n'avès debanat !

Be talament !
Bon proù vous fague !
Bouto, bouto, t'arenjarai !
Bouto, bouto, veiras acò.
Boutas qu'ague pas res dit.
Butes pas.
Coumo vai la barco ?
Coumo van aquelos fèbres ?

Counservas-vous ! Meinajas-vous !
Coure, que t'espère !
Cousi que cousi, davalo de moun cerièire.

Digitized by Google

Ah! comme je vois mon bien m'échapper, s'en aller!
J'ai un chagrin qui me ronge.
J'ai sur le cœur une mésaventure qui me pèse, une contrariété que je n'ai pu « digérer ».
Et c'est bien ainsi que nous faisons!
Vous avez là une drôle d'idée.
Allons, il faudra oublier tout cela.
Allons, essayons, voyons un peu!
Il ne fait que commencer à souffrir (de cette situation.
Cette fois, tu peux en faire ton deuil!
Voilà l'échantillon et toute la marchandise.
Maintenant, me voilà bien loti! (Ma situation est embarrassante).
Oui, c'est cela! (*positif*) Ah! bien oui! (*iron.*)
Oui, sans doute!
Certainement, oh! certes, oui!
Je souhaite qu'il n'y ait pas de malheur plus grand!
Vous êtes bien gai?
Avez-vous assez cherché?
Bernique! *ou* le résultat fut nul!
Tas de bohémiens, de brigands!
Eh bien! il me semble que vous avez assez causé longtemps!
Mais oui, certainement!
Ayez-en bon profit!
Je t'aurai bien, et alors, gare la correction!
Tu ne perdras rien pour attendre!
Supposez que je n'aie rien dit.
Ne poussez donc pas!
Comment allez vous? Comment va votre maison? (*Ironique à une personne bien portante*), comment va votre fièvre?
Maintenez-vous en bonne santé!
Va-t-en voir s'ils viennent!
Cousin soit, mais descends de mon cerisier; (n'abuse pas de mon bien, *ou* ne courtise pas ma femme).

Digitized by Google

Cresès acò e bevès d'aigo !

D'acò n'i a pas treje à la doujeno.
Dau plasé (*plesi*) que n'aviét, babavo.
Dau pus foutrau (*ou* toundrau) n'an fat lou baile
Davans Diu siègue !

De be s'en fau !
Demandas à Matiu, qu'es pus messourguie (*mentur*) que iéu.

De qu'anas bourjounà 'qui ?
De qu'anas cercà 'qui ?
De que bades ?
De que faire aqui ?
De qu'es questiu ?
De que vou dire que...
De quinte biais que me vire...
Diu ça siè ! — Amai à vous !

Diu vous afourtune.
Diu vous ausie !
E bé ! quand se parlo !...
Emb'acò que s'en passo !
Emb'el, fau toujour i laissà pèus et bourro.
Empourtarà pas lou beroul !

Engraisso-te, perlet, 'qui 'n amenloù.

Escampas-me 'có à la carrièiro.
Escusas... que vous cope.
Es foço escoutat.
Es pas de cano !

Digitized by Google

Croyez cela, buvez un verre d'eau (la foi en cela est aussi innocente que de boire un verre d'eau : cela ne peut faire de mal, mais pas beaucoup de bien non plus).
De pareils, il n'y en a pas treize à la douzaine.
Il en bavait de plaisir.
Du plus sot on en fait le chef.
Que Dieu ait son âme! (*Se dit incidemment après avoir nommé une personne défunte que l'on estime*).
De beaucoup s'en faut!
Demandez à Mathieu, qui est plus menteur que moi. (*Se dit en réponse à une chose que l'on sait fausse, quand le conteur invoque un témoignage douteux*).
Qu'allez-vous chercher là?
Qu'allez-vous me dire là? Ce n'est pas la question).
Pourquoi restes-tu là à bailler?
Que faire à cela? Quelle solution adopter?
De quoi s'agit-il?
Que signifie?
De quelle façon que j'examine la chose, que j'agisse...
Dieu soit au milieu de vous! Et avec vous aussi! (*Se dit par une personne entrant dans une société. On lui répond par la seconde phrase*).
Dieu vous donne protection!
Dieu vous entende!
Eh bien! qui l'aurait cru, qui l'aurait dit?
Oui, il a l'air de s'en priver (*iron.*).
Avec lui, l'on ne peut éviter de perdre.
Il n'emportera pas la clef! (*Se dit iron. d'un serviteur qui montre beaucoup de zèle dans la maison de son maître*).
Tiens, mange... voilà une amande! (*Se dit iron. en présence d'une chose parcimonieusement donnée*).
Jetez-moi cela à la voirie.
Permettez... (*Se dit en interrompant un interlocuteur*)
Il a bien l'oreille des hommes au pouvoir.
C'est certain (ce n'est pas trouble).

Digitized by Google

Es pas 'qui lou cas!
Esperas un pau que le curat se moque!
E zoù! foutrassaus sus sa fenno!
Fai bon estre riche! Fai bon faire, fai bon dire..

Fai bon d'hou saupre.
Fai michant estre paure! Fai michant faire, dire.

Fai un poulid tems per secà de figos.

Fau be que siègue vous.
Fau pas regardà au darriè diniè!
Fau pas restà 'qui 'mbé lou bestiau cargat!
Fau que la bourro n'en saute!

Fiso-te-li!
Faudrà be qu'apounche sas beletos!

Foulièt veni quand toundian, qu'aurias agut de lano!
Gardas vostos poulos, qu'ai dounat van à moun gal.
Garit, garit, passo per aqui!

Gnau! te farà pas mau!

Gramecis à iéu, se...
Gratas un pau voste boussot.

Hou pourtarà pas 'n Paradis!

I a be de bourdifaios dins tout acò.
I a de bouro à batre!
I a fat quicon!
I a pas res que s'estrasse!

I a 'n pau de meruiè.

Digitized by Google

Ce n'est pas ici le cas.
Laissez au moins reprendre haleine !
Et de taper sur sa femme.
On est heureux d'être riche. Il est aisé, agréable de faire, dire...
On est bien aise de le savoir (on en fera son profit).
On est malheureux d'être pauvre. Il est désagréable, malaisé de faire, de dire.
(*Iron.*) Il fait un beau temps pour faire sécher des figues, il pleut beaucoup.
C'est bien en considération pour vous.
Il ne faut pas être exigeant jusqu'au dernier sou.
Il ne faut pas laisser la situation en suspens.
Il ne faut pas s'épargner (quand on devrait y laisser la peau.)
Fies-y toi ! crois à cela ! (*ironique*).
Il lui faudra bien sortir ses gros sous (ses piécettes d'or.)
Il fallait venir au moment propice pour profiter de la chose.
Surveillez vos filles, mon fils maintenant est émancipé.
Expression qu'on dit aux enfants pour les guérir d'un mal imaginaire.
Se dit en façon de plaisanterie à une personne qui devra forcément se passer de quelque chose.
Ce n'est que grâce à moi que...
Cherchez un peu dans votre bourse, ouvrez votre bourse.
Il ne mourra pas sans en avoir rendu compte. Je lui en garde rancune.
Voilà bien des racontars dans cette affaire !
Il y a mainte difficulté à résoudre.
Il s'y est appliqué assez longtemps.
La chose n'est pas en péril *ou* il n'y a rien de trop, il n'y a pas à se récrier.
Il y a un peu de mieux, d'amélioration.

Digitized by Google

I avendra pas !
I parlarai be, amai me descaussarai pas !

Jujas un pau !
Laissas faire lou bos !
Laissas pissà lou bestiau ! *ou* laissas un pau boufà à la mountado !
L'ase d'Aubarne s'engraissèt be en manjant de pousses !
L'ase fiche de...

L'ase te quilhe !
La tous passo bien as cats !

La truèjo a envessat lou tauliè !

La vièio vouliè pas jamai mourì !

Lou bon Diu nous garde de pire !
Lou diable i farièt be lum, se...
Lou diable te barje !
Lou diable te brule se...
Lou diable toun ome ! Lou diable ta pluèjo !
Lou diable - luno !
Lou diable t'enlève ! T'enlève !

Lou diable vire l'astre !
Lou diable vous ouire !
Lou diable vous patafiole !
Lou diable...

Lou liè hou porto tout.

Digitized by Google

Il n'y parviendra pas. Il n'en viendra pas à bout.
Croyez bien que je n'aurai aucune crainte de lui parler.
Pensez donc!
Attendez ! laissez le fruit se mûrir.
Prenez donc un peu patience, laissez reprendre haleine!
Se dit iron. d'une personne qui paraît jouir d'une bonne santé, tout en se nourrissant avec parcimonie.
Imprécation affirmant qu'une chose est fausse ou n'aura pas lieu.
Foin de toi! (Que ton âne refuse de marcher!).
Soyez sans crainte, c'est un petit défaut, une chose fâcheuse, qui disparaîtra bien!
Se dit lorsqu'une ancienne maîtresse vient par sa fâcheuse intervention, faire rompre à son amant un mariage décidé.
La vieille ne voulait jamais mourir (On apprend toujours quelque chose en vieillissant).
Dieu nous préserve d'un malheur plus grand!
Le diable lui aiderait bien, si...
Au diable ton babil!
Malheur si...
Peste! de cet homme! Maudite pluie!
Le diable nous éclaire!
Au diable sois-tu! (*La deuxième forme :* t'enlève, *simplement, se prend en bonne part*).
Le diable nous protège! *ou* le diable t'ensorcèle!.
Le diable vous brise les os!
Sens atténué de la locution précédente.
Le diable, à qui l'on souhaite de voir faire les actions les plus mauvaises ou les plus extravagantes, sert à formuler mille jurements divers, plus ou moins énergiques et plus ou moins méchants.
Un bon sommeil fait tout oublier, *ou en parlant d'un homme pris de boisson* : Le lit lui serait un bon remède.

Digitized by Google

Lou mes pas a l'interès.
Lous mes pas au lum !

Lou moulì s'engrano.
Lou peiròu, que vòu mascarà la sartan.
Lou sang sanno !

Mai que m'escusés...
Ma lengo me prus.
Manco pas de boudousco dins tout acò !
Marchas, fasès vosté camì, *ou* Marchas, que vous demandou.
M'avise que plòu.
Me fas pissà de lamos de rasadoùs (rasouèrs).
M'en fichas uno coussudo, uno bèlo !

Me serièi mes dinc un trau.

Mès que dure !

Moun sang n'en venguèt tout rouge !
Mounte vai sens (sans) lum ?

Mourirà pas jamai que lou pus malaut.

Mouririèt pus léu l'ase d'un paure ome !

N'i a darriès !

N'i a proù per aro !
Oi, quinte Gardoù !
Osco de segu !

Digitized by Google

Il s'en sert tout de suite.
Il ne se prive pas de boire! (Il ne met pas son vin dans l'alambic, son huile dans la lampe).
Le moulin manque d'eau (Il faut boire).
Un nègre qui se rit de la peau noire de son frère.
On sent toujours au fond de soi la voix du sang (l'amour de ceux de sa famille).
Pourtant veuilliez m'excuser (*terme de politesse*).
J'ai démangeaison de parler.
Toute cette affaire contient bien de vilaines choses!
Allez dire cela à d'autres!

Je m'aperçois qu'il pleut!
Tu me fais suer des lanternes!
Ah! la plaisante aventure! Ah! elle est bien bonne! (*peut se prendre en bonne ou en mauvaise part.*
Je me faisais, je me serais fait tout petit, je me serais blotti n'importe où (tant j'avais honte de paraître).
Encore s'agit-il que cela dure! souhaitons que cela dure.
(*Iron.*) Cela ne m'a pas étonné.
Où va-t-il ainsi à la légère, sans y voir dans l'affaire où il s'engage?
Ce ne sera jamais que le moins capable de vivre qui mourra! (*Se dit dans maint cas, en manière de philosophie fataliste, lorsqu'on se trouve en présence d'une difficulté, d'une épreuve, qui abattra forcément quelqu'un*).
Ah! nous n'aurons jamais cette chance! Le destin est si peu juste!
Les enfants crient cela à un voiturier lorsque l'un d'entre eux a grimpé sur le derrière du véhicule. (*Au fig*). Eh! prenez garde! vous portez un poids que vous ne voyez pas.
En voilà assez!
Quelle mer, quelle étendue d'eau!
Oui, certainement!

Digitized by Google

Pacienço, medecino das paures !
Pacienço laissèt brulà soun oustau !
Parlàs emb'un ase, vous farà de pets.

Parlas-me qu'hou ai pas vist !

Parlant en respèt, *ou* parlant en respèt, que paraulos pudou pas !

Pechaire, i dounarias lou bon Diu sens (sans) counfessà.
Per acò i avendren !

Per acò, pamens, semblo pas poussible !

Piu-piu, ço qu'atrape es miu !

Poudèn negà lou chi, aro que n'avèn de la méno.

Poudrias pourtà sèt candèlos, que jamai noun me farias lum.
Prenès-vous gardo.
Quand pourtarai las crossos, tus pourtaras lou bastoù.
Quand auras proù bramat ?

Quau m'a bastit aquel messourguiè ?

Quau tron es aquel !
Quau vòu de pèi *ou* A las cerièiros !

Que se fiche de la vaco, mès que lou vedel téte !

Que te counoui pas, que te croumpe !

Digitized by Google

Patience, médicament des pauvres!

La patience a des bornes!

Il ne peut faire que ce qu'il sait, *ou* il rend par des grossièretés les bonnes manières qu'on lui fait.

Oui, vous me contestez la chose comme si je ne l'avais vue de mes yeux.

Formule de politesse, lorsque l'on emploie dans la conversation le nom d'une chose sale, ou considérée comme telle.

Pauvre bonhomme! Vous lui donneriez le bon Dieu sans confession (*souvent iron.*).

Pourtant il me semble que nous y parviendrons, que nous en viendrons à bout.

Vraiment, en y réfléchissant (cela paraît invraisemblable).

Le gain est petit, mais je le tiens *ou* c'est toujours autant de pris!

Nous pouvons noyer le chien, la race s'en conservera! (*se dit en manière de plaisanterie d'un père qui a eu un premier garçon*).

Je n'ai pas confiance en vos lumières, en vos conseils.

Méfiez-vous, faites attention.

Notre âge a peu de différence (quand je porterai les béquilles, toi, tu auras besoin d'un bâton).

Eh bien? Auras-tu bientôt fini de crier, de te plaindre.

Quel malheur d'être affligé d'un pareil menteur avec moi!

Quel diable d'homme!

Cri des marchands de la rue qui interpellent ainsi directement l'acheteur présumé. En français, au contraire, le marchand se contente de se nommer lui-même : marchand de parapluies!

Tant pis pour ce qui est un peu usé, pourvu que l'on sauve ce qui a de l'avenir.

Que celui qui ne te connaît pas t'achète, pour moi je sais tes défauts.

Digitized by Google

Que te fai, fai-li.
Quinte susaire !
Quinto bugadieiro !
Quinto raspo !
Recassaras quauque jisclas !...

Sai-que as pòu d'enraumassà tous pesoùls ?

Sai-que me prenes pèr toun amuseto ?
Sai-que prenes moun bras per un cimbèl ?

S'avisèt pas de me dire voulur ?
Se foulièt escoutà lou dit dau mounde.
Se lou bonur m'en vòu dire.
Semblo qu'un chi me pisso à ma cambo.

Se prene uno baro !

Se siès pas countent, pifro !
S'es mountat, que se desmonte !
Siblo-z-i.
Taisas-vous, que...

T'alise, Baussièiro !

T'aproumete que m'hou pagaras !

Tapo toun ièl, que ta gauto es eflo.

T'a toucat, Bernad ?
Tè, de-que se mèlo, moun cat!...
T'en gardarai be !
Tiro aquel bouril endé tas dents...
Tiro-me aquelo bordo !

Tiro, que ièu apounte (apouènte).

Digitized by Google

Rends-lui la monnaie de sa pièce.
Quel fainéant (*iron.*).
Quel bavard!
Quel mauvais ouvrier!
Tu t'exposes à recevoir quelque coup de bâton (de gaule)!
Tu crains sans doute de quitter le chapeau, d'être poli?
Me prends-tu pour ton jouet?
Prends-tu mon bras pour une enseigne (*cimbel, appeau*).
Croyez-vous? Il se permet de me traiter de voleur!
S'il fallait se baser sur l'opinion des gens...
Si la chance me favorise.
Je le dédaigne. Ses injures ou ses fanfaronnades me touchent peu.
Gare à vous si vous me donnez la peine de vous corriger!
Contente-toi de cela.
Sa colère ne m'effraie pas! qu'elle lui passe!
Souffle-lui la chose.
Ne m'en dites pas plus long, l'on m'en a beaucoup conté là-dessus; figurez-vous justement que...
Se dit iron. à une personne flatteuse à l'égard d'une autre.
Sois certain que je me souviendrai que tu t'es mal conduit à mon égard.
Ferme l'œil, ta joue est enflée. Voilà, tu ne peux rien à cette situation.
Eh bien! tu as reçu une correction?
Voyez un peu ce petit chat, de quoi se mêle-t-il?
Je saurai bien t'en empêcher!
Tire-toi de cette situation...
Tire-moi cette paille de l'œil. (Je ne crois pas à ce que tu dis là).
Passe le premier, je suivrai (*se prend souvent en mauvaise part*).

Digitized by Google

Toumbas bien ! acò tombo bien !
Tout acò apouncho pas 'n fust !
Tout acò s'es foundut en mèrdo de becassos.
Tron de milo !
Un chi regardèt be 'n avesque, amai i levèt pas lou capèl.

Veiras acò !
Veire un pau ?
Vejo aici un rabaladis...
Voudrièi estre un agland, qu'un porc me manjèsse.
Vous farai uno osco à l'auréio.
Vous gèines pas per iéu.
Viro fièl, mestre Grabièl !

Digitized by Google

Vous arrivez bien à propos ! Cela arrive à point !
Tout cela ne sert à rien, n'aboutit à rien.
Tout cela finalement a donné un bien piètre résultat.
Mille tonnerres !
Un chien regarda bien un évêque, et il ne le salua pas. (Je me soucie peu de ce que vous pouvez dire de moi).
Tu me la paieras !
Voyons un peu? Essayez un peu?
Voici bien des embarras.
Je voudrais être tout petit, et disparaître (tant je me vois en mauvaise situation).
Je vous ferai une marque à l'oreille (pour que vous vous en souveniez).
Ne vous dérangez pas pour moi.
Passons à autre chose!

Digitized by Google

Digitized by Google

PANTAIS E SOURNETOS

par M. Gabriel HAON

Un Jujament

A M. lou President Ch. de Cabissole.

Es vrai, Moussu lou President,
Qu'aurias rendut un jujament
Coumo l'autre jour m'hou countèrou,
Entre dos fennos que venguèrou
Au pèd de voste tribunal ?
L'uno, èro fenno de traval,
Uue pauro e simplo raiòlo,
Qu'avièt passat davans l'escolo,
Mès franco, lou cor sus la man,
E bounasso coumo lou pan.
Aquesto fenno vous menavo
Un bèu efantet que plouravo,
E que la voulièt pas quità.
També, toujour à soun coustat,
I avièt l'autro, uno grando damo :
Raubo de sedo, qu'a la gamo
De las pus poulidos couloùs,
Capèl embé de finos floùs,
Oumbrèlo, gants, rés i mancavo :
D'un ièl, l'efantet l'espinchavo,
Mès, també, voulièt pas quità
Sa raiòlo, à l'autre coustat.

Digitized by Google

Or, vaquì, m'an dit, dè-que n'èro :
L'efant, qu'avièt pas pus sus tèro
Paire ni maire, èro soulet ;
Escarrabihat, franc, bravet,
Quau aurièt suièn de soun enfançò?
Sa maire-nourrís, per-avanço
Ero causido per acò,
Hou semblavo... Mès mai d'un cop,
Se fai pas ço que me mai encanto.
Vaquì dounc qu'uno gouvernanto,
Qu'avièt 'ntreprés l'educaciu
De l'efant, lou vouguèt per siu.
-- Et d'aquì venièt lou grabuje
Per-que vous aviéu prés per juje.

«.... Bèu efant, ver ièu, vène, vai,
E digo-me de-que te fai
Quanto que siègue que te garde? ·
Que te pod faire, se m'asarde
De voudre enfin te separà
D'aquelo fenno, e te garà
De soun coutihoun de boureto?
Espincho.... es pas gaire braveto,
Em' soun pèu brun, soun nas camard,
Sous esclots, soun èr palamard...
Bou-diu ! qu'es laido, ta nourrisso !
Mès, digo-me de-que t'entisso,
Regardo-me, viro toun ièl,
Creses dounc que seriès pas mièl
Emb'aquelo damo poulido?
Ah ! passariès mihouno vido !
E que de causos t'apendrièt
Res que d'estre emb'élo, rendrièt
De tus un *Moussù*, plé de scienço.
Quinte chanjament d'eisistenço ! »
— Mès, l'efant, noun vous escoutèt,
De soun ieiet, un ploù toumbèt,

Digitized by Google

Paure efant ! e sens vous respondre,
Tout d'un vanc s'en anèt rescondre
Contro 'quel valent cor raiòu
Mounté, dau tems qu'èro au maiòu
Aprenguèt de parla, de rire,
D'aimà....

« Ploùres pas, te vau dire,
Efantet, nani, vole pas
Vous dessaparti.... Vous aimas...
Laisso toun front contro sa boùco.
Vai, — diguès, — jamai uno soùco
Greiarà pas d'entre la nèu.
Jamai l'ouliviè vendra bèu
Se sa tèro i es pas dessoùto.
O bèu efantet, vai, escouto,
Per te gardà, te done au bras
De ta nourrisso, e grandiras
Coumo lou blad dins soun teraire,
Aimo-la tant coumo ta maire....
Ta gouvernanto, élo, a missiu
De faire toun éducaciu,
Car, te fau aprene de viure,
Fau pas soulomentlegi, scriure,
Lou mounde es tant bel, moun efant,
E tant de causos que s'i fan !
Fau pas menespresà l'escolo !
... Mès, vai, resto embé ta raiolo :
Ço que tant cercan, lou bonur,
S'aprend pas... mès lou vrai, lou pur,
Vènt dau cor, e noun se coumando. »
— Se seguèt countent, se demando ? —

E bé ! Moussu lou Président,
Es bien vrai, voste jujament,
Surtout se, coumo m'hou countèrou,
De las dos fennos que venguèrou

Digitized by Google

Caduno reclamà l'efant,
Aquelo damo que nous fan
Tant poulido : dau Nord vengudo,
Es la francimando coussudo,
Se diguent civilisaciu,
Que vènt per derrabà tout viu
Ço que nous estaco au teraire.
E la nourisso, aco 's la maire
Qu'efantounets nous a bressats,
Que sus soun cor nous a sarrats,
Nous baiant lou sang de sa vido ;
Et nosto lengo tant poulido,
Que maugrà tout voulèn gardà,
E qu'abouririèu sens tardà.
E noste cièl, nostos mountagnos,
Noste clouchiè, nostos campagnos,
Lou rode ounte avèn vist lou jour,
Lou païs qu'aimaren toujour.
O que Diu garde dins noste amo
'Quelo arderoùso e vivo flamo !
L'ome que, sempre, aimo soun brès,
O, disès-me, coussi voulès
Que noun garde la régo drécho.
Nani, l'idèlo es pas « destrécho »,
E l'ome que vou estre fort
Deu garda 'quel amour au cor.

Alès, 14 Décembre 1899.

Digitized by Google

Luiseto

A moun amic G. N.

L'autre jour, — dissate ou dilus,
Aro m'en souvène pas pus, —
Veguère passa sus la plaço,
Davans la coumuno, aqui 'n faço
De moussu Causo, d'amouroùs,
E pièi de mounde, doùs per doùs :
Tè, diguère, aco 's uno noço,
Mai coumo se n'en vei pas foço.
Lous nòvis, — setanto ans passats —
Avièu agut tems d'i pensà.
E Mariquet, la courdurièiro,
— Savès bé, la qu'a sa cadièiro
A la glèiso pròchi la croùs, —
Sus l'esquino das amouroùs,
Mariquet també, qu'es pas mudo,
Per-que ié disou *la Lengudo*,
Nous n'en faguèt un patrifas !
« Figuras-vous, — hou digues pas —
« Qu'aquelo noço'qui que passo,
« Es aquelo dau viel Fougasso
« 'Mbé la sorre de Franceset.
« Es tout un *roman*, lus istòrio,
« 'Co vènt de long-tems ! Ma memòrio,
« Aro me dis pas dempièi quand
« Se caléjou. Avièu vint ans,
« — L'autre jour ma grand m'hou countavo —
« Que, quand Fougasso rencountravo
« La soureto de Franceset,
« En s'en anan à soun maset,

Digitized by Google

« Ié fasièt la cour, mai l'aimavo ;
« E la Luiseto, aco i anavo,
« Soun amour, vè, ié la rendièt.
« E, de la Roco à l'Abadiè,
« Se disièt : Sera 'n maridage.
« Fougasso èro 'n garçoù bien sage,
« Mès un pau timide. E, toujour,
« Quan à lus *rendez-vous* d'amour,
« La Luiseto ié demandavo
« Couro-z-èro que l'espousavo,

« Fougasso toujour ié disièt :
« Tè, deman ! — Mès jamai fasièt
« Sa demando, aqui bien franqueto,
« A la maire de la Luiseto.
« De-que voulès, ausavo pas ;
« Ero lou premiè atrapat.

« Bien longtems coumo 'co visquèrou...
« S'aimavou bé, mès n'en venguèrou
« A pus jamai n'en reparlà :
« Lou maridage batiè flac.
« Nosto Luiseto, embé sa maire,
« Vivièu toutos soùlos, péchaire,
« La maire se veguèt pássi,
« Vieillissièt... Vouè, Luiseto aussi!

« Pièi, d'aquestes jours, mouriguèt,
« La pauro vièio. Aco faguèt
« Foço péno à sa Louviseto
« Qu'èro pamens pas 'no filheto,
« Pensas, on es pas pus efant,
« Quant on arapo sètanto ans!

« Fougasso, alor, reflechiguèt,
« E, en el-mèmo se diguèt :
« Pamens, ma Luiseto es *majuro*,
« Aurièt piscut dire : maduro,

Digitized by Google

« Es libro de sous mouvoments ;
« Qu'enfin cregue à mous sentiménts,
« La vòu demandà 'n maridage ! »
« Cargo soun poulit abihage,
« E Luiseto s'en vai trouvà :
« Ço que seguèt dit, seguèt fat ».

E, l'autre jour, en sourtiguent
De la glèiso, èrou bien countents
Toutes doùs, — e surtout Fougasso ! —
Quand enfin, seguèt sus la plaço,
Fai à Luisoun : Moun astre bèu,
Poudian be faire aco pus lèu !

... La mouralo d'aquel récit,
Gentos damos que sès aici,
Gais messiés, aquelo mouralo.
Es que, toujour, quand on rabalo
Las causos tant et tant de tems,
On a tort. Se dis bé, souvént,
Qu'es jamai trop tard per bien faire,
Mès coumo dinc aqueste afaire,
Quant on pod, cresès-me belèu,
Vau miel acoumençà pus lèu !

Alès, setémbre 1895.

La Fado de l'Amour

A moun amic E. B.

... S'en anèt, lou paure jouvent,
'Tré que sa maire seguèt morto...
Pas pus d'amic, ges de parent,
Tout soulet s'en anèt per orto.
Mès quand aguèt passa la porto,

Digitized by Google

Se sentiguèt mai de tourment,
E s'en anèt, lou bèu jouvent...

S'en anèt sus lou grand camì...
Noun savièt vèr mounte marchavo,
Mounte manjà, mounte dourmì.
Pas pus de res se soucitavo.
Belèu Diu soul, que lou menavo,
Pensavo en el, que, sens gemì,
Marchavo long dau grand camì.

Aro, darriès lous serres blus,
Dau sourel d'or es la coujado.
« Bèu sourel, que sert toun trelus,
« Toun or e toun escandihado?
« Iéu, aro, ai finit ma journado. ..
« O que voudrièi, iéu coumo tus,
« Fugì darriès lous sèrres blus.

«... Chut ! quau te sono per aici?
« Quinto vouès? Lou jouvent escouto,
Pas res.... « Me semblo qu'ai ausit
Un murmur pròchi de la roùto.
« Ver aquel arounze, en dessoùto ;
L'ai bien entendut, Diu-mecì!
« Quau m'a sounat de-per-qu'aici? »

Dins lou darniès rais dau sourel,
Tout-d'un cop, sus la ramo espesso,
Uno visiu se mostro en el :
A la bèutat d'uno Divesso,
A lous atours d'uno princesso,
Sous ièls, d'astres sembloun 'n parel,
Dins lous darriès rais dau sourel!

« Qu'es poulido! Quinto bèutat ! »
Fai lou jouvent. Davans la Fado,

Digitized by Google

D'amiraciu tout transpourtat,
Aublido sa negro pensado ;
Soun amo es touto benurado,
Resto bè de l'arregardà :
« O Fado, o Reino de bèutat. »

E la Fado abaisso sous ièls,
Sous ièls dous qu'an lous rais d'un astre,
E sa vouès semblo'n cant d'aucèls :
« Jouvent, que creses Diu pairastre,
« Jouvent, o siès pas qu'un foulastre,
« Que se desespèrou lous viels... »
E la Fado abaisso sus ièls.

« Quites toun oustau per toujour,
« Barres lou libre de la Vido,
« N'as pas douvert qu'un fièl, un jour,
« E dises : la vido es marrido ?
« Entorno-te la Fado i crido,
« Lous bèus jours vendran per lus tour.
« Quità soun oustau per toujour!... »

E la Fado abaisso sa man,
Abaisso sa man de Divesso :
« Per faire un ome de l'efant
« Que tus siès encaro, o Jouinesso,
« Per te dounà touto allegresso,
« Prend, jouvent amaiso ta fam. »
E la Fado abaisso sa man....

Pièi lou bèu jouvent, d'à-ginoul,
Vei l'Amour, la mano celèsto...
Alor sentis qu'es pas pus soul,
Que, de tout mau soun amo es lèsto,
Que l'Ardoù, la Forço, ié rèsto,
De bonur, soun amo reboul,
Dau bèu jouvent qu'es d'a-ginoul.

Alès, otobre, 1898.

Digitized by Google

Sounet

A Na Mario-Tereso de Chevigné, Reino dau Felibrige.

Au mitan de la scèno antico,
Souto lou sourel Arlatenc,
O bloundo Rèino, en vous vesent
Em' la courouno pouetico,

Aguère uno visiu magico :
Dau Ciel, Oulimpe felibrenc,
Las nòu Musos, toutos en reng,
Cenchos d'or, en blanco tunico,

Vous venièu brulà lus encens !
E cantavou, toutos ensem :
Ounoù, glòrio à la Venus d'Arle!

Paure felibre que vous parle,
Iéu, alor, passant au mitan,
Venguère beisà vosto man....

Arle, mai 1899.

Digitized by Google

De Flous...

A moun brave ami G. D., à l'oucasiu de soun maridage.

Aqueste darriè mes de mai,
Long de Gardoù que, per-ailai
Entre lous vijes,
Fai cascaiejà sous rajòus,
Escoutavo lous roussignòus
Quintes proudijes!

Lous prads èrou garnis de floùs,
N'iavié de toutos las couloùs
Dedins l'erbeto;
Semblavou rire à rescoundoù,
Cacuno mandavo'n poutoù
De sa bouqueto.

Cascaiejo, aigueto, vai, vai,
Tus, roussignòu dau mes de Mai,
Vai, canto, canto;
Lusis, lusis, o bèu sourel,
Que la planto lève lou grel,
Mai nous encanto!

« Cardounihos, de-que countas?
Me semblo que ne finis pas,
Vosto lengueto?
Segu, i a quauque patrifas
Dins la vijièiro! Zoù! countas
'Quelo sournetò! »

Digitized by Google

E, senso se faire pregà,
L'ancelounet, acoustumat
'Mbe lou felibre,
Reprenguent au coumençament
Sa sourneto, parlèt'n moument
Coumo'n bon libre.

Ero questiu d'un quinsounet,
Un bon pichot aucelounet,
Grand camarado
Emb'un roussignòu fin-gousiè;
Tout lou mounde lous counouissièt,
Dins l'encountrado.

Amis coumo se pod pas mai,
Se poudièu pas quità jamai,
Grando amistanço!
La même branco èro lus liè,
E, per lus manjà, lus fouliè,
Mèmo pitanço.

Mai venguèt, lou més de l'Amour...
Noste roussignòu, un beù jour
Que sautejavo
Dins las brancos, tout-à-l'entour,
En cantant, rencontrèt l'Amour
Que lou guetavo...

« ... Mlo, disièt lou roussignòu,
T'aime, t'aime... pas mens, ai pòu
Que moun bon fraire,
Moun bon fraire lou quinsounet,
Me sapie mau, qu'es tout soulet.
De-que vai faire? »

O lou bon amie que séguèt
Lou quinsounet, quand saupeguèt
Tout çò que n'èro!

Digitized by Google

L'Amour lusis coumo'n flambèu,
Mès l'amistanço et ço pus bèu
Que i a sus tèro!

Lou quinsounet, un bèu matì,
— Lou roussignòu estént sourtit
'Mbé sa migueto, —
S'en vai, et carejo de floùs :
Fuèios de rosos en boutoùs,
Margarideto.

Broutet de linlas, jaussemis,
Floùs das prads et floùs das jardis.
Las pus poulidos,
Las pus frescos per la couloù,
E las qu'an lou mai de sentoù,
Las a culidos.

Pièi, de son pichot bè d'aucel,
Floù per floù, moucèl per moucèl,
Las a pourtados.
Aro, lou vaqui qui garnis
Dau roussignòu lou pichot nis
Em' sas becados.

E, quand lou roussignòu venguèt
Devignas ço que se diguè,
Dins lus lengaje!
Lou roussignoulet, trop urous,
Avièt ço que i a de pus dous
Per soun partaje :

Dedins son pichot nis d'amour
Mounte cantavo nuèch e jour
Per sa coumpagno,
Es d'elo qu'avièt lous poutoùs,
E soun fraire adusièt las floùs
De la campagno!

Digitized by Google

. . . . . .

En pensant à vous un moument,
D'aquestes jours, me demandave
De-que dirièi, se çai parlave,
Coussì farièi, se moun coumpliment.
Manco pas de causos à dire,
Es un tant bel sujet : l'Amour!
Encaro voulièi pas fa'rire,
E voulièi pas faire un discour.
Nani, ges de grando paraulo,
Pas ges de mot artificious,
Mès, se nausse moun veire, à taulo,
Es que segués toujours urous!
Que las pèiros, long de la vido,
Siègou pas sus voste camì,
Que la routo siègue poulido,
Vaqui lou vot de voste amie.
S'es bien pau, ço que vous raconte,
A iéu, d'hou dire, m'es bien dous :
Coumo lou quinsoù de moun conte,
Amis, vous aduse de floùs!

Alès, lou 22 de Juiet 90.

Lou Maridage

Qu'un garçoù bien ounèste e sage
Siègue brave tant que se pod,
Soun paire, tré que lou vei d'age,
E tré que pod faire lou cop,
I dis : Moun ome, veses aro,
De t'establl deu t'agrada,
E crese que lou mièl, encaro,
Serièt de te lèu maridà.

Digitized by Google

N'i a 'n autre que fai pas que coùrre
Après las drolos, tout lou tems.
Aquel penso pas que de poùrre
Fà' la noço ; un galobontems.
Tant, que i fai, soun brave paire :
Espèro, te vau ajudà !
Ai un remèdi, lou vau faire...
E cerco de lou marida !

Aquel autre, es nèsci que viro,
Trouvarièt pas d'aigo 'n Gardoù.
Aquel, feniant, toujour soupiro.
L'autre, desvarièt tout.
E toujour, lou paire e la maire,
Que cèrcou de tout arenjà,
Çò qu'atròvou de mièl, pechaire,
Es toujour de lous maridà.

Moustre ! lou diable te maride !
E savou pas faire qu'acò.
Mai, en de-que sert que l'on cride,
Lus farias pas mancà lus cop !
Toutes s'accoùssou au maridage :
Lou feniant, lou destimbourlat,
Lou qu'es nèsci, lou qu'es bien sage,
Toutes se vòlou maridà.

Acò deu restre un bon remèdi
Se nous pod garì de tout mau !
— Vai mau que se fague pas crèdi,
Que poudrian bé n'ensajà 'n pau. —
Pardiu ! se dis bé, s'hou fau creire
Que s'agis de bien capità,
Amai hou poudès anà veire...
I a pas que de se maridà !

Digitized by Google

Odo à Matiu Lacroùs

Pouesio dicho à l'inauguraciu dau buste dau pouèto-oubriè Matiu Lacroùs, à la Grand'Coumbo

Mounte vas, poulid drole,
Ansi soulet ? — te vole
Pas gés de mau —
Digo-me mounte courres ?
Mès, me semblo que ploùres,
Digo-me 'n pau ?

Mignot, de ta paupèrlo,
O m'a semblat que pèrlo
De lagui 'n ploù ?
Tant jouinet, tant sensible,
Quinte malur poussible,
Quinto douloù ?

O vène, poulid anjou,
Que tous segréns se chanjou !
Que toun front pur,
Tous ieiets que lusissou,
Laisso que s'esclairissou
Coumo l'azur !

— Mès l'efantet, que ploùro,
Es devengut, sus l'oùro,
Ome inspirat ;
E sa vouès de troubaire
Fara ressounti l'aire
Quand parlara :

Digitized by Google

— O Passajè ! Iéu sièi la *Carita* divino !
Efantet, de mous ièls, de ma bouqueto fino
Es per iéu que t'ai supplicat ;
Mes l'ome au bras valent que tresmudo las lausos,
Lou troubaire, que dis de tant poulidos causos,
Aro te redis : Caritat !

Caritat per aqueles que soun sens fiò. per la pauriho,
Per la maire qu'a pas de pan per sa famiho,
Per lou paure vièl, per l'efant !
Troubaire, ai reçauput ma missiu d'uno muso :
M'a dit : « Prècho la Caritat, lèi sens escuso,
E per lou pauro tend la man ! »

***

— Bèu efantet que ploùres,
Que, per lous camis coùrres,
As bé 'n oustau?
La journado finido
Quau prend suièn de ta vido,
Digo-me 'n pau?

Tous ièls dous que sourrisou,
Em' ta bouqueto, disou
Que pods aimà !
Coussi vai que ta maire
T'ague — se pod-t-i faire —
Abandounat ?

Parles pas ?... nani.... Crése
De devigna ... vous vese,
Paure ourfanèl !
La Camardo envejouso
De ta maire jalouso,
Tus, soun orguièl !

Digitized by Google

Desmairat ! sens uno amo
De quau l'ardento flamo
T'ague caufat !
Sens un cor per refuge
De tout marrit grabuje,
De tout mau-fach !

— Es vrai ! Paure Matiu ! Diu m'a laissat sus tèro
Qu'à peno aviéi piscut coumprene de-que-zèro
D'uno maire lou dous poutoù !
Vaquì perqu'ai sentit lou pres de sa caresso,
Vaquì davans lou dòu d'ente vènt ma tristesso,
Davans lou malur ma douloù !...

Vaquì perqué, paures efants, ploùre embé vautres,
Quand la toufo d'Infer, en espargnant lous autres,
Tùio lou paire qu'aimavias ;
Vaquì perqu'ai plourat quand aì vist de la mino
Sourti mort, tout sannoùs, l'ome de la *Martino !*
Aì plourat mai que plourarias !

***

— Et pamens ta bouqueto
Sempre, faire sa riseto,
Poulid mignot,
E maugrà toun martire,
Gardes toun bèu sourrire
Vese, en tout lioc !

Ta senmano es estado
Bien duro, e l'as passado,
Paure ! au traval ;
Adejà fas manobro,
Jouine t'an més à l'obro,
Dins lou rambal !

Digitized by Google

Per camì, per carrièiro,
Enjusqu'à la darrièiro.
Ouro dau jour,
Bèu mignot, te fatigues
Amai jamai hou digues,
Se vèi toujour !

.... Més sourrises e cantes,
Lou traval, tus l'encantes
De ta cansou !
També toun amo es gaio
La vido noun t'esfraio
De sa pouisoù !

— Oi, cante ma cansoù per enlusi la vido !
Sens Ideal que nosto eisistençe es marrido !
Que noste cor, endoulentit,
Es tout amalugat d'ahiciu e d'envéjo !
— Coumo l'ivèr, la fièio que lou vent cousséjo, —
Pauro vido, alor, sens mentì !

Cante !.... Digas-me dounc de-que farièt sus tèro
L'auceloù dau Bon-Diu, per cas-d'asar, se i èro
Défendut jamai de cantà ?...
Quouro plou, se rescond dessouto la ramiho,
Contro lous serpatas, au grand sourel que briho
Dins l'aire pur pod s'assoustà !

Un gran sempre à manjà trovo la bouscarido,
Diu, que prend suièn de tout, prendra suièn de sa [vido,
Memo dins lou pus marrid tems :
Mès quand tout sara 'n floù, gaio dessus sa branco
Au bord d'un clar sourgént, alors pas res i manco,
E canto soun inne au Printems !

Tau es l'ome.... Sa lèi i dis toujour : Travaio !
Soun prad ié porto pas, se marcho pas sa daio,

Digitized by Google

Mès dins soun pus rude traval,
Dins sas pénos, un rai divin de pouésio
Rend gai, enlusis tout, es l'Estèlo que briho,
Per lous paures umans d'aval !

GABRIEL HAON.

12 de Nouvembre 1899.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

II

PARTIE LITTÉRAIRE

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Général SORBIER (Jean-Joseph-Augustin)

Digitized by Google

LE GÉNÉRAL SORBIER

par M. Charles CORNETTE

Lorsque mû par un patriotique sentiment d'admiration pour ses aînés dans la carrière militaire, guidé par la délicate pensée de perpétuer, parmi les jeunes générations, le souvenir de nos gloires nationales, le ministre de la Guerre décida une nouvelle dénomination des casernes en choisissant, autant que possible, pour chaque bâtiment, le nom d'un enfant du pays qui s'était distingué sur les champs de bataille ou dans l'art militaire; une approbation unanime accueillit cette excellente mesure.

Il est difficile d'appeler par leurs noms tous les vaillants soldats qui ne sont plus, mais au moins est-il utile de faire connaître tous ceux dont les services ont pu être oubliés et il est mieux, encore, d'éclairer quelques pages de la vie d'un bon serviteur sur lequel l'obscurité a pu se faire et sa mémoire s'effacer.

Sainte-Beuve l'a dit : « Dans l'histoire des guerres « comme dans celle de la littérature, il y a des « moments et des heures plus favorisés, le rayon de « la gloire tombe où il lui plaît; il éclaire en plein et « dore de tout son éclat certains noms immortels et à « jamais resplendissants; le reste rentre peu à peu « dans l'ombre et se confond par degrés dans l'éloi- « gnement : on n'aperçoit que les lumineux sommets « sur la grande route parcourue; on a, dès longtemps « perdu de vue ce qui s'en écarte à droite et à gauche, « et tous les replis intermédiaires. »

Digitized by Google

En obéissant à cette pensée généreuse de réveiller les mémoires ensevelies et ressusciter les gloires de la France, le ministre de la Guerre a accompli une grande œuvre dont on doit lui être reconnaissant ; chaque localité, chaque région est fière de ses enfants, de ses fils qui arrosèrent de leur sang les frontières pour défendre le pays. En désignant, dans chaque lieu de garnison, un soldat, à l'attention de ses concitoyens et des militaires en activité, le chef de l'armée ne pouvait pas faire connaître son histoire. Le devoir de rappeler les traits d'une famille oubliée incombe à un compatriote.

La ville d'Uzès, qui comptait parmi ses enfants illustres le contre-amiral BRUEYS, avait un nom tout désigné pour sa caserne, aussi la ville d'Alais hérita-t-elle, pour la sienne, du nom de SORBIER, qui remplaça la dénomination de caserne St-Vincent sous lequel elle était connue.

SORBIER (JEAN-JOSEPH-AUGUSTIN) naquit à Saint-Quentin-la-Poterie (Gard), le 12 février 1774 ; il était l'aîné de huit enfants dont certains entrèrent dans les Ordres et dont l'un fut directeur des Domaines à Toulouse.

Il était le descendant du premier maire et bailli de St-Quentin qui avait reçu le droit de porter le titre de co-seigneur de St-Quentin, ainsi que le constate le document suivant :

DÉLIBÉRATION

—

1693

« A été délibéré par tous les soussignés d'un ani-
« mement et sans contrariété de voix, après avoir
« fait lecture des susdites provisions de Consul et
« Maire de sieur Jean SORBIER, du présent lieu et
« suivant l'intention de Sa Majesté ledit sieur SOR-

Digitized by Google

« BIER a été reçu et recognu pour Consul et Maire « aux honneurs, autorité, prorogative et autres clau- « ses portées par icelle, de tous les habitants, et que « les présentes provisions seront enregistrées dans « le lieu de délibérations par notre greffier consu- « laire pour y avoir recours en cas de besoin, ayant « ledit sieur officier autorisé tout ce dessus, les « sachant escrire, signés, les autres illettrés, comme « ont dit et moi Antoine Chamand secrétaire greffier « consulaire.

MAIRIE DE SAINT-QUENTIN.

« LOUIS par la grâce de Dieu, Roy de France et de « Navare, à tous ceux que présentes verront salut.

« Savoir faisons que pour l'entière confiance que « nous avons en la personne de notre cher et bien « aimé sieur Jean SORBIER et envers ses suffisantes « loyauté prud'homie, expérience, fidélité et affec- « tion à notre service, pour ces causes nous lui « avons donné et octroyé, donnons et octroyons par « ces présentes, office de Consul et Maire du lieu et « communauté de St-Quentin, généralité de Mont- « pellier créée héréditaire par notre édict du mois « d'août 1692 et auquel n'a encore été promu pour « ledit office, avoir et tenir dorénavant et pour en « jouir et user par ledit Sorbier aux honneurs et « autorités, prérogatives, privilèges, franchises, « pouvoir, attributions, fonctions, droits, gages de « vint-cinq livres par an à prendre : savoir six livres « sur ladite communauté pour la somme supposée « et devant être payée au premier Consul pour ses « gages et dix-neuf livres dans nos Etats pour ses « gages de Maire de la province de Languedoc, exan- « cion de tutelle, curatelle, garde, ban et arrière-ban « logement de gens de guerre et autres charges, con- « tributions ainsi qu'il est expliqué au long porté par « notre édit lequel est y attaché sous le contre scel

Digitized by Google

« de notre chancellerie avec la quittance de finance « payée en nos recevants gages pour ledit office, « pourvu toutefois que ledit Sorbier aye atteint l'âge « de vingt-cinq ans accompli, suivant la copie de son « contrat de mariage du 18 novembre 1656 collationné « par le sieur Chamand notaire royal le vintième « juillet dernier, légalisé le 26 dudit mois par le juge « de la ville et viguerie d'Uzès ladite copie étant y « attachée à peine de nullité de la charge et perte « dudit office.

« Y donnons amendement à notre ami et féal le « sieur de Lamagnon de bailler notre conseiller et « intendant dans la province de Languedoc qui étant « aparu de bonne vie, mœurs et âge susdit de vingt- « cinq ans accompli, connaissant la religion catholi- « que apostolique et romaine dudit Sorbier, et de lui « présenter et recevoir le serment aquis par requêtes « et coutumes il le reçoive et mette en possession et « jouissance dudit office ensemble des honneurs, « autorités, prérogatives, fonctions, droits et gages « exantions susdites pour en jouir et user pleine- « ment, paisiblement, héréditairement, obéir et « entendre de tous ceux qu'il appartiendra.

« Mandons, en outre, à nos aimés et féaux con- « seillers présidents et fermiers généraux de « France à Montpellier que par ceux de nos rece- « veurs comptables qu'il appartiendra qu'ils fassent « payer et délivrer comptant audit Sorbier les gages « et droits de revenant par chacun aux brevets et en « la manière accoutumée à commencer du jour du « contrôle de la quittance de finance en rapportant « copie collationnée des présentes pour une seule « fois, seulement nous voulons lesdits gages et « droits être passés et alloués.

« Ceux qui les auront payés par nos aimés et féaux « conseillers et gens de nos Cours à Montpellier « auquel mandons de faire sans difficulté car tel est

Digitized by Google

« notre plaisir entièrement de quoi nous avons fait « mettre scel à ces présentes. Donné à Paris le 10me « jour de septembre l'an de grâce 1693 et de notre « règne le cinquante-unième. « Louis »

« Ces présentes ont été enregistrées au registre « du bureau des finances de la généralité de Mont- « pellier pour jouir par le sieur Sorbier des gages « et droits attribués audit office suivant l'ordonnance « de cejourd'hui 27 octobre 1693.

« Les présentes ont été enregistrées au registre « de la cour des comptes aides et finances de « Montpellier pour jouir par l'impétrant des gages « et droits appartenant audit office. Pour le pro- « cureur général du Roy suivant la dite ordonnance « d'aujourd'hui 27 octobre 1693.

« Chamand, *notaire royal signé au registre.* »

Sorbier fit ses études au collège de Tournon qui, à cette époque, avait une grande réputation dans le Midi, puis, entra à l'école de Mézières.

Au collège de Tournon qui comptait un grand nombre d'élèves (il y en a eu jusqu'à 2.000), Sorbier se fit remarquer par son intelligence et deux fois en août 1787 et 1788, il fut proclamé lauréat.

En sortant de l'école de Mézières, après avoir été promu lieutenant, Sorbier débuta sous les ordres de son oncle le colonel de génie Sorbier (Jean-François)(1), chargé à cette époque des fortifications

(1) Le colonel Jean-François Sorbier de Pougnaderesse dut quitter l'armée du Rhin après la défense, à l'attaque sur Manheim par le général Wurmser, dans la nuit du 7 au 8 brumaire, an 3, à cause d'une infirmité contractée au service et qui l'empêchait de monter à cheval ; il fut envoyé comme sous-directeur des fortifications dans diverses places fortes et prit ensuite sa retraite.

Digitized by Google

d'Huningue où devait plus tard s'illustrer Barbanègre; il fut successivement employé aux fortifications de Neuf-Brisac, Belfort, Toulon, Antibes et plusieurs autres points du littoral méditerranéen; il fit les campagnes de l'armée du Rhin, et se signala au siège de Marnheim, où chargé d'attaquer la tête du pont sur le Rhin il fut blessé grièvement, mais n'abandonna la place que lorsque l'armée se fut rendue maîtresse de ce passage. Il laissa partout des traces profondes de son talent, son activité, son courage et fut plusieurs fois porté à l'ordre du jour.

La sûreté et l'habileté de ses travaux lui avaient valu les épaulettes de capitaine le 25 frimaire an 2. Envoyé à Narbonne pour l'armée de l'intérieur il servit ensuite dans l'armée d'Italie, fut remarqué au combat d'Anghieri et chargé, après, de procéder à l'examen des divers travaux de fortifications.

Ici se place un épisode pénible de la vie de Sorbier: Au cours de ses vérifications il ne craignit pas de critiquer les travaux faits, une discussion s'engagea entre lui et le général Boyer et la querelle se vida, sabre au clair, sans préambule, sur le terrain même des opérations. Le général fut blessé et la discipline militaire inflexible exigea que, sans tenir compte de sa valeur intellectuelle, Sorbier fut emprisonné, à Milan, pour avoir méconnu les règles de la hiérarchie. Le conseil de guerre devait se réunir pour examiner son cas, et, dans son cachot, Sorbier ne se faisait pas illusion sur le sort qui l'attendait. En présence du texte formel de la loi, la sentence ne pouvait être douteuse. Le ministère de la Guerre pouvait avoir ses cartons remplis de projets de défense; il pouvait aussi avoir rendu à la patrie des services supérieurs à ceux de ses compagnons, que toutes ces circonstances réunies n'empêchaient pas le peloton d'exécution de s'aligner sur la place du Castello.

Digitized by Google

D'une franchise et d'une loyauté à toute épreuve Sorbier inspirait à tous ceux qui l'approchaient une sympathie soudaine et durable, ses compagnons d'armes l'aimaient comme un frère et ses subordonnés, par amour, lui obéissaient aveuglément.

Les officiers autorisés à le visiter dans sa prison lui procurèrent des boissons alcooliques dont il gorgea ses gardiens, et, pour plus de sympathie, le liquide avait été additionné de narcotiques. Les gardiens ivres-morts étaient couchés devant la cellule du prisonnier, celui-ci s'empressa de déshabiller l'un d'eux, et, à l'aide de ce déguisement, il sortit sans difficulté pour se rendre au palais d'une marquise où logeait un de ses amis, officier comme lui. Un fringant équipage sortit de ce palais, voisin de celui occupé par le général en chef, quelques instants après l'arrivée d'un gardien de prison; sur le derrière du véhicule se trouvaient debout, deux laquais, et dans la voiture une superbe marquise, connue dans le monde aristocratique. Personne ne pouvait soupçonner que parmi les deux valets de la marquise se trouvait un capitaine du génie, et on pensait bien que Sorbier était plutôt couché sur la paille humide de son cachot que sous la livrée.

Milan, comme toutes les villes anciennes, formait un vaste dédale de rues étroites, tortueuses, s'entrelaçant l'une l'autre, et aboutissant presque toutes d'un côté à la place du *Duomo* et de l'autre au *Castello*. L'animation était grande à cette heure dans la cité milanaise, la foule remplissait les rues, les places, les corsi, de nombreux cavaliers militaires et civils galopaient, les équipages se croisaient en tous sens; celui sur lequel était monté Sorbier ne devait pas attirer l'attention plus que tout autre, ce qui lui donnait une grande sécurité pour son évasion.

La voiture suivit le cours de la Porte Orientale, en passant sur la place du Duomo, Sorbier jeta un

Digitized by Google

rapide coup d'œil sur cette belle façade blanche, triangulaire, qu'il croyait ne plus revoir, aussi rapidement il examina ce colossal escalier de marbre qui prépare l'œil à voir sortir de terre cette magnifique apparition de l'œuvre la plus splendide que l'on puisse rêver et dont on devait, peu de temps après, poser la dernière pierre. Enfin il donna, avant d'abandonner définitivement cette place, un dernier regard au sommet du triangle dentelé de crêtes de coq dans toute sa largeur, surmonté de clochetons élégants, de pilastres ciselés que les ouvriers encore brodaient, fouillaient et creusaient pour rendre l'œuvre plus magnifique; puis, traversant la place du Castello, l'équipage franchit les bastions et s'engagea sur la route du Simplon.

Sa connaissance complète du pays, la facilité avec laquelle il parlait la langue italienne permirent à Sorbier de passer la frontière sans encombre, et d'arriver quelques jours plus tard à Saint-Quentin, au sein de sa famille. Après un certain séjour, craignant d'être découvert, il alla demander asile à la famille Rollet de Bezouce, avec laquelle il était parent et où il se cacha.

Mais, Sorbier ne pouvait se résoudre à rester dans l'inaction, loin des champs de bataille, inutile à son pays qu'il aimait trop. Il estimait que son épée ne devait pas rester au fourreau quand celles de ses frères d'armes étaient utilisées pour le bien de la France; aussi employa-t-il ses nombreux amis du ministère de la Guerre pour faire agir auprès de Bonaparte qui, d'ailleurs, le connaissait personnellement, puisque, quelques mois auparavant, il lui avait exposé divers projets de travaux de défense des côtes de l'Adriatique.

Bonaparte promit la révision du procès à la condition que Sorbier réintégrât Milan immédiatement.

Digitized by Google

La condamnation à mort était par défaut, le contumax rentra de nouveau dans la cité milanaise, il fut gardé à vue dans le Palais voisin du Duomo où il s'était engagé, sur l'honneur, à rester jusqu'au jour de sa comparution devant le Conseil de Guerre et où on lui avait aménagé des appartements. De ses fenêtres, Sorbier pouvait admirer « Le Duomo » qu'il croyait ne plus revoir.

Le Conseil de Guerre, mieux éclairé, décida l'acquittement du capitaine qui reprit aussitôt ses fonctions à l'armée d'Italie.

Le document signifié à Sorbier est conçu comme suit :

ARMÉE D'ITALIE
—
3me Division
—

Extrait du Registre du Conseil permanent de Révision de la 3me division de l'armée d'Italie.

« Cejourd'hui vingt-huit Brumaire de l'an 6me de la République Française une et indivisible, le Conseil de Révision permanant établi près la 3me division composé de membres nommés par le général de division sur la demande en révision d'un jugement rendu par le conseil de guerre de la 3me division en date du 27 Brumaire, portant que le citoyen SORBIER, capitaine du génie de 1re classe, accusé d'insubordination et de voies de fait envers l'adjudant général Boyer, chef de l'état-major de la 2me division, a été déclaré excusable et rendu à ses fonctions; ladite demande adressée au Président du Conseil par le citoyen Sorbier a été lue au Conseil réuni en séance dans une des chambres de la maison occupée par son Président; sur le bureau étaient déposés un exemplaire de la loi du 13 Brumaire an 3me, un exemplaire de celle qui statue sur la composition

Digitized by Google

du Conseil de Guerre pour le jugement des officiers généraux et autres, ainsi que celle du 18 Vendémiaire, an 6me, portant établissement du Conseil permanent pour la révision des jugements de Conseil de Guerre.

« Le rapporteur a été entendu dans ses conclusions.

« Le Commissaire du Directoire exécutif aussi entendu a déclaré que l'observation de toutes les formes voulues par la loi avaient été remplies dans le jugement du Conseil de Guerre et a requis le Conseil de révision de prononcer, sans désemparer, sur la validité dudit jugement, qui a été déclaré ratifié à l'unanimité, et a arrêté qu'extrait du présent devait être expédié au Président du Conseil de Guerre chargé d'en poursuivre l'exécution de suite.

« Fait et arrêté les dits jour, mois et an que dessus.

« Signé : FRIANT, général de brigade ; d'HANAUD, chef de brigade ; LEQUOY, chef de bataillon ; VILLERET KOCH, capitaine ; GAILLARDOT, commissaire des Guerres, faisant fonctions de Commissaire du Pouvoir exécutif, et FANÈZE, secrétaire greffier. »

« Pour copie conforme :

« FRIANT, *président.*

« Pour copie conforme :

« LEQUOY, *Chef de bataillon.* »

De Brumaire à Ventose de l'an VI, il resta à l'armée d'Italie ; là, il fut avisé qu'il faisait partie de l'armée d'Angleterre par la lettre suivante :

« Paris, le 22 Pluviose, an 6me de la République une et indivisible.

« Le Chef de la 3me division de la guerre au citoyen Sorbier, capitaine du Génie à l'armée d'Italie.

Digitized by Google

« Le Ministre me charge de vous informer, citoyen, qu'il vous a désigné pour être employé à l'armée d'Angleterre sous les ordres des officiers généraux du Génie ci-après, savoir :

« Marescot, général de division commandant le Génie.

« Chasseloup-Laubat
« Caffarelli-Dufalgo
« Bois-Gérard
} Généraux de brigade de la même armée.

« Votre destination n'étant point encore déterminée, le Ministre se borne à vous recommander de faire vos dispositions de manière à être prêt à partir au premier ordre qui vous sera adressé par l'un des officiers généraux sus-nommés :

« Salut et Fraternité : PLANAT. »

Le 16 Ventose suivant le général Bois-Gérard lui donnait l'ordre de partir sans délai pour Rennes en ces termes :

« Paris, le 16 Ventose, an 6.

« Bois-Gérard, Général de brigade commandant le génie à la gauche de l'armée d'Angleterre au citoyen Sorbier, capitaine du génie à l'armée d'Italie :

« Vous avez dû, mon cher camarade, être prévenu par les chefs de la 3me division du bataillon de la Guerre que vous étiez du nombre des Officiers du génie destinés à l'armée d'Angleterre, et que vous deviez vous tenir prêt à partir au premier ordre que vous recevrez des Généraux du Génie qui font partie de cette armée.

« Il devient indispensable que vous vous rendiez,

Digitized by Google

sans délai, à Rennes, département d'Isle-et-Vilaine, où vous recevrez de nouveaux ordres.

« En cas que vous n'ayez point reçu l'avis dont je viens de parler, comme je sais qu'il vous a été expédié, ce ne sera pas un motif de vous dispenser d'exécuter le présent ordre.

« Salut et Fraternité : BOIS-GÉRARD. »

Cet ordre était accompagné d'une lettre de l'officier d'ordonnance Flandin, compatriote de Sorbier, datée de Milan, qui lui disait :

« Je suis chargé, mon cher Sorbier, de te faire parvenir l'ordre du Ministère de la Guerre, que tu trouveras ci-joint. Je désire que la campagne d'Angleterre soit moins malheureuse pour toi que celle d'Italie, tu t'y trouveras réuni à beaucoup d'autres camarades de cette armée qui ont reçu des avis semblables au tien et qui sont :

« CAMPREDON, chef de brigade.

« VALLONGUE, PAULINIER, MAUBERT, chefs de bataillon.

« PRIOT, MORIO, DALQUIER, BERTRAND, BRULLEY, BOISSONNET, HENRY, LESCEP, capitaines.

« VICTOR MARTIN, MORTET, BUREL, DELMAS, lieutenants.

« BONNAUD, adjudant.

« Campredon est remplacé par le chef de brigade Dabon ; on envoie en Italie le chef de bataillon Dainon et les capitaines Maximilien, Beaulieu et Berguesse. Si ton oncle est dans les environs, veuille bien le prier d'agréer mes respects.

« Que fait notre pays ?

« Adieu, mon cher Sorbier, je t'embrasse.

« FLANDIN. »

Digitized by Google

Un ordre postérieur l'invitait à se rendre à Paris et l'autorisait à passer à Saint-Quentin où il devait attendre la fixation de son point d'embarquement ; en effet, le 26 ventôse, le Directeur du Bureau du personnel au Ministère de la Guerre lui écrivait à Saint-Quentin :

« Le Ministre me charge de vous annoncer, citoyen, que faisant partie des officiers du Génie qui doivent être employés à l'armée d'Angleterre, vous êtes compris au nombre de ceux destinés pour Toulon. Veuillez bien, en conséquence, faire les plus promptes dispositions pour vous rendre dans cette place, où vous recevrez des ordres ultérieurs sur la marche que vous devrez tenir.

« Vous aurez soin d'accuser au Ministre la réception de cette lettre, et de l'informer en même temps des mesures que vous aurez prises pour l'exécution de l'ordre qu'elle renferme.

« Salut et Fraternité.

« PLANAT. »

« P. S. — D'après cette dernière disposition vous regarderez comme non avenu l'ordre qui vous a été adressé le 22 courant de vous rendre à Paris. »

Embarqué à Toulon il fut d'abord envoyé en Egypte pour y remplir une mission, où, par ses recherches il concourut à la rédaction du grand ouvrage sur ces contrées, ouvrage qui forme aujourd'hui une de nos gloires nationales. Il fit partie aussi de l'expédition chargée d'explorer les îles de Jupiter Ammon. Les deux missions terminées, il fut placé sous les ordres du général Marmont, commandant une colonne mobile en Egypte. Le général Marmont approuva les travaux de Sorbier à Rah-

Digitized by Google

manié, et une lettre de cet officier supérieur lui en témoigne sa satisfaction.

Nommé chef de bataillon par le général en chef de l'armée d'Orient, il prit part au bombardement d'Alexandrie ; puis on lui confia le commandement du Génie de cette ville où, pendant le siège, il ne cessa de donner des preuves de sa bravoure, de sa patience à supporter tous les sacrifices, toutes les privations qui furent la suite de sa longue résistance qui ne cessa que lorsqu'il eut livré, ainsi que beaucoup d'autres officiers, tous ses chevaux, et tout ce qu'il possédait pour alimenter les troupes.

Il revint en France avec le grade de colonel du Génie qui lui avait été conféré le 16 nivôse an 9, par le document suivant :

ARMÉE D'ORIENT

—

N° 612

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

« *Au quartier général du Caire, le 16 nivôse an 9 de la République Française, une et indivisible.*

« LA GRANGE, général de division, chef de l'état-major général de l'armée.

« Nomination du citoyen SORBIER, chef de bataillon du Génie, au grade de : *chef de brigade.*

« Le général en chef voulant donner un témoignage de la satisfaction du Gouvernement au citoyen SORBIER, chef de bataillon du Génie, pour les services qu'il a rendus à l'armée d'Orient.

« **Nomme le citoyen SORBIER au grade de chef de brigade**

« Il jouira en conséquence, à dater de ce jour, des émoluments et prérogatives attribués à son nouveau grade.

Digitized by Google

« Le Ministre de la Guerre est prévenu de cette nomination et sa confirmation ainsi que le brevet définitif lui en sont demandés par le général en chef.

« Signé : LA GRANGE. »

Il fut choisi comme sous-directeur des fortifications le 3 frimaire an 10 et confirmé dans son grade de colonel, par arrêté du premier Consul de la République, en date du 23 frimaire an 10. Il figura à cette époque d'une façon flatteuse pour lui sur la liste des éligibles nationaux du département du Gard et plus tard fut électeur du même département.

Le général de division Chasseloub-Laubat, inspecteur du Génie et commandant en chef de cette arme en Italie, se l'attachait comme directeur des fortifications, et l'envoyait en messidor de l'an 12, faire des reconnaissances de terrains et forts entre le Mont-Cenis et le lac de Genève. Plus tard il l'appelait au quartier général de Villafranca pour lui confier d'autres travaux importants.

Il avait été, le 20 fructidor de l'an XI, choisi comme directeur provisoire des fortifications par Bonaparte lui-même qui lui avait délivré son brevet comme suit :

« Bonaparte, premier consul de la République, ayant confiance dans la valeur et la fidélité du citoyen Sorbier (Jean-Joseph-Augustin), le nomme à l'emploi de chef de brigade, Directeur provisoire des fortifications.

« Ordonne en conséquence, à tous officiers et autres qu'il appartiendra, de faire recevoir et reconnaître en la dite qualité le citoyen Sorbier.

« BONAPARTE. »

Digitized by Google

Il devint, en 1806, aide de camp du prince Eugène de Beauharnais qui signait les ordres de service : « Eugène Napoléon ». Le premier soin du vice-roi d'Italie fut d'envoyer Sorbier à Mantoue avec mission de passer en revue le bataillon Dalmate, que le général Fririon venait d'organiser, de donner connaissance à tous les officiers que chacun était confirmé dans le grade et le classement qui avait été établi par le général organisateur ; de nommer, aux places vacantes, les officiers de ce bataillon ; de fixer le contingent de ce détachement à 900 hommes et de renvoyer les infirmes, les hommes trop âgés qui formaient l'excédent de ce chiffre. C'était en février ; mais, en mars, sa mission était plus importante. Le traité de Presbourg avait donné à Napoléon la Dalmatie et l'Istrie toute entière. Sorbier fut chargé de faire une tournée dans ces deux nouvelles provinces. Après avoir pris connaissance, à l'état-major, des ordres donnés, et après un arrêt à Venise et Palmanova, il se rendit d'abord en Istrie où il conféra avec le général Peras, sur l'organisation militaire et fit le tour entier de la province pour rédiger le mémoire qui lui avait été demandé ; chaque rade, chaque port fut visité par lui ; il examina si les points principaux de la côte étaient suffisamment armés pour protéger les escadres, escadrilles ou convois qui entraient, soit dans les ports, soit dans les rades.

Il s'occupait, en même temps, de la défense générale de la côte et renforçait les divers points déjà établis, entre autres Capo d'Istria, Pirano, Cittanova, Parenzo, Rovigno Pola et surtout Fianona ; là, après avoir vu l'officier de marine qui y avait été envoyé, il s'informa des croisières ennemies et des départs et arrivées des bâtiments ainsi qu'on le lui avait ordonné et fit travailler à l'établissement des magasins d'approvisionnement ; les constructions à

Digitized by Google

peine achevées, il choisissait un emplacement capable de recevoir un carré d'un bataillon de front. Embarqué à Fianona il examina les îles avoisinantes qui devaient être occupées par quelques compagnies du 8e d'infanterie légère et débarqua à Zara. La même mission lui incombait dans la province de Dalmatie, il s'en acquitta à la satisfaction du prince Eugène qui lui annonça, à son retour, sa nomination de chevalier de la couronne d'Italie en ces termes :

« J'ai le plaisir de vous annoncer que Sa Majesté « vous a nommé Chevalier de l'ordre de la Couronne « de Fer.

« J'espère que vous croyez au vrai plaisir que « j'en éprouve.

« EUGÈNE NAPOLÉON. »

« 10 mai 1806. »

Le Chevalier de l'ordre lui écrivait...

« Parigi, il 4 maggio 1806.

« Il cancelliere del Real ordine della Corona di Ferro al signor Sorbier, colonello, ajutante di campo di S. A. I. il Vice Re.

« Sua Maesta Napoleone Io, Imperador dei Francesi, Re d'Italia, e Gran Maestro dell'ordine della Corona di Ferro si e degnata con suo decreto del 1 corrente mese a scriverla nel numero dei Cavalieri.

« Mi stimo fortunato, nell'atto di porgerlene prontamente avviso, di contestarle la compiacenza, che provo in vedere rimunerati con questo tratto di Sovrana beneficenza i servici da Lei renduti alla Corona e allo Stato. »

« F. MARESCALCHI. »

Digitized by Google

La traduction de cette lettre est la suivante ;

« Sa Majesté Napoléon Ier, Empereur des Français, Roi d'Italie, Grand maître de l'Ordre de la Couronne de Fer, a daigné par son décret du 1er courant mois, vous inscrire au nombre des Chevaliers.

« Je m'estime très heureux, en vous donnant cet avis, de vous confirmer le plaisir que j'éprouve en voyant récompensés de la sorte, par un acte du Souverain, les services que vous avez rendus à la Couronne et à l'Etat. »

En juin 1806 il quittait Monza où se trouvait le prince Eugène pour se rendre à Florence et Civita-Vecchia auprès du général Duhesme et le mois suivant il rédigeait à Venise un mémoire raisonné sur les ouvrages militaires de cette ville ; le système de défense à employer et la quantité de troupes nécessaires pour soutenir un siège. Il s'expliquait aussi dans ce mémoire sur le système de défense qu'avaient eu les Autrichiens dans la dernière campagne.

Doué d'une dextérité peu commune, jointe à beaucoup de franchise, maniant les grandes affaires avec cette facilité qui en assure le succès, exprimant sa pensée soit dans des improvisations, soit par la plume, avec cette profondeur, cette abondance, cette grâce séduisante, cette finesse de tact, cet à-propos que l'on trouve rarement réunis dans la même personne, il fut successivement chargé de missions diplomatiques importantes aux Bouches du Cataro, en Espagne, en Portugal, à Naples, en Toscane, auprès de Marie-Louise, reine d'Étrurie et, deux fois, à Constantinople, d'abord pour fortifier les Dardanelles, dont les Anglais voulaient se rendre maîtres, et, remplir ainsi une mission identique à celle que, plus d'un siècle auparavant, le baron de Tott avait exécutée contre les mêmes ennemis. Il fut ensuite dirigé sur le camp du grand vizir pour y

Digitized by Google

mettre à exécution le traité de Plobosia, conclu entre les Russes et les Turcs, ce qu'il accomplit d'ailleurs à la satisfaction des belligérants et de la France. En écrivant, à ce propos, à l'Aga-Pacha, le général de division Sebastiani, ambassadeur de France près la Sublime-Porte disait : « *Monsieur le colonel Sorbier se rend auprès de Son Altesse le grand Vizir, je vous recommande cet officier distingué,* » et le même ambassadeur en présentant son envoyé, le colonel Sorbier, au grand Vizir, lui écrivait :

« Cette lettre sera remise à Votre Excellence par « Monsieur le colonel Sorbier. Cet officier est rem- « pli de talent, il est aide de camp de S. A. I. le Vice- « Roi d'Italie et fort estimé de S M. l'Empereur. Je « l'envoie à S. A. le Grand Vizir sous les ordres du- « quel il sera pour la guerre ou pour la négociation « selon que S.A. voudra l'employer. Il est propre à « ce dernier genre d'affaires et pourra être fort « utile dans la discussion de l'armistice avec les « généraux Russes. »

De Constantinople il revint à Venise pour s'embarquer et se rendre en parlementaire auprès de l'amiral russe M. de Siniavin, dans les eaux de Raguse, et rejoignit le général Lauriston à Raguse.

On sait que la Légion d'honneur fut instituée le 19 mai 1802 par Bonaparte, alors premier Consul, pour récompenser les services militaires et civils.

Sorbier fut un des premiers à obtenir cette distinction et quatre ans plus tard, en 1806, il était nommé Officier de la Légion d'honneur.

Le Grand Chancelier lui écrivait :

Paris, le 1er août 1806.

« Le Grand Chancelier à M. Sorbier (*Joseph-Augustin*), officier de la Légion d'honneur, colonel du génie.

Digitized by Google

« J'ai l'honneur de vous informer, Monsieur et cher confrère, que Sa Majesté Impériale et Royale a décidé que vous feriez partie du Collège électoral du département du Gard en votre qualité d'officier de la Légion.

« Sa Majesté a signé votre adjonction à ce collége.

« Vous recevrez le brevet qui vous sera nécessaire pour être admis dans le Collège électoral auquel vous êtes adjoint, conformément aux Senatus Consultes et décrets impériaux.

« Je suis très aise, Monsieur et cher contrère, de pouvoir vous annoncer cette nouvelle marque de la confiance de Sa Majesté Impériale et Royale.

« J'ai l'honneur de vous saluer.

« Signé : LACEPÈDE. »

L'objet de l'attention de Napoléon était Venise, dont il réclamait constamment les plans, et, un grand nombre de détails que Sorbier était chargé de fournir; aussi, à peine avait-il rejoint le prince Eugène, à Milan, à son retour de Raguse, qu'il était de nouveau envoyé à Venise par l'empereur lui-même qui précisait les points d'observation auquel il devait s'attacher.

Après plusieurs voyages de Milan à Venise, pour le même objet, Sorbier recevait l'ordre de se rendre auprès de l'Empereur pour lui fournir des détails précis sur Venise et autres missions qui lui avaient été confiées.

« Il est ordonné au Colonel Sorbier — écrivait le prince Eugène — de se rendre en toute diligence au quartier général de Sa Majesté l'Empereur et Roi, avec les dépêches dont il est chargé pour Sa Majesté.

« Toutes les autorités civiles et militaires lui prêteront secours et assistance sur le territoire du

Digitized by Google

Royaume. Les autorités des pays alliés sont invitées à lui donner également tous secours dont il aurait besoin pour remplir sa mision.

« Donné à Monza, le 20 octobre 1806, à 1 heure 1/2 du matin. »

Le traité de Presbourg, comme je l'ai déjà dit, avait donné la Dalmatie à Napoléon ; l'armée qui portait le nom de ce territoire et y était stationnée avait pour chef le général Marmont, il y avait une mission à remplir auprès de lui, on envoya le colonel Sorbier qui, de là, devait se rendre à Constantinople pour y voir le Sultan.

Ses premiers ordres exécutés Sorbier quitta le quartier général de Spalato, où se trouvait le général Marmont et se dirigea vers la capitale de la Turquie.

En passant dans la Bosnie son drogman, un bosniaque cependant, lui créait à plaisir des difficultés à chaque poste militaire qu'il rencontrait; comment traduisait-il les documents possédés par le colonel? je ne le sais trop, mais il est probable que, nourrissant le dessein de nuire au Français qu'il accompagnait, l'interprète devait transformer à sa fantaisie les pièces qu'il avait.

A Travnik même, il n'arrive qu'avec peine auprès du Pacha de Bosnie, lequel, à la lecture du simple sauf-conduit émanant du général Marmont, le reçut avec bienveillance.

Ce document était ainsi conçu :

« Armée de Dalmatie.

« Laissez passer librement Monsieur le Colonel du Génie Sorbier, aide de camp de Son Altesse Impériale le Prince Eugène Napoléon de France, vice-roi d'Italie, se rendant à Constantinople en mission.

« Les autorités civiles et militaires françaises et

Digitized by Google

des nations alliées sont invitées à lui prêter aide et assistance.

« Au quartier général à Spalato, le 1er mai 1807.

« *Le général en chef*,

« MARMONT ».

Mehemet Pacha avait auprès de lui comme attaché militaire le capitaine de génie Roux-Lamazelière, éloigné de Travnik au moment du passage de Sorbier; mais cette circonstance ne fut pas étrangère à la réception bienveillante faite par le Pacha à un colonel de la même arme.

Après sa visite au Pacha de Travnik, Sorbier put rester dans la cité sans être inquiété; son séjour fut de peu de durée, on lui procura un interprète. Des ennuis l'attendaient encore en cours de route; les six cents artilleurs que le général Marmont envoyait à Constantinople ayant dû rétrogader à la suite du désastre de Sélim, cet évènement qui eut lieu en l'absence de Mehemet Pacha fit croire aux farouches Bosniaques que la Porte allait être en guerre avec la France, et de là des mesures hostiles, de difficultés et même d'insolence que Sorbier était obligé de supporter. Le consul français resta prisonnier pendant treize heures au consulat, bien que la colonne d'artillerie, qui avait passé à Travnik, fut campée seulement à une lieue de distance. Heureusement pour le colonel, que ce fut de courte durée, car Mehemet Pacha qui battait les Serviens sur la Drina, s'empressa de délivrer le consul et de rétablir l'ordre, car il avait beaucoup d'estime pour les Français. Sorbier arriva enfin à sa destination.

Après un séjour de plusieurs mois à Constantinople, il quitta cette capitale, en octobre, pour se rendre à Vienne ; l'ambassadeur d'Autriche près la Sublime Porte lui délivra le document suivant :

Digitized by Google

« Noi; Ignazio Lorenzo Cavaliere de Sturmer, Consigliere attuale aulico, e commesso intimo di Stato di Sua Maestà l'Imperatore d'Austria, Re apostolico d'Ungheria, di Boemia, Galizia e Lodemeria, suo internunzio e ministro plenipotenziario appresso la Fulgida Porta Ottomana.

« Partendo da questa capitale (ove per ora non si sente peste), l'Illustrissimo signor Sorbier, colonello ed adjutante di S. A. Imperiale il Vice-Re d'Italia, per transferirsi accompagnato de due servitori, via de Valachia per i Stati Imperiali Austriaci in Vienna.

« L'accompagniamo col presente passaporto, pregando tutti i Governatori e Ministri di qualsivoglia grado, di lasciarlo passare liberamente, dandogli ogni assistenza in tutto ciò che occorer potesse per la sicurezza di detto viaggio, ben persuasi d'una reciproca corrispondenza per parte nostra in simili ed altre occorenze.

« In fede di che abbiamo sottoscrito la presente di proprio pugno, e munito col solito sigillo delle armi nostre, e fatto contrasegnare del Cancelliere di legazione.

« Pera di Constantinopoli, il venti-due agosto 1807.

« STURMER.

« Per ordine espresso :

« Giuseppe NAGLI. »

Partant de cette capitale, dit le document en question (où maintenant la peste n'existe plus) l'illustrissime M. Sorbier, colonel, etc., etc., doit se rendre accompagné de deux serviteurs par la voie de Valachie à Vienne.

Nous demandons aide et protection, etc., etc., etc....

Sorbier ne partit de Constantinople qu'en octobre.

Digitized by Google

Le Sultan pour lui marquer sa satisfaction pour les missions dont il avait été chargé lui fit, conformément à l'usage oriental, de nombreux cadeaux; il lui donna des parfums rares, des riches mouchoirs vrais chef-d'œuvres de broderie et lui annonça qu'il lui conférait la décoration de l'ordre du Croissant, car, lui dit-il, pendant le séjour du colonel français dans l'Empire Ottoman, il avait pu apprécier sa valeur.

En effet, Sorbier était à peine arrivé à Milan qu'il recevait la lettre suivante du général Sebastiani :

« Constantinople, le 8 novembre 1807.

« J'ai l'honneur de vous prévenir, Monsieur le « colonel, que Sa Hautesse Sultan Mustapha vous a « conféré l'ordre du Croissant. Je m'empresse de « vous faire connaître ce témoignage éclatant de la « bienveillance de Sa Hautesse et de sa satisfaction « pour le zèle que vous avez montré pour son ser- « vice lorsque vous vous êtes rendu au camp du « grand vizir durant les négociations de l'armistice « de Slobosia.

« Recevez, etc., etc...

« Le général de division, Ambassadeur de France près la Sublime Porte,

« HORACE SEBASTIANI. »

Sa nomination au grade de général de brigade ne se fit pas longtemps attendre, le Ministre de la Guerre, par ordre de l'Empereur, signa la promotion le 19 décembre 1807 et envoya Sorbier en cette qualité à l'armée du Portugal, mais son classement

Digitized by Google

avait été fait hors de l'arme du Génie qu'il ne voulait point quitter ; sur sa réclamation il fut réintégré dans son arme et maintenu dans son grade de général.

Il resta en Portugal jusqu'en 1809, époque à laquelle le Prince Eugène prit le commandement de l'armée d'Italie qui allait se battre contre les Autrichiens.

Le Prince rappela Sorbier auprès de lui pour reprendre ses fonctions d'aide-de-camp.

Telle était la carrière parcourue par Sorbier lorsqu'à l'âge de 35 ans il arrosa de son sang le champ de bataille de Caldiero qui fut le dernier témoin de sa valeur et de sa gloire.

L'armée française était à 15 kilomètres de l'Est de Vérone, l'une des quatre formidables citadelles dites du « quadrilatère, » auquel les Autrichiens attachaient une grande importance. La bataille était acharnée ; au cours de l'action, Sorbier qui commandait le feu s'avança à la tête de sa brigade, il entra dans une véritable fournaise où les balles, les boulets et la mitraille, dans un pêle-mêle inconcevable, étaient jetés serrés comme la grêle, et dans cette mêlée on releva Sorbier qu'un coup de feu avait atteint à la cuisse gauche.

Tombé au pouvoir de l'ennemi, auquel il venait lui-même de faire 600 prisonniers, il fut visité par l'archiduc Jean qui commandait l'armée autrichienne et contre lequel il venait de combattre ; l'Archiduc lui demanda ce qu'il désirait :

« Je veux aller mourir près de mon Prince, lui « répliqua-t-il, et je demande la liberté du vélite qui « m'a couvert de son corps après ma blessure. » Cette double faveur lui fut accordée, et il fut transporté sur les ordres du Prince Eugène au Palais Canossa, à Vérone.

Sentant sa fin prochaine, il fit appeler le Conseiller

Digitized by Google

d'Etat Méjean, que le prince avait laissé auprès de lui et il lui dit : « Vous annoncerez ma mort à mon « père et à ma mère, avec tous les ménagements « qu'exigera une pareille nouvelle qui va les tuer ; « vous direz à mon père que je meurs en bon chré- « tien, comme j'ai vécu plein d'honneur, n'ayant pas « une action de ma vie à me reprocher. Je n'ai plus « qu'un regret, celui de ne pouvoir embrasser mon « père, lui renouveler l'assurance de mon respect « et de ma tendresse et celui de ne pouvoir plus « servir ni mon Empereur ni mon Prince. Il lui dit « encore, vous lui enverrez mon épée, mon sabre, « mes habits de général qu'aucune tache n'a jamais « ternis. Je meurs pour mon pays et mon Empe- « reur; si j'avais une nouvelle vie à donner pour « eux, j'en ferai encore le sacrifice. Dites bien à ma « mère que je me suis toujours conduit en honnête « homme et que je meurs dans la foi de mes pères. »

C'est ainsi d'ailleurs que l'écrivait M. le Conseiller d'Etat Méjean à la famille Sorbier, dans diverses lettres et plus particulièrement à M. Coulomb, chirurgien à Uzès, ami de Sorbier, qui était chargé d'annoncer la triste nouvelle par la lettre suivante :

« Quartier général de S. A. I. le Vice-Roi, à Bruck, le 30 mai 1809.

« Monsieur,

« Le malheureux général Sorbier, blessé le 30 du mois dernier, est mort des suites de sa blessure, dans la nuit du 21 au 22 de ce mois.

« J'en reçois la nouvelle en ce moment et je m'empresse de vous la transmettre.

« Je vis cet excellent homme dans son lit de douleur, le 8 de ce mois — il était fort mal ce jour-là — il pressentait qu'il ne se rétablirait jamais, et il m'ordonna, si son pressentiment se réalisait, de

Digitized by Google

vous en donner moi-même la triste nouvelle, et de vous prier de la donner à son malheureux père.

« Il ajouta, et ce sont ses propres paroles, vous prierez M. Coulomb de dire à mon père : *que je meurs en bon chrétien ; que je meurs comme j'ai vécu, plein d'honneur, n'ayant pas une action de ma vie à me reprocher.* Vous ajouterez mon ami, me dit-il, *que je n'ai plus qu'un regret, celui de ne pouvoir embrasser mon père, lui renouveler l'assurance de mon respect et de ma tendresse et celui de ne pouvoir plus servir ni mon pays, ni mon Empereur, ni mon Prince.*

« Sorbier me donna ensuite l'ordre de faire parvenir à son père son habit d'uniforme, sa Croix de la Légion d'honneur et sa Couronne de Fer ; son épée et l'argent qui proviendrait de la vente de ses chevaux.

« Je suis trop loin de Milan pour exécuter en ce moment ces derniers ordres. Ce sera ma première affaire aussitôt que je serai de retour.

« En attendant, j'ai donné à Vérone et à Milan tous les ordres nécessaires pour la conservation des objets que j'aurai à vous faire parvenir.

« Le malheureux Sorbier laisse à peu près dix ou douze mille livres de dettes ; il m'a prié d'en parler au Prince. Le Prince s'en acquittera. Le Prince est inconsolable de sa perte.

« La mort de Sorbier a été d'autant plus affreuse pour le Prince et pour tous les officiers de sa maison, que toutes les nouvelles que S. A. I. recevait de lui depuis dix jours étaient bonnes, et nous permettaient de croire qu'il nous serait conservé.

Donnez ces tristes détails au malheureux père de Sorbier, Monsieur, avec tous les ménagements que son malheur commande. Sorbier ne m'a pas dit s'il avait l'avantage d'être connu de vous personnellement ; mais si vous le connaissez, vous serez

Digitized by Google

aussi bien affligé de sa mort, et vous devinerez facilement quelle doit être la douleur de son père.

« Jamais homme ne fut meilleur que Sorbier, ni comme fils, ni comme soldat, ni comme ami.

« Son souvenir sera toujours présent à ma mémoire et à mon cœur, je ne me consolerai jamais de l'avoir perdu.

« J'aurai l'honneur d'écrire à son père dans quelques jours lorsque je pourrai croire qu'il aura été déjà prévenu par vous.

« Si son père avait quelques ordres à me donner, dites-lui, Monsieur, que j'aimais son fils comme un frère, et que je me ferai à la fois un devoir et un plaisir d'exécuter tout ce qu'il me prescrira.

« Recevez, Monsieur, les assurances de ma considération distinguée.

« J'ai l'honneur de vous saluer.

« M. MÉJEAN. »

« Je vous prie d'adresser votre réponse à Milan. C'est le seul moyen pour qu'elle me parvienne où que je sois. »

C'est, en effet, le 22 mai, à 5 heures du matin, que le vice-roi d'Italie perdait son fidèle aide de camp et la France un soldat dévoué.

Ami sûr et chaud, serviable jusqu'au dévouement, il avait donné cent fois des preuves de cette dernière qualité. Pour n'en citer qu'une entre les autres, il suffit de rappeler que lors de la campagne d'Egypte, le médecin Cerisole son ami, atteint de la peste à Alexandrie pendant qu'il soignait les soldats frappés par le terrible mal, fut abandonné par tous ceux qui l'entouraient, lui seul lui administra les remèdes et pansa les bubons jusqu'au dernier soupir du malade au risque de prendre cette cruelle

Digitized by Google

maladie dont il fut atteint d'ailleurs après l'inhumation de son ami, mais dont il fut assez heureux d'en guérir.

Il ne se servit de son crédit que pour soulager l'infortune, faire des heureux, réparer les injustices; ne s'occupant jamais de lui, toujours des autres; faisant beaucoup de bien, jamais de mal; tenant constamment sa bourse ouverte à ceux qui avaient besoin d'y puiser; modeste, simple, gai, enjoué, toujours prêt à tendre la main au malheur, il comptait dans l'armée autant d'amis qu'il y avait de connaissances et sa mort fut un deuil général pour celle d'Italie.

Des amis firent graver son portrait et l'Empereur rendit un décret aux termes duquel il était ordonné d'élever à sa mémoire, sur l'une des places de Milan, un monument dans lequel seraient transférées ses cendres que l'on conservait dans le cimetière de Vérone; ce décret ne fut qu'un témoignage d'admiration du grand Empereur pour un de ses soldats qui lui avait donné des preuves de la profondeur de ses connaissances stratégiques: une fleur, jetée sur sa tombe par une main Impériale, car les évènements politiques qui suivirent cet ordre le frappèrent de caducité. Sur la demande du Prince Eugène, l'Empereur Napoléon allait le créer baron.

Il n'a point menti à son origine car parmi ses ancêtres on trouve Sorbier de la Condamine, nommé capitaine des dragons de France dans le régiment de Listenoix, commandé par le général Marquis de Coigny, suivant ordonnance du 26 octobre 1704. Sorbier de la Condamine avait une telle réputation de régularité dans le service que les soldats disaient: « Dieu nous préserve de la guerre, de la famine, et d'aller en détachement avec La Condamine »; on remarque encore son grand oncle Jean-Baptiste-Louis Picon, seigneur d'Andrezel,

Digitized by Google

envoyé en qualité d'ambassadeur de France près la Sublime Porte pour y remplir aussi une mission ; enfin dans la liste des premiers chevaliers de Saint-Louis, on trouve un autre de ses oncles.

Sous les massifs des arcades latérales de l'arc de l'Etoile, édifice imposant élevé à la gloire de la Grande Armée, pour les services rendus au pays, parmi les 658 noms de généraux ayant contribué aux victoires et que le stylet guidé par la reconnaissance publique y a gravés figure le nom de Sorbier. (1)

Il avait eu des millions à sa disposition, il mourut, comme Aristide, sans laisser de quoi se faire enterrer ; au contraire, il s'était obligé pour des amis et il devait 13.000 francs que sa famille était disposée à régler, ce dont elle fut dispensée par la munificence du Prince Eugène qui les tira de sa cassette personnelle et les fit acquitter par le trésorier de la Couronne, M. d'Henin. Les marques d'attachement du Prince Eugène pour le général Sorbier se retrouvent dans la lettre que ce Prince écrivit à Sorbier père comme suit :

« Ecrit à Raab, ce 24 juin 1809.

« Je profite, Monsieur, d'un moment de repos pour vous offrir mes condoléances sur la perte prématurée du général Sorbier, votre fils ; je conçois tous les chagrins d'un père en pareille circonstance et je les apprécie par ceux que j'ai moi-même ressenti à cette fâcheuse nouvelle ; mais, Monsieur, la

(1) La caserne Saint-Vincent, à Alais, dénommée il y a une douzaine d'années caserne Sorbier, tombe actuellement sous les coups de pioche des maçons pour être transformée en Lycée, nul doute que le même nom sera donné à la caserne qui va être construite sur l'emplacement de l'ancien Lycée de jeunes filles.

Digitized by Google

fin gloriense du général Sorbier fait tant d'honneur à sa mémoire qu'elle doit vous donner de grandes consolations. Il est bien doux pour vous de penser que votre fils est mort honorablement au service de son Souverain et pour sa Patrie.

« Si jamais j'en ai l'occasion, je serai heureux de pouvoir donner à la famille de mon aide de camp le général Sorbier et à vous particulièrement, Monsieur, des preuves du cas que j'ai toujours fait de ses talents et de l'estime toute particulière que je lui portais. Sur ce, Monsieur, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde. »

« Eugène Napoléon. »

La famille Sorbier de Saint-Quentin, dont les autres homonymes ne sont que des parents assez éloignés est presque éteinte; il ne reste aujourd'hui qu'une seule nièce du général; Madame veuve de la Roquette, qui habite Saint-Quentin, et dont l'unique fille a épousé M. de Cabissole, président du Tribunal civil d'Alais; c'est grâce à cette circonstance que j'ai pu, avec la bienveillance très connue de l'héritière du général, puiser à pleines mains, dans les archives familiales, les documents qui m'ont servi à faire connaître Sorbier, montrer son caractère, faire ressortir son talent et rappeler ses services; le présenter en un mot tel qu'il a été : Vaste intelligence, beau courage, grand cœur, esprit fin, compagnon dévoué et bon camarade.

Des littérateurs, des poètes, des stratégistes, qui sont morts jeunes après un chef-d'œuvre ou une action d'éclat ont été jugés dignes d'être classés, malgré leur jeuuesse, parmi les célébrités. L'opinion publique chargée de ce classement a certainement compris Sorbier parmi ceux dont il faut honorer la

Digitized by Google

mémoire et la rappeler aux générations qui se succèdent; il est mort en accomplissant une action d'éclat; ses études, son talent, ses aptitudes permettent de penser qu'il aurait atteint, s'il avait vécu, les sommets de la hiérarchie militaire. Les mémoires adressés au dépôt de la Guerre démontrent l'étendue de ses connaissances et la grandeur de ses vues.

Digitized by Google

QUELQUES OBSERVATIONS

SUR

L'ORIGINE DE LA LANGUE FRANÇAISE

par M. Amédée GROS, architecte

Il est généralement admis dans le monde littéraire que la langue française est un dérivé du grec et surtout du latin; cette opinion repose sur le fait incontestable que la grande majorité des mots qui composent notre langue sont d'origine grecque ou latine.

Si l'ensemble des mots d'une langue quelconque devait suffire pour en déterminer l'origine, on devrait ajouter, ce nous semble, que la langue française est un dérivé, non seulement du grec et du latin, mais encore de toutes les langues de l'Europe, anciennes ou modernes. La langue française, en effet, renfermant un grand nombre de mots empruntés aux langues européennes, dériverait de chacune d'elles au même titre que du grec et du latin.

Persuadé que notre idiome national ne doit son existence qu'au génie particulier du peuple qui lui donna naissance, nous pensons que les mots des langues étrangères qui en font partie, ne sauraient être pris comme base pour en déterminer le point de départ; nous pensons, en outre, que la langue française n'est que la continuation de la langue gauloise, dont elle a conservé, sinon les mots anciens, du moins l'ordre logique dans la construction de la phrase.

Digitized by Google

Bien que les comparaisons ne soient jamais d'une rigoureuse exactitude, nous n'hésitons pas cependant à y avoir recours, alors surtout qu'à défaut d'érudition, nous devons nous contenter d'un modeste savoir.

Si le comité qui va élever une statue à A. Daudet sur l'une des places de la ville de Nimes, avait en son pouvoir de n'édifier ce monument qu'avec des pierres provenant de la Maison-Carrée ou des Arènes, ce monument, quoique entièrement exécuté avec des matériaux antiques, n'en serait pas moins un monument moderne, qui n'aurait d'antique que les pierres dont on se serait servi pour le construire.

Il en serait de même pour la langue française, en supposant que les mots dont elle se compose fussent tous grecs ou latins : elle n'en conserverait pas moins son originalité.

Ce qui distingue la langue française des langues anciennes et même des langues modernes jusqu'à la fin du siècle dernier, c'est l'ordre et la construction de la phrase. Cet ordre doit toujours être direct : le sujet du discours d'abord, le verbe exprimant l'action ensuite, et enfin l'objet de cette action.

Toutes les langues de l'Europe étant jusqu'à la fin du siècle dernier des langues à inversion, la langue française ne saurait donc être un dérivé d'aucune d'elles : c'est ce que nous nous sommes proposé de démontrer. (1)

Les langues à inversion sont audacieuses et se prêtent facilement aux conceptions poétiques et

(1) Cette tendance des langues modernes à se transformer en langues à construction directe est surtout due, croyons-nous, aux nombreuses transactions commerciales de notre époque, qui nécessitent une grande précision dans les accords à intervenir entre vendeurs et acheteurs de toute nationalité.

Digitized by Google

littéraires, mais elles manquent souvent de clarté, et font naître parfois l'indécision dans l'esprit de celui qui écoute.

La langue française est moins poétique, sans doute, mais elle a le précieux avantage d'être claire et précise, et ces deux qualités maîtresses lui ont valu la première place dans le concert des langues européennes, surtout quand il s'agit de rédiger les termes d'un contrat à intervenir entre nations.

Ce qui n'est pas clair n'est pas français; ce qui n'est pas clair peut être italien, anglais, allemand ou latin.

Comme tout ce qui existe a eu un commencement, nous allons essayer de démontrer que la langue française n'est que la continuation de la langue parlée par les Gaulois avant la conquête de leur pays par J. César, langue dans laquelle sont venus ensuite s'encadrer des mots d'origine étrangère, conséquence des besoins nouveaux qu'entraîne toute civilisation en voie de progrès.

En observant avec soin les faits qui se passent de nos jours, nous voyons qu'en dehors de la langue française, il existe dans chacune de nos anciennes provinces un idiome local couramment parlé par les habitants des campagnes et par la presque totalité des ouvriers qui vivent dans les villes; nous voyons aussi que la langue française est enseignée dans de grands établissements publics et privés, et, qu'à cette heure, le plus modeste de nos hameaux est doté d'une école communale.

Pour les idiomes qui nous occupent, à aucune époque de notre histoire, ils ne furent jamais enseignés; et cependant ils sont parvenus jusqu'à nous. C'est bien certainement parce que le nouveau-né, bercé sur les genoux de sa mère, apprenait et apprend encore aujourd'hui la langue parlée par les auteurs de ses jours.

Ainsi apprise une langue ne s'oublie jamais.

Digitized by Google

Il n'est pas d'exemple, en effet, que savants, poètes, artistes ou littérateurs, quoique ayant passé la presque totalité de leur vie loin du toit paternel, aient oublié la langue apprise dans leur plus tendre enfance.

J.-B. Dumas discourait volontiers en patois alaisien de 1814, et Jules Cazot est tout heureux de parler celui de 1830.

Étudiés dans leur ensemble, les dialectes français se composent, comme notre langue nationale, d'un grand nombre de mots empruntés à toutes les langues de l'Europe.

Le dialecte breton, dans une certaine mesure, semble faire exception. La Bretagne, en effet, par sa position géographique, se trouvant presque à l'abri des invasions étrangères, a conservé en partie son langage primitif, dans lequel se trouve un grand nombre de mots d'origine gauloise parvenus jusqu'à nous.

Toutefois, cette langue, comme celle de nos anciennes provinces, suit l'ordre logique dans la construction de la phrase, et les verbes de tous ces idiomes se conjuguent comme les verbes français.

Si les dialectes de notre pays, sans exception, sont des langues à construction directe, et si leurs verbes se conjugent comme les verbes français, tout permet de croire qu'ils ont une commune origine, et que cette origine ne saurait exister en dehors de la langue gauloise qui leur donna naissance.

Remontant le cours des âges, on voit qu'à la fin du siècle dernier, la langue française n'était guère parlée et surtout écrite que par les privilégiés de l'instruction, que les populations rurales ne faisaient usage que de leurs dialectes locaux, et dans les villes elles-mêmes, c'est à peine si la classe ouvrière comprenait assez le français pour donner satisfac-

Digitized by Google

tion à ceux qui avaient pour mission de la diriger.

Dans les agglomérations de peu d'importance, villages ou hameaux, curés et pasteurs étaient les secrétaires nés de la grande majorité de leurs paroissiens; ils rédigeaient leur correspondance et leur traduisaient ensuite la réponse en langue vulgaire.

Dans les villes importantes, pasteurs et curés étaient remplacés par des écrivains publics auxquels on avait recours en cas de besoin.

Comme conséquence, à l'époque dont nous parlons, employés de l'État, magistrats, notaires, en un mot quiconque exerçait une profession libérale, était tenu de parler ou tout au moins de comprendre la langue locale sous peine de s'exposer à commettre des erreurs souvent irréparables.

Les prêtres devaient également avoir recours à la langue populaire pour être sûrs d'être bien compris de leurs paroissiens; et, de nos jours, dans les montagnes du plateau central, dans les plaines de la Provence, voire même dans la banlieue de Marseille, cet usage n'a pas disparu.

Racine, parlant de son séjour à Uzès (Gard), racontait qu'il fut tout surpris de ne rien comprendre à la langue parlée par les habitants de cette ville; il aurait même pu ajouter que ces mêmes habitants d'Uzès ne l'eussent certainement pas compris s'il leur avait adressé la parole en français.

Sous Louis XIV, si le peuple proprement dit était incapable de comprendre et d'apprécier les œuvres des immortels génies de cette époque, on est amené à conclure que la langue des Corneille et des Bossuet n'était réellement en usage que dans un monde spécial, et qu'elle n'était en réalité qu'une unité dans l'ensemble des idiomes parlés par la population française; mais une unité dans laquelle les sciences, les lettres et les arts avaient introduit un très grand nombre de mots répondant à l'état de

Digitized by Google

civilisation de ce siècle; alors que les dialectes parlés par les travailleurs du sol, avaient conservé la simplicité des temps passés, ne répondant qu'aux besoins ordinaires de la vie des champs.

Après avoir sommairement exposé les faits généraux se rattachant à la langue française et aux idiomes de nos anciennes provinces à l'époque présente, nous allons étudier comment les mots empruntés aux langues étrangères vinrent successivement s'encadrer dans la langue gauloise, sans pour cela modifier l'ordre et la construction de la phrase.

Les vainqueurs firent, dans la Gaule devenue romaine, ce que nous faisons nous-mêmes dans nos colonies; ils imposèrent leur langue, divisèrent ce vaste pays en quatre grandes provinces, et chacune d'elles fut ensuite subdivisée en districts ou cités.

Le Gouverneur de chaque province rendait la justice, percevait les impôts, régissait les domaines de l'État; enfin le commandement des troupes était confié à un général.

A cette organisation sommaire succéda bientôt le système judiciaire et administratif en vigueur dans le reste de l'empire romain.

De ce que la langue latine avait été imposée aux vaincus comme langue officielle, on ne saurait en conclure, croyons-nous, que les Gaulois fussent tenus de parler latin dans la vie ordinaire.

Ce n'est donc que dans le cas où ils avaient à faire parvenir leurs doléances aux représentants des pouvoirs publics, qu'ils devaient employer la langue latine; et pour cela, ils avaient recours à des intermédiaires qui jouaient à cette époque le rôle des écrivains publics au XVIII^me^ siècle.

Les Romains n'ayant pas conçu la pensée de créer des écoles communales pour enseigner la lan-

Digitized by Google

gue latine, ce n'est qu'exceptionnellement que certains mots de cette langue auraient franchi l'enceinte des villes où résidaient les administrateurs romains; et il en eût été ainsi bien longtemps, sans les circonstances que nous allons indiquer.

La Gaule pacifiée devint l'objet de tous les soins de César et d'Auguste; aussi voyons-nous cette vaste contrée se peupler en moins d'un siècle, d'un grand nombre de villes superbes reliées entre elles par des routes désignées de nos jours sous la dénomination de voies romaines.

Cinquante au moins de ces villes sont connues, et les monuments que l'on voit encore debout, suffisent à eux seuls pour en déterminer l'importance et la date.

Cinquante villes prenant naissance presque en même temps, nous devons admettre qu'un grand nombre d'ouvriers durent être employés pour mener à bien de si gigantesques travaux.

Or, nous pensons que ces ouvriers n'auraient pu être amenés en Gaule, sans provoquer une véritable perturbation dans le reste de l'empire romain.

Les Romains, en effet, firent ce qui se fait actuellement, alors qu'un peuple civilisé s'empare d'une contrée dont les habitants n'ont des sciences et des arts que des données rudimentaires.

Ils amenèrent en Gaule des ingénieurs, des architectes, des ouvriers de tout corps d'état, et firent appel ensuite aux indigènes, esclaves ou non, pour la main-d'œuvre courante; complétant ainsi le personnel nécessaire pour de si vastes entreprises.

Cela étant, Gaulois et Romains devaient, par cela même, vivre régulièrement en commun au moins une grande partie de la journée, et c'est par le fait de ces relations quotidiennes et obligées que pénétrèrent tout d'abord dans la langue gauloise un cer-

Digitized by Google

tain nombre de mots latins, voire même quelques phrases usuelles de cette langue.

Ce phénomène ne se produit-il pas de nos jours en Algérie et à Madagascar ? La langue de ces peuples ne s'enrichit-elle pas de mots français importés par nos soldats et nos colons pour exprimer des besoins nouveaux sans pour cela changer l'ordre et la construction de la phrase ? On ne saurait le mettre en doute.

Si modeste que fût le rôle des Gaulois, terrassiers ou manœuvres, aucun travail ne pouvant être exécuté que sous leurs yeux, il cessait, par cela même, d'être un secret pour eux ; intelligents et désireux de s'instruire, certains de ces manœuvres durent être choisis à un moment donné pour exécuter de menus ouvrages d'abord, et prendre ensuite une part plus active dans les travaux imprévus dont on ne pouvait retarder l'exécution : Ainsi se créent de nos jours les ouvriers dans chaque corps d'état.

Dès lors, tout porte à croire qu'au moment où les grands travaux dont nous venons de parler touchaient à leur fin, les ouvriers romains avaient été successivement remplacés par des ouvriers indigènes.

Suffisamment instruits dans l'art de bâtir, ils construisirent eux-mêmes les premières villes françaises qui prirent naissance dès le second siècle, et plus tard nos églises romanes dont l'exécution est irréprochable.

Vitruve, qui accompagna César comme ingénieur et architecte, nous apprend, en effet, qu'il n'existait en Gaule ni ville, ni monument dans le sens moderne de ces mots ; Marseille même, dit-il, quoique d'origine grecque, ne comprenait à cette époque, que des maisons de bois recouvertes de chaume pour abriter ses habitants.

En dehors des agglomérations ou villes dont

Digitized by Google

César nous donne le nom, et que Vitruve passe volontairement sous silence, par la raison sans doute qu'elles ne rappelaient à son esprit aucune des grandes cités italiennes, les Gaulois qui peuplaient la campagne vivaient dans de modestes huttes grossièrement bâties à pierre sèche ou en bois, n'ayant qu'une seule porte pour toute ouverture.

Les villes gallo-romaines une fois terminées, que va devenir cette masse ouvrière qui s'était créée en moins d'un siècle ?

Le petit nombre de ces ouvriers resta dans les villes, d'autres portèrent ailleurs leur industrie, et enfin la majorité d'entre eux retournèrent dans leur famille.

Les ouvriers gaulois à quelque corps d'état qu'ils appartinssent, avaient vécu d'une vie bien différente de celle de leurs pères et de leur primitive enfance ; de plus, ils avaient contracté les habitudes d'une civilisation jusqu'alors inconnue, et, comme conséquence, de retour dans leur foyer, la modeste hutte dans laquelle ils avaient pris naissance dut leur paraître bien insuffisante pour leurs nouveaux besoins.

Ayant toutes les connaissances nécessaires pour se construire des habitations répondant à leurs désirs, ils n'eurent plus qu'à se mettre à l'œuvre.

De même que les ouvriers romains, leurs élèves, devenus maîtres, durent se pourvoir d'un nombre suffisant de manœuvres pour créer le personnel qui leur était nécessaire.

Ces aides ne parlant que la langue du pays, on dut donc, tout d'abord, les initier aux termes usités dans l'art de bâtir.

Ayant besoin d'un poinçon, par exemple, si cet outil était inconnu en Gaule, le tailleur de pierres ne pouvait le désigner à son manœuvre que par le nom qu'il avait lui-même appris.

Digitized by Google

Ce mot latin incorporé dans la langue gauloise à la même place qu'il eût occupée dans la phrase s'il avait été connu, ne pouvait en aucune manière en modifier la construction ; et il en fut de même pour tous les mots latins appelés à dénommer les outils inconnus en Gaule dans chaque corps d'état.

De ce simple fait la langue gauloise se trouvait enrichie d'une série de mots nouveaux sans avoir rien perdu de son originalité.

Les villes gallo-romaines récemment créées étant disséminées dans le pays tout entier, c'est donc en même temps et par les mêmes raisons que ci-dessus qu'un certain nombre de mots latins acquirent droit de cité dans les divers idiomes gaulois.

A ces noms de choses, ajoutons que les ouvriers gaulois, ceux de la première heure, comme ceux qui les suivirent jusqu'à l'achèvement des travaux dont nous venons de parler, avaient contracté des habitudes dont ils ne pouvaient que bien difficilement se séparer ; leurs nouveaux besoins ne pouvant être traduits que par des mots latins, ceux-ci, comme les précédents, prirent place dans la langue gauloise.

Disons aussi que certains d'entre les soldats romains, devenus colons après la conquête des Gaules, contractèrent mariage avec des femmes indigènes, et que ces unions eurent pour conséquence l'incorporation dans la langue gauloise d'une série de mots latins.

La mère jouant le principal rôle dans l'éducation première de ses enfants, et celle-ci ne parlant que l'idiome gaulois, cette génération gallo-romaine ne pouvait donc parler dans son jeune âge que la langue maternelle.

Or, l'expérience nous enseigne qu'une langue ainsi apprise ne s'oublie jamais.

D'autre part, le père plus spécialement occupé

Digitized by Google

aux travaux des champs, généralement illettré, n'étant qu'une unité dans sa nouvelle famille, s'il lui était possible de faire prévaloir certains mots latins et de les faire adopter dans le langage usuel qu'il avait dû lui-même apprendre pour comprendre et être compris, ne pouvait en aucune manière imposer sa langue à ceux qui vivaient autour de lui, ni changer l'ordre logique de la phrase gauloise, conséquence du génie particulier du peuple qui lui donna naissance.

Cela étant, dans les campagnes surtout, la langue gauloise devait donc se perpétuer d'âge en âge s'enrichissant de mots nouveaux, latins ou autres, suivant les besoins de l'époque, sans rien perdre de sa forme primitive.

La Gaule, pays essentiellement riche par ses produits agricoles, ses gisements miniers et métallurgiques, ses eaux minérales abondantes, son climat tempéré et sain, ses nouvelles routes et ses fleuves navigables permettant de parcourir cette heureuse contrée sans courir aucun risque, ne pouvait qu'exciter les peuples de l'Europe à venir y tenter la fortune.

C'est ce qui arriva, en effet, les villes gallo-romaines devinrent rapidement des centres industriels et commerciaux où se trouvèrent réunis par intervalles marchands et acheteurs de toute nationalité.

Les monuments romains, théâtres ou arènes qui existent encore, suffisent à eux seuls pour en fournir une preuve certaine, si nous savons les interroger et les comprendre.

Les arènes de Nimes, par exemple, dont tout le monde connaît la destination à l'époque romaine, pouvaient contenir 25.000 spectateurs commodément assis. Comme on ne saurait admettre qu'un monument de cette importance ait été uniquement

Digitized by Google

créé pour le plaisir des yeux, on doit logiquement conclure que la population de cette ville était, dès la seconde moitié du premier siècle, de beaucoup supérieure à sa population actuelle ; étant donné les restes connus de l'emplacement du vieux Nimes, cette supposition est bien peu probable.

La population normale de cette cité ne fut donc pas la cause principale de la construction des arènes dans d'aussi vastes proportions.

C'est que Nimes, à la fin du règne d'Auguste, était déjà une ville importante, où se réunissaient à certaines époques de l'année, marchands et acheteurs de tous les points de l'Europe, et comme cette population flottante était une source de revenus pour les habitants, les arènes furent construites non pas pour satisfaire aux besoins des indigènes, mais bien pour retenir le plus longtemps possible par des distractions variées, les étrangers tout d'abord venus en Gaule pour y traiter des affaires commerciales.

La foire de Beaucaire, avant la création des chemins de fer, rendez-vous annuel des négociants de toute nationalité, nous donne une idée assez exacte de ce qui devait se passer à Nimes pendant la période gallo-romaine.

Comme à Nimes, on retrouve à Arles, Orange, Vienne, etc., des théâtres et surtout des arènes, et l'importance de ces monuments ne peut s'expliquer que par la présence d'un grand nombre d'étrangers venant se joindre accidentellement à la population de ces vieilles cités romaines.

Ce phénomène ne se produit-il pas de nos jours dans nos villes d'eaux et nos stations balnéaires ? Leurs établissements publics, théâtres ou casinos, sont-ils en rapport avec la population locale ? Evidemment non.

Si les peuples de toute nationalité apportaient en

Digitized by Google

Gaule les produits de leur civilisation qu'ils vendaient ou qu'ils échangeaient contre les nôtres, il faut admettre que vendeurs et acheteurs ne pouvaient conclure leurs marchés qu'à la condition de se mettre directement en contact, et comme conséquence de leurs pourparlers, qu'un certain nombre de mots nouveaux et plus particulièrement les noms des marchandises importées prirent place dans les dialectes gaulois.

La langue parlée par le peuple de nos grandes villes maritimes, Marseille, Bordeaux, le Havre, etc., n'est-elle pas un mélange de mots empruntés à toutes les langues de l'Europe ? Pour s'en convaincre, il suffit d'écouter, ne fût-ce que pendant quelques instants les ouvriers du port causant entre eux.

Les Gaulois n'étant, en réalité, qu'un peuple d'agriculteurs, surtout depuis qu'ils n'avaient plus d'ennemis à combattre, on comprend pourquoi les sciences, les lettres et les arts n'ont laissé dans leurs idiomes que des traces insignifiantes.

La langue latine avait si peu pénétré dans les régions montagneuses de la Gaule et surtout dans les provinces du Nord, éloignées de l'action directe des vainqueurs, que la loi romaine fut obligée de tolérer au IIIe siècle la rédaction de certains actes privés en langue gauloise ; et plus tard, à la fin du Ve siècle, Sidoine Apollinaire, alors évêque de Clermont, nous apprend que dans son diocèse, la population ne parlait que l'idiome de cette contrée.

Si le latin n'était qu'accidentellement parlé dans les campagnes, il n'en était pas de même dans les villes ; celles-ci étant le siège de toutes les administrations romaines, les employés de tout ordre et leurs subordonnés devaient nécessairement parler latin ; mais de ce que le nombreux personnel de l'Etat parlait latin, que les actes publics et privés

Digitized by Google

étaient rédigés en latin, que les évêques, les abbés, les savants, la haute bourgeoisie et bien d'autres personnages de distinction parlaient latin, on ne saurait en conclure, croyons-nous, qu'il en était de même pour l'ensemble de la population des villes.

Dans le courant des IIIe et IVe siècle, en effet, les campagnes sont délaissées et les villes s'encombrent (*signe précurseur de la décadence d'un peuple*), ces masses envahissantes, sans aucune instruction, ne pouvaient parler que la langue de leurs provinces et c'est à peine si elles savaient assez de latin pour comprendre et être comprises.

Du reste la langue latine pendant la période gallo-romaine était ce que fut la langue française de la Renaissance à la fin du XVIIIe siècle, c'est-à-dire qu'elle n'était parlée et surtout écrite que par les privilégiés de la naissance ou de l'instruction.

N'ayant jamais été enseignée au peuple autrement que par l'usage, il en résulta que les habitants des villes se créèrent une langue pour leurs besoins quotidiens composée à la fois de phrases gauloises et latines avec des mots enchevêtrés de chacune de ces deux langues.

N'est-ce pas à cet état de choses qu'est due l'origine de la langue romane? Tout semble le faire supposer.

Au Ve siècle, les Barbares du Nord envahissent la Gaule, non pas avec une armée régulière comme les Romains, mais simplement comme un peuple qui émigre pour aller se fixer sur un autre territoire.

Vaincue par le nombre bien plus que par l'habileté et par le courage, la Gaule, dès cette époque, cesse d'être une province romaine; et de cette riche contrée pillée, dévastée, les villes incendiées, il ne resta plus que les débris d'une civilisation passée.

Semblables à un torrent qui entraîne tout sur son

Digitized by Google

passage, les envahisseurs ne laissent après eux que la ruine et la misère.

Ils s'emparent de la moitié des terres, du tiers des esclaves et s'établissent ensuite dans le pays où ils fondent de nouvelles familles.

Au milieu de ces désastres, les sciences, les lettres et les arts n'ayant qu'une faible raison d'être chez un peuple complètement ignorant des conceptions de l'esprit, la langue latine ne continua à être parlée que dans les monastères et les abbayes

L'aristocratie gauloise s'éteignant de jour en jour, il ne resta plus que les idiomes gaulois qui survécurent en vertu de la loi du nombre : les vainqueurs n'étant qu'une faible minorité dans l'ensemble de la population entière.

D'autre part, les envahisseurs ignorant l'art d'écrire, s'ils restèrent Germains par les mœurs ils devinrent Gaulois par l'adoption de leur langue.

Vivant côte à côte avec les indigènes, travaillant les champs dont ils s'étaient emparés, la période des hostilités ayant pris fin, il s'ensuivit des unions entre Germains et Gaulois, et dans ces unions, il faut bien le dire, la race gauloise déjà abâtardie par l'influence romaine, retrouva de nouvelles forces pour remplir le rôle qu'elle devait plus tard jouer dans le monde.

En outre, ces unions eurent pour conséquence l'incorporation dans les idiomes parlés dans les dix-sept provinces dont se composait la Gaule à cette époque, d'une série de mots germains, soit qu'ils exprimassent des besoins nouveaux, soit qu'ils fissent double emploi avec ceux déjà existants.

Ajoutons que les Germains ne parlaient pas tous la même langue, que les dialectes gaulois différaient entre eux par les mots désignant le même objet, et nous comprendrons pourquoi nos dialectes français qui ne sont que la continuation de ceux parlés en

Digitized by Google

Gaule, diffèrent si souvent entre eux pour dénommer le même objet ou exprimer la même pensée.

Ce que nous disons des Germains, peut et doit s'appliquer aux peuples de toute nationalité qui vinrent par groupe se fixer en Gaule, et pour les Grecs surtout qui vivaient depuis des siècles sur les bords de la Méditerranée.

De même que nous voyons actuellement des mots anglais, allemands ou autres, couramment employés dans la langue française sans pour cela que sa forme soit altérée ; de même les mots empruntés à une langue étrangère quelconque, ne pouvaient altérer la phrase gauloise au point de vue de sa construction.

Si les mots germains introduits dans les idiomes gaulois n'ont laissé que peu de traces dans nos dialectes français comme dans notre langue nationale, c'est sans doute parce qu'ils furent remplacés par d'autres plus harmonieux, traduisant mieux la pensée.

Le dictionnaire de l'Académie ne fait-il pas suivre certains mots anciens de la mention : vieux mot, peu usité? Encore quelques siècles et ces mots auront disparu de notre littérature.

La langue latine parlée au Vᵉ siècle par l'élite de la société gauloise, tomba promptement en décadence dès que les Germains furent définitivement les maîtres du pays. Un latin nouveau se forma alors à l'image du peuple qui lui donna naissance : rude, irrégulier, court, tendant à formuler nettement la pensée.

Quoique sans art, cet idiome se généralisa rapidement en France.

Au XIᵉ siècle il devint la langue des affaires et servit à fixer par écrit les actes officiels et les compositions littéraires. Toutefois, le latin ne fut pas

Digitized by Google

complètement abandonné, et certains actes importants étaient à la fois rédigés en latin et en langue romane.

On aurait pu croire à cette époque que cette langue à laquelle il ne manquait que d'être polie par l'usage à prendre de l'harmonie et de la régularité sous la plume des littérateurs et des poètes, allait devenir un puissant instrument appelé à succéder au grec et au latin.

Il n'en fut pas ainsi ; ce latin dégénéré dont la phrase commençait à suivre l'ordre direct, ne fut en réalité que l'avant-coureur de la langue française.

Nous avons déjà dit qu'une langue apprise dès la plus tendre enfance ne s'oublie jamais ; les preuves abondent, et c'est avec un profond sentiment de tristesse que nous citons ce qui s'est passé en Alsace.

Si française que soit cette province, le peuple proprement dit ne cessa jamais de parler son vieil idiome allemand d'il y a deux siècles, et cependant la langue française y était enseignée dans les collèges et les lycées, comme aussi dans toutes les écoles communales.

S'il en est ainsi de nos jours, alors que l'instruction est gratuite et obligatoire, à plus forte raison pouvons-nous admettre que les divers idiomes gaulois parlés par un peuple ignorant soient parvenus jusqu'à nous, si non avec leurs mots anciens, du moins dans la forme primitive de la phrase.

La langue romane, quoique parlée dans toute la France, n'en fut pas moins la langue d'une classe de privilégiés ; le peuple en comprenait le sens, mais il n'employait jamais la langue des Troubadours et des Trouvères pour les besoins ordinaires de la vie ; pas plus qu'en Provence, les habitants de cette région ne parlent la langue de Mistral et de ses disciples.

Digitized by Google

Au XIIIe siècle la langue romane se transforme presque d'elle-même, et de cette transformation naquit la langue française qui devint au XVe siècle la langue officielle de l'Etat.

Lasse d'une cruelle immobilité, la pensée s'enhardit et tend à se dépouiller de la forme des langues étrangères ; l'humanité se réveille, prend courage et entrevoit des horizons nouveaux.

Savants et lettrés, poètes ou artistes, vont faire revivre la langue de leur primitive enfance en l'enrichissant de mots nouveaux, lui permettant de traduire tous les sentiments du cœur et les conceptions de l'esprit; et bientôt nous verrons notre idiome national prendre rang à côté du grec et du latin.

François Ier, ami des lettres et des arts, favorise de tout son pouvoir artistes, savants et poètes ; sa haute protection attire les uns et les autres dans sa capitale ; et Paris, dès cette heure, devient le foyer intellectuel non-seulement de la France, mais encore de l'Europe entière.

L'Ile-de-France, comme toutes les autres provinces, avait un dialecte particulier; pour se faire comprendre des masses, savants et lettrés devaient donc parler la langue des Parisiens.

Sans doute cette langue était pauvre de mots scientifiques et littéraires, mais ces mots existaient déjà en grec ou en latin ; on n'eut donc qu'à les introduire dans l'idiome parlé à Paris qui n'était autre que celui de l'Ile-de-France.

Cet idiome étant une langue à construction directe, la langue française qui n'est que la continuation de ce dialecte enrichi d'un grand nombre de mots scientifiques et littéraires ne pouvait être elle-même qu'une langue à construction directe, comme l'idiome qui lui donna naissance.

De plus, et par les mêmes raisons, si notre lan-

Digitized by Google

gue nationale n'est que la continuation du dialecte de l'Ile-de-France, et que celui-ci ne soit qu'un dérivé de la langue gauloise, comme conséquence, la langue française ne peut être qu'un dérivé de cette langue.

Ainsi créée par les savants et les lettrés, la langue française n'avait plus qu'à être polie par l'usage.

Les alliances royales avec des princesses étrangères y apportèrent des mots nouveaux, et le langage de la cour lui donna de la souplesse et de l'élégance.

La nouvelle reine, espagnole ou italienne, toujours suivie en France, par un brillant entourage de nobles princesses et de grands seigneurs, comme tout soleil levant, la reine et sa suite eurent des admirateurs.

Un mot prononcé par elle, qu'il fût italien ou espagnol, fut le bien venu, et, pour plaire à la reine on ne manqua pas de le lui rappeler; le temps aidant, il s'incorpora dans la langue française ainsi qu'une foule d'autres cueillis au pied du trône.

Comme la langue italienne et la langue espagnole se composent l'une et l'autre d'un grand nombre de mots d'origine grecque et surtout latine, certains d'entre eux devenus français semblent nous avoir été légués par la Rome antique, alors qu'ils ne nous sont parvenus qu'indirectement en passant par l'Espagne et l'Italie.

Le but que nous nous sommes proposé d'atteindre, n'a pas été de rechercher l'origine des mots qui composent notre langue nationale, nous avons voulu simplement indiquer comment certains mots étrangers se sont successivement introduits dans la langue gauloise d'abord, et ensuite, comment par droit de succession, ils font aujourd'hui partie de la langue française, sans pour cela en avoir altéré la construction.

Digitized by Google

Si toutes les langues anciennes de l'Europe étaient des langues à inversion et que l'idiome gaulois seul fût une langue à construction directe; comme un fait de cette nature ne saurait être attribué au hasard, on doit admettre qu'il eut une cause, et cette cause nous allons essayer de la mettre en lumière.

Les historiens de l'antiquité et César lui-même, reconnaissent que les Gaulois étaient braves et courageux; qu'ils combattaient demi-nus contre des ennemis bardés de fer, et que le mépris du danger les rendait toujours redoutables sur le champ de bataille.

Les Gaulois croyaient en un seul Dieu créateur de toutes choses et à l'immortalité de l'âme. Cet article de leur foi religieuse avait fait naître dans leur esprit la croyance à l'existence d'un autre monde dans lequel ils allaient revivre après leur décès, source probable de leur courage parfois surhumain.

Ne connaissant pas l'enfer des chrétiens, la crainte de la mort, dont le mot seul fait secrètement trembler les athées, leur était inconnue.

Souvent ils se prêtaient de l'argent à la seule condition que le débiteur se libèrerait dans l'autre monde; de même qu'il n'était pas rare après le décès d'un ami, de voir le survivant se donner volontairement la mort pour ne pas être séparé de lui.

Considérés au point de vue physique et de leurs penchants naturels, les Gaulois étaient grands, forts et robustes quoique vivant de peu; le sang généreux qui coulait dans leurs veines les rendait présomptueux et fiers.

S'ils étaient capables de toutes les folies, ils étaient aussi capables de tous les dévouements.

Les plus jeunes et les plus beaux sollicitaient l'honneur d'être placés au premier rang quand sonnait l'heure des combats.

Digitized by Google

En outre de ces sentiments chevaleresques qui enfantèrent une race de téméraires et souvent des héros, les Gaulois avaient deux passions : « *Manier fortement l'épée et finement la parole* » Caton.

Non-seulement les chefs gaulois prononçaient de grands discours patriotiques capables d'entraîner les masses alors que la patrie était en danger; mais encore, le peuple lui-même aimait à pérorer en public, racontant le plus souvent des histoires d'une vérité douteuse, et auxquelles il finissait par croire après les avoir débitées un certain nombre de fois.

Semblables aux discoureurs de notre époque, et ils sont légion, leur faconde intarissable les portait naturellement à exagérer leurs récits.

Ajoutons que hommes et femmes avaient un goût très prononcé pour le brillant et la parure, et nous aurons une idée assez exacte des tendances naturelles et du caractère de nos ancêtres avant la conquête des Gaules.

Comme le présent rappelle toujours un peu le passé, en disant qu'en France tout le monde est un peu de Tarascon, A. Daudet aurait pu ajouter que les Tartarins du présent ne sont que les dignes descendants des Tartarins du passé.

De l'exposé ci-dessus, comme aussi et surtout de l'appréciation de César après la conquête des Gaules : « *La République n'a maintenant rien à craindre; il n'y a plus de Gaulois* », on a bien le droit d'affirmer que les Gaulois étaient braves et courageux, et que ces qualités parfois surhumaines, les préservèrent pendant bien des siècles des horreurs de la servitude.

Les Gaulois, dit encore César « *sont des hommes francs, loyaux, peu portés à dresser des embuscades; ils combattent avec le courage, non avec la ruse,* » et les historiens grecs et latins ajoutent qu'ils allaient

Digitized by Google

droit à l'ennemi briguant toujours le premier rang.

Comme une langue ne saurait être que la fidèle image du peuple qui la créa, la langue gauloise ne pouvait donc que rappeler par l'ordre et la construction de la phrase, le caractère, les croyances et le tempérament de ceux qui lui donnèrent naissance.

Si les Gaulois aimaient à briller au premier rang, alors qu'il s'agissait d'un ennemi à combattre, tout porte à croire qu'ils n'hésitaient pas non plus à se mettre en avant quand ils racontaient les faits d'armes auxquels ils avaient pris part, ou dont ils avaient été les héros.

Tout fait présumer aussi qu'à ce moment, malgré leur faconde accoutumée, ils allaient droit au but sans ruse et sans détour pour exprimer loyalement leur pensée.

Chefs et soldats avaient donc une tendance naturelle à suivre l'ordre logique dans la construction de la phrase : J'ai dit, j'ai fait; le sujet dans leur esprit étant inséparable du verbe, unique moyen pour être réellement clair et précis.

Pour les orateurs populaires dont parle Daudet, à défaut du courage et de la bravoure militaire, leur prétention et leur vanité les faisaient toujours se mettre en évidence; et s'ils n'avaient rien fait, ils avaient au moins tout vu, tout prédit.

N'est-ce pas ce qui se passe actuellement dans nos réunions plus ou moins politiques où le *moi* est toujours le premier mot de la harangue?

Au point de vue de la construction de la phrase le résultat est absolument le même, que ce soit un militaire ou un orateur populaire qui parle.

C'est donc au courage des Gaulois, au caractère et au tempérament de ce peuple, à ses croyances religieuses, comme aussi à sa droiture et à sa loyauté qu'est dû, croyons-nous, l'ordre logique

Digitized by Google

dans la construction de la phrase gauloise, dont la phrase française est l'unique héritière en Europe.

Descendants des Gaulois! pourquoi chercherions-nous les racines de notre idiome national à Athènes ou à Rome?

Les mots dont se compose la langue française, quoique le plus grand nombre soit d'origine grecque ou latine, ne sont en réalité que des bijoux dont elle se pare.

A défaut de preuves certaines, les Gaulois ignorant l'art d'écrire, j'ai l'honneur, Messieurs, de soumettre à votre bienveillante appréciation cette modeste étude sur l'origine de la langue française.

Alais, le 29 novembre 1898.

Digitized by Google

Digitized by Google

LE CENTENAIRE DE CASTILHO

Le Vicomte de Castilho et les écrivains Français

par M. de SARRAN D'ALLARD

I. -- La vie de Castilho (1)

Messieurs,

Si dans notre pays, la grande époque du Romantisme s'incarne en trois poètes, qui se sont complétés l'un l'autre : Victor Hugo, Alfred de Vigny, Lamartine, — à la même heure, le ciel poétique du Portugal nous offre également trois étoiles de première grandeur : Garrett, Herculano et Castilho.

D'Almeida Garrett nous avons ensemble, le 2 février 1899, glorifié le centenaire. A cette date je vous ai aussi résumé la carrière d'Alexandre Herculano (2), me réservant de vous parler d'Antoine-

(1) Le présent Mémoire est le résumé d'une Conférence faite par l'auteur, le 1er février 1900, devant la « Société scientifique et littéraire d'Alais », une des rares Académies de province reconnues d'utilité publique. M. de Sarran d'Allard se réserve, dans des causeries ultérieures, d'étudier l'œuvre de Castilho et de présenter les diverses traductions qu'il a faites de quelques-uns de ses écrits en vers et en prose.

(2) **Sarran d'Allard** : Le Centenaire de Garrett. — *Le Vicomte d'Almeida Garrett et les Romantiques français*, p. 43 à 44 (Paris, Bibliothèque de la « Revue du monde latin », 1899-1900.)

Digitized by Google

Félicien de Castilho lorsque sonnerait le centième anniversaire de sa naissance.

Le centenaire de cet illustre aveugle a été célébré le 26 janvier dernier, non-seulement dans tout le Portugal, mais encore au Brésil. Le moment me semble donc venu de remplir ma promesse.

Le centenaire de Garrett fut préparé dès 1890 par M. Joaquim de Araujo ; grâce à lui et à ses émules, ce fut une apothéose plus que nationale, presque universelle.

La glorification de Castilho s'est faite sans apprêt. Il y a à peine quelques mois, un ingénieur de Lisbonne, M. Antonio Cesar Mena, bien connu comme un savant doublé d'un écrivain, a, dans les grands journaux de la capitale lusitanienne, lancé un appel aux amis, aujourd'hui clairsemés, de notre poète. Lui-même, détail à noter, est un *novo*, comme on dit sur les rives du Tejo ; — c'est un « jeune », trop jeune même pour avoir connu le maître ; mais, bien que posthume, son culte n'en est pas moins enthousiaste. Toute la presse de langue portugaise a répondu à son appel, et le 26 janvier, la noble Lusitanie a rendu au poète Castilho, l'hommage qu'elle rendit naguère à Camoëns, comme elle vient de le faire pour l'homme d'Etat-poète Garrett, et le fera sans doute plus tard pour João de Deus, l'incomparable lyrique.

Toutefois, la commémoration de Castilho a présenté quelque chose de discret, d'intime, qui n'a eu que plus de prix aux yeux de la famille de l'illustre défunt, dont un des fils, Eugène de Castilho, mourait la semaine dernière.

En 1899, je disais que Garrett était encore trop peu connu en France ; je dois faire cette même constatation pour Castilho. Quelques lignes en passant, dans les livres français relatifs aux choses du Portugal ; de minces articles dans les Revues pari-

Digitized by Google

siennes, de maigres notices dans les grands dictionnaires, quelques rares et courtes traductions, tel est, à ma connaissance, le bilan de la bibliographie française relative à notre poète.

C'est surtout pour mieux vous faire connaître une nation amie et ses grands hommes que j'ai étudié, à votre intention, la vie et les œuvres de cet écrivain, qui, tout jeune, a connu la gloire la plus complète et qui, depuis sa mort, ressemble assez à nos grands classiques, dont on parle toujours, mais qu'on ne lit guère.

J'ai peut-être assumé une tâche au-dessus de mes forces ; qu'importe, l'effort méritait d'être tenté, et, si j'ai été trop présomptueux, n'êtes-vous pas, Messieurs et chers confrères, mes complices, vous qui dans mes pérégrinations autour de la littérature des pays du soleil, m'avez constamment encouragé et soutenu de votre sympathie.

II

A.-F. de Castilho est né à Lisbonne le 26 janvier 1800. Sa mère était originaire de la même ville. Elle est morte en 1860, après avoir connu tous ses petits-enfants. Les personnes qui l'ont fréquentée s'accordent à dire que son instruction n'était pas très complète ; elle avait cela de commun avec la majorité des dames de la bonne société portugaise, à son époque. Elle était fort pieuse, mais elle ne dédaignait pas de s'adonner à la poésie et de faire des vers sans prétention, qui ne manquaient ni d'esprit, ni de facilité. Elle avait été d'une rare beauté et en avait gardé des restes jusqu'à son extrême vieillesse. Notre poète parle longuement de sa mère dans la *Clé de l'énigme*, que l'on considère comme l'un de ses chefs-d'œuvre en prose.

Digitized by Google

Le père de Castilho était originaire d'Aguim, petit bourg de la paroisse de Saint-Pierre-de-Tamengos, près Coïmbre.

Les Castilho appartiennent à une ancienne famille de souche espagnole ; ils sont, en effet, les descendants des *Castillo* (orthographe castillane) qui, dans la province des Asturies (où, de nos jours encore, l'on parle le vieil espagnol, ou *bable*), ont joué un certain rôle pendant les guerres du XV^e^ siècle. Je n'ai pas à faire la généalogie de ces Castilho, mais afin de montrer quelle a pu être chez notre poète l'influence de l'atavisme, il n'est peut-être pas inutile de dire quelques mots d'un de ses ascendants les plus connus, Jean de Castillo.

Ce Jean, qui, paraît-il, fut le premier à orthographier son nom à la mode portugaise, était un homme de valeur et très remuant. En 1500, il s'embarque à Vigo pour l'Italie. On le voit à Naples guerroyer sous les ordres du « grand capitaine » Gonzalo Fernandez, le fameux Gonzalve de Cordoue, celui-là même qui a inspiré à notre « doux » Florian son joli roman historique. C'est apparemment en Italie que Jean de Castilho apprit à fond l'architecture, — art qui devait le rendre célèbre. On n'a que peu de documents sur les premières années de sa vie. Il est néanmoins établi que, dès 1511, il était installé en Portugal, où il exerçait sa profession. On lui doit, en effet, de nombreuses et magnifiques constructions : la cathédrale de Viseu, les couvents de Thomar, de Batalha et d'Alcobaça, les résidences royales de Ribeira et de Santos, à Lisbonne, etc, etc. Par deux fois il passa en Afrique où il fit construire la superbe forteresse de Mazagão, aux murailles gigantesques. Ses nombreux travaux et son inaltérable dévouement lui valurent le titre de chevalier noble (*cavalleiro fidalgo*), la croix de l'ordre du Christ et la charge de maître des bâtisses royales. C'est,

Digitized by Google

on peut le dire, une figure marquante dans l'art national portugais : il fut non-seulement un homme actif et courageux, mais aussi un artiste plein de savoir et très entreprenant. Les toutes récentes recherches du Dr Sousa Viterbo (1) ont mis en pleine lumière cette intéressante personnalité. Ici n'est pas le lieu de s'arrêter à des détails. Il suffira d'indiquer que ce Jean de Castilho mourut en 1552. Mais il me paraît utile de vous dire, Messieurs, que c'est l'ancêtre qui rappelle le mieux, aussi bien par la persévérance que par ses puissantes facultés, le caractère et le genre de travail d'Antoine-Félicien de Castilho, son petit-fils au huitième degré.

La famille fondée en Portugal par Jean de Castiho n'est guère sortie de la bonne moyenne. Je dois cependant citer le fils de l'architecte, Antoine de Castilho, bien connu comme chroniqueur ; il fut ministre, ou plus exactement « envoyé » (*enviado*) du Roi à Londres près la reine Elisabeth ; il fut également *guarda-môr*, gardien en chef des archives royales (*Torre do Tombo*). Il était en outre docteur en droit et professeur à l'Université de Coïmbre. Si l'on en croit ses contemporains, notamment le célèbre Antonio Ferreira, qui l'appelle « docte lime de ses vers »,

Castilho de meus versos douta lima,

il était bon poète, mais tout son bagage poétique est malheureusement perdu.

Son fils, Diogo a été également poète; il ne reste rien de lui.

Outre les personnages que je viens de nommer, la famille Castilho a produit un nombre assez considérable de magistrats et de chevaliers presque tous amis des « bonnes lettres » ; aucun n'a laissé un

(1) *Diccionario historico e documental dos architectos, engenheiros, e constructores portuguezes*, (Lisboa, 1899).

Digitized by Google

nom. Comme cette branche n'a jamais fondé de majorat, elle est restée quelque peu dans l'obscurité. Il n'y a donc aucun intérêt à la suivre jusqu'à nos jours, dans son évolution aux alentours de Coïmbre et d'Aveiro.

Le père de notre poète, Joseph-Félicien de Castilho Barreto dut, pour suivre la carrière médicale vers laquelle il se sentait entraîné, vaincre l'opposition de ses parents.

Il fut reçu docteur en médecine à l'Université de Coïmbre, où il parvint au poste de premier professeur, directeur et doyen de sa Faculté. Il fut médecin du roi Jean VI, chevalier du Christ, etc. Il était très intelligent et fort instruit.

Il eut le plaisir de voir tous ses fils, les deux derniers exceptés, prendre leurs grades de bachelier en droit, en philosophie ou en mathématiques.

L'un d'eux même reçut le « bonnet » de docteur en droit canon et entra dans les Ordres. Il mourut jeune, après avoir été chanoine-archiprêtre de la cathédrale de Lisbonne et gouverneur de l'évêché de Beja.

Antoine-Félicien, que, dès à présent je ne nommerai plus que *Castilho* tout court, se fit recevoir bachelier en droit ; mais presque toutes les carrières publiques lui restaient interdites, à cause de la cécité que lui laissa la rougeole, dont il fut atteint à l'âge de cinq ans. (*Mémoires de Castilho*, t. I., p. 47, et ss.)

A peine sorti de l'Université, il se livra sans contrainte à l'irrésistible penchant qui l'entraînait vers la poésie.

Sans répéter ce que je vous disais l'an dernier, dans une conférence sur *Garrett*, au sujet de l'état littéraire du Portugal à l'aurore du XIX^e^ siècle, je dois cependant, — ne serait-ce que pour vous per-

Digitized by Google

mettre de mieux comprendre l'évolution intellectuelle de Castilho, — vous donner quelques détails indispensables.

Au début de notre siècle, les études littéraires classiques jouaient déjà un grand rôle dans l'éducation des Portugais de bonne famille. Castilho avait fait de très fortes études ; il était en outre doué d'une mémoire prodigieuse ; on pourrait la traiter de « photographique » tant était grande la rapidité avec laquelle il retenait ce qu'il entendait lire. Dès sa prime jeunesse, il possédait à fond tous les auteurs latins, portugais, espagnols, italiens, allemands et français ; il les récitait, les commentait avec amour. Ses premiers ouvrages sont dans le genre « académique », — classique, si l'on veut, — mais à les approfondir, ils se trouvent imprégnés d'un sentiment chrétien, d'une flamme, d'une « affectuosité » absolument inconnus des *Arcadiens*, ses prédécesseurs.

Ponsard, Boileau, J.-B. Rousseau, Florian, Chénier, Millevoye, parmi les nôtres ; Gessner, Lessing, Kleist, parmi les Allemands, dominaient en Portugal ; il les comprit, il les reproduisit parfois. Schiller et Gœthe venaient d'être révélés aux érudits portugais, il les aima. Lamartine et Hugo commençaient à régner, il s'en éprit. Néanmoins, il n'allait pas jusqu'à renier ses bons amis les vieux Latins ; mais sa langue toujours correcte, toujours opulente, sa forme toujours pure, toujours nette, s'enrichissaient des tons chauds de la palette romantique. Et, tandis que, grâce aux connaissances qu'il avait acquises pendant l'émigration en Angleterre et en France, Garrett, de sa puissante main, ouvrait des horizons tout nouveaux à la littérature de son pays, Castilho, moins révolutionnaire, mieux nourri que lui de l'antiquité et plus expert dans l'art de bien dire, restait comme le gardien de la tradition. On crut

Digitized by Google

Castilho hostile à l'invasion romantique ; à la vérité, il en fut le guide et le régulateur. Il unissait habilement le feu des « jeunes » aux formes sûres et correctes des anciens.

Les révolutions libérales qui ont éclaté à Lisbonne à partir de 1817, au temps où il était encore étudiant à l'Université de Coïmbre, le trouvèrent toujours de leur côté ; il courut même, non sans courage, de sérieux dangers que seuls, la position de son père, contre-révolutionnaire et absolutiste, et l'aide de son frère l'abbé, parvinrent à conjurer.

Après la mort du roi Jean VI (mars 1826), son fils aîné D. Pedro, déjà empereur du Brésil où il se trouvait alors, monta de droit sur le trône de Portugal ; mais D. Miguel, son frère cadet, après lui avoir juré à Vienne, où il demeurait, foi et hommage, se révolta contre lui et lui disputa la couronne les armes à la main. Castilho, jeune et plein d'idées chevaleresques, se déclara *pédriste*, aussi bien par ses actes que par ses écrits. Il habitait alors la campagne, à quelques lieues de Coïmbre, dans la montagne de Caramulo (évêché d'Aveiro), chez son frère Auguste, qui était abbé de la riche paroisse de Castanheira-do-Vouga. Auguste de Castilho, celui-là même dont j'ai déjà parlé, fut pour notre poète un second père. L'usurpation de 1828 remplit de tristesse Antoine-Félicien : c'était la ruine de tous les rêves de sa jeunesse. Les deux frères, tous deux constitutionnels et « pédristes », n'émigrèrent pas; ils eurent le courage de rester en Portugal, cachés en quelque sorte dans leur montagne. Ils y demeurèrent jusqu'en 1834, accueillant en secret leurs coréligionnaires poursuivis, fournissant des subsides aux plus pauvres, prêchant les idées dynastiques, entretenant le feu sacré chez leurs amis, organisant même une « guerrilla » de montagnards. Au cours de ces mauvaises années (1828-1834), ils éprouvèrent

Digitized by Google

de terribles angoisses, de grands revers, voire même de véritables persécutions politiques, et n'échappèrent à leurs ennemis que grâce à la puissante intervention de leur évêque Mgr Pacheco de Resende.

Pendant toute cette époque de « terreur » absolutiste, Castilho ne reste pas oisif. Pour donner un aliment à sa prodigieuse activité cérébrale, il s'adonne aux travaux littéraires les plus rudes. C'était une manière de se distraire de ses préoccupations ; il ne prévoyait nullement ce que pourrait être le lendemain ; il n'entrevoyait pas à l'horizon le moindre point lumineux. Le Portugal était la proie des séides de D. Miguel, roi de fait. Partout les ministres de l'usurpateur exerçaient sur les libéraux, les plus cruelles représailles, ce qui fit dire à Victor Hugo,:

... Lisbonne, jadis belle et toujours en fête,
Pend au gibet, les pieds de Miguel sur sa tête.

LES FEUILLES D'AUTOMNE. — XL.

A cette triste époque les grands généraux avaient disparu ; les grands politiciens, réfugiés en France, en Angleterre, en Italie, connaissaient toutes les amertumes de l'exil. Les constitutionnels restés en Portugal étaient obligés de se cacher afin d'échapper aux persécutions. Castilho ne dut son salut qu'à la position très retirée de son refuge, au milieu des plus âpres montagnes, à la sympathie que son frère et lui avaient su inspirer aux bons montagnards de Castanheira, tout dévoués à leur abbé, et aussi à la protection tacite de leur évêque. Les « forfaits » de Castilho étaient pourtant connus ; au plus fort de la persécution, il ne se lassait pas de composer de virulentes pièces de vers anti-miguélistes ; ces pièces couraient manuscrites de mains en mains parmi les partisans de D. Pedro, et malgré

Digitized by Google

le joug absolutiste, maintenaient en leurs âmes l'amour de la liberté.

Cependant les évènements politiques se précipitaient. Après avoir abdiqué en faveur de son fils, D. Pedro II, qui devient empereur du Brésil, D. Pedro Ier s'embarque pour l'Europe. Là, il renonce au trône de Portugal en faveur de sa fille Dona Maria II, et ne garde que le titre de duc de Bragance. Enfin, en qualité de régent, au nom de la reine, il entreprend avec ses valeureux compagnons d'armes l'expédition qui devait libérer la patrie portugaise. Quittant Paris, où il s'était rendu, il s'embarque pour les Açores, restées fidèles à sa fille, et de ces îles, vient avec sa petite troupe, débarquer sur la côte du Portugal, près de Porto.

Vous savez le reste. Vous connaissez, Messieurs, la lutte acharnée qui eut lieu entre les deux frères, vous connaissez l'héroïsme de la cité *portuense*, vous connaissez les exploits et le dévouement des Saldanha, des Terceira, des Palmella, etc., jusqu'au jour où fut définitivement établi le gouvernement de la reine, — une reine de quinze ans, qui fut vite reconnue par toutes les puissances. Pendant ce temps, la petite souveraine sans royaume, cette enfant en qui coulait le sang illustre de Bragance et d'Autriche, et dont le père s'était, devant l'Europe, constitué le chevaleresque paladin, attendait en Angleterre l'issue de ce formidable duel.

Dès qu'il apprit les succès des Pédristes, Castilho parvint à s'échapper de sa retraite, et, bravant mille dangers, il se rendit à Porto, pour faire acte d'adhésion au nouveau régime.

Eveillé à la voix de D. Pedro, le Portugal renaissait. D. Miguel vaincu et chassé, le pays pacifié, la joie était partout. A peine débarquée à Lisbonne, la jeune reine Marie devint l'idole de son peuple. Cas-

Digitized by Google

tilho célébra par de beaux vers et de splendides articles l'allégresse nationale, de même que plus tard il prit sa lyre pour chanter les angoisses des patriotes et des libéraux à l'occasion de la mort du duc de Bragance. Il se jeta ensuite corps et âme dans les luttes politiques du moment ; on le vit collaborer assidument aux journaux chartistes (1). Un de ses frères était député; lui n'était que poète, et il restait tel même dans ses articles de polémique.

Jusqu'à ce point, Messieurs, les deux premiers tomes des *Memorias de Castilho*, les seuls parus, ces « Mémoires » dont je vous parlais au début de ma causerie ont été pour moi, — bien qu'écrits par le propre fils de notre poète, — un guide aussi sûr qu'impartial.

Avec Dona Maria II rentrèrent tous les émigrés ; ils arrivaient imprégnés des idées de la France moderne, prêts à infuser une vie nouvelle à la politique, aux lettres et aux arts. Déjà Garrett commence à étonner le public avec ses poèmes et autres ouvrages qui, dès le début, le rendent si populaire et le font considérer comme un génie, tant il est facile de le comprendre. Herculano de son côté, se livre dans les archives à un vrai travail de Bénédictin et publie ses romans historiques, où il prélude à la colossale entreprise de son *Histoire du Portugal*. Castilho, lui, toujours poète, chante. C'est la période de ses œuvres franchement romantiques; c'est aussi l'époque de son magistral ouvrage, les *Tableaux historiques du Portugal*, où le poète surpasse de beaucoup l'historien.

Son frère l'abbé dépérissait, miné par la phtisie ; les médecins ordonnèrent un séjour à l'île de Madère. Castilho y conduisit son cher malade, qui ne

(1) On nommait ainsi les partisans exclusifs de la charte octroyée par D. Pedro, en 1826.

Digitized by Google

tarda pas à rendre le dernier soupir entre ses bras. Ce triste évènement, minutieusement raconté par M. Jules de Castilho dans le *Bulletin* de l'*Instituto* de Coïmbre, rappellè la mort des justes aux premiers temps de l'Eglise.

Vous savez, Messieurs, que Castilho, dès sa sortie de l'Université, s'adonna à la poésie ; il me parait utile d'appeler votre bienveillante attention sur un poème qu'il publia en 1822, et qui, par la suite, eut une influence considérable sur son avenir. Je veux parler des *Lettres d'Echo et de Narcisse*, qui, dès leur mise en vente, eurent un grand succès. Sous sa forme classique, ce beau poème dont le sujet était emprunté à l'antiquité grecque, se revêtait d'une suavité amoureuse, inconnue jusqu'alors ; ses descriptions, ses élans passionnés semblaient pris sur le vif ; en un mot, l'école romantique, avec sa profonde connaissance du cœur humain, s'y trouvait en germe. Ce livre, lu partout, pénétra furtivement jusque dans les monastères de femmes. Dans le vieux couvent de Vairão, près Porto, vivait comme élève, sous l'habit des Bénédictines, une jeune fille de grande maison, M^lle^ de Baêna, tante de l'actuel vicomte de Sanchez de Baêna. C'était un esprit distingué et une âme sensible ; elle s'éprit du poème, et, sans en connaître l'auteur, qu'elle savait privé de la vue, mais plein de talent, elle osa lui écrire. Le poète lui répondit, ainsi s'établit une longue correspondance ; elle ne fit qu'accroître cette vague sympathie qui les unissait et qui prenait sa source dans une communauté d'aspirations et de sentiments élevés. Cette femme d'élite devint l'ange invisible qui remplit des plus douces espérances la solitude montagnarde de Castanheira, où, pendant les longues années de l'usurpation miguéliste, végétait tristement le pauvre Castilho. Personne dans le presbytère ne la connaissait, et cependant elle y

Digitized by Google

était adorée. Après la restauration de Dona Maria, notre poète épousa le 29 novembre 1834, sa mystique fiancée qui le vit pour la première fois. Il la perdit malheureusement le 1er février 1837. Mme de Castilho était une noble et charmante femme digne du poète qu'elle entoura des soins les plus attentifs. Ses derniers moments furent d'une grandeur touchante. Castilho faillit mourir de chagrin ; s'il ne succomba pas, il le dut à sa vigoureuse nature, ainsi qu'à ses convictions fermement religieuses.

En 1839, quelque temps avant la mort de son frère, Castilho qui n'avait pas eu d'enfant de sa première femme, se remaria avec la fille d'un diplomate portugais, Mlle de Vidal. Celle-ci, éprise du vrai mérite, tint à honneur de devenir et de rester toute sa vie l'ange gardien de l'aveugle-poète.

A partir de 1840, Castilho, sans jamais délaisser la Muse, se prépare à jouer un rôle moins brillant, mais plus utile. Il dirige la *Revista universal lisbonense* (*Revue universelle de Lisbonne*), périodique scientifique et littéraire, où, grâce à l'influence du nom du rédacteur en chef, toute une pléiade de jeunes écrivains put faire ses premières armes. La série des quatre gros volumes qui en constituent la collection est aujourd'hui très rare et fort précieuse pour quiconque veut étudier l'évolution de la littérature portugaise au XIXe siècle. Herculano, Garrett, Mendes Leal, Rebello da Silva, Silva Tullio, le marquis d'Abrantès, Pereira da Cunha, Jean de Lemos, Cordeiro et nombre d'autres y écrivirent et furent accueillis paternellement par le directeur de la Revue. Castilho trouvait toujours pour ses confrères un mot aimable et des paroles d'encouragement qui les poussaient sans cesse à mieux faire.

Sur ces entrefaites, le mauvais état de ses finances contraignit Castilho à se retirer aux Açores. De 1847 à 1850, il demeura avec sa famille à Ponta-Delgada,

Digitized by Google

chef-lieu de l'île de Saint-Michel. Là comme sur le continent, il travailla beaucoup. C'est ainsi qu'il composa sa magistrale traduction des *Fastes* d'Ovide, son *Traité de versification*, son *Traité de mnémotechnie*, son drame *Camoëns*, etc. Entre temps, il rédigeait le journal l'*Agriculteur*. Il pensait, en effet, que l'agriculture était l'ancre de salut du Portugal. La révolution de 1846 l'avait éloigné de la politique. Il n'y croyait plus. Il écrivit alors son livre, à la fois si candide et si enthousiaste, le *Bonheur par l'Agriculture*.

Le hasard ayant fait tomber entre ses mains la « Méthode élémentaire de lecture » de notre compatriote Lemare, un utopiste de grand talent, ce fut pour Castilho l'étincelle qui fit jaillir la lumière. Notre poète vit dans ce livre dédaigné le germe de quelque grande chose. Avec la tenacité qu'il apportait en tout, il étudia à fond cette méthode, l'agrandit, la transforma et composa à l'usage des pauvres villageois une méthode de lecture absolument nouvelle, qu'il s'empressa de mettre à l'épreuve. Aidé de quelques jeunes gens des premières familles de la ville, il parvint à créer un certain nombre d'écoles primaires gratuites pour les enfants, les adultes et les vieillards. Il ne dédaignait pas de présider lui-même à ces modestes et sublimes travaux ; et, peu après la mise en pratique de sa méthode, des centaines de pauvres gens recevaient l'aumône de l'enseignement et de la morale.

Ce fut une des périodes les plus brillantes de la vie de Castilho. Il fonda une *Société des amis des lettres et des arts*, où l'on voyait tout ce qui appartenait à l'aristocratie de Saint-Michel. Cette Société donnait des soirées artistiques où plusieurs jeunes talents, jusqu'alors inconnus, se révélèrent comme poètes ou comme musiciens. C'est alors que Castilho composa son *Hymne du Travail*, que les arti-

Digitized by Google

sans ne tardèrent pas à chanter partout. Les écoles se multiplièrent, et bientôt le nom de Castilho, le poète-philanthrope retentissait dans tout l'archipel.

Afin de faire approuver les statuts de cette académie des pauvres, — je ferais mieux de dire de cette « Université populaire », — ainsi que pour obtenir la concession par l'Etat d'un terrain pour y bâtir le siège de la nouvelle Société, Castilho vint à ses frais à Lisbonne, où il comptait des amis parmi les ministres. Au retour, son débarquement à Ponta-Delgada fut véritablement royal. Une myriade de bateaux pavoisés vint au-devant de son navire. Il mit pied à terre sous une véritable pluie de fleurs, au son des musiques, au bruit des fusées et des acclamations.

En 1850 il retourne à Lisbonne. A peine installé, il brûle de faire connaître sa méthode, dont déjà l'on parlait beaucoup. Pour débuter il établit chez lui un cours gratuit. Comme il arrive pour tous les novateurs, il eut à vaincre l'opposition la plus vive. Il fut l'objet de polémiques violentes; une campagne de presse fut organisée contre lui, non-seulement par les envieux, mais encore par les partisans de la routine officielle et par ceux qui en vivaient. Mais il n'était pas homme à se rendre sans avoir brûlé sa dernière cartouche. Il fonde un grand établissement d'instruction, il répète son cours chez lui, dans une vaste salle, où il reçoit chaque soir des centaines d'ouvriers, hommes et enfants, qu'il enseigne avec une charité véritablement évangélique. La foule accourt ; toutes les classes de la société se mêlent chez Castilho et leurs yeux émerveillés voient ce spectacle étrange : un poète aveugle abandonnant sa lyre pour se faire l'instituteur des pauvres. Il avait tout à la fois l'enthousiasme et le dévouement, il joignait la parole à l'action, la pratique à la théorie.

Digitized by Google

Chaque jour il publiait des écrits pour propager sa doctrine ; chaque soir il était sur la brèche pour la mettre en pratique et au besoin la défendre. L'opinion publique se formait peu à peu ; de brillants prosélytes se groupaient autour du maître. Celui-ci, absolument désintéressé, donnait les éditions de sa méthode ; partout il courait, vulgarisant son idée. L'impératrice duchesse de Bragance (Amélie de Beauharnais, veuve de D. Pedro) fit adopter le système Castilho dans toutes les écoles des asiles, où, en personne elle présidait aux cours. Chaque soir s'ouvraient de nouvelles écoles à Lisbonne. Peu à peu le mouvement envahit Porto, Coïmbre, Leiria, Vianna, Funchal, etc. La dernière séance d'épreuves publiques, qui eut lieu chez Castilho, fut pour cet intrépide lutteur un éclatant triomphe. Les ministres, présidés par le glorieux duc de Saldanha, ami intime du poète, assistèrent à cette fête. Peu après, le ministre de l'intérieur ordonna l'adoption de la méthode Castilho à la maison de piété (*Casa pia)* de Belem ; le ministre de la guerre la fit appliquer dans les écoles régimentaires ; enfin, sur la proposition du réformateur, le ministre de la justice prescrivit la fondation d'une école pour les prisonniers.

Cependant Castilho, qui pour son apostolat scolaire avait dépensé sans compter, se vit à bout de ressources. Il songea de nouveau à s'expatrier. L'empereur D. Pedro II était un enthousiaste des livres du poète, que naguère il avait créé officier de l'ordre de la Rose. Un peu à cause de cela, le Brésil, — ce grand et beau pays où il y avait tant à faire et que gouvernait un prince éclairé comme le jeune D. Pedro de Bragance, — le Brésil fascinait l'âme de Castilho. Cet infatigable travailleur, tout à fait dégoûté de la politique suivie à cette époque en Portugal, était sur le point d'aller s'y établir à titre dé-

Digitized by Google

finitif. En avril 1853 tout était prêt pour un prochain départ, lorsque deux faits de grande importance vinrent changer la situation de notre poète. A Lisbonne, on savait, on commentait partout la détermination de Castilho ; on la regrettait sincèrement. Une imposante manifestation, à laquelle prirent part les littérateurs les plus en vogue, prouva à notre poète que tout le monde n'est pas ingrat. Ils se rendirent en corps chez lui et récitèrent de belles poésies où ils déploraient la prochaine absence du maître. Les Chambres s'émurent également : dans une séance l'opposition accusa le ministère de n'avoir pas fait tous ses efforts pour retenir en Portugal cet homme célèbre autant qu'utile, qui avait déjà rendu au pays tant de signalés services. Le gouvernement, dont le désir était de témoigner ses bons sentiments à l'égard du poète, créa pour lui le poste de commissaire général de l'Instruction Publique. Voulant approuver ce qui se faisait en faveur de l'illustre aveugle, la famille royale lui fit don de deux magnifiques tabatières en or, enrichies de diamants. Castilho renonça à son rêve du Brésil et se consacra entièrement à ses nouvelles fonctions.

Plein d'ardeur et n'écoutant que la voix du devoir, il inaugure dès le mois de novembre 1853 un grand cours normal de sa méthode. En mars 1854 il en établit un autre à Leiria. Puis vinrent le tour de Porto et de Coïmbre, qui, toutes, étaient d'importants chefs-lieux de préfecture. Ces cours étaient quelquefois de réelles tribunes, où se livraient de vraies batailles. Castilho ne se contentait pas d'exposer sa doctrine, il exigeait la discussion, il répondait aux objections. Enfin il sacrifiait tout, son repos, sa santé, ses chers travaux littéraires à la noble cause de l'éducation du peuple. C'était un spectacle émouvant qui créait peu à peu dans les masses un courant de sympathie et de reconnaissance. Chaque fois qu'il

Digitized by Google

avait fini un de ces cours, il rentrait chez lui harassé. Son médecin lui ordonnait le repos ; Castilho ne tenait aucun compte de ses recommandations.

En janvier 1855, il se rendit au Brésil, où l'empereur n'avait pas cessé de l'attirer. D. Pedro lui fit l'accueil le plus flatteur. Le Brésil, toujours frère du Portugal, le salua comme un hôte illustre. A peine débarqué, il s'empressa de vulgariser et d'implanter sa méthode, et, pendant les six mois que dura son séjour à Rio-de-Janeiro, Castilho sans négliger ses travaux pédagogiques, s'adonna à la composition de divers ouvrages. Parmi ces derniers, je dois mentionner une éloquente épître en vers, adressée à l'Impératrice, en faveur d'un vieillard portugais, injustement condamné aux travaux forcés. Cette épître, encore célèbre aujourd'hui, eut un immense retentissement et le protégé du poète obtint sa grâce. A la même époque il composa sa paraphrase, merveilleusement belle, des *Amours d'Ovide*, et la traduction des *Odes d'Anacréon*, qui reste un ouvrage lyrique de premier ordre. Castilho, qui savait beaucoup, n'ignorait qu'une chose : la loi du *repos*.

Dès son retour en Portugal, il sentit que quelque chose d'extraordinaire s'était passé en lui. La magnifique nature du Brésil, son climat délicieux, le mouvement littéraire qu'il y observa, réveillèrent en son cœur le *poète*, qu'il croyait mort, — tué par le pédagogiste. A Lisbonne, sans abandonner sa tâche utilitaire, il entreprit de nouveaux ouvrages, tant en prose qu'en vers. C'est ainsi que les années comprises entre 1860 et 1875 sont chacune marquées par des œuvres de valeur, qui mettent bien en relief l'évolution intellectuelle de Castilho.

Mais abrégeons, Messieurs. Il faudrait un vrai volume pour donner un résumé de tout ce qu'a fait cet homme extraordinaire.

Digitized by Google

Devenu veuf en 1871, il *commença de mourir*, — permettez-moi ce charmant lusitanisme employé par D. Gonzalo Coutinho à propos du vieux poète Sá de Miranda.

Le veuvage de Castilho fut très triste. Il perdait une épouse, véritable « femme forte », qu'il ne cessa jamais de chérir, et qui fut, comme elle se l'était promis, le bon ange de notre poète. Habitué qu'il était à être admiré et choyé par cette vertueuse compagne des bons comme des mauvais jours, sa solitude lui serait devenue insupportable si ses enfants ne s'étaient trouvés auprès de lui pour égayer sa vieillesse.

Castilho avait travaillé dans ses années heureuses, il continua de même pendant ses années de tristesse et d'isolement. La maladie qui devait l'emporter le trouva encore sur la brèche. Et le 18 juin 1875, il rendit à Dieu sa grande et belle âme de travailleur, de philanthrope, de poète et de chrétien. Ses funérailles furent imposantes, toute la ville de Lisbonne, tout le Portugal pleurèrent ce fils illustre.

Louis de SARRAN D'ALLARD.

Digitized by Google

Digitized by Google

LES GESTES DE BÉBÉ & DE PAPÉ

Par M. J. LISBONNE

(1re JOURNÉE)

Qu'est-ce qu'il a bébé pour crier de la sorte?
Et pourquoi de son pied va-t-il heurter la porte?
Ah! c'est qu'il ne veut pas rester à la maison,
Et naturellement le dit à sa façon.
Comme un jeune poulain que l'odeur des foins grise,
Bébé sent le soleil et bébé sent la brise.
Et faites donc entendre aux rétifs étalons
Qu'ils doivent préférer l'écurie aux vallons
Et le licol de cuir qui les tient à la crèche
A l'ombre des ormeaux près de la source fraîche.
Maman donne à bébé des fruits, du chocolat,
Mais bébé n'entend pas de cette oreille là.
Il n'a ni faim, ni soif. A travers la fenêtre
S'en va le chocolat. Est-ce qu'il n'est pas maître?
Et la preuve en est là, c'est que d'un coup de poing
Il crève son tambour qu'il pousse dans un coin;
Ses régiments de plomb qu'il rangeait en bataille,
Généraux et soldats tombent sous sa mitraille.
Et c'est à voir avec quelle dextérité
Et de quel geste son bibelot est jeté,
Les pistolets de bois et les sabres de paille.
Polichinelle meurt près d'un ballon qui baille...
Sans doute ce n'est pas pour rester enfermé
Qu'un beau jour le bon Dieu créa le mois de mai,

Digitized by Google

Mais pour courir après, par la haie et la sente,
Les insectes moirés, la cigale qui chante.
Bébé ne se sent pas l'amour du coin du feu,
L'air est trop lumineux, l'azur du ciel trop bleu,
Et les martinets noirs en poursuivant leur proie
Autour de la maison, ont trop de cris de joie.
Aussi, lorsqu'il a mis son monde hors de combat
Pour finir, il s'en va vers maman et la bat.
Mais voilà le revers, maman se lève droite
Pour une bonne fois, le secoue et le fouette.
Quand par un de ces coups du sort il est frappé,
Assez fréquents, du reste, il va vers son papé
Lui conter en geignant l'histoire lamentable
De cet évènement imprévu qui l'accable.
Sa maman l'a battu! ses petits poings fermés
Frottent ses grands yeux bleus d'angoisses abîmés,
Sur les genoux amis il met sa tête blonde
Et de sa voix pareille au murmure de l'onde
Qui pleure sur le roc de mousse revêtu,
Sa maman l'a battu! Sa maman l'a battu!...
Dans l'enfance sacrée où tout est éphémère
Si court que soit le deuil, la minute est amère.
Pour l'adoucir, papé lui trace le tableau
De ce que le bazar renferme de plus beau.
Des fusils, des couteaux, des trompettes, des billes;
Tout cela pour bébé, puis encore des quilles...
Du pays des joujoux il va du même pas
Au pays des bonbons, des gâteaux, des babas.
A ces mots savoureux qui frappent son oreille,
— Aussi des berlingots, dit bébé qui s'éveille.
Car, tandis que papé s'ingénie à l'effet
D'apporter du baume aux misères qu'on lui fait,
Et d'une voix émue entonne la louange
De son pauvre bébé tranquille comme un ange,
Pour ne pas accomplir les choses à demi
Et pour mieux écouter, il s'était endormi.
Mais le voilà sur pied, bouillant; son premier geste
Est de tirer papé par la main, par la veste,

Digitized by Google

Ses premiers mots : « Viens! viens! pareil à ces aiglons
Qui s'échappent du nid. Papé répond : allons! »
Par de là, loin, très loin, à trois pas en arrière,
Il laisse son papé; lui, va dans la carrière,
Il rencontre une pierre, une lame de bois,
Une fissure au sol profonde de trois doigts;
Sans hésitation il franchit ces obstacles;
Aussitôt vers papé témoin de ces spectacles
Et qui reste de tant d'audace confondu,
Crânement il se tourne en lui disant : « T'as vu? »
Puis, obéissant à l'ardeur qui le domine
Il repart comme un trait. Par chemins il chemine;
Dans le parfum des fleurs écloses le matin
Ses petites sœurs, il chemine par chemin.
Les cheveux en broussaille et d'allure superbe
Il entre dans les prés et disparait dans l'herbe
Qui le prend dans ses plis; adieu plus de bébé
Où diable est-il? se dit en arrivant papé
Qui cherche anxieux si les frissons du sillage
Ne trahiront pas la trace de son passage.
Dans le foin immobile, il ne découvre rien,
Mais, tout à coup un point; c'est bébé qui revient.
Comme le voilà fait! tout barbouillé de mûres!
Les ronces sur son front ont laissé leurs morsures.
Il a dû se jeter de quelque mur en bas,
Ou choir dans un fossé qui s'ouvrait sous ses pas.
Tel qu'il est on aurait peine à le reconnaître;
Sa robe est en haillons; son pareil est à naître.
Ce n'est pas un enfant, c'est un démon! — Vois! Vois!
S'est écrié bébé en grossissant sa voix.
En effet, dans le ciel et festonnant l'espace
C'est un vol de corbeaux en croassant qui passe.
Droit sur le mur comme un marin sur son tillac
Par des couac répétés il répond aux couac! couac!
Que jette dans les airs cette bande en voyage,
Et quand ils ont filé comme un sombre nuage,
Vers ce point d'horizon, son petit bras tendu,
Il fait à son papé — « Couac! couac! t'as entendu? »

Digitized by Google

Mais le vent a tourné. Sa tête s'est baissée,
Sans doute sous le poids d'une forte pensée.
Ses yeux ont ce regard d'enfant vague et profond
Tout chargé d'inconnu qui trouble et qui confond,
Songeur, papé se dit, qu'est-ce qui le travaille.
Cette immobilité n'annonce rien qui vaille.
S'il demeure en repos ce n'est pas qu'il soit las.
« Si nous partions, bébé? — Moi peux pas! moi peux pas,
— Mais si, tu peux, chéri, voici que la nuit tombe;
Il faut rentrer au nid, ma petite colombe.
— Moi peux pas! moi peux pas » Quel impossible enfant,
Tout à l'heure il sautait et courait comme un faon,
Jasait comme une pie, à présent il se couche.
« Peux pas! » sont les seuls mots qui sortent de sa bouche,
Il n'en démordra pas d'une syllabe. — Ainsi
Tu ne veux pas pourtant que nous couchions ici?
Viens mon petit bébé! — « Moi peux pas! porte! porte! »
Ça vous la casse net, ou le diable m'emporte!
Ne jurerait-on pas bonnement à le voir
Qu'il a le plus grand mal du monde à se mouvoir!
Ma parole d'honneur! cette époque où nous sommes
A mis dans leur maillot tous les vices des hommes.
Il n'en manque pas un, mais au lieu de s'offrir
Avec ces traits hideux à vous faire souffrir,
Ils jaillissent chez eux comme au matin l'aurore,
Comme ces rouges fleurs qu'un rayon fait éclore :
Un mélange d'astuce et de naïveté,
Empreints de tant de grâce et de malignité,
Si calins, si félins, de si franche nature,
Que malgré qu'on en ait, encor je me figure.
Qu'exempts de ces défauts on les aimerait moins.
Bébé peut sommeiller tranquille sur ces points :
— T'es bien le plus gentil et le plus malin drôle
Qui jamais ait été : « Monte sur mon épaule! »

Plos. JOSEPH LISBONNE.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

III

PARTIE SCIENTIFIQUE

Digitized by Google

Digitized by Google

DE LA TUBERCULOSE

SA NATURE, SES TRAITEMENTS

Par M. le D' AUPHAN

Un fait ressort clairement de l'opinion et de la constatation unanimes de tous les médecins qui se sont occupés de la Tuberculose ; ce fait, c'est le nombre énorme de tuberculeux qui se trouve encore augmenté depuis que, grâce à la découverte de Koch, on doit ranger dans cette catégorie tous les sujets atteints de lupus, de tumeurs blanches, d'adénites et d'engorgements glanduleux, de pleurésies et autres affections des séreuses, etc.

Et ce qu'il y a de plus triste à dire, c'est que la mortalité par tuberculose qui, il y a cinquante ans, était de 5 ou 6 0/0 sur le nombre total des décès, s'élève actuellement à une moyenne de plus de 15 0/0.

Cet épouvantable accroissement dû à des conditions sociales nouvelles, a frappé certains savants, qui, animés de sentiments philanthropiques assurément très louables, ont cru devoir organiser une ligue, une véritable ligue pour combattre ce terrible fléau. Cette ligue a déjà porté ses fruits, et non seulement une foule de travaux scientifiques en ont été la conséquence, mais encore se sont élevés de toutes parts des établissemests spéciaux destinés à

Digitized by Google

recevoir et à soigner les tuberculeux pulmonaires et autres.

Des idées plus justes sur la marche, sur la curabilité, sur le traitement, sur la prophylaxie de cette maladie commencent à se répandre dans toutes les classes de la société.

C'est pour aider à cette diffusion que j'ai cru devoir entreprendre ce travail.

§ I. — Nature de la Tuberculose Bacilles et Spores

On donne le nom de tuberculose à toute maladie provoquée par le bacille de Koch. Ce bacille est de forme allongée; sa colorabilité spéciale, l'aspect de ses cultures suffisent à le caractériser, à l'empêcher d'être confondu avec aucun autre et par conséquent à établir sa spécificité.

Le bacille ou bien ses germes ou spores se retrouvent dans toutes les maladies tuberculeuses. Il est même probable que la tuberculose des oiseaux et celle des bovidés peuvent être rattachées à la tuberculose humaine.

L'aspect du germe tuberculeux n'est pas toujours identique, de nombreuses expériences démontrent clairement que sa virulence est très variable. La lumière, la chaleur, l'électricité, le degré de sécheresse, etc., etc.

Enfin le passage du microbe ou de ses germes dans l'organisme d'animaux réfractaires en diminue la virulence. Il peut donc y avoir ainsi une véritable gamme de virulence.

Digitized by Google

Le degré de virulence du germe, la diversité dans le mode d'infection, la force de résistance plus ou moins grande du sujet, son âge, son genre de vie, ses habitudes, les influences de climat, d'habitation, etc., etc., et bien d'autres causes inconnues donnent l'explication de l'immense variété des manifestations tuberculeuses.

Toutefois, ces manifestations peuvent être rangées sous quatre chefs principaux :

1° *La scrofulose.* C'est la tuberculose des téguments, des ganglions lymphatiques, du tissu cellulaire et du tissu osseux. La marche de la maladie est lente, torpide et elle résiste aux traitements les mieux appropriés. Elle sévit surtout dans le jeune âge, puis disparaît pendant un certain temps, pour se remontrer quelquefois dans un âge avancé. Là l'influence de l'hérédité paraît manifeste.

2° *Les tuberculoses localisées* peuvent se montrer, après infection, sous l'influence d'un surmenage partiel, d'une contusion, d'une entorse, d'un traumatisme quelconque. Certaines tumeurs blanches, certaines pleurésies peuvent invoquer cette genèse.

3° *La phtisie pulmonaire chronique* est une tuberculose localisée sur le poumon. C'est la plus fréquente de toutes les manifestations tuberculeuses. Elle débute le plus habituellement au sommet du poumon. La marche en est lente, les phénomènes inflammatoires sont généralement peu étendus.

L'hérédité paraît jouer encore ici un rôle manifeste. L'influence de l'air confiné sur son apparition et sur sa marche est très considérable. Il en est de même d'une alimentation insuffisante.

4° *La phtisie aigüe* est la forme la plus grave. Elle naît le plus souvent par contagion et l'hérédité ne peut pas, dans ce cas, être invoquée comme un

Digitized by Google

facteur important. La terminaison en est toujours fatale à moins qu'elle ne soit traitée, pour ainsi dire, avant l'éclosion.

Les faits que nous venons de passer rapidement en revue démontrent la diversité et la variabilité dans les germes et dans les manifestations tuberculeuses.

***

La clinique indique l'hérédité de la tuberculose, c'est là l'opinion de la plupart des anciens auteurs. Dieulafoy dit même : *Ne devient* pas phtisique qui veut, mais devient phtisique celui qui en porte la tare héréditaire. »

Pour d'autres la notion de la prédisposition et de l'hérédité est très discutée : que l'on soit sain et robuste ou bien malingre et souffreteux, on peut être atteint par la contagion. D'autres, au contraire, déclarent les faits de contagion rares et difficiles à établir : Il ne suffit pas d'être entouré de microbes, il faut encore que les conditions physiques et chimiques qui nous entourent, constituent un milieu favorable à la vie et au développement de ces microbes.

D'ailleurs nous vivons au milieu des bacilles de Koch, nous en sommes assaillis de toutes parts. Il est donc impossible de dire l'heure et le lieu de la contagion, tant l'occasion est fréquente et multipliée. Comme on le sait l'incubation est habituellement très lente et le mal se révèle si longtemps après qu'il est impossible de rien préciser.

Digitized by Google

***

La présence du bacille de Koch établit l'identité de la scrofulose et de la tuberculose ; une adénite, un lupus, une tumeur blanche est aussi bien de la tuberculose que la phtisie pulmonaire. Le gonflement de la lèvre supérieure, la bouffissure du nez et de la face, quelques engorgements ganglionnaires, quelques suppurations ossifluentes constituent tout aussi bien la tuberculose.

Mais il y a des différences cliniques évidentes.

Ces différences cherchons à les expliquer.

Dans toute affection microbienne il y a deux ennemis en présence : *le bacille et la cellule vivante.* Certaines causes augmentent ou diminuent la vitalité des germes, augmentent ou diminuent la force de résistance de la cellule. Plus la prédisposition est grande, moins la virulence du germe est nécessaire. Le microbe lui-même est influencé par une foule de causes : L'électricité, le temps, la sécheresse ou l'humidité, la chaleur ou le froid, la lumière ou l'obscurité peuvent influer sur son degré de virulence, comme peuvent le faire certains procédés de culture expérimentale.

Le corps de l'homme sain n'est pas un terrain propice pour les parasites microbiens. Il en est tout autrement du corps de l'homme malade qui, suivant la nature de son état pathologique, peut augmenter ou atténuer la virulence de certains microorganismes. Ainsi, par exemple, l'alcoolisme et autres affections de nature dépressives favorisent le développement du *bacille* de Koch ; tandis que le rhumatisme et quelques maladies arthritiques sont regardées par certains cliniciens comme antagonistes de la *tuberculose.*

Digitized by Google

Le bacille de Koch, répandu dans l'air soumis à une foule d'influences atmosphériques, se sporalise pour résister, il devient spore, et quand une fois il est absorbé à l'état de spore par un organisme résistant il est vite tué ou chassé. Mais si cet organisme offre moins de résistance sur un point donné, si, par exemple, il y a des éraillures à la peau, le spore entrant par cette voie pourra y engendrer un *lupus ;* ou bien s'il existe une adénite simple, par la pénétration du germe elle pourra devenir *strumeuse ;* ou bien encore, s'il y a eu un traumatisme osseux, articulaire ou viscéral, pourront naître une nécrose, une tumeur blanche, une maladie tuberculeuse de la séreuse du viscère contusionné.

Quand le bacille est plus virulent ou que l'organisme offre moins de résistance, il peut alors engendrer suivant le degré de virulence, la phtisie pulmonaire chronique, la phtisie pulmonaire aigüe ou même la granulie aigüe dans les cas de virulence extrême.

La diffusion du microbe pathogène est prodigieuse, l'air est partout suffisamment contaminé pour expliquer toutes les infections tuberculeuses. Mais l'atténuation des germes *ubiquitaires* explique aussi pourquoi tout le monde n'est pas victime et pourquoi tous ne sont pas atteints au même degré. D'après de nombreuses observations, le germe le plus virulent ne s'observe guère que dans les crachats, celui-là n'est donc pas *ubiquitaire*, il est, dit-on, facile de l'éviter au moyen du crachoir portatif et désinfecté.

En résumé, il ressort de l'examen rapide que nous venons de faire, les propositions suivantes :

Le germe tuberculeux n'est pas toujours identique dans sa *morphologie* (dans sa forme). Ses voies de pénétration sont très variables.

La symptômatologie offre des variétés caractéris-

Digitized by Google

tiques correspondant aux différences morphologiques et au mode de pénétration.

La virulence du bacille est variable ; variable aussi la réceptivité de l'organisme.

§ II. — Cure hygiénique

La cure hygiénique de la tuberculose est, sans contredit, celle qui a donné le moins de désillusion. C'est donc la plus importante. Elle se compose de plusieurs éléments presque tous d'une égale nécessité ; les principaux sont la cure d'air, la cure de repos, la cure de sur-alimentation.

La cure d'air comprend de nombreux facteurs, dont le plus indispensable est la pureté de l'air respiré, c'est-à-dire avant tout l'absence dans cet air d'*acide carbonique*. Tout le monde connaît les effets désastreux de l'air confiné dans les ateliers, dans les écoles, dans les casernes, dans les théâtres et même dans certains quartiers de nos villes. A Londres et à Paris, par exemple, la mort par la tuberculose dans les divers quartiers croît proportionnellement à la densité de la population. Le paysan, malgré son alimentation incomplète, malgré l'absence de toute hygiène, résiste assez facilement à la tuberculose, à cause de l'air relativement pur qu'il respire.

Tous les observateurs sont d'accord pour admettre que la phtisie pulmonaire diminue en raison de l'altitude. A 1500 ou 1600 mètres on ne *trouve plus de tuberculeux*. Cela tient évidemment à la plus grande pureté de l'air et à la moins grande densité

Digitized by Google

de la population. Mais cette sorte d'immunité des habitants de la haute montagne, cesse dès qu'ils quittent leur pays d'origine pour aller habiter une cité populeuse. Aussi un certain nombre de ces montagnards migrateurs, au lieu de rapporter chez eux une petite fortune, n'en rapportent que la maladie, et la maladie la plus implacable qui, à ces altitudes, tue sa victime plus sûrement et plus rapidement.

L'air marin est le type de l'air aseptique ; on n'y trouve aucun microbe pathogène et aucune trace d'*acide carbonique*, le plus à craindre des gaz toxiques que peut contenir l'atmosphère.

La pureté de l'air est le principal élément de la cure hygiénique de la tuberculose. Dans la plaine comme sur la haute montagne, sur mer comme dans le désert, on peut donc soigner avec succès les tuberculeux.

Mais, à mon humble avis, d'autres éléments sont nécessaires et ils sont encore assez nombreux ; ils constituent ce que l'on est convenu d'appeler le climat d'un pays : les oscillations de température, l'orientation des vents, le degré de sécheresse ou d'humidité, la brume ou le soleil, le beau temps ou la pluie, le voisinage d'une rivière, tout cela joue un rôle d'autant plus important, que la nécessité pour le tuberculeux de respirer toujours un air pur, lui impose pour ainsi dire, l'obligation de vivre au grand air.

Le choix du climat n'est donc pas indifférent ; il est en outre subordonné à bien d'autres considérations dont une des principales est le pays d'origine du malade.

Je suis, par exemple, convaincu qu'un nègre tuberculeux de la Côte d'Ivoire, trouvera peu de chances de guérison dans un des sanatorias de haute altitude de Suisse ou d'Allemagne, où la brume

Digitized by Google

règne en souveraine, où les rayons du soleil sont pâles, rares et peu chargés de calorique.

Aussi l'étonnement fut-il grand en France, quand commencèrent à se répandre les soi-disant brillants résultats obtenus dans les sanatorias de la haute Engandine, à propos de la cure de la tuberculose.

C'était, disait-on, à l'altitude que devait être attribué presque exclusivement le succès et l'on se basait sur ce fait qu'au-dessus de 1500 ou 1600 mètres, on ne trouve plus de tuberculeux.

Tout a été remis à point surtout par les médecins Français qui, surpris un moment, ne pouvaient cependant pas trop comprendre comment des climats froids et brumeux, plus fréquemment visités par la neige que par le soleil, devaient mieux guérir la tuberculose que nos magnifiques campagnes ensoleillées, que nos vertes montagnes aux senteurs suaves et réconfortantes.

***

Le second élément de la cure hygiénique c'est la cure de repos. La voici en deux mots :

Pour lutter contre son mal, le tuberculeux doit, par tous les moyens, chercher à arrêter et à réparer sa déchéance générale, c'est-à-dire faire cesser cette émaciation spéciale qui donne au malade un aspect si reconnaissable. En d'autres termes il faut qu'il restreigne le plus possible ses dépenses et qu'il augmente son encaisse. Pour en arriver à ce triple résultat d'entretien, de réparation et d'épargne, il lui faudra, à la fois, augmenter le plus possible les phénomènes de nutrition par une hyperalimentation bien comprise, et diminuer les pertes physiologiques journalières par le minimum d'exercice et de fatigue.

Digitized by Google

En effet, l'exercice, c'est-à-dire le travail musculaire augmente à la fois et les combustions respiratoires et les combustions intra-musculaires; cet accroissement est de beaucoup supérieur à ce qu'on pourrait s'imaginer.

Il résulte des expériences de Hirn, cité par Laulanié, que la combustion de la quantité d'oxygène fait quelquefois plus que quadrupler pendant le travail.

Or, qui dit combustion dit usure, c'est-à-dire dépenses à réparer. Et, s'il est vrai que l'homme sain peut impunément augmenter ses combustions organiques, par des dépenses vite réparées, il n'en saurait être de même du tuberculeux, aussi longtemps, du moins, que sa ration d'épargne n'aura pas excédé l'entretien et la réparation. (Dr Lalesque).

Là est la raison d'être de la cure de repos. Cette cure doit être absolue, complète, chez les tuberculeux fébriles aussi longtemps que dure la fièvre. On comprend aisément combien il serait pernicieux pour ces malades de surajouter l'accroissement des combustions nées du travail musculaire, aux combustions si rapides, si intenses de la fièvre. Et il est merveilleux de voir combien la cure de repos associée à la cure d'air, non-seulement supprime l'accroissement des combustions liées au travail musculaire, mais encore atténue et supprime les manifestations fébriles, déjà anciennes, ayant résisté à des doses intensives de médicaments réputés antithermiques, et dont l'effet le plus sûr est trop souvent de fatiguer l'estomac.

La cure de repos complète chez les fébricitants, sera seulemet relative chez les apyrétyques, et pour régler les doses d'exercice, il est indispensable de recourir au thermomètre qui fixera la durée et l'intensité du travail ou de la promenade.

Digitized by Google

***

La cure de suralimentation est le complément nécessaire de la cure de repos. Si cette dernière réduit au minimum la dépense journalière de l'organisme, la suralimentation augmente les provisions de ce même organisme qui peut alors beaucoup plus rapidement réparer les forces perdues ou notablement diminuées. Mais tout cela ne peut point se faire uniformément et comme la cure de repos ; la cure d'alimentation a besoin d'être surveillée et dosée suivant le degré d'émaciation du sujet, suivant sa force relative, et surtout suivant l'état de ses organes digestifs.

La balance vient ici en aide au thermomètre : suivant que la courbe des pesées augmente ou diminue, il y a lieu de diminuer ou d'augmenter parallèlement la durée de la cure de repos, de diminuer ou d'augmenter la dose de suralimentation.

Pour obtenir par ces trois éléments de la cure hygiénique (aération continue, cure de repos, suralimentation), les meilleurs résultats possibles, une direction médicale spéciale et constante est, dit-on, indispensable. De là est venue, sans doute, la pensée de créer des sanatorias où tous les malades se trouvent réunis et peuvent être à tous les moments visités et examinés par le médecin *spécial* ou *spécialiste*, qui dosera, pour chacun et chaque jour, la durée des exercices passifs ou actifs, la quantité et la qualité des aliments à prendre.

Les sanatorias d'altitude, les premiers en date, ont été créés par suite de l'idée qu'il n'existe pas de tuberculeux au-dessus de 1500 à 1800 mètres d'altitude. Dans ces conditions *climatériques*, ils ont eu besoin

Digitized by Google

d'une organisation spéciale et d'un outillage particulier pour préserver les malades des intempéries et des nombreuses causes de refroidissement. Plus tard, quand il a été démontré que tout aussi bien que dans la haute montagne, on pouvait trouver, soit dans la plaine, soit à des altitudes moyennes, un air aussi pur et aussi vivifiant, quand surtout il a été démontré que la marche de l'affection pulmonaire était souvent hâtée par ces climats trop rudes, on a construit des sanatorias à toute hauteur et même au bord de la mer. Le sanatorium de Falkenstein en Taunus, un des plus célèbres, n'est qu'à 500 mètres d'altitude.

Les partisans de cette cure fermée prétendent que c'est seulement dans ces établissements spéciaux qu'on trouve les installations matérielles indispensables pour la mise en pratique de la cure hygiénique.

C'est là aussi seulement que l'on peut obtenir du malade l'obéissance passive nécessaire.

On décrit, en effet, avec complaisance, l'emplacement de l'édifice, l'orientation des bâtiments, les galeries de cure, les canapés, les sun-box à pivot roulant, pouvant toujours faire face au soleil, les calorifères à *air chaud* ou à eau chaude, les divers procédés pour l'aération nocturne : vitres superposées, glaces mobiles, châssis en toile métallique, etc.

Et l'on ajoute à toute cette brillante description que ce n'est que là, que le malade peut être assez dominé par le médecin, pour consentir à se soumettre à une sévère discipline. (Dr Lalesque).

Tout en reconnaissant l'utilité incontestable des sanatorias pour la mise en vigueur de la cure hygiénique de la tuberculose, un certain nombre de médecins, et en particulier ceux des stations climatériques, prônent, à leur tour les bienfaits de la cure

Digitized by Google

libre. Et à mon avis ce n'est pas sans avoir de très bons arguments à l'appui qu'ils soutiennent leurs opinions.

Un de nos excellents confrères, père d'un ingénieur des mines de la région très estimé, M. le Dr Charvet, de Cannes, vient de publier à ce sujet dans la *Gazette des Hôpitaux* un article très remarquable, très sagement pensé, très spirituellement écrit, et, permettez-moi ce mot, où la probité scientifique coule à pleins bords.

J'en cite quelques passages :

« Les sanatorias suisses ou allemands tendent « à accaparer la clientèle de nos stations du littoral « méditerranéen. Et cependant ce rassemblement « de nombreux malades ne saurait se faire sans de « graves inconvénients.

« L'expérience a dès longtemps démontré que les « germes d'une maladie contagieuse acquièrent tou- « jours une virulence spéciale quand un grand « nombre des malades qui en sont porteurs vivent « et habitent ensemble. Ceci s'est vu et se voit en- « core partout, dans les collèges, dans les hôpitaux, « dans les casernes, etc. Des précautions sont « prises, il est vrai. On crache dans des crachoirs « fermés. Mais avant de cracher, on tousse et en « toussant on projette de minuscules crachats qui « contiennent des bacilles lesquels se répandent « partout. Comment croire que les désinfections « puissent être faites assez fréquemment, assez « complètement pour que tout germe infectieux soit « détruit avant d'être recueilli par un autre malade « ou par ceux qui l'accompagnent.

« Les recherches les plus récentes ont démontré « l'inefficacité relative, l'insuffisance de désinfec- « tion les plus vantées la veille.

« Les statistiques ne fournissent aucune preuve

Digitized by Google

« de l'efficacité des sanatorias. Au contraire, faites « dans de bonnes conditions de sincérité et de « loyauté elles seraient plutôt défavorables.

« Le régime imposé, la vie réglée pour chaque ins- « tant du jour, la fameuse discipline donnent-ils « tous les résultats qu'on en attend?

« Il est possible que cette inaction, ce profond « ennui, cette vie de chaise-longue ait ses avantages. « Elle a aussi ses inconvénients.

« La vie en commun, absolument inactive, dans un « voisinage prolongé, répété chaque jour et parfois « séduisant, n'amène-t-elle pas quelquefois des ten- « tations trop fortes. On m'a affirmé que les « chutes étaient fréquentes. C'est une évidente « exagération, mais avouons que ce sont là de « fâcheux accrocs à cette discipline tant vantée. »

M. le Dr Charvet, après cette exécution en règle des sanatorias, énumère les avantages de la *cure libre* dans nos cités de la Côte d'Azur où chacun a son logis séparé du voisin par des jardins assez spacieux.

Dès qu'un malade quitte son logement, n'y serait-il resté qu'un jour, une désinfection complète, absolue est pratiquée avant de le livrer à un nouvel hôte.

Toutes nos villes d'hiver du littoral méditerranéen sont admirablement organisées comme hygiène et les municipalités, pour réaliser toute l'antiseptie désirable, dépensent des sommes considérables.

Enfin un fait important à signaler : la moyenne de la mortalité dans toutes les villes d'hiver reste au-dessous de la moyenne générale.

Pour moi, partageant absolument la manière de voir de mon excellent confrère de Cannes, je donne de beaucoup la préférence à la cure libre dans des châlets séparés ou même dans des habitations isolées.

M. le Dr Lalesque d'Arcachon, partisan comme

Digitized by Google

nous de la cure libre, décrit, dans un travail fait avec beaucoup de soin, tous les objets nécessaires à cette cure.

Il faut bien entendu que ces habitations remplissent en outre certaines conditions spéciales d'orientation, de disposition intérieure, d'emplacement.

A Arcachon et dans quelques autres stations maritimes, on a institué la cure marine dont peuvent bénéficier les tuberculeux en cure libre. — Sur des bateaux construits exprès avec chaise-longue, parasol et paravent, se placent les malades qui, pendant plusieurs heures de beau temps, peuvent humer l'air marin à pleins poumons.

On s'est souvenu que l'air de la mer est aseptique.

***

La cure fermée dans un sanatorium, la cure libre par l'habitation dans des villas ou châlets de famille, voire même par les bateaux amarrés ou non, ne s'adressent évidemment qu'à une partie très restreinte de la masse des tuberculeux, et encore aux tuberculeux riches.

En supposant que tous nos sanatorias français soient bondés de pensionnaires, que toutes nos stations hivernales regorgent de malades, à peine y aurait-il en traitement de 150.000 à 200.000 malades.

Qu'est-ce que ce nombre relativement au chiffre total des poitrinaires? Il y en a en France seulement trois millions au moins, dont deux millions sept ou huit cents mille ne peuvent bénéficier ni de la cure fermée, ni de la cure libre, ni de la cure dite climatérique.

Eh bien ! ceux-là ne peuvent-ils pas bénéficier de la cure hygiénique; ne pourrait-on pas instituer pour eux la *cure vulgaire*, la simple cure à domicile faite

Digitized by Google

dans des conditions hygiéniques plus satisfaisantes que celles où se trouve la majeure partie de la population urbaine.

Cette cure vulgaire, qui pourrait être organisée à peu de frais, avec le concours des municipalités et de la charité privée, réaliserait une véritable progrès.

Nous y reviendrons.

§ III. — Traitement médical et pharmaceutique

La cure hygiénique de la tuberculose, dont nous venons de donner une idée, n'exclut pas naturellement le traitement pharmaceutique et médical.

Je dirai même mieux, depuis quelques années, la thérapeutique s'est enrichie d'une prodigieuse quantité de remèdes, plus efficaces les uns que les autres. Sauf la *créosote* dont l'utilité est souvent incontestable, aucun n'a résisté à l'application clinique.

On connait l'énorme déception qu'ont donnée les *sérums* antituberculeux de Kock. La *tuberculine* seule a pu être utilisée comme sero-diagnostic et encore n'a-t-on osé l'appliquer qu'aux bovidés, à cause du danger qu'elle pourrait faire courir à l'homme. Ce qui n'a pas empêché une foule d'industriels de vanter tel sirop ou telle préparation pharmaceutiques fabriqués avec le suc ou le parenchyme de poumon emprunté à un animal quelconque.

Mais laissons de côté toute cette organo ou cuisino-thérapie sur laquelle Molière, s'il vivait aujourd'hui, pourrait exercer sa verve caustique; et revenons au *serum* antituberculeux. Et d'abord trouvera-t-on un sérum qui guérisse ?

Vous avez vu dans les quelques considérations

Digitized by Google

bactériologiques du début que la tuberculose est une maladie infectieuse caractérisée par le bacille de Koch, que ce microbe est variable dans sa morphologie, que suivant son degré de virulence, son mode de pénétration dans l'organisme, il donne lieu à des manifestations cliniques très variables de forme, d'évolution, de durée. Il tue le malade soit en trois ou quatre jours, soit en quarante ou cinquante ans.

Comment admettre dans des conditions cliniques si différentes qu'un sérum thérapeutique puisse agir efficacement pour guérir ou immuniser le sujet? N'oublions pas, non plus, que le bacille de Koch est un noso-bacille qui ne se développe que sur des terrains spécialement préparés. La preuve en est dans la limitation excessive de la contagion tuberculeuse. Où en serions-nous si cette propagation était fatale ?

Le bacille est répandu partout; sa prodigieuse multiplicité assure sa perennité et démontre aussi sa bégninité relative. Il sème ses spores sur tous les êtres vivants et quelques-uns seulement peuvent permettre la germination et l'évolution du microbe.

Ceci achève la démonstration que le bacille de Koch n'est pas un agent infectieux comme un autre.

La tuberculose doit donc être placée en dehors du cadre des maladies infectieuses à évolution fixe, et reprendre la place qu'elle occupait autrefois parmi les maladies constitutionnelles ou diathésiques.

Voilà pourquoi on ne trouvera probablement jamais un *sérum* qui lui soit applicable. — Voilà aussi pourquoi, contrairement à ce qui se passe pour les autres maladies infectieuses, la guérison est *toujours* relative et n'assure pas l'immunité.

Il y a donc lieu de se méfier de tous les serums passés, présents et futurs.

Digitized by Google

Il n'en est pas moins certain que quelques médicaments reconstituants, altérants ou modificateurs généraux : arsenic, soufre et sulfures, iode et iodure, peuvent être souvent employés avec avantage pour hâter ou compléter les effets de la cure hygiénique.

§ IV. — Cure thermale et thermo-hygiénique

On s'étonnerait si je ne disais quelques mots des effets de la cure thermale ou thermo-sulfureuse.

Etant donné que la tuberculose, dans sa forme chronique et surtout dans ses manifestations extra-pulmonaires, est plutôt une maladie constitutionnelle, une véritable diathèse, on doit supposer, *a priori*, que les eaux thermales chlorurées sodiques, et surtout les eaux thermales sulfureuses sodiques, doivent rendre de très grands services, l'expérience l'a surabondamment prouvé.

Il y a plus de trente ans, quand, pour les premières fois, j'assistais aux effets merveilleux produits par les eaux sulfureuses d'Ax, dans les cas de tumeur blanche, de nécroses, d'adénites strumeuses, de lupus et autres manifestations cutanées, je ne pouvais en croire mes sens étonnés. — Comme Thomas, le disciple du Christ, il m'a fallu toucher et retoucher, voir et revoir, pour me faire une conviction, aujourd'hui absolument inébranlable.

D'après ma longue expérience, rien ne vaut, pour ce genre d'affection, le traitement par les eaux thermales sulfurées sodiques, à cause des effets de remontement qu'il produit sur tout l'organisme, ce traitement est le plus souvent préférable, même à

Digitized by Google

l'intervention chirurgicale la plus brillante et la mieux réussie.

Ces succès incontestables des eaux, dans les manifestations scrofuleuses de la diathèse tuberculeuse, permettaient de supposer que ce même traitement minéral pourrait aussi être appliqué avec avantage à la cure de la forme pulmonaire.

Du reste, c'était là un fait patent, reconnu depuis des siècles et unanimement affirmé il y a à peine trente ans par les autorités médicales les plus illustres de l'époque : les frères Bordeu, Trousseau, Andral, Chomel, Daralde, Gintrac, Lambron, etc.

Le professeur Pidoux, si connu comme collaborateur de Trousseau, publia même un ouvrage de longue haleine qui produisit une grande sensation dans le monde médical.

Dans ce remarquable travail il était démontré ce que les hydrologistes savaient depuis longtemps, *que la tuberculose pulmonaire*, dans sa période *moyenne, c'est-à-dire quand l'émaciation n'est pas trop avancée, guérit fréquemment par le traitement des eaux sulfureuses des Pyrénées*, et que cette guérison est surtout assurée quand il y a eu une véritable transmutation ou transformation morbide, c'est-à-dire quand le phtisique est devenu rhumatisant. Je pourrais pour ma part citer plusieurs cas de guérisons ainsi obtenues.

Je le reconnais, le traitement du poitrinaire est difficile à conduire aux eaux minérales; mais c'est là le rôle du médecin hydrologiste.

Quoi qu'il en soit, il ne me fait pas peine d'affirmer aujourd'hui, que cette double cure à la fois hygiénique et sulfureuse, est celle qui amène les résultats les plus remarquables, les plus rapides et les plus durables.

Digitized by Google

§ V. — Prophylaxie

Après cette étude à vol d'oiseau et par conséquent très incomplète, il me reste encore à traiter la question de la prophylaxie, question très importante, soit qu'on l'envisage au point de vue individuel, soit qu'on veuille l'examiner au point de vue social.

Je ne puis en dire ici que quelques mots.

Nous l'avons constaté, le bacille de Koch est un noso-microbe ; un milieu de culture tout spécial lui est nécessaire.

Si donc l'organisme est résistant, vigoureux, pas d'infection possible, pas de propagation de la maladie.

Si, au contraire, pour un motif quelconque, la force de résistance est diminuée ; si, pour parler le langage des bactériologistes, les leucocytes ne sont pas suffisamment nombreux, aguerris et vigoureux pour vaincre et dévorer nos ennemis (les bacilles de Koch), l'invasion s'accomplit, les colonies microbiennes se multiplient et bientôt finissent par envahir tout l'organisme.

Tout favorise aujourd'hui le développement de cette fatale maladie : La misère, les préoccupations morales de toutes sortes, le surmenage physique et intellectuel, les excès alcooliques, génésiques et autres, l'excitation et l'épuisement du système nerveux, l'*air confiné* des ateliers, des logements dans les quartiers populeux, voilà tout autant de facteurs et de propagateurs de la tuberculose.

Ce ne sont ni la cure fermée, ni la cure libre, ni les remèdes plus ou moins spécifiques, ni même les

Digitized by Google

sérums, ni l'opo ou organothérapie qui pourront enrayer le mal.

Evidemment, grâce à tout cet arsenal de moyens plus ou moins coûteux, il y aura bien quelques cas de guérison. — Les guérisons seront peut-être plus nombreuses, — je le crois.

Mais pour atteindre le mal dans ses causes premières, pour faire une prophylaxie sociale vraiment utile, il faut, — osons le dire, — en arriver à modifier nos mœurs, nos lois et notre état social actuel. Il faut organiser une véritable croisade contre l'encombrement et l'insalubrité de certains quartiers de ville, contre les excès de toutes sortes, contre les surmenages de travail et de plaisirs, contre l'alcoolisme, contre la débauche. En un mot, contre la démoralisation sociale.

Tout le reste, au point de vue qui nous occupe, ne peut engendrer que déboires et déceptions.

Mai 1900.

Digitized by Google

SYSTÈME DE COMMUNICATIONS ÉLECTRIQUES

AYANT POUR BUT

d'augmenter la Sécurité en chemin de fer

par

M. Emile DELFIEU, Inspecteur des Postes et Télégraphes

Ce système, qui n'est qu'un complément de celui que j'ai eu l'honneur de soumettre au jugement de la Société le 20 octobre 1892, fournit à un train partant d'une gare, le moyen de s'annoncer lui-même à la station voisine, de se couvrir constamment des deux côtés, et de rendre la voie libre en arrivant à destination.

Considérons deux gares G et G_1 reliées par une ligne λ. Dans chacune d'elles se trouvent deux sonneries à trembleur S et S_1, deux plaques F et F_1, un levier L, deux ressorts-lames *l* et *l'*, une pile P et un autocommutateur.

Les sonneries et les bobines sont des appareils connus ; les plaques F et F_1, le levier L et les ressorts-lames *l* et *l'*, sont représentés par les figures 4 et 3 du système primitif. (*Voir le tome XXIII des Mémoires et comptes-rendus de la Société scientifique et littéraire d'Alais, page 48*). Je me bornerai donc à décrire l'autocommutateur.

Ce petit appareil se compose essentiellement d'un électro-aimant E, dont l'armature A porte en son milieu un petit doigt *d* taillé en biseau, et d'une tige

Digitized by Google

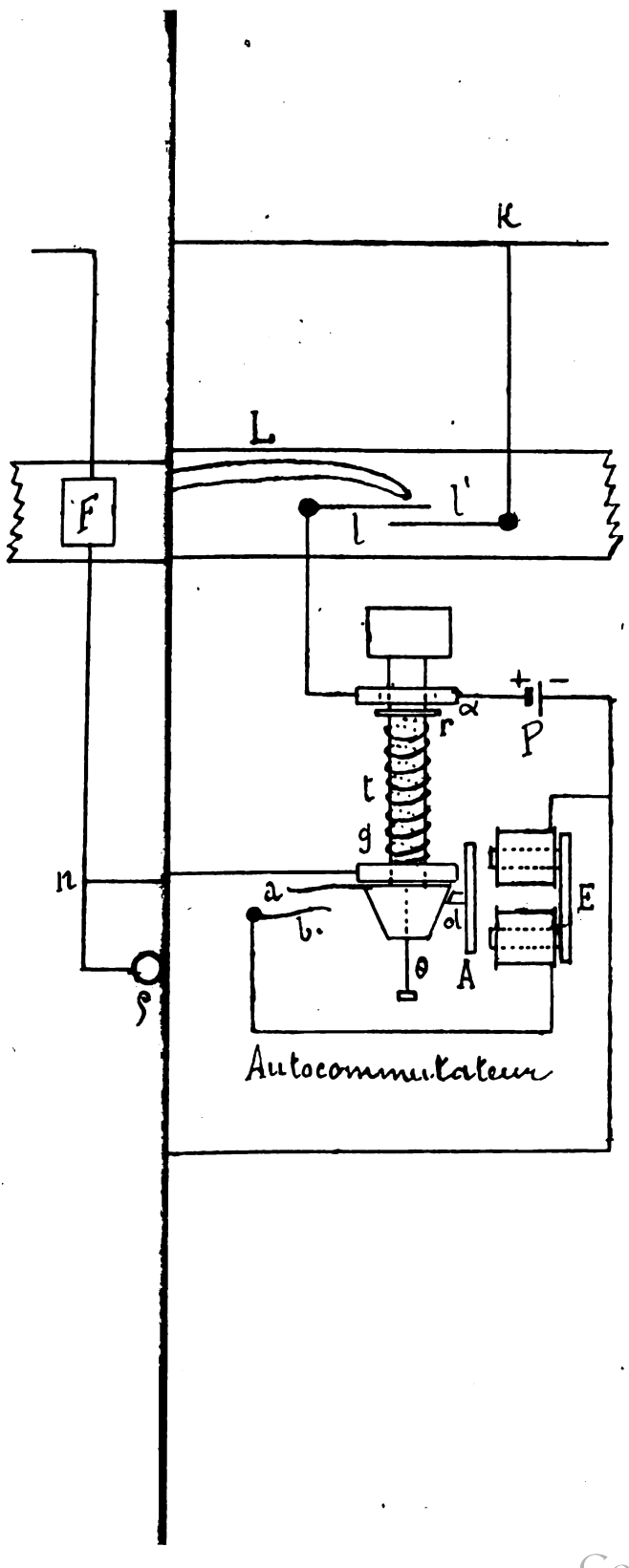

Digitized by Google

SYSTÈME DE COMMUNICATIONS ÉLECTRIQUES

AYANT POUR BUT

d'augmenter la Sécurité en chemin de fer

par

M. Emile DELFIEU, Inspecteur des Postes et Télégraphes

Ce système, qui n'est qu'un complément de celui que j'ai eu l'honneur de soumettre au jugement de la Société le 20 octobre 1892, fournit à un train partant d'une gare, le moyen de s'annoncer lui-même à la station voisine, de se couvrir constamment des deux côtés, et de rendre la voie libre en arrivant à destination.

Considérons deux gares G et G_1 reliées par une ligne λ. Dans chacune d'elles se trouvent deux sonneries à trembleur S et S_1, deux plaques F et F_1, un levier L, deux ressorts-lames *l* et *l'*, une pile P et un autocommutateur.

Les sonneries et les bobines sont des appareils connus ; les plaques F et F_1, le levier L et les ressorts-lames *l* et *l'*, sont représentés par les figures 4 et 3 du système primitif. (*Voir le tome XXIII des Mémoires et comptes-rendus de la Société scientifique et littéraire d'Alais, page 48*). Je me bornerai donc à décrire l'autocommutateur.

Ce petit appareil se compose essentiellement d'un électro-aimant E, dont l'armature A porte en son milieu un petit doigt *d* taillé en biseau, et d'une tige

Digitized by Google

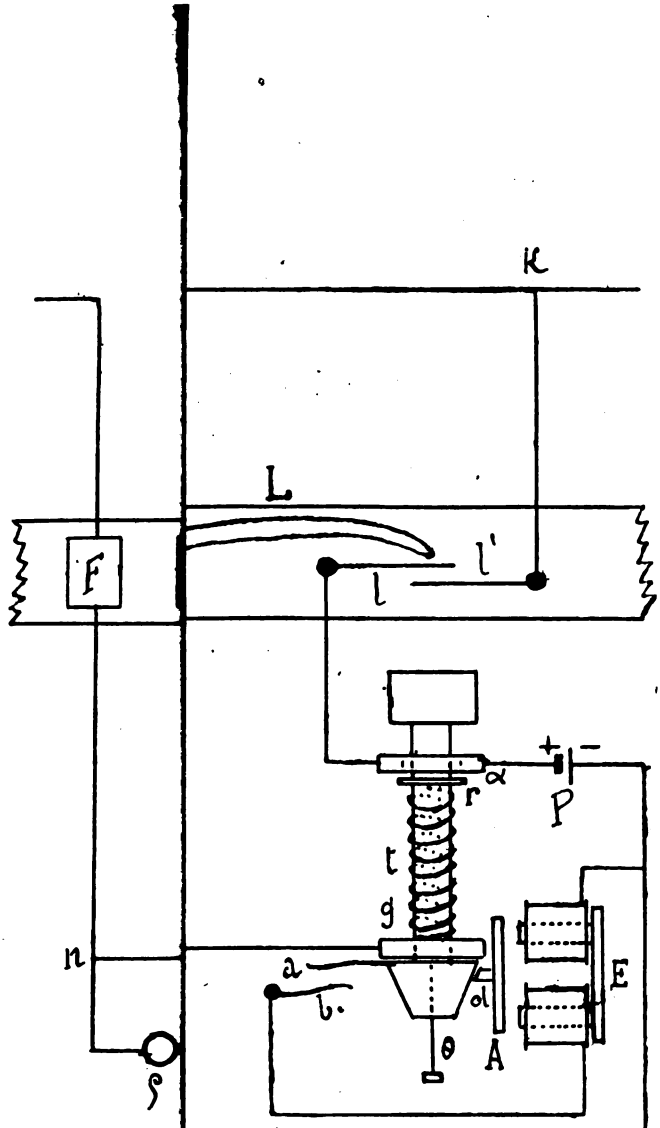

Digitized by Google

Digitized by Google

verticale *t*, dont la partie inférieure s'épanouit par un tronc de cône, et dont la partie supérieure est garnie d'une calotte en caoutchouc. Sollicitée de bas en haut par un ressort à boudin, elle est dirigée dans sa course par deux guides *g* et α, et par une tige verticale θ. Le guide inférieur est relié à la ligne et à la sonnerie S, et le guide supérieur, dont l'intérieur est formé d'une rondelle isolante, à la pile P et au ressort-lame *l*.

Une roue spéciale fixée au tender, sorte de poulie dans la gorge de laquelle s'engage la tête du rail, agit, par son boudin extérieur, sur le levier L.

Les bobines ρ et ρ^1 servent à équilibrer les résistance de façon que l'on ait :

Résistance K F_1 S_1 ρ_1 T = résistance K λ F *n* T.

Et

Résistance *n* ρ S T = résistance *n* F λ K F_1 S_1 ρ_1 T.

Comme l'on a

Résistance *n a b* E T < résistance N ρ S T,

la sonnerie S ne contrarie pas le fonctionnement de l'électro-aimant E.

Supposons qu'un train parte de G et se dirige sur G_1. La roue spéciale actionne le levier L ; les lames *l* et *l'* sont mises en contact et un courant est émis. Arrivé au point K, ce courant se divise en deux parties égales, qui vont se rendre à la terre, l'une à travers les appareils de la gare G, et l'autre, à travers ceux de la gare G_1. L'électro-aimant E fonctionne ; le petit doigt *d* abandonne le pied de la tige *t*, qui, sous l'action constante de son ressort à boudins, se soulève, rompant le circuit en *a b*, et par l'intermédiaire de la rondelle *r* et de l'arrêt α, mettant la pile locale en communication avec la ligne.

Arrivé au point *n* le courant continu ainsi émis, se divise en deux parties égales. Les sonneries S de la gare G_1 et S_1 de la gare G fonctionnent, et les

Digitized by Google

plaques F de la gare G_1 et F_1 de la gare G sont électrisées. A partir de ce moment, la voie est fermée des deux côtés. Tout train, en effet, muni des appareils dont il est question aux pages 51 et 52 du Bulletin précité, qui serait lancé de G sur G_1 ou de G_1 sur G, serait arrêté par son frein automatique à air comprimé, système Westinghouse, dès que son balai métallique viendrait toucher l'une des plaques F_1 ou F.

En arrivant à la gare G_1, la roue spéciale abaisse la tige *t*, coupant ainsi la communication entre la pile et la ligne, et la rétablissant entre la ligne et l'électro-aimant E.

Remarque. — Ce système est destiné aux voies doubles. Pour en appliquer le principe aux voies uniques, il suffit, dans la figure 2 du projet primitif, de relier, par un fil spécial la plaque F' de la gare G à la plaque F' de la gare G_1.

Digitized by Google

LA SÉRICICULTURE CÉVENOLE

ENVISAGÉE AU POINT DE VUE ÉCONOMIQUE

Par M. DASTARAC, Avocat

Lorsqu'une industrie, quelle qu'elle soit, n'a plus assez de vitalité pour voler de ses propres ailes, et soutenir, à armes égales, une lutte avantageuse contre la concurrenre étrangère, elle doit disparaître..... C'est là une vérité économique brutale, devant laquelle notre *raison* est contrainte de s'incliner, mais que notre *cœur*, peut être trop sensible, se refuse à admettre. Il faut posséder, en effet, le stoïcisme glacial d'un Spartiate pour précipiter du haut du Taygète l'enfant né chétif et malingre qui ne pourra plus tard remplir tous les devoirs que la Patrie est en droit d'attendre de lui ! En l'état de nos mœurs, c'est précisément cet enfant déshérité de la Nature qui sera l'objet de notre plus tendre affection ; de même, c'est l'Industrie la moins prospère et, par suite, la moins apte à accroître la richesse générale du pays, que nous entourerons de notre sollicitude la plus passionnée.

Pour l'aider à vivre, nous instituerons des *droits protecteurs* oubliant que ces *droits* n'ont d'autre effet que de nous contraindre à payer très cher un produit que l'étranger nous fournirait à un prix bien inférieur ; ou bien encore, nous aurons recours à la *prime*, et, par ce moyen, nous obligerons le paysan du Pas-de-Calais, pour qui la soie est un luxe inconnu, et le cocon un fruit qui pousse sur les

Digitized by Google

arbres, à prélever sur ses maigres ressources de quoi faire vivre l'*éducateur* de nos Cévennes.

Et dans un cas comme dans l'autre, à l'inverse de la maxime de Tacite, c'est l'intérêt général qui sera sacrifié à l'intérêt particulier !

Mais, d'autre part, si la *protection* sous forme de *droits de douane* ou de *primes,* doit être théoriquement condamnée, il est juste de reconnaître qu'elle constitue le seul moyen pratique d'arrêter dans leur chute certaines industries en décadence, dont la disparition complète plongerait souvent dans la misère et la ruine des provinces entières.

Et si nous considérons simplement les évènements économiques qui se déroulent à nos portes, nous ne pouvons songer sans effroi à ce qui serait advenu par exemple de la sériciculture cévenole, naguère florissante et prospère, si le gouvernement était resté sourd à ses appels de détresse, et n'avait, par d'heureuses dispositions budgétaires, retardé, sinon enrayé, sa « *course à l'abîme* »

C'est à l'examen des divers moyens proposés pour secourir cette malheureuse industrie, qu'est consacrée cette courte étude.

***

De 1860, date des fameux traités de commerce jusqu'en 1892, la Sériciculture a vécu sous le régime du Libre Echange. Or, les statistiques nous apprennent qu'en 1860 la production de soie pure française représentait les *trois quarts* de la production totale du Globe, alors qu'en 1892, elle n'en représente plus que la *quinzième partie !* D'autre part, alors qu'au cours de ces trente années, la production exclusivement nationale diminuait de plus de 50 0/0, la production étrangère augmentait de 104 0/0 ! Les *grèyes*

Digitized by Google

d'Italie, de Chine et du Japon traversant nos frontières en franchise, ne tardèrent pas à affluer sur le marché de Lyon faisant tomber, par l'effet de la loi de l'offre et de la demande, le prix de vente des grèges françaises au-dessous de leur prix de revient. Les conséquences de cette lutte inégale furent désastreuses : la moitié des filatures cévenoles fermèrent leurs portes, et nos paysans découragés arrachèrent leurs mûriers.

Tel était l'état de la Sériciculture française après 30 années de libre échange, lorsqu'en 1892 le Gouvernement révisa le tarif général des douanes, adoptant définitivement comme base de notre régime économique, la *protection*. Non seulement les produits de l'industrie, mais les produits du sol lui-même furent aussi protégés contre leurs similaires de provenance étrangère par des droits de douane qui établirent l'égalité entre le producteur français et le producteur étranger par la surcharge qu'ils imposèrent aux prix de vente de ce dernier.

Mais tandis que toutes les industries françaises, et en particulier toutes les industries *textiles* du lin, du chanvre, du coton, de la schappe et de la laine, se voyaient inscrire au tarif général des douanes ainsi remanié, seule la Sériciculture en était exclue!

Une telle injustice, dont les conséquences devaient être pour nos éducateurs et nos filateurs la ruine irrémédiable et prochaine, plongea dans la stupeur nos malheureuses populations du Midi.

C'est alors que nos représentants au Parlement, en tête desquels il convient de nommer Fernand de Ramel et Emile Jamais, tous deux députés du Gard, prirent courageusement en mains la défense de l'industrie sacrifiée et avec infiniment d'éloquence et de talent réclamèrent pour elle, des Pouvoirs publics, l'égalité devant la douane, qui est une des formes de l'égalité devant l'impôt. Et de leurs efforts combinés, naquit la loi du 13 janvier 1892.

Digitized by Google

Loi du 13 janvier 1892

La question sériciole fut ainsi posée devant les Chambres :

« Puisque la protection est devenue le droit commun, la justice exige que la Sériciculture n'en soit pas exclue. Il importe, en conséquence, que les *grèges* et les *cocons* étrangers soient frappés à la frontière de droits de douane suffisamment élevés pour que ces produits ne viennent pas concurrencer victorieusement les produits nationaux de qualité identique, sur le marché de Lyon. »

Cette proposition, qui avait pour elle la logique et l'équité, se heurta à l'hostilité des tisseurs lyonnais, appuyés par le Gouvernement. Il est juste de dire que l'objection qu'ils firent aux partisans des droits prohibitifs, n'était pas sans valeur : « Lyon, dirent-ils, emploie, par an, pour son tissage, *4 millions* de kilos de soie grège. Or la France ne peut en produire que 800.000 kilos, soit la *cinquième partie*. Si donc les 5/6 de la matière première nécessaire aux tisseurs lyonnais sont frappés de droits prohibitifs, c'en est fait de cette belle industrie qui représente par année un chiffre d'affaires de 400.000 millions de francs, et constitue un des plus brillants fleurons de la couronne industrielle de France. »

Et, malgré les efforts de M. de Ramel et de presque tous ses collègues du Midi, qui démontrèrent de la façon la plus lumineuse que grâce au *drawback* ou à l'*admission temporaire*, les tisseurs lyonnais n'auraient point à souffrir des droits de douane, la majorité de la Chambre prit le parti de nos adversaires et les droits furent refusés.

Subsidiairement et à titre de compensation, les défenseurs de la Sériciculture demandèrent alors à

Digitized by Google

la Chambre l'établissement d'un système de primes représentant l'équivalent des droits qu'ils n'avaient pu obtenir.

Cette solution qui, à vrai dire, n'accordait aux intérêts méridionaux qu'une satisfaction partielle, ayant eu le bonheur de ne pas déplaire au groupe lyonnais, nos législateurs s'empressèrent de l'adopter, et le 13 janvier 1892, fut votée cette loi bienfaisante, en somme, qui accordait pour une période de six années :

1° Une prime à la sériciculture de 0 fr. 50 c. par kilo de cocons produits en France.

2° Une prime à la filature de 100 fr. par bassine filant à deux bouts; de 400 fr. par bassine filant à plus de deux bouts ; accessoires primés, 400 fr., filatures de cocons doubles à un bout, 200 fr.

Les heureux effets de ces dispositions budgétaires ne tardèrent pas à se faire sentir dans toutes les branches de l'industrie séricicole.

Ainsi de 1887, à 1891, la récolte moyenne de cocons en France avait été de 8.043.689 kil.

De 1892 à 1896 elle atteignit 9.374.271 kil.

Soit une augmentation de **1.330.582** kil., alors que le prix de vente des cocons se maintenait en moyenne à 4 fr., prime comprise.

D'autre part, en 1891, il existait en France **11.806** bassines fileuses ; ce chiffre s'éleva en 1896 à **14.000**.

Enfin, les ouvrières fileuses, elles-mêmes, voyaient leur situation s'améliorer, en ce sens que leur journée était réduite de 1 à 2 heures et leur salaire relevé, en moyenne de 20 à 25 centimes au-dessus de ce qu'il était en 1892.

En sorte que, si la loi de 1892 n'a pas rendu à la Sériciculture son antique splendeur, et cela pour des raisons économiques malheureusement supérieures à la volonté du législateur, on ne peut nier cependant qu'elle n'ait ramené un peu de prospérité

Digitized by Google

dans nos campagnes. Mais, à côté d'avantages sérieux que l'on ne saurait méconnaître sans parti-pris, cette loi présentait un inconvénient grave résultant de sa durée limitée d'application. En effet, le paysan naturellement timide et défiant, sachant que le bénéfice des primes ne lui était assuré que pour une période de six années, se demanda avec raison si, à l'expiration de ce délai, il ne serait pas de nouveau abandonné sans secours et sans appui aux hasards d'une lutte inégale avec la concurrence étrangère. Pénétré de cette crainte trop légitime, et justement persuadé qu'il allait bientôt se retrouver à la merci d'un vote du Parlement qui, du jour au lendemain, pouvait le replonger dans la misère, il hésita à replanter ses mûriers, à en développer la culture, à reconstruire ou à améliorer ses magnaneries, en un mot, à s'imposer les sacrifices que le législateur de 1892 croyait être en droit d'attendre de lui.

Quoi qu'il en soit, si ce *remède* n'a pas guéri le malade, du moins, à l'inverse de beaucoup d'autres, il ne l'a pas tué.... En conscience, pouvons-nous exiger beaucoup plus d'un remède ?

Loi du 2 avril 1898

Dans l'année qui précéda l'expiration de la période d'application de la loi de 1892, de nombreuses critiques furent formulées contre cette malheureuse loi, d'un côté par ceux qui, partisans résolus des droits de douane, niaient toute efficacité au régime des primes, et de l'autre par ceux qui, admettant le principe de la prime voulaient en modifier le fonctionnement. Des premiers, nous ne dirons rien, sinon qu'en droit comme en fait, leurs revendica-

Digitized by Google

tions sont justes, mais qu'il est de l'essence même du pot de terre d'être éternellement brisé par le pot de fer....

Examinons donc les divers moyens proposés par les partisans de la prime pour améliorer la loi de 1892 et la rendre plus efficace.

On sait que le législateur de 1892 a voulu à la fois venir en aide à la sériciculture proprement dite et à la filature, « ces deux sœurs jumelles de l'industrie sérigène » selon l'heureuse expression du député Jamais. Dans ce but, il accorda à l'éducateur une prime de 0 fr. 50 cent. par kilo de cocons produit en France et au filateur une prime de 400 fr. par an et par bassine filant à plus de deux bouts.

L'attribution d'une prime à l'éducateur et la forme même de cette attribution ne donnèrent lieu à aucune discussion.

Seule la prime au filateur donna naissance à de nombreuses et ardentes controverses qui n'ont plus aujourd'hui qu'un intérêt historique, mais dont il est nécessaire de rappeler en deux mots les plus séduisantes.

Prime au kilo. — Les inconvénients apparents de l'allocation au filateur d'une prime fixe de 400 fr. par bassine fileuse, amenèrent deux industriels importants de la région à soutenir la thèse suivante : « Le législateur, en accordant une prime au filateur, a voulu non-seulement l'aider à *vivre*, mais encore l'encourager à perfectionner son outillage et à le rendre, notamment, plus *productif*. Or, sous l'empire de la loi de 1892, le filateur ne saurait avoir qu'un seul intérêt, à savoir de multiplier indéfiniment le nombre de ses bassines en activité afin de toucher le plus grand nombre de primes possible. Que lui importe, en effet, que sa bassine produise par jour 50 grammes ou 500 grammes de soie, puis-

Digitized by Google

qu'à la fin de l'année, dans l'un et l'autre cas, la prime sera la même. Il serait donc plus logique, plus équitable, plus conforme à l'esprit de la loi et au but qu'elle poursuit, d'allouer la prime non plus à la bassine, mais bien au kilog. de soie fabriquée. »

Cette thèse n'a qu'un tort, c'est d'être fondée sur une erreur....

En effet, est-il vrai de dire que, sous l'empire de la loi de 1892, le filateur n'est pas intéressé à rendre son matériel plus productif ? Un simple calcul basé sur des chiffres indiscutables, va nous démontrer le contraire.

Considérons tout d'abord un filateur pourvu d'un matériel primitif et dont la bassine produit 100 grammes de soie par jour. Pour fabriquer 1 kil. de grège il mettra 10 jours. La main-d'œuvre (1 fr. 50 par jour) s'élèvera à 15 fr. et les frais généraux (1 fr. 20 par bassine et par jour, chiffre officiel) à 12 fr., soit un total de 15 + 12 = 27 fr., duquel il convient de déduire la prime (1 fr. 33 par jour) 1 33 × 10 = 13.33 ; 27 — 13 fr. 33 = 13 fr. 67. Donc, une bassine filant 100 grammes par jour produit une soie dont le kilo revient au filateur au prix de 13 fr. 67.

Considérons maintenant un filateur dont le matériel plus perfectionné, produit 400 gr. de soie par jour et par bassine. Au lieu de mettre dix jours pour fabriquer un kilo de grège, il ne mettra plus que 10 : 4, soit *2 jours et demi*, d'où :

Main-d'œuvre.	1 fr. 50 × 2 jours 1/2 =	3 fr. 75
Frais généraux	1 fr. 20 × 2 jours 1/2 =	3 fr.
	Total	6 fr. 75

Si de ce chiffre de 6 fr. 75 nous déduisons la prime (1 fr. 33 × 2 jours 1/2 = 3 32), nous obtenons un prix de revient réel au kil. de 3 fr. 42.

Digitized by Google

Le seul rapprochement de ces deux prix de revient si différents établit mieux que ne saurait le faire une longue discussion que, même sous l'empire de la loi de 1892, il n'est pas un filateur soucieux de ses intérêts qui ne cherchera, au prix des plus grands sacrifices, à améliorer son matériel afin de le rendre plus productif et ne s'efforcera par ce moyen d'accroître ses bénéfices industriels en augmentant l'écart entre son prix de revient et son prix de vente.

En conséquence, la seule raison d'être de la prime au kilog. disparaissant, il n'y a pas lieu de s'arrêter plus longtemps à la réfutation d'un système que ses partisans eux-mêmes ne tardèrent pas à abandonner. Rappelons cependant que parmi les inconvénients les plus graves qu'eût entraînés l'adoption de ce système, le plus néfaste eût été sans contredit de pousser le filateur à la *surproduction*. Or, si les soies des Cévennes sont encore sur le marché de Lyon l'objet d'une préférence marquée, elles le doivent à la supériorité de leur qualité sur les soies analogues de provenance étrangère. Nous devons donc écarter à priori tout système économique dont l'application peut être de nature à nous faire sacrifier la qualité à la quantité, pour le plus grand profit de la concurrence étrangère.

Prime à l'acheteur. — En même temps que le projet de la *prime au kilog.* apparut celui de la *prime à l'acheteur*, soutenu avec ardeur et habileté par son auteur, l'honorable conseiller général du canton de Vézénobres, qui le formula en ces termes : « *Il sera alloué par kilog. de cocons frais récoltés en France une prime de un franc, payable moitié au récoltant, moitié à l'acheteur : filateurs, graineurs, acheteurs syndiqués ou non qui justifieront d'un achat de cocons frais.* ».

Digitized by Google

Le premier résultat qu'eût entraîné l'adoption de ce projet ainsi libellé eût été l'allocation d'une prime de 0.50 c. au filateur *étranger* qui chaque année vient acheter des cocons français sur le marché de Marseille. Aussi, M. Darbousse s'empressa-t-il, pour parer à cet inconvénient, d'ajouter au texte de son projet cette disposition : « *La prime à l'acheteur ne devra être payée qu'après que le cocon aura été filé en France.* »

Malgré cette modification, il est facile de se convaincre que le système Darbousse était loin de constituer un progrès sur la loi de 1892. En effet, il ne faut pas oublier, ainsi que nous l'avons rappelé plus haut, qu'en accordant une prime à l'industrie séricicole, le législateur a voulu protéger aussi bien le producteur de cocons que celui qui les emploie, pour l'excellente raison que l'un ne peut vivre sans l'autre et que la ruine du filateur entraînerait nécessairement celle de l'éducateur.

Or, comme la prime ne doit pas être considérée, pour le filateur, comme un excédent de profit, mais bien comme un moyen pour lui de lutter à armes à peu près égales contre la concurrence étrangère, si on le prive de cet avantage, on majore son prix de revient d'une somme égale au montant de la prime, c'est-à-dire qu'on le replace dans la situation précaire qui a précédé la loi de 1892 et qu'on le met, sans aucun profit pour l'éducateur, dans la cruelle obligation ou de fermer sa filature en congédiant ses fileuses ou de transporter son matériel au-delà des frontières, sur un sol plus hospitalier.

Mais, dira-t-on, cette prime de 0.50 c. allouée au filateur par kil. de cocons achetés par lui, représentera pour cet industriel un avantage sensiblement égal à celui résultant de l'allocation d'une prime à la bassine ?

Oui, sans doute, si l'*acheteur* est *forcément* le fila-

Digitized by Google

teur. Mais en serait-il ainsi dans la pratique et cet acheteur, objet de toute la sollicitude de M. Darbousse, ne serait-il pas bien plutôt ce parasite de l'industrie qui, sous le nom de *courtier*, s'emparerait de la précieuse récolte, encaisserait la prime et revendrait ensuite les cocons au filateur à un prix certainement supérieur au prix d'achat?

En sorte que, l'énorme sacrifice imposé au budget du pays par suite de l'application du système critiqué n'aurait d'autre effet que d'enrichir la classe si peu intéressante des *intermédiaires*, et cela, au grand détriment de la filature d'abord et par voie de conséquence, de la sériciculture.

Les cocons étrangers.— Ce dernier projet et celui de la *prime au kilo* ne tardèrent pas à être abandonnés par leurs défenseurs eux-mêmes et le système de la loi de 1892 apparut à tous comme devant être maintenu dans son principe sinon dans son application. C'est alors que, dans le but de relever le prix du *cocon français* et de lui assurer une protection plus efficace, certaines associations d'agriculteurs demandèrent avec insistance *que la prime de 400 fr. par bassine ne fut allouée exclusivement qu'au filateur français filant des cocons français.*

Tout d'abord, une telle prétention nous paraît contraire à l'esprit même de la loi. La loi de 1892, en effet, a eu pour but de protéger d'une part le producteur de cocons, c'est-à-dire le sériciculteur, en lui accordant une prime de 0 fr. 50 c. par kilogr. de cocons vendus, et de l'autre le filateur considéré en tant qu'*industriel* et non en tant qu'*acheteur de cocons*, en lui allouant une prime de 400 francs par bassine fileuse.

Or, il n'a pu entrer dans l'esprit du législateur de faire du filateur une sorte d'industriel en *tutelle*, en limitant sa fabrication à la seule production des

Digitized by Google

cocons français, en le soumettant aux hasards d'une récolte, en l'obligeant enfin à éteindre ses feux et à renvoyer ses fileuses si une cause purement accidentelle et impossible à prévoir vient réduire la quantité de matières premières sur laquelle il était en droit de compter pour les besoins de son industrie.

Mais la suppression de la prime à la filature des cocons étrangers aurait d'autres conséquences que celle d'apporter une entrave à la liberté industrielle. Ces conséquences seraient les suivantes, que nous nous bornons à énumérer rapidement et sans commentaires :

1° Abandon par l'industrie française d'une production spéciale de soies filées avec des cocons *blancs* que la France ne produit pas.

2° Fermeture de nombre de filatures de marque secondaire dont la spécialité est le filage des cocons inférieurs et qui faute de cocons français s'alimentent avec des cocons du Levant répondant spécialement à ces emplois.

3° Situation difficile, créée à l'industrie française qui sera limitée pour ses approvisionnements aux seuls cocons français, tandis que la filature italienne sa rivale, pourra s'approvisionner comme il lui plaira.

4° Suppression du marché de cocons de Marseille, car les cocons étrangers ne pouvant plus être filés en France, n'auront aucun intérêt à y venir.

5° Développement du marché de Milan sur lequel les cocons étrangers se rejetteront et qui deviendra ainsi le grand entrepôt de cocons, au lieu et place de Marseille.

6° Développement de la filature italienne, qui aura la facilité de s'approvisionner dans des conditions d'autant meilleures, qu'elle sera seule maîtresse du marché, la concurrence française étant écartée.

Digitized by Google

Il convient maintenant de se demander si la suppression de la prime au filateur filant des cocons étrangers, amènerait une hausse dans les prix de nos cocons nationaux. Un raisonnement bien simple nous permettra de faire à cette question une réponse négative.

La production des soies y compris les déchets les plus grossiers, est estimée sur la surface du globe à *40 millions* de kilogr., dans lesquels la part de la Chine ressort à 19 millions et celle de la France à *un million* de kilogr. seulement. Notre production n'est donc en quantité que la quarantième partie de la production totale du monde.

Pour les *grèges* seulement, dont la quantité fabriquée annuellement atteint le chiffre de 16 millions de kilos, nous n'en produisons que 700.000 kilogr., soit la vingt-deuxième partie.

Le produit étant le même partout, il s'est créé, grâce à l'unification des moyens de fabrication, et à l'extension des facilités de communication, un *cours international* des soies.

Il est donc aisé de concevoir que, tant que le cours international de la soie ne dépassera pas 40 fr., par exemple, il sera impossible au filateur, malgré toute sa bonne volonté, d'acheter ses cocons à un prix supérieur à 2 fr. 75 ou 3 fr., alors même que par la volonté du législateur il en serait réduit à n'utiliser comme matière première que le seul cocon national.

Mais poursuivons notre raisonnement et demandons-nous ce qu'il adviendra du cocon étranger si le filateur français est mis en demeure de ne plus l'employer. Le cocon français sera-t-il désormais à l'abri d'une concurrence redoutable ? Evidemment non, et voici pourquoi : ne pouvant franchir la frontière sous sa forme primitive, le cocon étranger sera filé à l'étranger, et les grèges entrant en franchise, il viendra sous cette forme concurrencer nos cocons nationaux sur le marché de Lyon.

Digitized by Google

De même inscrivons au tarif général des douanes un droit de 20 fr. sur les raisins frais étrangers ou bien un droit de 40 fr. sur les blés de l'extérieur et laissons entrer en franchise les vins et les farines. Les prix des vendanges et du blé seront-ils relevés sur notre territoire?

En conséquence, il nous est permis d'affirmer en nous fondant sur des considérations d'ordre purement économique, que la suppression de la prime au filateur filant des cocons étrangers ne saurait que préjudicier gravement à cet industriel sans entraîner le moindre profit pour le sériciculteur français. Toutes les mesures prohibitives qui pourront être édictées contre le *cocon étranger* seront vaines et sans effet aussi longtemps que les *grèges* entreront en franchise.

Cette vérité a frappé le législateur de 1898, qui n'a pas hésité, malgré les pressantes sollicitations d'un grand nombre de représentants du Midi, à maintenir la prime au filateur employant des cocons étrangers.

Mais, tout en faisant revivre le principe de la loi de 1892, le Parlement voulant sans doute donner satisfaction à l'opinion publique quelque peu égarée par un chauvinisme étroit, a élevé à 0 fr. 60 c. la prime accordée au sériciculteur, et établi au profit du filateur une prime *différencielle* (1) destinée à bien marquer sa *préférence* pour l'acheteur de cocons français. Cette dernière mesure nous paraît être parfaitement platonique et inefficace et si elle peut apporter une gêne dans le libre fonctionnement de l'industrie de la filature, elle ne peut, par contre, amener la moindre hausse dans le prix de vente de

(1) La loi de 1898 a fixé à 400 fr. la prime allouée au filateur filant des cocons français et à 340 fr. celle allouée au filateur filant des cocons étrangers.

Digitized by Google

nos cocons français, et cela pour les raisons que nous venons d'exposer.

CONCLUSION

De tout ce qui précède, il nous paraît résulter que, malgré toutes les critiques dont elle a été l'objet, la loi de 1892 sur les primes, à peine modifiée par celle de 1898, est, à défaut des *droits de douane*, le régime de protection le plus commode et le plus pratique que l'on puisse appliquer à l'industrie séricicole en général. Néanmoins, quels que soient les avantages qu'elle présente, cette loi ne doit être considérée que comme un *pis-aller* et tous ceux qui s'intéressent à cette antique industrie de la soie, qui fit la richesse et la gloire de nos Cévennes, ont, à notre avis, l'impérieux devoir de lutter énergiquement jusqu'au jour où, inscrite définitivement au tarif général des douanes, elle pourra bénéficier de ce qui, en France, pays de protection, constitue le *droit commun*.

Digitized by Google

L'ACÉTYLÈNE A ALAIS

Par M. C. MEIRIEU, Pharmacien

Nous avons à étudier, très rapidement, le gaz acétylène car, vous connaissez, Messieurs, les propriétés de ce nouveau gaz. Je ne vous donnerai, quant à ce, que quelques renseignements, me réservant de vous parler plus longuement de l'emploi des appareils d'éclairage.

Le carbure de calcium se présente, dans l'industrie, sous l'aspect d'un corps noirâtre, solide, à cassure nettement cristalline et à reflets mordorés. C'est un corps composé résultat de la combinaison de la chaux et du charbon sous l'influence de hautes températures que nous donne l'énergie électrique dans l'arc voltaïque. Il est très hygrométrique, l'humidité de l'air suffit pour l'altérer à la longue; son aspect est alors blanchâtre. Pour éviter cette altération on doit le conserver dans des récipients métalliques, absolument étanches, à fermeture hermétique. Les bidons que les industriels emploient à cet effet, sont en tôle galvanisée et fermés soit par des rondelles en caoutchouc avec vis de pression, soit par une soudure. M. Cier, constructeur à Alais, M. Richard-Ducros, constructeur de la même ville, fabriquent, pour le transport du carbure, des bidons de divers systèmes, qui leur sont particuliers. On trouve dans le commerce plusieurs qualités de carbure; la bonne qualité est bien fondue, homogène, à cassure bien cristalline. Celle-ci rend au kilo-

Digitized by Google

gramme un peu plus de 300 litres d'acétylène à 0 degré et 700 millimètres de pression.

Les qualités inférieures ne donnent que 250 litres en moyenne.

Les usines livrent des carbures concassés, broyés ou criblés, suivant le désir des consommateurs. Les carbures « tout venant » sont d'ordinaire de la grosseur du poing et au-dessus.

Les carbures granulés sont criblés à des ouvertures de 4 millimètres environ.

Certains fabriquants d'appareils ont apporté des perfectionnements à l'usage du carbure, en l'enrobant de produits hydrofuges pour le garantir de l'humidité soit de l'air, soit du gazogène. On a employé pour ces préparations secondaires : l'huile de pétrole, le goudron, la parafine, la stéarine. L'imprégnation de ces diverses substances était faite tantôt dans le vide, tantôt à l'air libre.

La densité du carbure de calcium est de 2.22.

Le carbure de calcium, indépendamment de son utilisation pour l'éclairage, peut aussi rendre de grands services :

1° A l'agriculture contre les maladies chryptogamiques.

Pour le black-rott M. Latournerie de Barsac a fait plusieurs expériences qui ont pleinement réussi.

Pour le phylloxéra. On place dans la terre à une certaine profondeur, au voisinage des plantes à traiter, du carbure de calcium, lequel, sous l'influence de l'humidité du sol se décompose en donnant de l'acétylène qui agit sur les larves et insectes.

2° En médecine et en chirurgie : Les granules dosimétriques de carbure de calcium s'emploient avec succès dans les maladies des voies respiratoires.

M. le docteur A. Guinard a traité les cas inopérables du cancer du vagin et du col de l'utérus par le carbure de calcium. L'opération a réussi. MM. Des-

Digitized by Google

jardin et Lucas Championnière ont obtenu d'excellents résultats.

Le même agent modifie avantageusement les hémorrhagies.

L'acétylène, appelé aussi gaz électrique, $C^2 H^2$ est composé de 7,7 d'hydrogène pour 92,3 de carbone. C'est à cette richesse en carbone qu'il faut attribuer la splendeur de la lumière produite par sa combustion. C'est un gaz incolore, sans saveur, d'une odeur fortement alliacée, il est un peu plus léger que l'air, sa densité par rapport à lui est de 0,91. Il se liquéfie facilement aux environs de 30 atmosphères à 5°. Un kilog. de gaz représente 855 litres. La quantité de chaleur qui se dégage pendant sa combustion dans l'air est de 14.340 calories par mètre cube et de 12.200 par kilogramme. Ce gaz est absorbé à froid par le nickel, le fer, le cobalt pyroforique, le noir de platine et l'amiante platinée.

Abandonné à l'air libre, l'acétylène liquide par son passage à l'état gazeux, produit un refroidissement suffisant pour le solidifier.

Le gaz acétylène est sans action sur le laiton, le bronze, le fer, la fonte, le plomb et le zinc,.... en un mot sur tout ce qui constitue l'appareillage et la canalisation du gaz ordinaire.

Comme conclusion, tous les appareils et toutes les canalisations déjà installés pour le gaz d'éclairage peuvent être utilisés pour le gaz acétylène, à l'exception des becs.

Pour les installations nouvelles le diamètre des tuyaux de conduite peut être 3 fois moindre que pour le gaz de houille.

L'acétylène ne devient toxique que par son mélange avec l'air dans l'énorme proportion du 40 °/₀.

L'acétylène a un pouvoir éclairant 16 fois plus grand que celui du gaz de houille. Dans une note communiquée à l'Académie des Sciences, M. Violle,

Digitized by Google

l'évalue a plus de 20 fois. Sa flamme est lumineuse et pleine. On y découvre, à peine, la zône terne qui, dans le gaz de houille forme plus du 1|3 de la surface. C'est une flamme de velours moins dure que celle de l'arc voltaïque ; moins blafarde que celle du Bec Auër dont elle dépasse 5 fois la puissance.

Cette flamme se prête à tous les débits avec une docilité surprenante.

Les appareils pour produire le gaz acétylène sont de plus en plus nombreux, on peut même dire sans crainte d'exagérer que chaque acétyléniste a son appareil quelquefois pratique et livré au public, d'autres fois imparfait et ne fonctionnant qu'entre les mains de celui qui l'a imaginé. Ils ont été très nombreux, mais beaucoup ont été abandonnés comme impropres à un usage pratique. En effet, pour confier des gazogènes en des mains plus ou moins expérimentées, il faut une construction solide et simplifiée, tous les appareils ne peuvent pas arriver à une aussi utile simplification.

On divise les gazogènes en trois classes.

1° Gazogènes dans lesquels l'eau tombe directement sur le carbure ;

2° Gazogènes dans lesquels le carbure est attaqué par dessous et par le bas.

3° Gazogènes dans lesquels le carbure tombe directement dans l'eau.

Les appareils de la première catégorie sont arrivés les premiers et par ce seul fait ont eu une courte période de succès ; il n'y avait pas mieux et tout amateur de l'acétylène, du puissant et bel éclairage pour projections, agrandissements photographiques, etc., etc., était acquéreur d'un de ces appareils. Cette première idée ne fut pas heureuse, le système contenait des imperfections qui en motivèrent l'abandon rapide.

La deuxième classe a fait avancer, de beaucoup, dans la pratique, l'éclairage à l'acétylène.

Digitized by Google

Nombreux sont les appareils de ce genre ; les inventeurs ont éprouvé du désappointement mais on compte parmi cette fabrication d'heureuses idées et d'excellents résultats.

Nous constatons, avec plaisir, que parmi les rares industriels du Midi qui se sont occupés d'acétylène, la ville d'Alais a été une des premières à posséder des ateliers de construction de cette nature. Dès 1896, deux ateliers de construction mécanique, celui de MM. Cier et Buclon, et celui de M. Richard Ducros, à Alais, se mettaient à l'œuvre, et après de patientes recherches pouvaient livrer au public des appareils pratiques.

La besogne a été dure, surtout très onéreuse ; il a fallu remédier aux imperfections des appareils déjà créés, mettre en construction telle partie qui dans la théorie était presque ce que l'on désirait mais dans la pratique était beaucoup plus difficile à satisfaire.

L'appareil de MM. Cier et Buclon rentre dans cette deuxième classe ; il se compose d'un gazogène et d'un gazomètre ; l'eau contenue dans une enveloppe en caoutchouc reçoit la pression d'un disque surmontant la cloche et elle tombe par petites quantités dans un entonnoir qui la conduit au fond du gazogène. Le carbure disposé par étages et par cases est attaqué graduellement, d'une façon ingénieuse, et comme chaque couche est recouverte par une plate-forme, l'humidité n'attaque pas les couches supérieures et il n'y a pas de surproduction.

L'acétylènogène Richard-Ducros est automatique et est composé d'une cuve dans laquelle plonge une cloche qui actionne par un enclanchement la tige d'un levier, lequel bouche l'ouverture du tuyau qui se trouve dans le réservoir d'eau. Ce réservoir, placé au-dessus du gazogène, laisse tomber l'eau sur le carbure lorsqu'elle est nécessaire à la production ; de plus, deux autres tuyaux permettent la commu-

Digitized by Google

nication constante de cette eau avec celle qui se trouve dans la double enveloppe du gazogène et empêchent de la sorte tout échauffement pendant l'évaporation. Cette disposition permet d'éviter un dégagement calorique dans l'appareil, car la boîte étant entourée d'eau avant l'échauffement du carbure, le métal ne peut pas être brusquement attaqué par la chaleur et amener les graves inconvénients signalés par le savant chimiste Berthelot, et procure ainsi un refroidissement énergique de la masse.

Le gazogène contient le panier à carbure sur lequel l'eau arrive non point goutte à goutte, mais de telle sorte que les gobelets disposés en étages sont successivement immergés dans le volume d'eau nécessaire à la production d'un volume de gaz inférieur à celui de la cloche, de manière à n'avoir jamais de surproduction.

En un mot, la charge de la matière a été fractionnée pour fractionner le volume du gaz.

En partant du gazogène, le gaz traverse un laveur pour s'accumuler sous la cloche, puis passe dans un épurateur-sécheur et se rend au point de carburation.

Les tôles éprouvées peuvent résister à des pressions vingt fois supérieures à celles qu'elles supporteront en réalité, et les rivures sont très solides.

Pour mettre en marche, il suffit de dévisser l'autoclave, de garnir le panier à carbure après avoir versé un peu d'eau dans le laveur par le tube ménagé à cet effet. La quantité d'eau à introduire dans ce laveur est réglée par une simple vis qu'il faut ouvrir au moment de l'introduction. L'autoclave du gazogène remis en place, on enclanche la tige du balancier dans le taquet de la cloche et on n'a plus à s'en occuper tant que tout le carbite placé dans le gazogène n'est pas éteint. On peut même recharger en marche.

Digitized by Google

Quand les brûleurs ont besoin d'être alimentés de gaz, la cloche descend, ouvre l'introduction de l'eau, celle-ci touche le carbure, le décompose, fait monter la cloche qui ferme l'ouverture et arrête l'eau pour faire cesser la production.

La 3me classe comprend les générateurs à chute de carbure dans l'eau. Si ce système a fait avancer l'éclairage vers le progrès ce n'est point encore la perfection.

M. Richard-Ducros a construit un appareil de ce genre, il a remplacé le château d'eau par un récépient contenant du carbure granulé. Une soupape ouverte par la pression de la cloche du gazomètre permet de faire tomber le carbure dans une masse d'eau.

Le plus grand écueil de l'éclairage réside dans les becs, ceux-ci sont nombreux, quant à la forme, aucun n'a réalisé la perfection.

On trouve dans le commerce des becs en stéatite, en verre, en aluminium, en terre réfractaire, à trous fins, multiples ou à fenêtres. Ces brûleurs s'encrassent et nécessitent un entretien plus ou moins fréquent suivant le système adopté.

Nous espérons que les efforts des constructeurs Alaisiens seront couronnés de succès et que nous verrons sous peu un appareil irréprochable nous inonder de lumière.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

L'IDÉE LATINE CHEZ LES ROUMAINS (1)

par M. V.-A. URÉCHIA

MEMBRE HONORAIRE

I

Le 12 octobre de l'année dernière, au *Forum Trajani*, à Rome, à l'occasion du Congrès des Orientalistes, j'ai organisé des fêtes roumano-italiennes. Le savant ministre de l'Instruction publique de l'Italie, le latiniste par excellence, M. le Dr Guido Baccelli et le *Syndaco* de la ville éternelle, répondant à mon allocution, proclamaient en présence des huit cents représentants de la science venus pour le Congrès des quatre coins du monde, la *latinité de la nation roumaine*.

Etait-ce là une affirmation scientifique, comme celle, par exemple, qui affirme l'origine mongole des Bulgares, mais dont la nation bulgare n'a aucune conscience ?

Etait-ce un accord préalablement convenu entre les délégués du Gouvernement roumain et le Gouvernement italien, ayant pour origine les intérêts réciproques des deux peuples ?

Non, certainement non, de tout temps les douze millions de Roumains ont eu conscience de leur noble origine latine.

(1) Discours lu à la séance d'inauguration du Congrès de l'*Union des étudiants latins* (août 1900).

Digitized by Google

Je n'ignore point que les peuples voisins des pays Roumains, ont aussi de tout temps eu intérêt à soutenir une thèse contraire. Voulant isoler les Roumains de leurs frères de l'Occident et du Sud de l'Europe, les Hongrois et les Polonais, qui, seuls au moyen-âge, étaient les porte-voix de l'Orient de l'Europe, faussèrent l'ethnographie de l'ancienne Dacie Trajane et attribuèrent aux Roumains des origines fantastiques.

La politique est seule capable de faire son instrument docile de l'histoire et de l'ethnographie, au détriment de la vérité.

Le fameux ministre russe Nesselrod ne proclamait-il pas, dans l'intérêt de la politique russe et en vue de la conquête des principautés roumaines, comme les Hongrois et les Polonais de jadis, que l'origine des Roumains se perd dans la nuit des temps ?

Ce n'est certes pas là la conclusion de l'homme de science, qui consulte l'histoire véridique des douze millions de Roumains.

Il est facile de constater tout d'abord l'*existenec d'une conscience latine* dès les premiers siècles de la colonisation de la Dacie par l'empereur Trajan. Toutes les belles découvertes en épigraphie, faites dans ces derniers temps, par le savant professeur de l'Université de Bucarest, mon collègue, M. Gregori Tocilesco, prouvent d'une manière irréfutable l'existence non interrompue du *courant latin*. C'est à ce courant que la Dacie a dû ses liens avec les Césars de Rome. Ces liens furent si intimes que le jour, où à Rome, il n'y eut plus d'empereur, la Dacie resta *sans tête*, sans le *nexus* de la souveraineté et son unité politique fut morcelée en autant d'unités qu'il y avait de colonies et de municipes déjà organisés par les colonies de Trajan.

C'est grâce au courant impérial latin que la Dacie

Digitized by Google

a pu maintenir debout les diverses *entités*, les petits Etats restés sans lien du jour où vint à leur manquer l'*unité politique*, à la suite de la dissolution de l'empire romain. C'est grâce au courant latin que les colonies romaines purent se maintenir en Dacie sous des gouvernements différents.

A un certain point de vue la perte de l'unité politique au moment de la chute de Rome était un désavantage ; mais, de ce désavantage devait résulter le salut : les hordes barbares, envahissant la Dacie, n'y trouvèrent pas une seule tête à abattre, car il n'y avait pas en Dacie un Etat unique, mais bien un nombre considérable de petits Etats qui évoluaient vigoureusement sous l'impulsion du courant latin. Les barbares purent détruire un nombre considérable de ces *formations ethniques latines*, mais la continuation de deux ou trois de ces petits Etats, abrités dans les replis inaccessibles des Carpathes, a suffi, pour que le courant latin ne disparut point et qu'au XIIIe siècle, il reflua des montagnes vers la plaine, donnant naissance à de nouveaux Etats dont dérivent les principautés Danubiennes et la Roumanie actuelle.

Le *courant latin* a sauvé les colons de Trajan. C'est à sa vitalité que l'on doit la fusion, comme dans un creuset, des restes de l'ancien peuple Dace, d'où est sorti un nouveau produit latin : *la nation Roumaine*.

Les Roumains ont eu de tout temps la conscience de leur origine latine. L'empereur Joanice, qui avait réuni sous son sceptre les Roumains et les Bulgares, répondant au pape de Rome, lui disait que sa lettre : *reduxit nos ad memoriam sanguinis et patriæ nostræ a quâ descendimus*. En lutte avec les Grecs de Bysance, Joanice, se basant sur son origine latine, demandait à Rome la couronne de l'empire romain d'Orient.

Digitized by Google

C'est comme Latin et comme frère que le même empereur roumain salua Baudouin de Flandre, l'un des chefs de la quatrième croisade. Devenu empereur de Constantinople, celui-ci ne comprit point Joanice et la guerre s'en suivit, avec toutes ses calamités.

Au XVIIe siècle l'histoire enregistre de très belles manifestations de la *conscience latine* des Roumains. Qu'il me soit permis d'en rémémorer quelques-unes.

La rupture entre l'Eglise chrétienne d'Orient et celle d'Occident aurait pu être fatale au *courant latin*, celui-ci représentant la religion catholique romaine. Il n'en fut rien. Un métropolitain orthodoxe de la Moldavie, Dossithée, écrivant en vers une chronique de son pays, affirmait, malgré son aversion religieuse, que les Roumains sont des Latins :

Neamul terei Moldovei de unde deveaza ?
Din tara Italia tot omul sà creaza.

. . . . . .

El (Trajan) en vita cestù neam teara romaneasca
Umplut-au Ardeabul tot si cea moldoveneascà. (1)

Un de nos plus grands historiens du XVIIe siècle, Miron Costin, exilé en Pologne, écrivait en langue polonaise un poème sur les origines des Roumains. Singulière manière de faire sa cour à Jagelo, roi de Pologne, de *sang slave*, que de lui lire, en séance académique, un poème où l'historien roumain affirmait que : « Dans tous les trois pays : la Moldavie,

(1) La nation Moldave, d'où dérive-t-elle ? Tout homme doit croire qu'elle vient de l'Italie... Trajan remplit de cette race d'hommes la Valachie (teara romaneasca) la Transylvanie et le pays Moldave.

Digitized by Google

la Valachie et la Transylvanie, le peuple se glorifie de ses origines latines, de son nom de *Român*? Non, personne ne peut douter que ce peuple tire ses origines de Rome. »

Miron Costin ajoutait : « Considère, ô lecteur,— examine d'où tu viens, rejette loin de toi les fables inventées par tes ennemis... Non-seulement ton nom de *Român*, mais aussi tes mœurs, ta nature, ta langue prouvent jusqu'à l'évidence que tu es *Valaque, c'est-à-dire latin de Rome....* »

Le courant latin ne tarit point après M. Costin. Le grand polygraphe Démètre Cantimir revendique notre latinité et passe sa plume admirable à cette pléïade d'écrivains de la Transylvanie qui illustre la deuxième moitié du XVIII[e] siècle. Pétru Major, l'un d'eux, pousse jusqu'à l'exagération l'affirmation de la latinité des Roumains. Pour renverser des doctrines contraires aux origines roumaines, il va jusqu'à soutenir que Trajan extermina tous les Daces et que par conséquent la nation roumaine n'est le résultat d'aucun mélange de nationalités, qu'elle est restée purement latine.

De nos jours, la thèse n'est plus discutable que pour les Nesselrod et les scribes payés par nos voisins, pour fausser l'histoire. C'est à eux que le *divus* Baccelli disait au Forum : « Dans l'âme des Roumains la mémoire de leur origine se renouvelle à travers les siècles, palpitante et vive. On pourra pulvériser le marbre éternel, mais jamais l'on n'anéantira la conscience de la latinité dans l'âme des Roumains. »

II

La Roumanie moderne s'est-elle bornée au culte platonique de l'idée latine? Les Roumains ont-ils

Digitized by Google

tenté de renouer les vieux liens qui les unissaient jadis à la race latine, aux peuples néo-latins ?

Ma réponse est affirmative. Et, personnellement, je puis citer ici quelques faits accomplis par moi en vue de l'idéal latin.

Une année avant la guerre franco-italo-autrichienne, je visitai, pour la première fois, le nord de l'Italie, la Lombardo-Vénitie encore occupée par le conquérant étranger. Les voyageurs étaient, en ce temps-là, tracassés par la police soupçonneuse des Autrichiens. Le jour de mon arrivée à la frontière du Piémont libre, j'embrassai le premier gendarme du roi Victor Emmanuel...

— « *E un pazzo!* » s'écria un second gendarme.

— « Ou, peut-être, un Italien échappé aux *carcere* autrichiennes », répliqua le premier.

C'était simplement un Roumain qui pour la première fois mettait le pied sur le sol de l'Italie libre.

En 1860, étant ministre intérimaire de l'instruction publique de la Moldavie, j'ai envoyé des étudiants Roumains à l'université de Turin, moins pour y prendre leur diplôme, que pour dire à leurs frères, les étudiants Italiens :

— « *Cives romani sumus!* »

A cette occasion j'écrivais au comte de Cavour : « Faites de nos jeunes Roumains quelque chose de mieux que des savants : faites-en de *grands Latins*, de dignes descendants de Rome, la mère de leur nation. »

Le grand Cavour, comprenant la pensée du gouvernement Moldave, se hâtait de répondre à ma lettre : « Vous autres Roumains, vous avez été pendant de longs siècles le boulevard des deux empires Romains et plus tard celui de l'Europe contre les invasions Mongoles et Turques. L'Italie, votre mère-patrie, a combattu à son tour pour les Roumains en Crimée. Elle raffermit son œuvre en ouvrant ses

Digitized by Google

écoles à vos jeunes générations. Nous leur enseignerons à aimer Rome, et tôt ou tard ils nous y suivront. »

Deux années auparavant, à l'occasion de mon mariage avec une Espagnole, je visitais l'Espagne et j'applaudissais à Madrid aux débuts oratoires de ce grand Emilio Castelar, qui ne tarda pas de son côté à adhérer à l'idée latine. Je publiai plus tard dans son journal *Iberia* un article à ce sujet. En 1864 je prouvai que je n'étais pas un simple visionnaire, car j'envoyai à l'Université de Madrid deux étudians Roumains. J'établissais ainsi une chaîne d'union fraternelle, allant de la Roumanie au Portugal, par l'Italie et l'Espagne.

Est-il besoin de parler de la France ? C'est à elle, à cette sœur toute-puissante, que nous devons tout ce que nous sommes. C'est de ses grands hommes, les Quinet, les Michelet, et dans ces derniers temps, les Tourtoulon, les Roque-Ferrier, les Gaston Paris, les Mistral et tous les écrivains latinophiles, illustres ou inconnus présents à cette séance, sans oublier mes dévoués amis de la « Société scientifique et littéraire » d'Alais, si bien représentée ici-même ; — c'est d'eux tous que nous avons appris à avoir confiance dans l'avenir de l'*idée latine*.

Le baron de Tourtoulon, en fondant la société des langues romanes, en 1868, avec MM. Camboulìu, Boucherie et Montel, fit faire un grand pas à l'idée latine. La *Société des langues romanes* ne tarda pas, sous la présidence de son fondateur, à publier sa *Revue des langues romanes* (1870), — revue qui occupe une si haute place parmi les recueils savants de l'Europe.

Mais on ne peut parler de cet écrivain sans rendre un sincère hommage à ses éminents collaborateurs, à l'illustre Albert de Quintana, à Berluc de Pérussis, à Roque-Ferrier, ce grand ami des Roumains. A eux

Digitized by Google

quatre ils ont couronné notre grand poète Vasile Alexandri, de même qu'auparavant, aux fêtes du centenaire de Pétrarque (1875), ils ont arboré bien haut le drapeau du latinisme.

Jeunesse Roumaine, saluons ces grands apôtres, saluons leurs disciples, et appelons de tous nos vœux cette *fédération des peuples latins*, qui seule peut sauver la grande race issue de Rome, aujourd'hui si décriée par ses rivaux!

Vive la race latine!

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Bureau pour l'année 1899..... V

Liste des Membres de la Société..... V

Extraits des Procès-verbaux des Séances..... 27

I. — PARTIE CÉVENOLE

Le Discours Languedocien, par M. Gabriel Haon 101

Pantais e Sournetos, par M. Gabriel Haon..... 215

II. — PARTIE LITTÉRAIRE

Le Général Sorbier, par M. Charles Cornette... 235

Quelques Observations sur l'origine de la Langue Française, par M. Amédée Gros, architecte..... 267

Le Centenaire de Castilho, par M. de Sarran d'Allard..... 291

Les Gestes de Bébé et de Papé, par M. J. Lisbonne 311

Digitized by Google

Pages

De la Tuberculose, sa nature, ses traitements, par M. le Dr Auphan..... 317

Système de communications électriques ayant pour but d'augmenter la sécurité en chemin de fer, par M. Emile Delfieu, inspecteur des Postes et Télégraphes..... 340

La Sériciculture cévenole, envisagée au point de vue économique, par M. Dastarac, avocat..... 343

L'Acétylène à Alais, par M. Meirieu, pharmacien 358

Digitized by Google

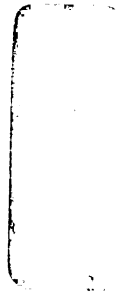

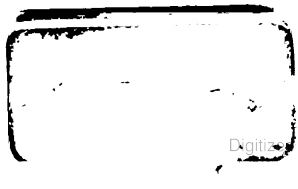

Digitized by Google

Digitized by Google

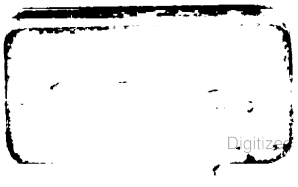

Digitized by Google